(Collection : La Voie des Pieux Prédécesseurs)

Lumière

sur la voie des Pieux Prédécesseurs

Shaykh ᶜAbd Allah Ibn Sâlih Al-ᶜUbaylân

Commentaires

Shaykh Sâlih Al-Fawzân

غراس
للنشر والتوزيع والدعاية والإعلان

Lumière
sur la voie des
Pieux Prédécesseurs

Lumière

sur la voie des
Pieux Prédécesseurs

Shaykh ᶜAbd Allah Ibn Sâlih Al-ᶜUbaylân

Commentaires

Shaykh Sâlih Al-Fawzân



GHERAS
Éditions Gheras _ Koweït

1ère Edition

1430 H - 2009 G

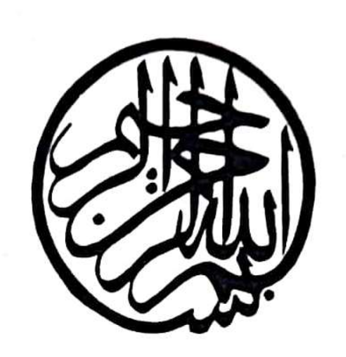
Traduction : Dr. Nabil Aliouane



Éditions Gheras _ Koweït

Tel : (00965) 4819037
Fax : (00965) 4838495
Mob : (00965) 9382432

www.gheras.com
Email : info@gheras.com


بسم الله الرحمن الرحيم

Préface de l'éditeur

Louange à Allah Fendeur de l'aube, Lumière des cieux et de la terre, qui expose la voie claire et maintient la voie droite. Que les éloges et le salut d'Allah soient sur l'Élu, le Prophète élu, le plus noble des envoyés, le maître des premiers et derniers, Muhammad (ﷺ), et ce pour l'éternité. Ceci dit :

Ceci est une épître précieuse que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs, après avoir présentés de nombreux ouvrages bénéfiques, par la grâce et le don d'Allah. Ceci par conviction que le souci porté à la diffusion de livres islamiques compte parmi les plus grandes voies de prédication et de propagation de la vérité. Face à nos responsabilités vis-à-vis de notre religion et notre illustre histoire, surtout qu'à cette époque les librairies ont été couvertes de livres parmi lesquels les plus avertis constatent qu'on y trouve à boire et à manger ; voire pour certains une transgression vis-à-vis de l'héritage scientifique due à une mauvaise vérification, édition ou diffusion ; nous avons pris sur nous – et la louange revient à Allah – de porter le dépôt du livre musulman, sa prise en charge et l'édition de ce qui en est profitable, de la meilleure manière qui soit. Nous demandons à Allah qu'Il nous aide et nous accorde la justesse.

Cette épître, ainsi que l'a intitulée l'auteur, s'intéresse à un pan important de la voie de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah*, qui est l'exposé de la voie suivie dans l'éducation et la correction que de nombreux auteurs ont délaissé, ou qui apparaissait dans les sermons et colloques, et a été ignoré par de nombreux opposants. Il était donc de nécessité impérieuse de rappeler cette question et de lui consacrer un ouvrage, après qu'elle ait été mentionnée parmi les codes de nos croyances, ceci car il n'était pas alors nécessaire d'en parler spécifiquement. Mais de nos jours, les esprits se sont mélangés, et des troubles sont apparus laissant pantois l'homme de bien, ainsi il était d'une nécessité impérieuse de mentionner cela en un livre spécifique,

réunissant un sujet éparpillé, et regroupant ses différentes parties, et louange à Allah il en fut ainsi.

L'auteur - qu'Allah le préserve - a brodé les règles qu'il expose de perles tirées des propos de Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah et de son noble étudiant Ibn Qayyim Al-Jawziyyah - qu'Allah leur fasse une large miséricorde et leur accorde au nom de l'islam et de ses adeptes la meilleure des récompenses - et ces citations viennent à la fois expliquer ces règles et en indiquer le fondement. Et ce qui donne à cette épître une importance toute particulière est que son éminence, shaykh Sâlih Ibn Fawzân Al-Fawzân - membre du Comité des Grands Savants, qu'Allah le préserve - a expliqué et commenté ces règles d'une manière profitable à l'islam et aux musulmans.

En conclusion, nous demandons à Allah (ﷻ) par Ses Noms Magnifiques et Ses Attributs de Perfection de faire en sorte que cette œuvre soit acceptés, qu'elle profite aux musulmans, et qu'Il comble de bienfaits tous ceux qui ont aidé à la parution de cette œuvre unique sous son plus bel aspect. Il est certes Celui qui possède cela et en est capable. Ô Allah, couvre d'éloges et salue notre Prophète Muhammad, ainsi que sa famille et tous ses Compagnons.

Pour les éditions Gheras
Najm Ibn Suhayl As-Samâ'îl

Préface de Shaykh Salîh Al-Fawzân

Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Que les éloges et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons. Ceci dit :

J'ai pris connaissance de l'épître intitulée : « *Al-Isbâh fî Bayan Manhaj As-Salaf Fi At-Tarbiyah wa-l-Islâh* » écrite par shaykh ᶜAbd Allah Ibn Sâlih Al-ᶜUbaylân, et j'ai trouvé que c'était une épître précieuse, bénéfique et fondée sur le Coran, la Sunna et les paroles des savants, de laquelle ont besoin les prédicateurs, les enseignants, ainsi que l'ensemble des musulmans. Qu'Allah le récompense par un bien et fasse profiter de ce qu'il a écrit.

Qu'Allah couvre d'éloges et salue notre Prophète Muhammad, ainsi que sa famille et ses Compagnons.

Écrit par
Sâlih Ibn Fawzân Al-Fawzân
Membre du Comité des Grands Savants
Le 2/10/1428



Introduction de l'auteur

La louange est à Allah, nous Le louons, implorons Son aide et Son pardon, et nous repentons à Lui. C'est auprès d'Allah que nous cherchons protection contre les maux de nos âmes et les méfaits de nos actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah, Unique, sans associé et que Muhammad est Son serviteur et messager.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ ١٠٢﴾

« Ô vous les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint, et ne mourez qu'en pleine soumission. »[1]

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُوا۟ رَبَّكُمُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا
رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَآءَلُونَ بِهِۦ وَٱلْأَرْحَامَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا ١﴾

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui a répandu (sur terre) beaucoup d'hommes et de femmes (de leur descendance), et [craignez de rompre] les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. »[2]

---

[1] Sourate *Âl-ᶜImrân,* v.102.
[2] Sourate *An-Nisâ',* v.1.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَقُولُوا۟ قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٧٠﴾ يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَٰلَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ
ذُنُوبَكُمْ ۗ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٧١﴾﴾

« Ô vous les croyants ! Craignez Allah et parlez avec droiture. Afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite. »[1]

Certes, la plus véridique des paroles est le Livre d'Allah, et la meilleure voie est celle de Muhammad. Et les pires choses [dans la religion] sont celles inventées, toute chose inventée est une innovation, et toute innovation est un égarement. Ceci dit :

Parmi les obligations reposant sur les savants est d'appliquer le Commandement d'Allah, dans l'enseignement et l'étude, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿مَا كَانَ لِبَشَرٍ أَن يُؤْتِيَهُ ٱللَّهُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ ثُمَّ يَقُولَ لِلنَّاسِ كُونُوا۟
عِبَادًا لِّى مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِن كُونُوا۟ رَبَّٰنِيِّـۧنَ بِمَا كُنتُمْ تُعَلِّمُونَ ٱلْكِتَٰبَ وَبِمَا كُنتُمْ
تَدْرُسُونَ ﴿٧٩﴾﴾

« Il n'appartient pas à un être humain à qui Allah a donné le Livre, le pouvoir et la prophétie, de dire ensuite aux gens : « Soyez mes adorateurs, en dehors d'Allah », mais au contraire, [il dira plutôt] : « Soyez des savants sages et indulgents avec ce que vous leur enseignez du Livre et ce que vous en étudiez. » »[2]

Cela implique qu'ils appellent à Allah, purifient Sa religion et Sa voie [de ce qui n'en fait pas partie], ne disent sur Allah que la vérité, prennent garde à ne pas emprunter la voie des savants juifs qui cachent la vérité par le faux, dissimulent la vérité, l'occultent, la transforment, ou roulent leur langue pour faire croire à la vérité. Allah (ﷻ) dit :

---

[1] Sourate *Al-Ahzâb*, v. 70-71.
[2] Sourate *Âl ʿImrân*, v.79.

﴿وَمِمَّنْ خَلَقْنَآ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِٱلْحَقِّ وَبِهِۦ يَعْدِلُونَ ﴿١٨١﴾﴾

« ***Parmi ceux que Nous avons créés, il y a une communauté qui guide (les autres) selon la vérité et par elle juge équitablement entre les gens.*** »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Une partie de ma Communauté ne cessera de respecter le Commandement d'Allah.* »[2] Al-Bukhârî a dit dans le chapitre « L'attachement au livre et à la Sunna » : « Il s'agit des gens de science. »

Az-Zuhrî a dit : « Nos savants disaient : l'attachement à la Sunna est la voie du salut. »

Mâlik a dit : « La Sunna est l'arche de Nûh, celui qui y monte est sauvé et celui qui s'en détourne se noie. »

Ceci car la Sunna, la Législation, et la voie sont le chemin droit qui fait parvenir les serviteurs à Allah, et le Messager est le guide, le meneur de ce chemin, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ شَٰهِدًا وَمُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٤٥﴾ وَدَاعِيًا إِلَى ٱللَّهِ بِإِذْنِهِۦ وَسِرَاجًا مُّنِيرًا ﴿٤٦﴾﴾

« ***Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur et avertisseur, et pour appeler les gens à Allah, par Sa permission, et en tant que flambeau qui éclaire.*** »[3]

﴿وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِي مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ ٱلسُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِۦ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٥٣﴾﴾

---

[1] Sourate *Al-Acrâf*, v.181.
[2] Al-Bukhârî (6/2666)
[3] Sourate *Al-Ahzâb*, v.45-46.

« Et voilà mon chemin, dans toute sa rectitude ; suivez-le donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteraient de Sa voie. » Voilà ce qu'Il vous recommande afin que vous Le craignez. »[1]

À travers les siècles, les savants ont pris pour habitude d'écrire des ouvrages qu'ils intitulaient *As-Sunnah* et « L'attachement au Livre et la Sunna », ou de leur consacrer un chapitre spécifique dans les livres de hadith, afin de rappeler la voie de l'avant-garde, les pieux prédécesseurs, et afin de répondre à ceux qui s'y opposent.

C'est de là que naît l'écriture de cette épître que j'ai débutée en l'an 1413H. J'ai lu un peu plus de dix règles à notre enseignant, le noble et grand savant, shaykh Sâlih Ibn Fawzân Al-Fawzân, et il les commenta par la même occasion, et cela fut enregistré en trois cassettes. Puis Allah (ﷻ) me facilita la conclusion de son écriture, au point que je parvienne à cinquante-quatre règles. J'ai ensuite envoyé l'épître au shaykh qui la révisa et m'indiqua d'enlever ou modifier certains passages, et j'ai corrigé et supprimé ce qu'il m'a indiqué, qu'Allah le récompense par un bien.

Je demande à Allah de l'accepter, d'en faire une œuvre pieuse et durable, et d'en faire une œuvre bénéfique. Louange à Allah Seigneur de l'univers[2].

Écrit par
ᶜAbd Allah Ibn Sâlih Al-ᶜUbaylân
le 19/10/1428

[1] Sourate ***Al-Anᶜâm***, v.153.

[2] NdT : shaykh Al-ᶜUbaylân n'a pas besoin de nos éloges, mais nous voudrions indiquer au lecteur à quel point son travail a été gigantesque. Quiconque connaît l'œuvre de Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah et Ibn Al-Qayyim sait à quel point il est difficile la cerner. Et c'est là le tour de force de shaykh Al-ᶜUbaylân qui a su en extraire les principales règles de la voie des pieux prédécesseurs pour nous les présenter de manière claire et concise. Puisse Allah lui accorder la meilleure des récompenses.

Règle 1
La religion est basée sur deux grands fondements : la sincérité et le suivi du Prophète (ﷺ)

Premièrement : la sincérité, en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَمَنْ أَحْسَنُ دِينًا مِّمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ﴾

« *Qui est meilleur en religion que celui qui se soumet à Allah, tout en se conformant à la Loi révélée* »[1]

﴿وَمَآ أُمِرُوٓا۟ إِلَّا لِيَعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ حُنَفَآءَ﴾

« *Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah, en Lui vouant un culte exclusif* »[2]

﴿قُلْ إِنِّىٓ أُمِرْتُ أَنْ أَعْبُدَ ٱللَّهَ مُخْلِصًا لَّهُ ٱلدِّينَ ١١﴾

« *Dis : « Il m'a été ordonné d'adorer Allah en Lui vouant un culte exclusif* »[3]

Et en raison de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Les actions ne valent que par leurs intentions.* »[4]

Deuxièmement : le suivi du Prophète (ﷺ), de sorte que l'œuvre soit en conformité avec sa législation, en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلْمَوْتَ وَٱلْحَيَوٰةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا﴾

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.125.
[2] Sourate *Al-Bayyinah*, v.5.
[3] Sourate *Az-Zumar*, v.11.
[4] Al-Bukhârî (1) et Muslim (1907).

« ***Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver et de voir qui de vous accomplira les meilleures actions.*** »[1]

Al-Fudayl Ibn ʿIyâd a dit : « Les meilleures actions, c'est-à-dire les plus sincères et les plus conformes. » On demanda : « Que signifie les plus sincères et les plus conformes ? » Il dit : « Ce qui est sincère est ce qui est accompli pour Allah, et ce qui est conforme est ce qui suit la Sunna. »[2]

Allah (ﷻ) dit :

﴿قُلۡ إِن كُنتُمۡ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِي يُحۡبِبۡكُمُ ٱللَّهُ﴾

« ***Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi donc ; Allah vous aimera alors*** »[3]

Et le Prophète (ﷺ) a dit : « *Quiconque accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre verra son acte rejeté.* » Et c'est là la formulation de Muslim[4].

Les gens sont divisés en fonction de ces deux fondements en quatre groupes :

Premier groupe : Les adeptes de la sincérité envers l'Être adoré et du suivi du Prophète (ﷺ). Ils sont ceux qui disent « ***C'est Toi seul que nous adorons*** » en toute vérité. Toutes leurs œuvres sont pour Allah, leurs paroles sont pour Allah, leurs dons sont pour Allah, leurs privations sont pour Allah, leur amour est pour Allah, leur haine est pour Allah, et tous leurs agissements apparents et cachés sont voués à la Face d'Allah Seul. Ils ne veulent en cela aucune récompense des gens et aucun remerciement, ils ne cherchent pas à être honorés, loués ou atteindre un rang dans leur cœur, ni même à fuir leurs blâmes. Au contraire, ils considèrent les gens comme les morts, ils ne peuvent leur apporter ni tort ni profit, ni vie ni mort ni résurrection. Ainsi, œuvrer pour les gens, en cherchant l'honneur et le rang auprès

---

[1] Sourate ***Al-Mulk***, v.2.
[2] *Tafsîr Al-Baghawî* (8/176).
[3] Sourate ***Âl ʿImrân***, v.31
[4] Al-Bukhârî (2697) et Muslim (1718).

d'eux, en espérant le tort et le profit d'eux, n'émane jamais des instruits parmi eux, mais plutôt de ceux qui ignorent leur situation et ne connaissent pas leur Seigneur. Celui qui connaît les hommes leur accorde leur rang, et celui qui connaît Allah Lui consacre en toute sincérité ses œuvres, ses paroles, ses dons, ses privations, son amour, sa haine ; et personne n'œuvre pour une créature si ce n'est par ignorance d'Allah et des créatures. Sinon, celui qui connaît Allah et connaît les hommes donne priorité à sa relation avec Allah plutôt qu'avec les hommes.

De même, toutes leurs œuvres et leurs adorations sont en conformité avec l'ordre d'Allah, en ce qu'Il aime et agrée. Et l'œuvre qu'Allah n'accepte pas est celle qui est accomplie pour autre que Lui, alors qu'Il a éprouvé Ses serviteurs par la vie et la mort pour cela. Allah (ﷻ) dit :

﴿ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلْمَوْتَ وَٱلْحَيَوٰةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا﴾

« ***Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver et de voir qui de vous accomplira les meilleures actions.*** »[1]

Il a fait de ce qui se trouve sur terre une parure afin de les éprouver et voir lequel d'entre eux accomplira les meilleures actions.

Al-Fudayl Ibn ʿIyâd a dit : « La meilleure œuvre est la plus sincère et la plus conforme. » Ils dirent : « Ô Abû ʿAlî ! Que signifie la plus sincère et la plus conforme ? » Il répondit : « Si l'œuvre est sincère mais n'est pas conforme, elle n'est pas acceptée ; si elle est conforme mais n'est pas sincère, elle n'est pas acceptée, et ce jusqu'à ce qu'elle soit sincère et conforme. Ce qui est sincère est ce qui est accompli pour Allah, et ce qui est conforme est ce qui suit la Sunna. » Et c'est ce qui est mentionné dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿فَمَن كَانَ يَرْجُوا لِقَآءَ رَبِّهِۦ فَلْيَعْمَلْ عَمَلًا صَٰلِحًا وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِۦٓ أَحَدًۢا﴾

[1] Sourate ***Al-Mulk***, v.2.

« ***Que celui qui espère rencontrer son Seigneur fasse donc de bonnes actions et n'associe rien ni personne dans l'adoration de son Seigneur.*** »[1]

﴿وَمَنْ أَحْسَنُ دِينًا مِّمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ﴾

« ***Qui est meilleur en religion que celui qui se soumet à Allah, tout en se conformant à la Loi révélée*** »[2]

Ainsi, Allah (ﷻ) n'accepte que l'œuvre qui est réalisée pour Son Seul Visage conformément à Son Ordre, et tout ce qui transgresse cela est rejeté à celui qui œuvre, on lui rejette ce dont il a le plus besoin comme de la poussière éparpillée. ʿÂ'ishah (رضي الله عنها) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Toute œuvre sur laquelle il n'y a pas notre ordre est rejetée.* » Et toute œuvre qui n'est pas conforme à la voie du Prophète (ﷺ) ne fait en réalité qu'éloigner d'Allah celui qui la pratique, car Allah ne doit être adoré que conformément à Son Ordre, et non en fonction des avis et des passions.

Deuxième groupe : Celui dont l'œuvre n'est ni sincère ni conforme. Ainsi, son acte n'est pas en conformité avec la Législation, et il n'est pas sincère envers l'Être adoré, comme les œuvres de ceux qui se parent pour les gens et cherchent à se faire voir d'eux par ce qu'Allah et Son Messager n'ont pas légiféré. Ils sont les pires des créatures et les plus détestés d'Allah (ﷻ), et ce sont eux qui méritent la plus grande part de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿لَا تَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ يَفْرَحُونَ بِمَآ أَتَوا۟ وَّيُحِبُّونَ أَن يُحْمَدُوا۟ بِمَا لَمْ يَفْعَلُوا۟ فَلَا تَحْسَبَنَّهُم بِمَفَازَةٍ مِّنَ
ٱلْعَذَابِ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٨٨﴾﴾

[1] Sourate *Al-Kahf*, v.110.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.125.

« ***Ne pense point que ceux qui se réjouissent de ce qu'ils ont fait, et qui aiment être complimentés pour ce qu'ils n'ont pas fait, ne pense point donc, qu'ils trouveront une échappatoire au châtiment : ils auront certes un châtiment douloureux !*** »[1]

Ils se réjouissent de ce qu'ils pratiquent comme innovation, égarement et polythéisme, et ils aiment être loués par l'attachement à la Sunna et la sincérité. Ce type de personne est répandu parmi ceux qui se réclament de la science, de la pauvreté et de l'adoration mais se sont écartés de la voie droite. Ils commettent des innovations, des égarements, tombent dans l'ostentation et la recherche de renommée, aiment être loués pour ce qu'ils ne pratiquent pas comme conformité, sincérité et science. Ils réunissent ainsi la Colère [d'Allah] et l'égarement.

Troisième groupe : Celui qui est sincère dans ses œuvres mais sans conformité, comme les adorateurs ignorants, ceux qui se réclament de la voie de l'ascétisme et de la pauvreté, et tous ceux qui adorent Allah sans se conformer à Son Ordre en pensant que cet acte d'adoration les rapproche d'Allah. Il en est ainsi de celui qui pense que l'écoute des sifflets et applaudissements rapproche d'Allah, que le fait de s'isoler en délaissant la prière du vendredi et la prière en congrégation rapproche d'Allah, que de jeûner le jour de la rupture du jeûne pour les gens rapproche d'Allah, et d'autres exemples de ce genre.

Quatrième groupe : Celui dont les œuvres sont conformes mais vouées à d'autres qu'Allah, comme les actes des ostentateurs, comme celui qui combat par ostentation, bravoure et courage, ou celui qui accomplit le pèlerinage ou lit le Coran afin de faire parler de lui. En apparence, leurs œuvres sont pieuses et légiférées mais elles ne sont pas pieuses, et ainsi elles ne sont pas acceptées :

﴿وَمَآ أُمِرُوٓاْ إِلَّا لِيَعۡبُدُواْ ٱللَّهَ مُخۡلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ حُنَفَآءَ﴾

[1] Sourate *Âl ᶜImrân,* v.188.

« ***Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah, en Lui vouant un culte exclusif*** »[1]

Il n'a été ordonné à tout un chacun que d'adorer Allah conformément à ce qu'Il a ordonné, en toute sincérité pour Lui dans l'œuvre. Et ceux qui agissent ainsi, sont les adeptes de « ***C'est Toi Seul que nous adorons et de Toi Seul dont nous implorons l'aide.*** »[2]

Shaykh Fawzân dit :

Louange à Allah Seigneur de l'univers. Qu'Allah couvre d'éloges et salue notre Prophète Mu<u>h</u>ammad, ainsi que sa famille et ses Compagnons. Ceci dit :

La divergence existe depuis longtemps entre les gens, les voies divergent, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿كَانَ ٱلنَّاسُ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَبَعَثَ ٱللَّهُ ٱلنَّبِيِّـۧنَ مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ وَأَنزَلَ مَعَهُمُ ٱلْكِتَٰبَ بِٱلْحَقِّ لِيَحْكُمَ بَيْنَ ٱلنَّاسِ فِيمَا ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۚ وَمَا ٱخْتَلَفَ فِيهِ إِلَّا ٱلَّذِينَ أُوتُوهُ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ﴾

« ***Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté. Puis, Allah envoya des prophètes comme annonciateurs et avertisseurs, et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, pour juger les divergences entre les gens. Mais, ce sont ceux-là mêmes à qui il est parvenu qui divergèrent à son sujet, après que les preuves leur soient venues !*** »[3]

﴿وَمَا كَانَ ٱلنَّاسُ إِلَّآ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَٱخْتَلَفُوا۟ ۚ﴾

« ***Les gens ne formaient (à l'origine) qu'une seule communauté. Puis, ils divergèrent.*** »[4]

---

[1] Sourate *Al-Bayyinah*, v.5.
[2] Voir *Madârij As-Sâlikîn* de Ibn Al-Qayyim (1/83).
[3] Sourate *Al-Baqarah*, v.213.
[4] Sourate *Yûnus*, v.19.

La divergence est donc ancienne parmi les hommes, mais par Sa miséricorde, Allah (ﷻ) envoya les Messagers et révéla les Livres afin de juger des divergences entre les gens. Ainsi, la voie menant à Allah (ﷻ) et la voie droite est unique et ne comporte aucune divergence :

﴿وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِي مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُواْ ٱلسُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِۦۚ﴾

« ***Et voilà mon chemin, dans toute sa rectitude ; suivez-le donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteraient de Sa voie.*** »[1]

Quant aux écoles, aux avis et aux voies, ils sont très nombreux – c'est-à-dire ceux inventés par les hommes – et sont innombrables car chaque individu et chaque groupe invente une voie et une école qu'il suit. Mais la voie menant à Allah (ﷻ) est unique, elle est la voie des prophètes du premier au dernier, le chemin de :

﴿ٱلَّذِينَ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلصِّدِّيقِينَ وَٱلشُّهَدَآءِ وَٱلصَّٰلِحِينَۚ وَحَسُنَ أُوْلَٰٓئِكَ رَفِيقًا﴾

« ***Ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quelle excellente compagnie que celle-là !*** »[2]

Allah (ﷻ) dit :

﴿ٱهْدِنَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ٦﴾

« ***Guide-nous sur la voie droite.*** »[3]

Cette voie et ce chemin demandent à être exposés, afin que les voies, les chemins, les écoles, les propos et les avis ne les trompent pas. Il est donc nécessaire d'exposer la voie droite et le chemin rectiligne, afin que puisse y cheminer celui pour qui Allah a voulu la guidée.

[1] Sourate ***Al-Anʿâm***, v.153.
[2] Sourate ***An-Nisâ'***, v.69.
[3] Sourate ***Al-Fâtihah***, v.6.

De tout temps, les gens ont eu besoin qu'on leur expose cette voie menant à Allah (ﷻ), ce sentier, ce chemin divin dont les fondements et règles sont au nombre de deux : la sincérité envers Allah, et le suivi du Prophète (ﷺ). Celui qui adopte ces deux caractéristiques en étant sincère envers Allah dans ses adorations, ses paroles, ses actes, son intention et ses objectifs, tout en suivant le Messager (ﷺ) dans son comportement, sa voie, ses adorations, aura emprunté cette voie droite. Cela est montré par de nombreux versets et hadiths. Parmi les versets, la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿بَلَىٰ مَنۡ أَسۡلَمَ وَجۡهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحۡسِنٞ فَلَهُۥٓ أَجۡرُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ وَلَا خَوۡفٌ عَلَيۡهِمۡ وَلَا
هُمۡ يَحۡزَنُونَ ١١٢﴾

« ***Au contraire, quiconque se soumet à Allah Seul tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés.*** »[1]

Sa Parole « ***Au contraire*** » est une réfutation des juifs et chrétiens qui ont dit :

﴿لَن يَدۡخُلَ ٱلۡجَنَّةَ إِلَّا مَن كَانَ هُودًا أَوۡ نَصَٰرَىٰۗ﴾

« ***N'entreront au Paradis que les juifs ou les chrétiens.*** »[2]

Ils ont nié que d'autres en dehors des juifs ou chrétiens puissent entrer au Paradis, et Allah les réfuta en disant : « ***Au contraire*** » et c'est là une réponse à leur limitation et négation ; y entrera celui qui se soumet à Allah tout en faisant le bien, voilà celui qui entrera au Paradis. Quant à celui qui est sur autre que cela, il n'entrera pas au Paradis, même s'il prétend qu'il y entrera, ou prétend que seul lui y entrera. Quant à la Parole d'Allah : « ***se soumet à Allah*** » [litt : soumet son visage] elle signifie : celui qui est sincère envers Allah, car le sens du visage ici est la sincérité envers Allah (ﷻ) et le sens de visage est qu'il n'a visé et cherché qu'Allah. Il a soumis son visage,

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.112.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.111.

c'est-à-dire que son objectif, son intention et sa visée étaient tournés vers Allah, et c'est là la première condition.

La deuxième condition est « ***tout en faisant le bien*** » c'est-à-dire en suivant le Prophète (ﷺ), car aucune œuvre n'est acceptée, même si elle est sincère, tant qu'elle n'est pas conforme à la Sunna du Prophète (ﷺ). [Si ce n'est pas le cas], elle n'est pas acceptée auprès d'Allah (ﷻ), il faut donc se conformer à la voie du Prophète (ﷺ) en cela.

[Le verset] « ***Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah, en Lui vouant un culte exclusif*** »[1] comporte également les deux conditions. Ainsi Sa Parole « ***Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah*** » est une preuve que la religion repose sur le Commandement et la Législation, et non sur les avis inventés par les gens ou créés par eux-mêmes. Au contraire, la religion repose sur le Commandement qui est l'Ordre d'Allah (ﷻ) et l'ordre de Son Messager (ﷺ). Ainsi, toute adoration qui n'a pas été ordonnée par Allah (ﷻ) est vaine car c'est une innovation, et le Prophète (ﷺ) dit : « *Quiconque accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre verra son acte rejeté.* » et il dit : « *Toute innovation est un égarement.* »

Quant à Sa Parole : « ***en Lui vouant un culte exclusif*** » c'est la deuxième condition qu'est la sincérité, afin que dans son intention, son objectif et son orientation il ne vise personne en dehors d'Allah (ﷻ). Au contraire, son objectif doit être tourné exclusivement vers Allah, et s'il y a quoi que ce soit pour autre qu'Allah, alors son œuvre est rejetée, même si elle est conforme à la Sunna, même si dans son œuvre il suit ce qui a été rapporté dans la Législation. Par exemple, si il prie, nul doute que la prière fait partie de la nature profonde de la religion, mais s'il prie par ostentation ou recherche de renommée, ou encore qu'il fasse l'aumône en cherchant à être loué et que les gens fassent ses éloges, ou qu'il combat pour qu'on loue sa bravoure ; toutes ces choses sont légiférées et inscrites dans la Législation, mais puisque son but en cela est d'associer à Allah (ﷻ), son œuvre est vaine, et il est parmi les habitants de l'Enfer.

[1] Sourate ***Al-Bayyinah***, v.5.

La première règle sur laquelle il est obligatoire de cheminer est la sincérité envers Allah (ﷻ) et le suivi du Messager (ﷺ). Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les actions ne valent que par les intentions et chacun [ne sera rétribué] que selon ce qu'il a voulu.* » Ce qui compte n'est donc pas l'apparence de l'acte, mais le but de celui qui l'accomplit. Si son objectif est voué en toute sincérité à Allah (ﷻ), et que l'acte est correct et conforme à la Sunna, c'est là l'œuvre pieuse. Mais s'il vise autre qu'Allah (ﷻ), alors son œuvre ne sera ni pieuse ni acceptée, c'est pourquoi il dit : « *Celui qui émigre pour Allah et Son Messager, son émigration lui sera comptée pour Allah et Son Messager* » C'est-à-dire celui dont l'émigration – qui compte parmi les meilleures des œuvres et consiste à quitter une terre de mécréance pour une terre d'islam, ainsi les gens quittent des terres de mécréance pour des terres d'islam mais leur objectifs diffèrent – consiste à fuir avec sa religion et à ne viser que la Face d'Allah (ﷻ), alors son émigration est valide et acceptée auprès d'Allah. Quant à celui qui émigre pour ce bas monde, afin d'obtenir des richesses et des biens, alors même si en apparence il a émigré pour Allah et Son Messager, son émigration ne lui sera comptée que vers ce quoi il a émigré : pour commercer ou pour épouser une femme. Son émigration lui sera comptée vers ce quoi il a émigré, même s'il s'est déplacé avec les *Muhâjirîn*, mais puisque son intention était pour autre qu'Allah (ﷻ), elle ne lui sera comptée que vers ce quoi il a émigré. Il ne sera donc pas considéré comme ayant émigré pour Allah et Son Messager, mais vers ce quoi il a visé, même s'il prétend le contraire et montre en apparence qu'il a émigré pour Allah et Son Messager. Ceci, car Allah connaît les desseins et les intentions, et Il est Celui qui rétribue les œuvres et donne à chacun selon ce qu'Il sait de ce que contient son cœur comme sincérité ou polythéisme.



Règle 2
La source de la législation, du prêche et de l'adoration est le Coran et la Sunna authentique

Ceci en raison de la Parole d'Allah :

﴿اتَّبِعُوا مَا أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ وَلَا تَتَّبِعُوا مِن دُونِهِ أَوْلِيَاءَ﴾

« ***Suivez ce qui vous a été révélé venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui.*** »[1]

﴿وَأَطِيعُوا اللَّهَ وَالرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١٣٢﴾﴾

« ***Et obéissez à Allah et au Messager afin qu'il vous soit fait miséricorde !*** »[2]

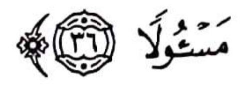
﴿فَاسْتَمْسِكْ بِالَّذِي أُوحِيَ إِلَيْكَ إِنَّكَ عَلَى صِرَاطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٤٣﴾﴾

« ***Cramponne-toi à ce qui t'a été révélé car tu es sur la voie droite.***»[3]

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تُقَدِّمُوا بَيْنَ يَدَيِ اللَّهِ وَرَسُولِهِ﴾

« ***Ô vous les croyants ! Ne devancez pas Allah et Son messager.*** »[4]

﴿وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ إِنَّ السَّمْعَ وَالْبَصَرَ وَالْفُؤَادَ كُلُّ أُولَٰئِكَ كَانَ عَنْهُ



مَسْئُولًا ﴿٣٦﴾﴾

[1] Sourate *Al-A^c^râf*, v.3.
[2] Sourate *Âl ^c^Imrân*, v.132.
[3] Sourate *Az-Zukhrûf*, v.43.
[4] Sourate *Al-Hujurât*, v.1.

« Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur, car tous seront interrogés. »[1]

﴿وَٱلنَّجۡمِ إِذَا هَوَىٰ ۝١ مَا ضَلَّ صَاحِبُكُمۡ وَمَا غَوَىٰ ۝٢ وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلۡهَوَىٰٓ ۝٣﴾

« Par l'étoile lorsqu'elle disparaît ! Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été trompé, et il ne prononce rien sous l'effet de la passion »[2]

Et le Prophète (ﷺ) a dit : « *Je vous ai laissé après moi deux choses, vous ne vous égarerez jamais [tant que vous vous y attacherez] : le Livre d'Allah et ma Sunna.* »[3]

Shaykh Fawzân a dit :

Cela complète ce qui a précédé et en donne les preuves. Ainsi, l'œuvre n'est acceptée par Allah (ﷻ) que si elle est en conformité avec ce qu'Allah a révélé dans le Livre et la Sunna. Et si l'œuvre est contraire à ce qu'Allah a révélé, elle est rejetée, comme le Prophète (ﷺ) a dit : « *Quiconque accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre verra son acte rejeté.* »

Ces versets et hadiths confirment l'idée que le musulman qui œuvre doit suivre la Sunna, mettre en pratique le Coran et la Sunna, et délaisser tout ce qui s'oppose au Livre et la Sunna comme avis, adorations, et toute chose contraire au Livre et la Sunna, car il est un serviteur auquel on ordonne de se conformer [au Livre et la Sunna] :

﴿وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ﴾

« Obéissez à Allah et obéissez au Messager »[4]

---

[1] Sourate *Al-Isrâ'*, v.36.
[2] Sourate *An-Najm*, v.1-3.
[3] *As-Sahîhah* (1761).
[4] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.92.

L'obéissance inconditionnelle n'est vouée qu'à Allah (ﷻ), de même pour l'obéissance vouée à Son Messager (ﷺ) car il n'ordonne que ce qu'Allah lui a commandé :

﴿وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلْهَوَىٰٓ ۝٣ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْىٌ يُوحَىٰ ۝٤﴾

« Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion, Ce n'est qu'une révélation qui lui est faite »[1]

Il transmet la révélation d'Allah (ﷻ) et il est infaillible. Quant aux autres créatures en dehors du Messager, on ne doit leur obéir qu'en ce qui est conforme à la voie du Messager d'Allah (ﷺ). On leur obéit par suivi du Prophète (ﷺ) et non pour elles-mêmes, ainsi on obéit aux savants si ce qu'ils disent est conforme à ce qui est rapporté du Messager (ﷺ), donc l'obéissance qu'on leur voue suit l'obéissance au Messager (ﷺ). Quant à celui qui se trompe ou s'oppose au Livre et la Sunna, on ne doit pas lui obéir, c'est pourquoi le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Pas d'obéissance à une créature dans la désobéissance au Créateur.* »[2] et il dit : « *On ne doit obéir que dans le bien.* »[3] Et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ وَأُو۟لِى ٱلْأَمْرِ مِنكُمْ﴾

« Ô vous les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. »[4]

Les savants ont dit qu'Allah a ordonné de Lui obéir, de même que d'obéir à Son Messager et à ceux qui détiennent le commandement parmi les savants et les gouverneurs. Ceux qui détiennent le commandement sont les savants et les gouverneurs qui détiennent le pouvoir. Ainsi, il est obligatoire de leur obéir, mais à condition que cela reste dans ce qu'Allah et Son Messager ont ordonné, et pas en ce qui est contraire à l'ordre d'Allah et de Son Messager. Pas d'obéissance à une créature dans la désobéissance au Créateur, c'est

[1] Sourate *An-Najm*, v.3-4.
[2] *As-Sahîhah* (181).
[3] *Sahîh Sunan Abî Dâwud* (2285).
[4] Sourate *An-Nisâ'*, v.59.

pourquoi Allah (ﷻ) n'a pas répété l'ordre d'obéir pour ceux qui détiennent le commandement, car on ne peut leur obéir pour eux-mêmes. Il dit : « ***Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement*** » et Il n'a pas dit : « et obéissez à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement » mais Il a lié cela à l'obéissance à Allah et Son Messager, car l'obéissance qu'on leur voue découle [de l'obéissance à Allah et Son Messager] et non pour eux-mêmes, ainsi Il n'a pas répété le verbe à leur sujet, comme Il l'a répété pour Son Messager. C'est là une subtilité dans la formulation divine : « ***Ô vous les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement.*** » et Il n'a pas dit : « et obéissez à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement » car on ne leur obéit pas pour eux-mêmes, mais par obéissance au Messager d'Allah (ﷺ).

L'auteur – qu'Allah le préserve – dit :

Le prêche et l'adoration, liant ainsi la voie du prêche au Livre, à la Sunna et aux récits authentiques. Quel est votre commentaire à ce sujet ?

Shaykh Fawzân – qu'Allah le préserve – répondit :

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلْأَوَّلُونَ مِنَ ٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ وَٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُم بِإِحْسَٰنٍ﴾

« ***Les premiers [croyants] parmi les Muhâjirîn (de la Mecque) et les Ansârs (de Médine) et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière*** »[1]

Cela montre le suivi de la voie des pieux prédécesseurs parmi les Compagnons, leurs successeurs et ceux qui ont emprunté leur voie, car les pieux prédécesseurs cheminaient sur la voie du Messager (ﷺ) et ils étaient plus à même de comprendre le Livre et la Sunna, plus proches de la vérité, plus éloignés des exagération, plus préservés de l'opposition [au Livre et à la Sunna]. Ils étaient très attachés au suivi

[1] Sourate *At-Tawbah*, v.100.

du Livre et de la Sunna, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) a fait leurs éloges, ainsi que les éloges de ceux qui les suivent de la meilleure manière. Comme nous l'avons mentionné, on doit leur obéir et les suivre par suivi du Messager (ﷺ) et non pour eux-mêmes, car aucune obéissance à une créature pour elle-même n'est obligatoire en dehors du Messager d'Allah (ﷺ). Tout autre en dehors de lui est obéi à condition que cela soit dans le suivi du Messager (ﷺ), conforme à la voie du Messager (ﷺ), c'est là le sens de ce qu'ont montré les savants.

La preuve en cela est le Livre et ce qui a été rapporté authentiquement du Messager d'Allah (ﷺ), c'est là la preuve sur laquelle on doit s'appuyer, et non les propos des gens et leurs efforts d'interprétation, même si leurs intentions sont bonnes et que leur science est grande. Si ils tombent dans l'erreur, il faut délaisser cette erreur et prendre ce qui est juste, et eux sont récompensés, comme cela est rapporté dans le hadith : « *Lorsque le juge fait un effort d'interprétation et voit juste, il obtient deux récompenses ; et s'il fait un effort d'interprétation mais se trompe, il obtient tout de même une seule récompense.* »[1] Ils sont donc récompensés pour leur effort, même s'ils se trompent, mais il n'est pas permis de les suivre dans ce que nous voyons être une erreur. Mais quand cela est-il une erreur ? C'est une erreur lorsque cela est contraire aux Textes, et ainsi tout ce qui est contraire aux Textes est une erreur.

S'il tombe dans l'erreur sans avoir voulu tomber dans l'erreur et l'opposition [aux Textes], il est récompensé pour son effort, en raison de son intention et son dessein. Mais il n'est pas permis à celui qui sait qu'il est tombé dans l'erreur de le suivre dans son erreur. Il ne doit le suivre que dans ce qui est correct et ce en quoi il voit juste. Comme l'a dit l'imam Mâlik (رحمه الله) : « Chacun d'entre nous réfute et peut être réfuté, sauf l'habitant de cette tombe. »[2] L'imam Ahmad a dit : « Je m'étonne de gens qui connaissent les chaînes de transmission et leur authenticité, mais adoptent l'avis de Sufyân – At-Thawrî – alors qu'Allah (ﷻ) dit :

[1] Al-Bukhârî (6919) et Muslim (1716).
[2] *Siyar Aʿlâm An-Nubalâ'* (8/93).

﴿فَلْيَحْذَرِ الَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ﴾

« ***Que ceux qui s'opposent à son ordre prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.*** »[1] [2]

Ibn ᶜAbbâs a dit : « Il s'en faut de peu que des pierres tombées du ciel ne s'abattent sur vous ! Je vous dis : le Messager d'Allah a dit, et vous me répondez : Abû Bakr et ᶜUmar ont dit ! »[3] Ceci concernant l'accomplissement du pèlerinage selon le rite *At-Tamattuᶜ*, qui est une question sur laquelle différents avis ont été donnés. Mais lorsque l'effort d'interprétation de Abû Bakr et ᶜUmar, qui sont les meilleurs hommes de cette Communauté après son Prophète (ﷺ), fut en opposition aux Textes, Ibn ᶜAbbâs eut ces propos, car celui qui doit être suivi est le Messager (ﷺ). Quant aux autres, quels que soient leur importance, éminence ou rang en islam et en science, ils ne doivent être suivis que dans ce qui est conforme aux Textes, de même qu'ils sont récompensés pour leur effort d'interprétation comme nous l'avons mentionné, et ainsi que cela est authentifié dans le hadith, mais il n'est pas permis de les suivre dans l'erreur.



[1] Sourate ***An-Nûr***, v.63.
[2] Voir *Tafsîr Ibn Kathîr* (2/348).
[3] Ahmad (1/337).

Règle 3
Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâ^c^ah ne délaisse pas la Sunna pour comprendre le Coran

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَأُوْلِي ٱلۡأَمۡرِ مِنكُمۡۖ فَإِن تَنَٰزَعۡتُمۡ فِي شَيۡءٖ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ﴾

« *Ô vous les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous divergez en quoi que ce soit, renvoyez le jugement à Allah et au Messager.* »[1]

﴿وَأَنزَلۡنَآ إِلَيۡكَ ٱلذِّكۡرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيۡهِمۡ﴾

« *Et vers toi, Nous avons révélé le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a révélé pour eux* »[2]

﴿فَلۡيَحۡذَرِ ٱلَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنۡ أَمۡرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمۡ فِتۡنَةٌ أَوۡ يُصِيبَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٌ﴾

« *Que ceux qui s'opposent à son ordre prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.* »[3]

Et le Prophète (ﷺ) a dit : « *Certes, on m'a accordé le Coran et son équivalent, et peu s'en faut qu'un homme repu allongé sur son divan dise :*

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.59.
[2] Sourate *An-Nahl*, v.44.
[3] Sourate *An-Nûr*, v.63.

Attachez-vous au Coran. Ce qui vous y trouverez de licite, déclarez-le licite, et ce que vous y trouverez d'illicite déclarez-le illicite. »[1]

Al-ʿIrbâd Ibn Sâriyah rapporte : « Le Messager d'Allah (ﷺ) nous adressa un sermon éloquent qui fit trembler les cœurs et couler les larmes. Je dis : ô Messager d'Allah ! Cela ressemble à un sermon d'adieu, alors fais-nous des recommandations. Il dit : « *Je vous recommande de craindre Allah, et d'écouter et obéir, même si c'est un esclave abyssin qui vous gouverne. Quiconque vivra parmi vous verra de nombreuses divergences, alors attachez-vous à ma Sunna et la Sunna des califes bien guidés, mordez-y avec vos molaires. Et prenez garde aux choses nouvelles [dans la religion] car toute innovation est un égarement.* »[2]

Et dans le *Sahîh Al-Bukhârî*, il est rapporté d'après Hudhayfah : « Ô vous assemblée de savants ! Restez sur la voie droite car vous avez été devancés de loin, et si vous déviez à droite ou à gauche, vous vous égarerez très loin. »[3]

Shaykh Fawzân a dit :

Ceci montre que la Sunna est une preuve qu'il faut utiliser au même titre que le Noble Coran. Elle est au deuxième rang après le Coran car Allah (ﷻ) a confié à Son Prophète (ﷺ) l'exposé du Coran. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ﴾

« ***Et vers toi, Nous avons révélé le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a révélé pour eux et afin qu'ils réfléchissent.*** »[4]

Ainsi, la Sunna explique le Coran, l'explicite, le commente et l'indique, il est donc nécessaire d'utiliser la Sunna comme preuve avec le Coran. Par exemple, Allah (ﷻ) a ordonné la prière : son

---

1 *Sahîh Sunan Abî Dâwud* (1294).
2 *As-Sahîhah* (937).
3 Al-Bukhârî (6853).
4 Sourate *An-Nahl*, v.44.

accomplissement, sa préservation, la continuité en cela, et Il a menacé ceux qui la délaissent et suivent leurs désirs. Mais on ne trouve pas dans le Coran de détails sur la prière : quel est le nombre de ses *rakacât*, qu'y dit-on, que dit-on lors de la station debout, l'inclinaison et la prosternation, et quels sont les détails de la prière ? Tout cela ne se trouve pas dans le Coran, mais dans la Sunna. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Priez comme vous m'avez vu prier.* »[1] De même pour la *Zakât*, Allah l'a ordonnée de manière globale dans le Coran, sans en exposer la valeur, les types de bien qui y sont soumis, mais Il l'a uniquement ordonnée de manière globale. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱرْكَعُوا۟ مَعَ ٱلرَّٰكِعِينَ ٤٣﴾

« ***Accomplissez la prière, acquittez la Zakât, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent*** »[2]

Celui qui l'explique, la délimite et l'explicite est le Messager d'Allah (ﷺ) dans sa Sunna. Il a exposé ce qu'était la *Zakât* : quand elle était obligatoire, quels étaient les biens soumis à la *Zakât*, la valeur de ce que l'on doit acquitter en *Zakât*. Et il en est de même pour le jeûne, le pèlerinage et pour toutes les adorations, leurs détails ont été rapportés du Prophète (ﷺ).

C'est là la voie de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâcah*, ils prennent pour preuve la Sunna au même titre que le Coran. Ils placent le Coran au premier degré, puis la Sunna, puis l'unanimité, puis l'analogie, puis le reste des fondements exposés dans les livres traitant des fondements de la religion.

Mais il existe des groupes d'égarés qui ne considèrent pas la Sunna comme une preuve, comme *Al-Khawârij* et ceux qui empruntent leur voie, parmi ceux qui ont rejeté la Sunna et s'en sont tenus au Coran, comme ils prétendent. À notre époque, on les nomme les Coranites, c'est-à-dire qu'ils prétendent s'appuyer sur le

[1] Al-Bukhârî (605)
[2] Sourate ***Al-Baqarah***, v.43.

Coran, et ils mentent en cela, ils ne s'appuient pas sur le Coran, car le Coran ordonne de suivre la Sunna. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمْ عَنْهُ فَٱنتَهُوا۟﴾

« ***Ce que le Messager vous donne, prenez-le ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en.*** »[1]

Ainsi, ils ne mettent pas en pratique le Coran lorsqu'Allah (ﷻ) dit de Son Prophète (ﷺ) :

﴿وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ﴾

« ***Il leur enseigne le Livre et la sagesse*** »

Le Livre désigne le Coran, et la sagesse désigne la Sunna, ou encore le fait que la Sunna prophétique fait partie de la Sunna. Allah (ﷻ) dit :

﴿مَّن يُطِعِ ٱلرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ ٱللَّهَ﴾

« ***Quiconque obéit au Messager obéit à Allah.*** »[2]

﴿وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا لِيُطَاعَ بِإِذْنِ ٱللَّهِ﴾

« ***Nous n'avons envoyé de messager que pour qu'il soit obéi, par la permission d'Allah.*** »[3]

﴿وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ﴾

« ***Obéissez à Allah et obéissez au Messager*** »[4]

---

[1] Sourate *Al-Hashr*, v.7.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.80.
[3] Sourate *An-Nisâ'*, v.64.
[4] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.92.

﴿وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ﴾

« Obéissez au messager, afin qu'il vous soit fait miséricorde. »

Et les versets à ce sujet sont très nombreux. Et le Prophète (ﷺ) a dit : « *Certes, on m'a accordé le Coran et son équivalent.* »[1] La voie de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah* consiste à prendre pour preuve la Sunna et la mettre en pratique. Quant à ceux qui sont d'avis de se limiter au Coran en se passant de la Sunna, ils sont égarés, et leur acte peut même les rendre mécréants.

De même, certains d'entre eux qui font une différence dans la Sunna, comme *Al-Muʿtazilah* et ceux qui ont emprunté leur voie, et ne prennent pas comme preuve une partie authentique de la Sunna. Ils disent : on ne doit prendre comme preuve que ce qui est rapporté de nombreuses chaînes de transmission, quant à ce qui n'est rapporté que d'une seule chaîne de transmission, on ne doit pas le prendre comme preuve dans la croyance. Ils n'utilisent pas la Sunna authentique concernant la croyance, si cela n'est rapporté que d'une chaîne de transmission, selon leur prétention, mais ils s'appuient sur des règles de rhétoriques et de raisonnement qu'ils ont fondées. Et si ces règles sont en contradiction avec le hadith authentique et confirmé du Messager d'Allah (ﷺ), ils s'appuient sur leur règle de raisonnement et rejettent le hadith, soit par une fausse interprétation, soit en mentant et en accusant faussement les transmetteurs de hadiths du Messager d'Allah (ﷺ). Ils comptent également parmi ceux qui ont rejeté la Sunna, même s'ils ne l'ont pas repoussée en intégralité, mais ils en ont rejeté la plus grande partie. C'est là une voie caduque, égarée et déviante, nul doute en cela, car ils ont renié la Sunna prophétique, ou une partie. Et si on renie la Sunna, ou une partie seulement, de nombreuses règles de la Législation disparaissent, et ainsi que signifie l'obéissance au Messager (ﷺ) ? De plus, cela est contraire à la voie des adeptes de la vérité qui prennent pour preuve ce qui est authentique de ce qui est rapporté du Messager d'Allah (ﷺ), que cela soit rapporté de plusieurs chaînes de transmission ou d'une seule, concernant les croyances ou autre,

---

[1] *Sahîh Sunan Abî Dâwud* (1294).

conformément à la Parole d'Allah (ﷻ) : « ***Ce que le Messager vous donne, prenez-le ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en.*** », et Sa Parole : « ***Quiconque obéit au Messager obéit à Allah.*** », ou encore :

﴿وَإِن تُطِيعُوهُ تَهْتَدُوا۟﴾

« ***Si vous lui obéissez, vous serez bien guidés.*** »[1]

Et bien d'autres versets encore.

Utiliser la Sunna comme preuve fait donc partie des fondements de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâ͑ah* ; et au contraire la rejeter, totalement ou en partie, compte parmi les fondements des adeptes de l'innovation, de l'égarement et de l'éloignement vis-à-vis de la vérité.

Il existe ce que l'on nomme aujourd'hui les rationalistes, qui sont les descendants de *Al-Mu͑tazilah* et empruntent cette voie égarée. Lorsqu'un hadith authentique du Messager d'Allah (ﷺ) contredit leur raison et pensées, ils le rejettent et disent : « Nous n'allons pas repousser ce que nous dit la raison pour un hadith rapporté par untel ! » Et ce, au point qu'ils ont émis des doutes sur les hadiths rapportés par Al-Bukhârî et d'autres. Ils ont dit : « Même si Al-Bukhârî le rapporte, ou n'importe qui d'autre. » tant que cela est contraire à leur raison, ils ne l'acceptent pas, et ils l'ont clairement affirmé dans leurs écrits et ouvrages. On les nomme rationalistes car ils donnent priorité à la raison sur la Sunna authentique rapportée du Messager d'Allah (ﷺ). Mais quels sont ces esprits auxquels on donne priorité sur la Sunna ? Des esprits limités, si seulement ils savaient ! Pour ce qui est de la Sunna, elle est infaillible, et quant à leurs esprits ils sont suspects et limités. Mais l'égarement, qu'Allah nous en protège, conduit son adepte à la perte. C'est un groupe qui existe à notre époque et qui possède des ouvrages, il est donc obligatoire d'avertir contre ses égarements et sa voie.



[1] Sourate *An-Nûr*, v.54.

Règle 4
Ils ne délaissent pas la compréhension des pieux prédécesseurs pour comprendre le Coran et la Sunna

Ceci en raison de la Parole d'Allah :

﴿وَمَن يُشَاقِقِ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ ٱلۡهُدَىٰ وَيَتَّبِعۡ غَيۡرَ سَبِيلِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ نُوَلِّهِۦ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصۡلِهِۦ جَهَنَّمَۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا ١١٥﴾

« *Et quiconque rentre en désaccord avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un autre sentier que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons en Enfer. Et quelle mauvaise destination !* »[1]

﴿وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلۡأَوَّلُونَ مِنَ ٱلۡمُهَٰجِرِينَ وَٱلۡأَنصَارِ وَٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُم بِإِحۡسَٰنٍ﴾

« *Les premiers [croyants] parmi les Muhâjirîn (de la Mecque) et les Ansârs (de Médine) et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière* »[2]

﴿وَإِذَا قِيلَ لَهُمۡ ءَامِنُواْ كَمَآ ءَامَنَ ٱلنَّاسُ قَالُوٓاْ أَنُؤۡمِنُ كَمَآ ءَامَنَ ٱلسُّفَهَآءُۗ أَلَآ إِنَّهُمۡ هُمُ ٱلسُّفَهَآءُ وَلَٰكِن لَّا يَعۡلَمُونَ ١٣﴾

« *Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils disent : « Croirons-nous comme ont cru les simples d'esprit ? » Certes, ce sont eux vraiment les simples d'esprit, mais ils ne le savent pas.* »[3]

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.115.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.100.
[3] Sourate *Al-Baqarah*, v.13.

ᶜAbd Allah Ibn Masᶜûd (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les meilleurs des hommes sont ceux de ma génération, puis ceux qui les suivent.* »[1]

ᶜAbd Allah Ibn ᶜAmr (رضي الله عنه) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Arrivera à ma Communauté ce qui est arrivé aux Enfants d'Israël, ils les suivront pas à pas, au point que l'un d'eux copule en public avec sa mère, des gens de ma Communauté feront cela. Les Enfants d'Israël se sont divisés en soixante-douze sectes, et ma Communauté se divisera en soixante-treize sectes, toutes en Enfer sauf une.* » Les Compagnons dirent : « Quelle est-elle, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « *Ceux qui se conforment à ma voie et celle de mes Compagnons aujourd'hui.* »[2] Dans une version rapportée par l'imam Ahmad, d'après Muᶜâwiyah, il expliqua que le groupe sauvé était le groupe uni des musulmans (*Al-Jamâᶜah*)[3].

Et dans le hadith précédemment cité de Al-ᶜIrbâd : « *Attachez-vous à ma Sunna et la Sunna des califes bien guidés, mordez-y avec vos molaires. Et prenez garde aux choses nouvelles [dans la religion] car toute innovation est un égarement.* »

ᶜÂ'ishah (رضي الله عنها) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) récita :

﴿هُوَ ٱلَّذِيٓ أَنزَلَ عَلَيۡكَ ٱلۡكِتَٰبَ مِنۡهُ ءَايَٰتٞ مُّحۡكَمَٰتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلۡكِتَٰبِ وَأُخَرُ مُتَشَٰبِهَٰتٞۖ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمۡ زَيۡغٞ فَيَتَّبِعُونَ مَا تَشَٰبَهَ مِنۡهُ﴾

« ***C'est Lui qui t'a révélé le Livre : il s'y trouve des versets sans ambiguïté, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à interprétations. Les gens qui ont dans leur cœur un penchant vers l'égarement, suivent les versets à équivoque*** »

Puis il dit : « *Lorsque vous voyez des gens suivre ce qui est équivoque, sachez que c'est d'eux dont Allah parle, alors prenez garde.* »[4]

---

[1] Al-Bukhârî (2509) et Muslim (2533).

[2] *As-Sahîhah* (203).

[3] *As-Sahîhah* (204).

[4] Al-Bukhârî (4273) et Muslim dont c'est la formulation (2665).

ʿAbd Allah Ibn ʿUmar (ﷺ) a dit : « *Al-Khawârij* sont les pires des créatures auprès d'Allah. Ils ont pris des versets révélés au sujet des mécréants et les ont appliqués aux croyants. »[1]

Al-Awzâʿî a dit : « Patiente sur la Sunna, arrête-toi là où les gens se sont arrêtés, dis ce qu'ils ont dit, abstiens-toi de ce dont ils se sont abstenus, et suis la voie de tes pieux prédécesseurs, car ce qui leur a suffit te suffira. »[2]

Ceci car les pieux prédécesseurs avaient un esprit plus grand, une meilleure compréhension, un esprit plus affûté, une vision plus subtile, comme l'a dit ʿAbd Allah Ibn Masʿûd : « Celui d'entre vous qui veut suivre quelqu'un, qu'il suive une personne morte, car le vivant n'est jamais préservé des troubles. Les Compagnons de Muhammad ont les cœurs les plus pieux de cette Communauté, leur science est la plus profonde, et ils sont ceux qui ont eu le moins d'effort à fournir [dans la compréhension]. Ce sont des gens qu'Allah a choisis afin d'accompagner Son Prophète et d'établir Sa religion, alors reconnaissez leur droit, et attachez-vous à leur voie, car ils cheminaient continuellement sur la droiture. »

On trouve de nombreux Textes dans lesquels le Prophète (ﷺ) a exposé que la meilleure génération de cette Communauté est celle en laquelle il a été suscité, puis ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent.

Le plus grand des mérites est celui de la science et de la foi, ainsi les savants sont unanimes pour dire qu'ils sont les plus savants de cette Communauté, au grand dépit des voies innovées et blâmées. Ils étaient, ainsi que les a décrits ʿUmar Ibn ʿAbd Al-ʿAzîz : « Plus à même de dévoiler les choses, et plus connaisseurs du bien que pouvaient contenir ces choses. »[3]

---

[1] Al-Bukhârî (92), cela est également rapporté de manière authentique d'après Abû Dharr, le Prophète (ﷺ) a décrit *Al-Khawârij* en disant : « *Ils sont les pires des hommes et les pires créatures.* » Muslim (1067).

[2] Rapporté par Al-Lâlakâ'î dans *Sharh Usûl Al-Iʿtiqâd* (315).

[3] *Dar' Taʿâruḏ Al-ʿAql maʿâ An-Naql* (7/287).

Ceci leur appartient en dehors de nous, et quant aux discernements que nous pouvons avoir en commun avec eux en ce qu'indiquent les termes et les esprits, alors nul doute que leurs cœurs étaient plus pieux, qu'ils étaient plus savants, qu'ils avaient moins d'effort à faire [dans la compréhension], et étaient plus proches de réaliser des choses qu'on ne nous a pas accordées, car Allah leur a fait don d'esprits illuminés, d'éloquence, d'une grande science, d'une facilité de mémorisation, d'une rapidité et facilité de discernement, d'une faible présence voire d'une absence de contradicteurs, de desseins pieux, d'une crainte du Seigneur (ﷻ). L'arabe était leur nature et disposition innée, les sens authentiques étaient ancrés dans leur nature et leur esprit, ils n'avaient pas besoin d'étudier les chaînes de transmission et le cas de chaque transmetteur, les défauts du hadith, les critiques et éloges, ni même d'étudier les règles, fondements et propos des savants des fondements de la religion. Ils étaient dispensés de tout cela, et se limitaient à deux choses :

Premièrement : Allah (ﷻ) a dit, Son Messager (ﷺ) a dit.

Deuxièmement : Son sens est ceci et cela.

Ils sont les membres de la Communauté qui connaissaient le mieux ces deux fondements, leur force était vaste et concentrée sur ces deux choses. Quant à ceux venus après, leur force est divisée et leurs pensées multiples. L'arabe et ce qui en découle occupe une grande part de leur force, les fondements et les règles une autre, la science des chaînes de transmission et des transmetteurs une autre encore, leur réflexion sur les propos de leurs différents auteurs et enseignants et le sens qu'ils ont visé occupe encore une partie de leur force, et d'autres choses encore. Lorsqu'ils parviennent aux Textes prophétiques, même si leur ardeur est enviable, ils y parviennent avec des cœurs et esprits usés par le cheminement de jour et de nuit sur d'autres voies, et le parcours nocturne sur d'autres chemins.[1]

---

[1] *I'lâm Al-Muwaqqi'în* (4/148).

Shaykh Fawzân a dit :

C'est là une incitation à suivre la voie des pieux prédécesseurs, après le suivi du Livre et de la Sunna. Il faut suivre la voie des pieux prédécesseurs, avec à leur tête *Al-Muhâjirûn* et *Al-Ansârs*, et à la tête de *Al-Muhâjirûn* les califes bien guidés : Abû Bakr, ʿUmar, ʿUthmân et ʿAlî (ﷺ). Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلْأَوَّلُونَ مِنَ ٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ وَٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُم بِإِحْسَٰنٍ رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ وَأَعَدَّ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى تَحْتَهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٠٠﴾﴾

« ***Les premiers [croyants] parmi les Muhâjirîn (de la Mecque) et les Ansârs (de Médine) et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière, Allah les agrée, et ils L'agréent. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux où ils demeureront éternellement. Voilà l'immense succès !*** »[1]

Ceux qui les ont suivis de la meilleure manière ont suivi la voie des *Muhâjirîn* et *Ansârs*, pourquoi ? Car les *Muhâjirîn* et *Ansârs* ont suivi le Livre et la Sunna. Allah témoigne pour les *Muhâjirîn* et *Ansârs* en disant qu'ils sont sur la vérité et qu'ils doivent être suivis et imités en cela. Ainsi, on ne doit les suivre que parce qu'ils sont en conformités avec le Livre et la Sunna. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Attachez-vous à ma Sunna et la Sunna des califes bien guidés après moi.* »

Le Prophète (ﷺ) a dit à propos du groupe sauvé : « *Ceux qui se conforment à ma voie et celle de mes Compagnons aujourd'hui.* » Il a mentionné ses Compagnons car ils étaient sur une voie droite, étaient plus savants que nous, plus proches de la connaissance du Livre et de la Sunna, car ils ont pris la science du Messager d'Allah (ﷺ), ont combattu avec lui, ont assisté à la Révélation, et ont appris les interprétations. Ainsi, ils sont plus savants que nous, et de manière globale plus proches de la vérité et de la justesse, même si aucun d'entre eux n'est infaillible, mais l'infaillibilité est pour leur

[1] Sourate ***At-Tawbah***, v.100.

ensemble, et même si certains d'entre eux se trompent c'est en faisant un effort d'interprétation qui est récompensé et rétribué et ne diminue en rien de leur mérite et leur rang auprès d'Allah. Ceci, alors que leurs erreurs sont peu nombreuses, louange à Allah. Le Prophète (ﷺ) a loué les meilleures générations en disant : « *Les meilleurs des hommes sont ceux de ma génération, puis ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent.* » Le transmetteur du hadith dit : « Je ne sais s'il a mentionné après sa génération, deux ou trois générations. » Il mentionna ensuite l'arrivée de troubles, de divergences et ordonna de se conformer au Coran et la Sunna en disant : « *Celui d'entre vous qui vivra verra de nombreuses divergences. Attachez-vous donc à ma Sunna et la Sunna des califes bien guidés.* » Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِن تَنَٰزَعۡتُمۡ فِي شَيۡءٖ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ﴾

« ***Puis, si vous divergez en quoi que ce soit, renvoyez le jugement à Allah et au Messager.*** »[1]

Ainsi, Il a réuni l'existence de divergences et de divisions, et Allah nous a ordonné de suivre le Livre et la Sunna, de même que Son Messager nous a commandé de suivre le Coran et la Sunna dans les divergences et oppositions entre les gens, et ce jusqu'au Jour de la Résurrection. Il dit : « *Je vous ai laissé après moi deux choses, vous ne vous égarerez jamais [tant que vous vous y attacherez] : le Livre d'Allah et ma Sunna.* » Cela fait partie de la miséricorde d'Allah sur cette Communauté : la préservation du Livre, sans modification et transformation, et la préservation de la Sunna et sa codification en des recueils sûrs. Cela fait partie de la clémence d'Allah pour cette Communauté, lorsqu'Il lui donna ce qui la préservera de l'égarement, si elle s'y attache.

À notre époque sont apparus des groupes voulant couper les musulmans de leurs pieux prédécesseurs, réprouvant l'affiliation aux pieux prédécesseurs, le suivi des pieux prédécesseurs, et cherchant la modernité. On les nomme ainsi les musulmans modernes ! Par cette modernité ils veulent couper le lien entre les pieux prédécesseurs et

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.59.

les contemporains, mais pourquoi ? Afin d'égarer les gens de la voie d'Allah (ﷻ).

Leurs beaux parleurs recommandent de suivre le Coran et la Sunna et avertissent contre le fait de suivre les pieux prédécesseurs. Mais comment pouvons-nous nous attacher au Livre et à la Sunna en délaissant la voie des pieux prédécesseurs qui sont les meilleurs de ceux qui ont suivi le Livre et la Sunna et également les meilleurs dans leur compréhension ? Et Allah (ﷻ) nous a ordonné, ainsi que Son Messager de suivre leur voie, et si nous délaissons la voie des pieux prédécesseurs, comment pourrons-nous comprendre le Coran et la Sunna ? C'est là une désobéissance à Allah et Son Messager (ﷺ), un appel à l'égarement, et une rupture entre les contemporains et les pieux prédécesseurs de cette Communauté. Il est mentionné dans un hadith que parmi les signes de l'approche de l'Heure est qu'apparaîtront des gens qui insulteront les pieux prédécesseurs et que les derniers de cette Communauté maudiront les premiers[1]. Il n'est pas éloigné de penser que cela est le début de ce qui va arriver de ce dont le Messager (ﷺ) nous a informés.

Ils n'ont d'autres ambiguïtés en cela que de dire : emprunter la voie des pieux prédécesseurs est une imitation, et on nous a ordonné de suivre le Coran et la Sunna, et on nous a interdit l'imitation !

Nous leur disons : l'imitation n'est pas totalement blâmable, et l'imitation dans la vérité et le suivi des adeptes de la vérité est commandée. Allah (ﷻ) dit à propos de Son prophète Yûsuf :

﴿وَٱتَّبَعْتُ مِلَّةَ ءَابَآءِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ﴾

« Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Ibrâhîm, Is<u>h</u>âq et Yaᶜqûb. »[2]

[1] Dans une partie d'un hadith rapporté par Ibn ᶜAbd Al-Barr dans *Jâmiᶜ Bayân Al-ᶜIlm wa Fad<u>l</u>ih* (683), d'après Abû Umâmah (ﷺ) qui rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les derniers de cette Communauté maudiront les premiers.* ».

[2] Sourate ***Yûsuf***, v.38.

Donc Yûsuf nous informe qu'il a suivi ceux qui l'ont précédé dans leur droiture, et Allah n'a blâmé que le suivi des pères et ancêtres car ils étaient ignorants, lorsqu'Il dit :

﴿وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ اتَّبِعُوا مَا أَنزَلَ اللَّهُ قَالُوا بَلْ نَتَّبِعُ مَا أَلْفَيْنَا عَلَيْهِ آبَاءَنَا ۗ أَوَلَوْ كَانَ
آبَاؤُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ شَيْئًا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٧٠﴾﴾

« Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Non, mais nous suivons les coutumes de nos ancêtres. » – [Est-ce qu'ils les suivent], même si leurs ancêtres ne savaient rien et n'étaient pas bien guidés ? »[1]

Il les a blâmés car ils ne savaient rien et n'étaient point bien guidés. Cela montre que si ceux qui nous précédent connaissent et comprennent le Coran et la Sunna, ils doivent être suivis en cela. Et Allah (ﷻ) dit :

﴿وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا إِلَىٰ مَا أَنزَلَ اللَّهُ وَإِلَى الرَّسُولِ قَالُوا حَسْبُنَا مَا وَجَدْنَا عَلَيْهِ
آبَاءَنَا ۚ أَوَلَوْ كَانَ آبَاؤُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ شَيْئًا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٠٤﴾﴾

« Et quand on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a révélé et vers le Messager », ils disent : « Nous suffit ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres », même si leurs ancêtres ne savaient rien et n'étaient pas bien guidés. »[2]

Cela montre que celui qui sait est celui qui doit être pris pour exemple, et Il n'a blâmé que celui qui suit celui qui ne sait rien. L'imitation n'est donc pas totalement interdite, et pas totalement permise, mais il faut la détailler : celui qui est sur la vérité doit être suivi et imité, conformément à l'ordre mentionné dans le Coran et la Sunna de suivre les pieux prédécesseurs et de les prendre pour modèles. Quant à celui qui s'oppose à la vérité, il ne doit être ni suivi ni imité. C'est là la réponse à cette question.

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.170.

[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.104.

L'auteur – qu'Allah le préserve – a dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. Il existe de grandes questions que nous ne pouvons comprendre qu'à travers la compréhension des Compagnons (ﷺ), comme notre divergence avec les autres groupes concernant le destin, le sort de celui qui commet un grand péché, les Noms et Attributs d'Allah, et si l'on perd cette voie, chacun pourra comprendre le Coran à sa manière.

Shaykh Fawzân – qu'Allah le préserve – a répondu :

Oui. Nous disons qu'il n'est possible de comprendre le Coran et la Sunna qu'en suivant la voie des pieux prédécesseurs, et il n'est pas possible qu'une personne vienne à la Fin des Temps, rejette la voie des pieux prédécesseurs et prétende prendre directement du Coran et de la Sunna. C'est un égarement, une division de la Communauté, et une rupture du lien entre ses contemporains et ses pieux prédécesseurs.



Règle 5
La première chose à laquelle ils appellent est l'Unicité, et aucun appel ne réussit et aucune adoration n'est valide sans cela

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِيٓ إِلَيۡهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعۡبُدُونِ ٢٥﴾

« *Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager sans lui révéler : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] en dehors de Moi. Adorez-Moi donc.* » »[1]

﴿۞ شَرَعَ لَكُم مِّنَ ٱلدِّينِ مَا وَصَّىٰ بِهِۦ نُوحٗا وَٱلَّذِيٓ أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ وَمَا وَصَّيۡنَا بِهِۦٓ
إِبۡرَٰهِيمَ وَمُوسَىٰ وَعِيسَىٰٓۖ أَنۡ أَقِيمُواْ ٱلدِّينَ وَلَا تَتَفَرَّقُواْ فِيهِۚ كَبُرَ عَلَى ٱلۡمُشۡرِكِينَ مَا تَدۡعُوهُمۡ
إِلَيۡهِۚ ٱللَّهُ يَجۡتَبِيٓ إِلَيۡهِ مَن يَشَآءُ وَيَهۡدِيٓ إِلَيۡهِ مَن يُنِيبُ﴾

« ***Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait ordonné à Nûh, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Ibrâhîm, Mûsâ et ʿÎsâ : « établissez la religion en vouant un culte exclusif à Allah et n'en faites pas un sujet de division. » L'unicité dans l'adoration à laquelle tu les appelles parait énorme aux polythéistes. Allah choisit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent.*** »[2]

---

[1] Sourate *Al-Anbiyâ'*, v.25.
[2] Sourate *As-Shûrâ*, v.13.

﴿وَلَوْ أَشْرَكُوا لَحَبِطَ عَنْهُم مَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ﴾

***« Mais s'ils Lui avaient donné des associés, alors toutes leurs oeuvres auraient été vaines. »*[1]**

﴿لَئِنْ أَشْرَكْتَ لَيَحْبَطَنَّ عَمَلُكَ وَلَتَكُونَنَّ مِنَ الْخَاسِرِينَ﴾

***« Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera vaine, et tu seras du nombre des perdants. »*[2]**

﴿أُولَٰئِكَ الَّذِينَ هَدَى اللَّهُ فَبِهُدَاهُمُ اقْتَدِهْ قُل لَّا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ أَجْرًا إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرَىٰ لِلْعَالَمِينَ ﴿٩٠﴾﴾

***« Voilà ceux qu'Allah a guidés. Suis donc leur direction [et] dis : « Je ne vous demande pas pour cela de salaire. » Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. »*[3]**

Ibn ᶜAbbâs (ﷺ) rapporte que lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) envoya Muᶜâdh au Yémen, il lui dit : « *Tu vas te rendre chez un peuple des Gens du Livre. Que la première chose à laquelle tu les appelles soit d'attester qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah.* »[4]

De la même manière que le Prophète (ﷺ) débuta son appel par l'Unicité (*At-Tawh̲îd*), il le conclut par l'Unicité. ᶜÂ'ishah (ﷺ) rapporte : « Lorsque la mort vint au Messager d'Allah (ﷺ), il mit un de ses habits sur son visage, et lorsque cela lui était trop pénible, il le soulevait. Dans cette situation, il dit : « *Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens ; ils ont fait des tombes de leurs prophètes des lieux de culte.* » Avertissant ainsi contre leur acte, et sans cela on

---

[1] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.88.
[2] Sourate *Az-Zumar*, v.65.
[3] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.90.
[4] Al-Bukhârî (1389) et Muslim (19).

aurait exposé sa tombe, mais il craignit qu'elle soit prise comme lieu de culte. »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les prophètes sont frères, leurs mères sont différentes mais leur religion est unique.* »[2]

L'imam, le vivificateur de la religion, Muhammad Ibn ʿAbd Al-Wahhâb (ﷺ) a dit : « Les opposants à cela sont divers, le pire est celui qui s'y oppose totalement, épouse le polythéisme et le prend comme religion, rejette l'Unicité et la considère comme étant caduque. »

Certains adorent Allah Seul mais ne renient pas le polythéisme, et ne prennent pas ses adeptes comme ennemis.

Certains n'aiment pas l'Unicité et ne la détestent pas non plus.

Certains ne détestent pas le polythéisme, et ne l'aiment pas non plus.

Certains ne connaissent pas le polythéisme, ne le rejettent pas et ne le nient pas non plus.

Certains ne connaissent pas l'Unicité et ne la rejettent pas non plus.

Certains – et c'est là le cas le plus grave – mettent en pratique l'Unicité sans en connaître la valeur, et ne détestent pas celui qui la délaisse et ne le considèrent pas mécréant.

Certains délaissent le polythéisme et le détestent, sans pour autant en connaître le degré. »[3]

Sache que l'Unicité et le suivi des passions sont deux contraires, car les passions sont une statue, et tout serviteur a une statue dans le cœur en fonction de ses passions. Allah a envoyé Ses prophètes pour briser les statues et être adoré Seul et sans associé. La volonté d'Allah n'est pas de briser les statues apparentes et de délaisser les statues qui sont dans le cœur, mais Son but est de les briser avant tout dans le cœur.

---

[1] Al-Bukhârî (1265) et Muslim (425).
[2] Al-Bukhârî (3258) et Muslim (2365) et c'est là la version de Muslim.
[3] *Al-Jâmiʿ Al-Farîd*, p.338.

Al-Hasan Ibn ʿAlî Al-Maṯûʿî a dit : « La statue de chaque personne est ses passions. Ainsi, celui qui la brise en s'opposant à elle mérite d'être qualifié de noble. »

Médite sur la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿مَا هَٰذِهِ ٱلتَّمَاثِيلُ ٱلَّتِيٓ أَنتُمۡ لَهَا عَٰكِفُونَ﴾

« ***Quelles sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?*** »[1]

Combien cela convient aux statues qu'insuffle le cœur, auxquelles il s'attache et qu'il adore en dehors d'Allah. Allah (ﷻ) dit :

﴿أَرَءَيۡتَ مَنِ ٱتَّخَذَ إِلَٰهَهُۥ هَوَىٰهُ أَفَأَنتَ تَكُونُ عَلَيۡهِ وَكِيلًا ٤٣ أَمۡ تَحۡسَبُ أَنَّ أَكۡثَرَهُمۡ يَسۡمَعُونَ أَوۡ يَعۡقِلُونَۚ إِنۡ هُمۡ إِلَّا كَٱلۡأَنۡعَٰمِ بَلۡ هُمۡ أَضَلُّ سَبِيلًا ٤٤﴾

« ***As-tu celui vu qui a fait de ses passions sa divinité ? Est-ce à toi d'être son protecteur ? Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux, ou plutôt, ils sont encore plus égarés.*** »[2]

« Quant à la servitude totale, son adepte ne porte pas de nom particulier, il répond à celui qui y appelle quelles que soient ses formes. Il possède une part de chaque groupe de servitude, il en prend une part, il n'est donc pas limité par un trait, un signe, un nom, une apparence, ou une voie inventée convenue. Au contraire, si tu l'interroges sur son enseignant, il répond : le Messager ; sur sa voie, il répond : le suivi ; sur son haillon, il répond : l'habit de la piété ; sur sa voie, il répond : l'application de la Sunna ; sur son dessein et son but, il répond : ils ne visent que Sa Face ; sur son camp et son lieu de résidence, il répond :

---

[1] Sourate ***Al-Anbiyâ'***, v.52.
[2] Sourate ***Al-Furqân***, v.43-44.

﴿فِي بُيُوتٍ أَذِنَ ٱللَّهُ أَن تُرۡفَعَ وَيُذۡكَرَ فِيهَا ٱسۡمُهُۥ يُسَبِّحُ لَهُۥ فِيهَا بِٱلۡغُدُوِّ وَٱلۡأٓصَالِ ٣٦
رِجَالٞ لَّا تُلۡهِيهِمۡ تِجَٰرَةٞ وَلَا بَيۡعٌ عَن ذِكۡرِ ٱللَّهِ وَإِقَامِ ٱلصَّلَوٰةِ وَإِيتَآءِ ٱلزَّكَوٰةِ﴾

« ***Dans des mosquées qu'Allah a ordonné que l'on construise et où Son Nom est invoqué et glorifié matin et soir, des hommes que le commerce et la vente ne distraient pas de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la prière et de l'acquittement de la Zakât*** »[1]

Sur sa lignée, il répond :

Mon père est l'islam, je n'ai d'autre père que lui
Alors qu'eux s'enorgueillissent de Qays ou Tamîm

Sur son sa nourriture et boisson, il répond : en quoi cela t'intéresse-t-il ? Il a ses souliers et sa boisson, il puise de l'eau et fait pousser les arbres. »[2]

Shaykh Fawzân a dit :

C'est là aussi une règle concernant la première chose par laquelle doivent débuter les prêcheurs à Allah (ﷻ). Nul doute qu'ils doivent commencer par ce qui est le plus important, ils doivent débuter par l'appel à l'Unicité, c'est-à-dire la correction de la croyance, car la croyance est le fondement sur lequel on bâtit la validité du reste des œuvres. La raison et la saine nature reconnaissent qu'il faut débuter toute construction par ses fondations, et qu'il faut avant toute chose parfaire ces fondations. Puis on bâtit au-dessus la construction. C'est une chose acceptée par la raison, mais aussi rapportée dans la Législation. Ainsi, tous les prophètes - qu'Allah les salue - ont commencé par appeler leur peuple à l'Unicité, comme Allah (ﷻ) l'a mentionné lorsqu'Il dit :

---

[1] Sourate *An-Nûr*, v.36-37.
[2] *Madârij As-Sâlikîn* (3/174).

﴿وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ ۖ فَمِنْهُم مَّنْ هَدَى اللَّهُ وَمِنْهُم مَّنْ حَقَّتْ عَلَيْهِ الضَّلَالَةُ ۚ فَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكَذِّبِينَ﴾

« ***Et Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, pour leur dire : « Adorez Allah et écartez-vous du Tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. »*** »[1]

﴿وَمَا أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ ﴿٢٥﴾﴾

« ***Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager sans lui révéler : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. »*** »[2]

Ceci fut le cas pour l'ensemble des prophètes. Allah (ﷻ) a mentionné spécifiquement des prophètes qui ont débuté par l'Unicité. Ainsi, Nûh (ﷺ) a dit à son peuple :

﴿لَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِ فَقَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُ إِنِّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ﴾

« ***Ô mon peuple, adorez Allah. Vous ne devez adorer aucune divinité si ce n'est Lui.*** »[3]

De même que Hûd, Sâlih, Ibrâhîm et Shucayb, la première chose qu'ils ont dit à leur peuple fut : « ***Ô mon peuple, adorez Allah. Vous ne devez adorer aucune divinité si ce n'est Lui.*** » Quant à notre Prophète Muhammad, le sceau des prophètes, il débuta lui aussi par l'Unicité, comme ses frères avant lui. La première chose à laquelle il

---

[1] Sourate *An-Nahl*, v.36.
[2] Sourate *Al-Anbiyâ'*, v.25.
[3] Sourate *Al-Acrâf*, v.59.

ait appelé son peuple fut de dire : Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَعَجِبُوٓا۟ أَن جَآءَهُم مُّنذِرٌ مِّنْهُمْ ۖ وَقَالَ ٱلْكَٰفِرُونَ هَٰذَا سَٰحِرٌ كَذَّابٌ ﴿٤﴾ أَجَعَلَ ٱلْءَالِهَةَ إِلَٰهًا
وَٰحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عُجَابٌ ﴿٥﴾ وَٱنطَلَقَ ٱلْمَلَأُ مِنْهُمْ أَنِ ٱمْشُوا۟ وَٱصْبِرُوا۟ عَلَىٰٓ ءَالِهَتِكُمْ ۖ إِنَّ
هَٰذَا لَشَىْءٌ يُرَادُ ﴿٦﴾﴾

« ***Et les Mecquois s'étonnèrent qu'un avertisseur parmi eux leur soit venu, et les mécréants disent : « C'est un magicien et un grand menteur. Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante. » Et leurs notables partirent en disant : « Allez-vous en, et restez à adorer vos divinités ; ce n'est qu'une manigance.*** »[1]

Ils ont dit cela car il leur dit : « *Dites qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah* » Ils ont alors répondu : « ***Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ?*** » Cela nous montre qu'il a commencé par les appeler à l'Unicité. Il leur disait : « *Dites qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah. Adorez Allah et ne Lui associez rien.* »

Lorsqu'il envoya Muᶜâdh (رضي الله عنه) au Yémen en tant que prêcheur, enseignant et juge, il lui dit : « *Tu vas te rendre chez un peuple des Gens du Livre* » c'est-à-dire de juifs et des chrétiens car certains vivaient au Yémen. Les juifs sont les adeptes du judaïsme et se réclament de Mûsâ (عليه السلام), et les chrétiens sont les adeptes du christianisme et se réclament du Messie ᶜÎsâ Ibn Maryam (عليه السلام) ; ce sont eux les Gens du Livre. : « *Tu vas te rendre chez un peuple des Gens du Livre. Que la première chose à laquelle tu les appelles soit d'attester qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah* » Cela montre clairement que le Prophète (ﷺ) lui a recommandé de commencer par l'Unicité, puis s'ils répondent favorablement à l'Unicité de leur commander la prière et la *Zakât*, car la prière et la *Zakât* ne sont valides qu'après la correction de l'Unicité. C'est une preuve claire de la Sunna montrant que le prêche doit débuter par l'Unicité. C'est là la voie des prophètes que

---

[1] Sourate *Ṣâd*, v.4-6.

chaque prêcheur doit emprunter et sur laquelle il doit concentrer son prêche, car c'est la base et le fondement sur lequel repose l'islam.

Celui qui s'oppose à cette voie et débute par autre chose que l'Unicité, alors son prêche est contraire au prêche des messagers, et tout ce qui est contraire au prêche des messagers ne profite pas et ne donne aucun résultat. La situation actuelle atteste de cela. Il y a des gens qui n'ont pas accordé d'importance à l'Unicité et la croyance, mais uniquement à des choses secondaires sur lesquelles ils ont appuyé et construit leur prêche, mais leur appel n'a rien donné. Malgré leurs efforts, les années, la grande fatigue, mais leur prêche n'a rien donné et n'a rien apporté. Ceci car ils n'ont pas débuté par ce quoi les messagers ont débuté, et il n'ont pas posé avant tout la fondation afin qu'on puisse construire sur elle le reste des œuvres. Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُ﴾

« ***Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne un associé et Il pardonne, pour une chose moindre, à qui Il veut.*** »[1]

Ce verset montre que le polythéisme est le plus grand des péchés, et que tous les autres péchés sont moindres que le polythéisme. Naturellement, lorsqu'on veut soigner, on débute par ce qui est le plus grave, et non par ce qui est moindre. On débute par ce qui est grave et dont le délaissement peut causer la perdition. Allah (ﷻ) dit : « ***Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne un associé et Il pardonne, pour une chose moindre, à qui Il veut.*** » et dans un autre verset :

﴿إِنَّهُۥ مَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ ٱلْجَنَّةَ وَمَأْوَىٰهُ ٱلنَّارُ ۖ وَمَا لِلظَّـٰلِمِينَ مِنْ أَنصَارٍ﴾

« ***Quiconque associe à Allah, Allah lui interdit le Paradis, et sa destination finale sera l'Enfer. Et pour les injustes, il n'y a pas de secours !*** »[2]

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.48.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.72.

Le Paradis est interdit au polythéiste, contrairement au pécheur, au voleur, au fornicateur, à celui qui consomme de l'alcool, et celui qui commet un grand péché, cela ne lui interdit pas le Paradis, même s'il est châtié en Enfer. Sa destination finale sera le Paradis, si Allah le veut, et Allah peut également lui pardonner sans le châtier. Ainsi Sa Parole : « ***Allah lui interdit le Paradis, et sa destination finale sera l'Enfer.*** » concerne le péché du polythéiste, quant aux autres péchés, ils n'interdisent pas le Paradis. Allah peut pardonner à celui qui les commet et le faire entrer au Paradis par Sa Miséricorde, ou Il peut le châtier pour ses péchées puis le faire sortir de l'Enfer et le faire entrer au Paradis. Il ne restera pas éternellement en Enfer, même s'il y entre. Cela montre la gravité du polythéisme, et on doit débuter par ce qui est le plus grave et avertir contre les choses graves. Les preuves à ce sujet sont très nombreuses dans le Livre d'Allah et la Sunna de Son Prophète (ﷺ).

C'est donc une règle très importante : Débuter par le prêche à l'Unicité et les principes élémentaires dans le prêche, comme ils disent. Il est obligatoire aux prêcheurs d'emprunter ce chemin, de se concentrer sur l'Unicité et le fait d'avertir les gens contre le polythéisme majeur et mineur qui trouble la croyance ; et ensuite de se tourner vers la correction des autres points de la religion, car s'ils posent les fondations, ils pourront construire dessus tout le reste.



Règle 6
Ils débutent leur prêche par ce quoi Allah et Son Messager ont débuté. Ils avancent ou retardent ce qu'Allah et Son Messager ont avancé ou retardé. Et c'est ainsi qu'on réalise des bienfaits et se protège des méfaits.

Ceci, en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَمَآ أَرۡسَلۡنَٰكَ إِلَّا رَحۡمَةٗ لِّلۡعَٰلَمِينَ ١٠٧﴾

« *Nous ne t'avons envoyé que comme miséricorde pour l'univers.* »[1]

﴿مَّا يُقَالُ لَكَ إِلَّا مَا قَدۡ قِيلَ لِلرُّسُلِ مِن قَبۡلِكَۚ إِنَّ رَبَّكَ لَذُو مَغۡفِرَةٖ وَذُو عِقَابٍ أَلِيمٖ ٤٣﴾

« *Il ne t'est dit que ce qui a été dit aux Messagers avant toi. Ton Seigneur est certes, Détenteur du pardon et Détenteur d'une punition douloureuse.* »[2]

﴿فَٱسۡتَقِمۡ كَمَآ أُمِرۡتَ وَمَن تَابَ مَعَكَ وَلَا تَطۡغَوۡاْۚ إِنَّهُۥ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ ١١٢﴾

« *Demeure sur le droit chemin comme il t'est commandé, ainsi que ceux qui se sont repentis avec toi, et ne commettez pas d'excès, car vraiment Allah observe ce que vous faites.* »[3]

﴿لَّقَدۡ كَانَ لَكُمۡ فِي رَسُولِ ٱللَّهِ أُسۡوَةٌ حَسَنَةٞ لِّمَن كَانَ يَرۡجُواْ ٱللَّهَ وَٱلۡيَوۡمَ ٱلۡأٓخِرَ وَذَكَرَ
ٱللَّهَ كَثِيرٗا ٢١﴾

[1] Sourate *Al-Anbiyâ'*, v.107.
[2] Sourate *Fussilat*, v.43.
[3] Sourate *Hûd*, v.112.

« ***Vraiment, vous avez en la personne du Messager d'Allah un bel exemple, pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et mentionne Allah fréquemment.*** »[1]

Yûsuf Ibn Mâhak rapporte : « J'étais chez ʿÂ'ishah, la Mère des croyants, lorsque vint à elle un irakien qui dit : « Quel est le meilleur des linceuls ? Elle répondit : Malheur à toi ! Quel mal t'atteint ? – Ô Mère des croyants ! Montre-moi ton exemplaire du Coran. – Pourquoi ? – Afin que je mette le Coran en ordre, car il est lu dans le désordre. – Quoi que tu lises en premier, cela ne te nuira point. La première fois qu'il a été révélé, ce fut une sourate de *Al-Mufassal*[2] mentionnant le Paradis et l'Enfer. Et lorsque les gens eurent embrassés l'islam, furent alors révélés le licite et l'illicite. Si la première chose révélée avait été : ne buvez pas d'alcool, ils auraient dit : nous ne laisserons jamais l'alcool ; et si on avait révélé : ne commettez pas la fornication, ils auraient dit : nous ne laisserons jamais la fornication. On a révélé à la Mecque à Muhammad (ﷺ) alors que je n'étais qu'une petite fille qui jouait :

﴿بَلِ ٱلسَّاعَةُ مَوۡعِدُهُمۡ وَٱلسَّاعَةُ أَدۡهَىٰ وَأَمَرُّ ﴿٤٦﴾﴾

« ***Au contraire, l'Heure sera leur rendez-vous, et l'Heure sera plus terrible et plus amère.*** »

Et les sourates *Al-Baqarah* et *An-Nisâ'* ne lui ont été révélées [que bien plus tard] alors que j'étais son épouse. »[3]

Et on rapporte dans Sahîh Muslim, d'après Jâbir concernant la description du pèlerinage : « *Commencez par ce quoi Allah a commencé.* »[4]

---

[1] Sourate *Al-Ahzâb*, v.21.
[2] NdT : Il s'agit de la dernière partie du Coran de sourate *Qâf* à sourate *An-Nâs*.
[3] Al-Bukhârî (4707).
[4] Muslim (1218).

Shaykh Fawzân a dit :

Cette règle suit la précédente qui mentionne que la base et le fondement est l'Unicité. Il faut donc commencer par ce qui est le plus important, par les fondations, comme c'est là la voie des messagers. Cela comprend entre autre que le prêche doit se faire par étapes, en commençant par ce qui est le plus important puis ce qui suit, on peut également dire : commencer par les fondements puis les subdivisions. De la même manière que le Prophète (ﷺ) ordonna à Muᶜâdh de débuter par l'Unicité puis par la prière, puis la *Zakât*. Le prêche doit donc se faire par étapes, ainsi que la Mère des Croyants, ᶜÂ'ishah (رضي الله عنها) mentionna que la première chose fut l'Unicité, puis Allah révéla par la suite le licite et l'illicite. Lorsque l'Unicité fut ancrée et la Législation installée, le licite et l'illicite furent révélés, de même que le détail des règles.

Lorsque le Prophète (ﷺ) était à La Mecque, le Coran qu'on lui révélait concernait l'Unicité. C'est pourquoi vous constatez que généralement les sourates mecquoises évoquent l'Unicité et les sourates médinoises les règles, le détail des règles, le licite et l'illicite, les relations, et autres. Ceci, car à la Mecque, il appelait à l'Unicité, et lorsqu'il émigra à Médine, les gens embrassèrent la religion d'Allah, l'État musulman fut fondé à Médine, et furent révélés le licite et l'illicite, comme Allah (تعالى) dit :

﴿وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَـٰبَ مِنۢ بَعْدِ مَآ أَهْلَكْنَا ٱلْقُرُونَ ٱلْأُولَىٰ بَصَآئِرَ لِلنَّاسِ
وَهُدًى وَرَحْمَةً لَّعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٤٣﴾﴾

« Nous avons en effet donné le Livre à Mûsâ - après avoir fait périr les anciennes générations - en tant que preuves éclairant les gens, et comme guidée et miséricorde afin qu'ils se souviennent. »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit à propos de ce verset, en expliquant que les règles sont révélées lorsque les Législations sont établies « ***Nous avons en effet donné le Livre à Mûsâ - après avoir fait périr les anciennes générations*** » Lorsqu'Allah fit périr Pharaon

[1] Sourate ***Al-Qasas***, v.43.

et son peuple, l'appel de Mûsâ (ﷺ) s'établit, et Allah lui révéla la Thora[1].

Cette règle trouve ses preuves dans le Coran et la Sunna, comme il a précédé, donc il faut passer progressivement de ce qui est le plus important à ce qui est moindre. Par exemple : si tu vois un homme polythéiste commettre un péché, vas-tu lui dire : accomplis la prière, alors qu'il est polythéiste ? Vas-tu lui dire : jeûne le mois de Ramadan, alors qu'il est polythéiste ? Ou vas-tu lui dire : embrasse l'islam, prononce les deux attestations, et reconnais avant tout l'Unicité. Puis tu lui commandes par la suite la prière. Si tu lui avais ordonné avant toute chose la prière, alors qu'il était polythéiste, il t'aurait désapprouvé lui en premier, alors que dire d'autres ? Comment ordonnes-tu la prière à celui qui n'est pas musulman ! Cela est contraire à ce qui est demandé.

Autre exemple : si tu vois un homme polythéiste fumer, vas-tu lui interdire la cigarette ou le polythéisme en premier ? La base est que tu lui interdises le polythéisme, le plus grave des dangers, et ainsi de suite. Ceux qui réprouvent l'usure, la fornication, et ordonnent le voile, nul doute que ce sont là des choses légiférées, mais il est nécessaire d'établir avant tout les fondations. Ils voient par exemple les gens dans le polythéisme, l'adoration des mausolées et des tombes, mais ne se préoccupent pas de cela, ils se concentrent sur la question du jugement et du délaissement de l'usure. Quant au polythéisme, ils n'en parlent pas, ne le considèrent pas, et c'est pourquoi, comme nous l'avons dit, leur prêche n'a rien donné, car il a commencé là où s'est conclu le prêche des messagers. Il ne donnera rien, quels que soient leurs efforts et leurs propos. Alors que les prêcheurs qui ont emprunté la voie des messagers, ont débuté et accordé de l'importance à l'Unicité, puis l'ont fait suivre de l'interdiction des autres péchés et désobéissance, on voit que leur prêche réussit et donne des résultats avec le temps.

[1] Voir *An-Nubuwât* (1/168).

Prends par exemple Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah (ﷺ). Il emprunta la voie des messagers dans le prêche et débuta par l'Unicité et la réprobation du polythéisme. Son prêche a donné et ne cesse de donner des fruits, les gens ne cessent – louange à Allah – de tirer profit de sa science et de sa voie.

Autre exemple Shaykh Al-Islâm Mu<u>h</u>ammad Ibn ʿAbd Al-Wahhâb (ﷺ) dans ce pays (c'est-à-dire le Royaume d'Arabie Saoudite). Vous vivez aujourd'hui dans ce qui est le fruit de son prêche. Cette nation et ce pays sont nés sur ce prêche béni, on y a établi la sécurité, corrigé la croyance, et la nation musulmane s'est construite sur cela, dans tous les sens du terme, et il ne cesse d'en être ainsi, louange à Allah. Tout cela est le fruit du cheminement sur la voie des messagers dans le prêche.



Règle 7
Ils honorent tout ce qui fait partie de la religion et appellent à ce quoi appelait le Prophète (ﷺ) en fonction de leur capacité

Ceci en raison de la Parole d'Allah :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱدْخُلُوا۟ فِى ٱلسِّلْمِ كَآفَّةً﴾

« *Ô les vous croyants ! Entrez pleinement dans l'Islam* »[1]

Ibn Kathîr a dit : « Allah ordonne à Ses serviteurs croyants qui déclarent véridique Son Messager d'embrasser l'ensemble des actes et rites de l'islam, de mettre en pratique l'ensemble des ses commandements, de délaisser l'ensemble de ce qu'il a blâmé, en fonction de leur capacité. Mujâhid a dit : « C'est-à-dire : accomplissez l'ensemble des œuvres et des formes d'obéissance. » Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَن يُعَظِّمْ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ فَإِنَّهَا مِن تَقْوَى ٱلْقُلُوبِ﴾

« *Quiconque honore les rites sacrés d'Allah, ceci fait partie de la piété* »[2]

﴿إِذْ تَلَقَّوْنَهُۥ بِأَلْسِنَتِكُمْ وَتَقُولُونَ بِأَفْوَاهِكُم مَّا لَيْسَ لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ وَتَحْسَبُونَهُۥ هَيِّنًا وَهُوَ عِندَ ٱللَّهِ عَظِيمٌ ﴿١٥﴾﴾

« *Lorsque vous colportiez la nouvelle avec vos langues et disiez de vos bouches ce dont vous n'aviez aucune connaissance. Vous pensiez que c'était insignifiant alors que pour Allah c'est énorme !* »[3]

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.208.
[2] Sourate *Al-Hajj*, v.32.
[3] Sourate *An-Nûr*, v.15.

An-Nuʿmân Ibn Bashîr (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Ô serviteurs d'Allah ! Alignez vos rangs ou Allah divisera vos cœurs.* »[1]

ʿÂ'ishah (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Les choses pour lesquelles les juifs vous ont le plus enviés sont As-Salâm ʿAlaykum et Âmîn.* »[2]

Al-Azraq Ibn Qays rapporte : « Un de nos imams surnommé Abû Rimthah dirigea la prière et dit : « J'ai accompli cette prière avec le Prophète (ﷺ), et Abû Bakr et ʿUmar se tenaient au premier rang à sa droite. Un homme arriva au *Takbîr* d'ouverture de la prière et le Prophète d'Allah accomplit la prière, puis salua à sa droite et gauche au point que nous puissions voir la blancheur de ses joues. Puis il se déplaça comme Abû Rimthah – c'est-à-dire comme moi – et l'homme qui arriva au *Takbîr* d'ouverture de la prière se leva pour accomplir deux *rakaʿât*. ʿUmar bondit vers lui, le saisit par l'épaule et le secoua. Puis il dit : « Assieds-toi ! Car les Gens du Livre n'ont péri que par ce qu'ils ne séparaient pas leurs prières. Le Prophète (ﷺ) leva le regard et dit : « *Allah a montré la vérité à travers toi, ô Ibn Al-Khaṯṯâb !* »[3]

Regarde, qu'Allah te fasse miséricorde, les divergences et la perdition auxquelles conduit le délaissement de ces actes recommandés (*Sunan*), et comment les juifs nous ont jalousé pour cela. Et lorsqu'on dit à Salmân (ﷺ) : « Votre Prophète vous a enseigné toute chose, même comment faire vos besoins. » Il répondit : « Bien entendu ! » et il n'a pas renié cela[4].

Shaykh Fawzân a dit :

Cette règle montre que le fait qu'il débute et se concentre sur l'Unicité ne signifie pas qu'il délaisse les autres obligations et interdictions. Cela ne signifie pas que ces péchés sont sans importance, donc il ne faut pas négliger les péchés et désobéissances,

---

[1] Al-Bukhârî (685) et Muslim (436), et sous une autre formulation « *vos visages* »
[2] *Ṣaḥîḥ Sunan Ibn Mâjah* (697).
[3] *As-Ṣaḥîḥah* (2549).
[4] Muslim (262).

car toute désobéissance est grave, même si elle paraît petite ou négligeable aux yeux des gens. Donc lorsque nous disons qu'il faut commencer par ce qui est le plus important puis ce qui est moindre, cela ne signifie pas qu'il faille négliger les autres points. Au contraire nous disons : il faut commencer par ce qui est le plus important puis ce qui est moindre afin d'établir avant tout les fondations sur lesquelles va se construire le reste de religion, et c'est là le but. Sinon, tout péché est grave et est un mal, et l'un amène l'autre, donc il ne faut pas négliger les péchés et désobéissances, ou les autres commandements et obligations. Au contraire, il faut tous les interdire, mais celui qui commet un péché plus grave, il faut commencer par cela avant tout, puis le reste s'améliorera. Quant au fait de négliger ou mépriser les péchés, cela amène à ce qui est plus grave, et au contraire si on grandit la gravité de ces péchés, cela éloigne des péchés et en protège. Allah (ﷻ) dit :

﴿ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ حُرُمَٰتِ ٱللَّهِ فَهُوَ خَيْرٌ لَّهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ﴾

« *Il en est ainsi ! Quiconque honore les rites sacrés d'Allah, c'est meilleur auprès de Son Seigneur.* »[1]

﴿ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ فَإِنَّهَا مِن تَقْوَى ٱلْقُلُوبِ ۝٣٢﴾

« *Quiconque honore les rites sacrés d'Allah, ceci fait partie de la piété* »[2]

Donc les péchés ne sont que mal, danger, nuisance, mais lorsqu'on veut les changer, il faut commencer par ce qui est plus important puis ce qui est moindre, et c'est là le but.

Le Prophète (ﷺ) n'a rien laissé de nuisible sans avertir contre cette chose, les péchés mineurs, les péchés majeurs mortels [pour le cœur] et ce qui est moindre, il a averti contre tout cela. Et de la même manière qu'il commanda les fondements, il ordonna les subdivisions. Il commanda les actes surérogatoires, les actes recommandés, de

---

[1] Sourate *Al-Hajj*, v.30.
[2] Sourate *Al-Hajj*, v.32.

même qu'il ordonna les actes obligatoires et les piliers de cette religion. Le Prophète (ﷺ) n'est mort que lorsqu'Allah eut complété à travers lui cette religion, par l'ensemble de ses commandements, obligations et actes recommandés, et qu'il eut interdit tout péché, majeur et mineur. Il n'a rien laissé de ce qui rapproche les serviteurs d'Allah (ﷻ) sans le leur exposer et le leur ordonner ; et il n'a rien laissé de ce qui éloigne les serviteurs de leur Seigneur sans le leur interdire et les avertir contre ceci. Nul bien sans qu'il ne l'ait indiqué à la Communauté, et nul mal sans qu'il n'ait averti la Communauté contre celui-ci.

Lorsque Salmân mentionna la manière d'accomplir ses besoins, un juif lui dit : « Votre Prophète vous a enseigné toute chose, même comment faire vos besoins. » Il répondit : « Oui. » et il lui rapporta le hadith dans lequel le Prophète (ﷺ) ordonna l'utilisation de l'eau et d'un solide pour se purifier, et de s'appuyer sur la jambe droite lorsqu'on accomplit ses besoins, et d'autres choses encore sur ce sujet. Ainsi, le Prophète (ﷺ) n'a rien laissé de ce qui contient un bien pour la Communauté sans le lui exposer, et il n'a rien laissé de ce qui peut nuire à la Communauté, sans le lui exposer, que ce soit une grande ou une petite chose.

L'auteur dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. Certaines personnes nomment les actes surérogatoires (*Sunan*) fragments ou épluchures ?

Shaykh Fawzân répondit :

Oui. Celui qui nomme ces commandements et interdictions fragments ou épluchures, et le cas de celui qui les nomme épluchures est plus grave, nul doute que celui qui les nomme fragments les néglige, et plus encore celui qui les nomme épluchures, et on peut craindre pour lui l'apostasie ! Car cela porte un sens de moquerie vis-à-vis de la religion, et le fait que la religion comporte des épluchures, alors qu'il n'y a aucune épluchure, toute la religion – louange à Allah – n'est qu'essence et profit, et elle ne contient aucune épluchure. Ainsi, celui qui nomme certains commandements ou interdictions épluchures, alors qu'ils ont été rapportés authentiquement du

Prophète (ﷺ), on peut craindre pour lui l'apostasie. Il peut tout de même être excusé par l'ignorance, mais comment serait-il prêcheur alors qu'il est ignorant ! Et s'il n'est pas excusé par l'ignorance, on dira que cela est une apostasie, car se moquer d'une chose apportée par le Prophète (ﷺ) – même si elle n'est que recommandée – est une apostasie de la religion d'islam. Allah (ﷻ) dit :

﴿قُلْ أَبِاللَّهِ وَءَايَٰتِهِۦ وَرَسُولِهِۦ كُنتُمْ تَسْتَهْزِءُونَ لَا تَعْتَذِرُوا۟ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ﴾

« ***Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets et de Son messager que vous vous moquiez ? » Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien renié la foi après avoir cru.*** »[1]

Ainsi, si quelqu'un se moque du *siwâk*, de la Sunna du *siwâk*, il devient apostat. Et s'il se moque du fait de laisser pousser la barbe que le Prophète (ﷺ) a ordonné, il devient apostat, sauf s'il est ignorant et ne sait pas, il est excusé par son ignorance. Mais s'il sait ce qu'il dit, c'est une apostasie pour les savants, donc la question est très grave, et il n'y pas dans la religion des épluchures et des choses essentielles, toute la religion est essentielle – louange à Allah – et il n'y a aucun doute en cela. Tous les commandements de la religion doivent être respectés et vénérés, et rien ne doit en être méprisé ou moqué.



[1] Sourate *At-Tawbah*, v.65-66.

Règle 8
Ils ne contredisent pas les Textes par leur raison, leurs passions, leurs sentiments ou les propos d'hommes comme eux

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿فَلِذَٰلِكَ فَٱدْعُ ۖ وَٱسْتَقِمْ كَمَآ أُمِرْتَ ۖ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَهُمْ ۖ وَقُلْ ءَامَنتُ بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ
مِن كِتَٰبٍ ۖ﴾

« *Appelle donc (les gens) à cette religion, maintiens-toi dans la droiture comme il t'a été commandé, ne suis pas leurs passions; et dis : Je crois en tout ce qu'Allah a révélé comme Livre* »[1]

﴿وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ أَمْرًا أَن يَكُونَ لَهُمُ ٱلْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ ۗ
وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَٰلًا مُّبِينًا ﴿٣٦﴾﴾

« *Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, après qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est clairement égaré.* »[2]

﴿فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا۟ فِىٓ
أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا۟ تَسْلِيمًا ﴿٦٥﴾﴾

---

[1] Sourate *As-Shûrâ*, v.15.
[2] Sourate *Al-Ahzâb*, v.36.

« Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'auront pas pris comme juge de leurs désaccords et qu'ils n'éprouvent aucune gêne pour ce que tu auras décidé, et qu'ils s'y soumettent complètement. »[1]

﴿وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا إِلَىٰ مَا أَنزَلَ ٱللَّهُ وَإِلَى ٱلرَّسُولِ رَأَيْتَ ٱلْمُنَٰفِقِينَ يَصُدُّونَ عَنكَ صُدُودًا ﴿٦١﴾﴾

« Et lorsqu'on leur dit : « Venez à ce qu'Allah a révélé et au Messager », tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi. »[2]

ᶜAbd Allah Ibn ᶜAmr (ﷺ) rapporte qu'il a entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire : « *Allah n'arrachera pas la science après vous l'avoir accordée, mais Il la leur retirera en faisant disparaître les savants avec leur science. Ne resteront alors que des ignorants qui seront interrogés et répondront selon leur avis, et ainsi égareront les gens et s'égareront.* »[3]

On attribue également ces propos à ᶜAlî : « Si la science suivait la raison, l'essuyage sur le dessous des chaussures aurait été prioritaire sur le dessus. »[4]

Abû Hurayrah rapporte : « Deux femmes de Hudhayl se sont battues, et l'un d'elles jeta une pierre sur l'autre, la tuant ainsi que l'enfant qu'elle portait. Ils portèrent l'affaire devant le Messager d'Allah (ﷺ) qui jugea que le prix du sang pour son fœtus était un servant blanc ou servante blanche. [La femme mourut elle aussi] et il confia l'acquittement du pris du sang à ses enfants et sa famille. Hamal Ibn An-Nâbighah Al-Hudhalî dit (en prose) : « Ô Messager d'Allah ! Comment serais-je contraint à m'en acquitter pour celui qui n'a ni bu ni mangé ni parlé et n'a même pas crié ? On ne fait aucun cas de cela ! » Le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « *C'est un frère des devins* » en raison de la prose qu'il avait composée. »[5]

---

[1] Sourate ***An-Nisâ'***, v.65.
[2] Sourate ***An-Nisâ'***, v.61.
[3] Al-Bukhârî (2877) et Muslim (2673/14), et c'est là la formulation de Al-Bukhârî.
[4] *Sahîh Sunan Abû Dâwud* (147).
[5] Al-Bukhârî (5426) et Muslim (1681/36).

Ibn Al-Qayyim a dit : « Ceux qui s'opposent à la Révélation par leurs avis sont de cinq groupes :

1 – Un groupe qui s'y est opposé avec leur raison dans les informations et ont donné priorité à la raison en disant aux adeptes de la Révélation : « À nous la raison et à vous les Textes ! »

2 – Un groupe qui s'y est opposé avec leurs avis et analogies et ont dit aux adeptes du hadith : « À vous le hadith, et à nous les avis et les analogies ! »

3 – Un groupe qui s'y est opposé avec leurs réalités et sentiments, et ont dit : « À vous la Législation et à nous la réalité ! »

4 – Un groupe qui s'y est opposé par leur politique et leur administration et ont dit : « Vous êtes les adeptes de la Législation, et nous sommes les adeptes de la politique. »

5 – Un groupe qui s'y est opposé par des interprétations cachées et ont dit : « Vous êtes les adeptes des apparences, et nous les adeptes de choses cachées ! »

Et aucun de ces groupes n'a de règle pour ce qu'il avance, ils ne font que suivre leurs passions, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِن لَّمْ يَسْتَجِيبُوا لَكَ فَاعْلَمْ أَنَّمَا يَتَّبِعُونَ أَهْوَاءَهُمْ﴾

« ***Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent.*** »[1]

Donc on ne peut suivre que les passions ou la Révélation, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَا يَنطِقُ عَنِ الْهَوَىٰ ۝٣ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ ۝٤﴾

« ***Et il ne prononce rien sous l'effet des passions, ce n'est qu'une révélation qui lui est faite*** »[2]

---

[1] Sourate *Al-Qasas*, v.50.
[2] Sourate *An-Najm*, v.3-4.

Ainsi, Il a fait de la parole deux types : un parole prononcée conformément à la Révélation, et un parole prononcée sous l'effet des passions. Puis, si on réfute chacun de ces groupes, il revient vers son *Ṯâghût* [ce qui est adoré en dehors d'Allah] en disant : « La raison contient des choses que ne comprennent pas les Textes. » ; ou « L'avis et l'analogie permettent des choses que ne permet pas le hadith. » ; ou encore : « Le sentiment et la vérité permettent des choses que ne permet pas la Législation. » ; ou encore « La politique comprend des choses que la Législation interdit. » ; ou encore « Les choses cachées impliquent des choses que les apparences renient. »

Ainsi, leur fausseté n'a aucune règle, au contraire de la Révélation qui est précise et conforme à ce qu'elle est, rapportée par le véridique et digne de confiance depuis Un Sage, Savant. »[1]

Shaykh Fawzân a dit :

Cette règle mentionne également que le musulman doit se soumettre à la preuve du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager (ﷺ), sans s'y opposer par sa raison et lui donner priorité sur le Texte. Allah (ﷻ) dit : « ***Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'auront pas pris comme juge de leurs désaccords et qu'ils n'éprouvent aucune gêne pour ce que tu auras décidé, et qu'ils s'y soumettent complètement.*** »[2] La soumission et l'acceptation de ce qu'Allah et Son Messager ont dit est obligatoire, c'est une implication de la foi, le sens du terme « *islâm* » qui signifie : se soumettre à Allah par l'Unicité et l'obéissance, et se défaire du polythéisme et de ses adeptes. Il est donc obligatoire de se soumettre, d'accepter et d'obéir à ce qu'Allah et Son Messager (ﷺ) ont dit, d'après la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تُقَدِّمُوا۟ بَيْنَ يَدَىِ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ١﴾

« ***Ô vous les croyants ! Ne devancez pas Allah et Son messager. Et craignez Allah. Allah entend tout et Il sait tout.*** »[3]

---

[1] *As-Ṣawâᶜiq Al-Mursalah* (3/1051).
[2] Sourate ***An-Nisâ'***, v.65.
[3] Sourate ***Al-Ḫujurât***, v.1.

Le musulman se soumet donc aux ordres et interdictions d'Allah, et ne s'y oppose pas par sa raison, ne dit pas : « Ce hadith contredit la raison », ou ne donne pas priorité aux règles de rhétorique ou de logique sur les Textes, comme le font *Al-Muᶜtazilah* et ceux qui les suivent. Le musulman ne donne priorité à quoi que ce soit sur les Textes du Livre et de la Sunna. Ainsi, si un Texte du Livre d'Allah ou de la Sunna de Son Prophète (ﷺ) parvient au musulman, il l'accepte et s'y soumet, ne s'y oppose pas par sa raison, et ne donne pas priorité à sa raison comme le font les adeptes de l'innovation parmi *Al-Muᶜtazilah* et ceux qui ont emprunté leur voie parmi certains penseurs de notre époque qui ont rejeté des Textes authentiques du *Sahîh Al-Bukhârî* et autre car – selon eux – ils contredisent leur raison. C'est là un grand trouble, la voie des hypocrites et des égarés qui donnent priorité à leur raison, pensées et passions sur le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager (ﷺ). Allah (ﷻ) dit :

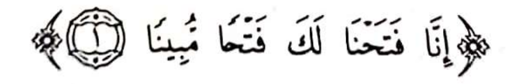
﴿وَإِذَا دُعُوٓاْ إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ لِيَحۡكُمَ بَيۡنَهُمۡ إِذَا فَرِيقٞ مِّنۡهُم مُّعۡرِضُونَ ٤٨ وَإِن يَكُن لَّهُمُ
ٱلۡحَقُّ يَأۡتُوٓاْ إِلَيۡهِ مُذۡعِنِينَ ٤٩ أَفِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ أَمِ ٱرۡتَابُوٓاْ أَمۡ يَخَافُونَ أَن يَحِيفَ ٱللَّهُ
عَلَيۡهِمۡ وَرَسُولُهُۥۚ بَلۡ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ٥٠ إِنَّمَا كَانَ قَوۡلَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ إِذَا دُعُوٓاْ إِلَى
ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ لِيَحۡكُمَ بَيۡنَهُمۡ أَن يَقُولُواْ سَمِعۡنَا وَأَطَعۡنَاۚ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡمُفۡلِحُونَ ٥١﴾

« Et quand on les appelle vers Allah et Son messager pour que ce dernier juge entre eux, une partie d'entre eux s'éloigne. Mais s'ils sont dans leur droit, ils viennent à lui, soumis. Ont-ils une maladie dans leur cœur ? Ont-ils des doutes ? Ou bien craignent-ils qu'Allah et Son messager soient injustes avec eux ? En fait, ce sont eux les injustes. La seule réponse des croyants, lorsqu'on les appelle vers Allah et Son messager, pour que ce dernier juge entre eux, est de dire : « Nous avons entendu et nous avons obéi ! » Voilà ceux qui réussissent. »[1]

[1] Sourate *An-Nûr*, v.48-51.

C'est une différence entre le croyant et l'hypocrite : l'hypocrite affiche la foi alors qu'intérieurement il n'est pas croyant, c'est pourquoi il ne se soumet pas aux ordres d'Allah et de Son Messager (ﷺ). Le croyant se soumet en apparence et intérieurement, alors que l'hypocrite se soumet en apparence mais pas intérieurement. Il est donc obligatoire au musulman de se soumettre à la parole d'Allah et de Son Messager (ﷺ). Allah (ﷻ) dit : « ***Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, après qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est clairement égaré.*** »[1]

ʿUmar Ibn Al-Khattâb (رضي الله عنه) a dit : « Ô gens ! Méfiez-vous de la raison en religion, car le jour de Abû Jandal je me suis vu rejeter l'ordre du Messager d'Allah (ﷺ) et chercher un avis personnel sans pour autant abandonner la vérité[2]. » Le jour de Al-Hudaybiyyah ou du pacte de Al-Hudaybiyyah, cela fut très difficile aux Compagnons car ils voyaient cela comme une humiliation pour les musulmans. Ils considéraient le retour, l'abandon de la *ʿUmrah* et le pacte avec les polythéistes comme une humiliation pour les croyants, une victoire des mécréants, alors que cela fut tout le contraire. Le pacte de Al-Hudaybiyyah fut une victoire pour l'islam et les musulmans et une humiliation pour les mécréants, ses résultats furent à l'avantage des musulmans, et Allah le nomme « victoire » lorsqu'Il dit :



« ***Nous t'avons certes accordé une victoire éclatante*** »[3]

Le pacte de Al-Hudaybiyyah fut le prémisse de la libération de la Mecque, et le Prophète (ﷺ) conclut un pacte avec les polythéistes pour cesser les combats et laisser les gens libres : celui qui voulait se rendre à Médine pouvait le faire, et celui qui voulait rejoindre Quraysh pouvait le faire. Cela donna donc l'occasion à ceux qui ne

---

[1] Sourate ***Al-Ahzâb***, v.36.

[2] NdT : c'est-à-dire qu'il s'est tout de même soumis à l'ordre du Prophète (ﷺ) et que ce n'étaient que des pensées qui lui ont traversé l'esprit.

[3] Sourate ***Al-Fath***, v.1.

pouvaient émigrer et embrasser l'islam d'émigrer avant la libération de la Mecque, et les musulmans de la Mecque subirent moins de torts de la part des polythéistes, et tout cela fut à l'avantage des musulmans.

Lorsque cela apparut à ʿUmar par la suite, il regretta ce qu'il avait dit en ce jour.

Quant à Abû Bakr (ﷺ), il se soumit à ce que fit le Messager (ﷺ) et ne s'y opposa en rien, il calmait les Compagnons qui s'étaient énervés et leur disait : « C'est le Messager d'Allah, attachez-vous à ce qu'il dit. »

ʿAlî a dit : « Si la science suivait la raison, l'essuyage sur le dessous des chaussures aurait été prioritaire sur le dessus, mais j'ai vu le Messager d'Allah (ﷺ) essuyer sur le dessus des chaussures. »[1]

Il nous est donc obligatoire de nous soumettre sans opposition. Le Prophète (ﷺ) essuyait sur le dessus des chaussures, donc nous devons le suivre et essuyer sur le dessus des chaussures, et ne pas nous y opposer par nos passions en disant : « Non, il convient plutôt d'essuyer le dessous des chaussures car c'est ce qui est en contact avec la terre, touche la poussière, donc c'est ce qu'il convient d'essuyer avant tout, quant au dessus des chaussures, il est propre, éloigné de la terre. » Mais c'est l'ordre d'Allah et de Son Messager, et Allah est plus savant, donc il est obligatoire de suivre et ne pas s'y opposer. Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِن لَّمْ يَسْتَجِيبُوا لَكَ فَاعْلَمْ أَنَّمَا يَتَّبِعُونَ أَهْوَاءَهُمْ وَمَنْ أَضَلُّ مِمَّنِ اتَّبَعَ هَوَاهُ
بِغَيْرِ هُدًى مِّنَ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ ﴿٥٠﴾﴾

« Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah ? Allah vraiment ne guide pas les gens injustes. »[2]

---

[1] *Sahîh Sunan Abû Dâwud* (147).
[2] Sourate ***Al-Qasas***, v.50.

Si les Textes sont authentiques, il est obligatoire de s'y soumettre, même s'ils sont contraires à la raison ou la pensée de cet individu, car les Textes sont infaillibles, par la promesse d'Allah (ﷻ). Quant à la pensée et la raison, ils sont limités et sujets au manque. Combien ont un avis aujourd'hui et pensent qu'il est correct, et au lendemain ou après quelques heures, constatent en fait que cela est faux, que le premier avis est faux. C'est une chose que nous pouvons constater en nous-mêmes, nous pensons que ce qui est juste est ceci, puis après quelques instants ou quelques heures, nous constatons que le premier avis était faux. Quant aux Textes du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager, ils sont infaillibles, ne contiennent aucune erreur, ils sont en toute certitude la vérité, car ils sont révélés par un Sage, Digne de louange. Allah (ﷻ) dit :

﴿لَا يَأْتِيهِ ٱلْبَـٰطِلُ مِنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَلَا مِنْ خَلْفِهِۦ ۖ تَنزِيلٌ مِّنْ حَكِيمٍ حَمِيدٍ ۝٤٢﴾

« ***Le faux ne l'atteint ni par devant ni par derrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange.*** »[1]

L'auteur dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. Parmi les causes du rejet des Textes dans le cœur, la parole et le fait de présenter la vérité comme étant le faux, et le faux comme étant la vérité. Comme dans la parole du Prophète (ﷺ) : « *Certaines formes d'éloquence sont de la sorcellerie.* » De même qu'il répondit à cet homme qui dit : « Ô Messager d'Allah ! Comment serais-je contraint à m'en acquitter pour celui qui n'a ni bu ni mangé ni parlé et n'a même pas crié ? On ne fait aucun cas de cela ! » en disant : « *C'est un frère des devins* » Quel est votre commentaire sur cela ?

Shaykh Fawzân répondit :

Le récit de H̲amal Ibn An-Nâbighah que vous avez mentionné montre cela. Lorsqu'on chargea H̲amal Ibn An-Nâbighah de s'acquitter du prix du sang pour le fœtus mort dans le ventre de sa mère en raison du crime, il s'y opposa, alors qu'il lui était obligatoire

---

[1] Sourate *Fussilat*, v.42.

de s'y soumettre et ne pas s'y opposer. C'est une implication de la foi, mais il s'y est opposé en disant : Comment serais-je contraint à m'en acquitter pour celui qui n'a ni bu ni mangé ni parlé et n'a même pas crié ? On ne fait aucun cas de cela ! » C'est-à-dire qu'il n'y a aucun prix du sang pour cela, alors que la Législation dit : non, il y a un prix du sang, car c'est une âme protégée et respectée. Hamal s'y est opposé et le Prophète a dit : « *C'est un frère des devins* » par reproche car les devins sont ceux qui rejettent la vérité, et cet homme a pris la direction des devins. Il a utilisé la prose des devins par laquelle il a rejeté la vérité. La prose n'est pas blâmable en soi, mais elle est blâmée lorsqu'elle est utilisée pour s'opposer à la vérité, et c'est là la prose des devins par laquelle on rejette la vérité. Quant à la prose par laquelle on ne rejette pas la vérité, elle n'est pas blâmée.

L'auteur dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. Le fait que l'ensemble des gens participe à ce qu'on appelle la politique, dans le sens qu'on lui donne actuellement, est-elle une voie légiférée sûre ?

Shaykh Fawzân répondit :

Parmi les fondements de *Al-Mu'tazilah* figure le commandement du bien et l'interdiction du mal, et ils l'expliquent par la révolte contre les gouverneurs. Ils nomment cela : commandement du bien et interdiction du mal, alors qu'il n'en est rien. Ce n'est pas un commandement du bien, mais c'est le mal en soi, car cela s'oppose à l'interdiction du Prophète (ﷺ) de se révolter contre les gouverneurs qui ne sont pas mécréants, dont les œuvres ne les ont pas conduit à la mécréance.

Le Prophète (ﷺ) a ordonné d'écouter et d'obéir, et de respecter les gouverneurs, même s'ils sont pécheurs, pervers, et ignorants, et ce tant qu'ils ne sont pas mécréants. Ceci en raison de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Sauf si vous voyez une mécréance claire.* »[1] Donc cela est contraire à la vérité, c'est le mal en soi, et ils nomment cela commandement du bien et interdiction du mal, alors qu'en vérité

[1] Al-Bukhârî (6647) et Muslim (1709/42).

c'est là le mal en soi, c'est le commandement du mal et l'interdiction du bien. L'interdiction du bien qu'a ordonné le Prophète (ﷺ). Cela compte parmi leurs fondements, les fondements de *Al-Mu'tazilah*.



Règle 9
La domination des musulmans et l'amélioration de leur situation sont liées à deux choses : la science bénéfique et les œuvres pieuses

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرۡسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلۡهُدَىٰ وَدِينِ ٱلۡحَقِّ لِيُظۡهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ وَلَوۡ كَرِهَ ٱلۡمُشۡرِكُونَ ٣٣﴾

« *C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la guidée et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les polythéistes.* »[1]

Et Il dit parmi les versets du djihad :

﴿۞ وَمَا كَانَ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ لِيَنفِرُواْ كَآفَّةٗۚ فَلَوۡلَا نَفَرَ مِن كُلِّ فِرۡقَةٖ مِّنۡهُمۡ طَآئِفَةٞ لِّيَتَفَقَّهُواْ فِي ٱلدِّينِ وَلِيُنذِرُواْ قَوۡمَهُمۡ إِذَا رَجَعُوٓاْ إِلَيۡهِمۡ لَعَلَّهُمۡ يَحۡذَرُونَ ١٢٢﴾

« ***Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi un groupe de chaque tribu ne viendrait-il pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir avertir leur peuple à leur retour, afin qu'ils soient sur leur garde ?*** »[2]

Abû Mûsâ (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *La guidée et la science avec lesquelles Allah m'a envoyées sont semblables à une pluie abondante tombant sur une terre. Une partie de cette terre était pure, accepta l'eau et fit pousser beaucoup de fourrage et d'herbe. Une partie de cette terre était stérile mais retint l'eau si bien que les gens en profitèrent : ils en burent, abreuvèrent [leurs bêtes] et irriguèrent [leurs champs]. La pluie tomba également sur une terre aride ne retenant pas l'eau et ne*

[1] Sourate *At-Tawbah*, v.33.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.122.

laissant pousser aucun pâturage. C'est là l'exemple de celui qui s'instruit dans la religion d'Allah et a tiré profit de ce avec quoi Allah m'a envoyé, en l'apprenant et l'enseignant ; ainsi que de celui qui ne s'en soucie aucunement et n'accepte pas la guidée d'Allah avec laquelle j'ai été envoyé. »[1]

Il dit également : « *Allah ne retirera pas la science en l'arrachant aux serviteurs, mais Il la retirera en faisant disparaître les savants. Et lorsqu'il ne restera aucun savant, les gens prendront à leur tête des ignorants qui seront interrogés et répondront sans science, et ainsi s'égareront et égareront les gens.* »[2]

Ziyâd Ibn Mabîd rapporte que le Prophète (ﷺ) mentionna une chose puis dit : « *Cela se produira lorsque la science s'en ira.* » Je dis : ô Messager d'Allah ! Comment la science s'en irait alors que nous récitons le Coran, l'enseignons à nos enfants qui eux-mêmes l'enseigneront à leurs enfants, et ce jusqu'au Jour de la Résurrection ? Il répondit : « *Que ta mère te perde Ziyâd, je te considérais pourtant parmi les hommes les plus savants de Médine. Ces juifs et chrétiens ne lisent-ils pas la Thora et l'Évangile, sans pour autant rien pratiquer de ce qu'ils contiennent.* »[3]

Et dans le hadith de ʿIddî Ibn H̲âtim : « *Ceux qui ont encouru la colère d'Allah sont les juifs, et les égarés sont les chrétiens.* »[4]

Ibn Masʿûd (ﷺ) a dit : « Chaque époque que vous vivez est pire que la précédente. Je ne parle pas d'un émir meilleur qu'un autre, ou d'un peuple plus riche que l'autre, mais vos savants et jurisconsultes meurent et vous ne leur trouverez pas de successeurs, et viendront des gens qui donneront des fatwas selon ce qu'ils pensent. »[5]

---

[1] Al-Bukhârî (79) et Muslim (2282/15).
[2] Al-Bukhârî (2877) et Muslim (2673/14), et c'est là la formulation de Al-Bukhârî.
[3] *S̲ah̲îh̲ Sunan Ibn Mâjah* (3272).
[4] *As-Sahîhah* (3263).
[5] Ad-Dârimî (188).

Shaykh Fawzân dit :

Cette règle montre que la rectitude et le succès de la Communauté sont liés à deux choses nécessaires, et si l'une de ces deux choses vient à manquer, la Communauté ne réalise ni rectitude ni succès. Ces deux choses sont : la science bénéfique et les œuvres pieuses.

Ce sont les deux choses avec lesquelles Allah a envoyé Son Prophète Muhammad (ﷺ). Allah (ﷻ) dit :

﴿هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرۡسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلۡهُدَىٰ وَدِينِ ٱلۡحَقِّ لِيُظۡهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ﴾

« ***C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la guidée et la religion de vérité pour la faire triompher sur toute autre religion et Allah suffit comme Témoin.*** »[1]

La guidée désigne la science bénéfique, et la religion de vérité désigne les œuvres pieuses. Ils sont liés, la science n'est bénéfique qu'avec les œuvres et l'œuvre n'est bénéfique que si elle est accompagnée de science. Ainsi, la science sans mise en pratique n'a pas profité aux juifs, ils ont la Thora, savent ce qu'elle contient, ils en ont été chargés, mais ils ne l'ont pas mise en pratique. Allah les a comparés à l'âne qui porte des livres et n'en tire aucun profit :

﴿مَثَلُ ٱلَّذِينَ حُمِّلُواْ ٱلتَّوۡرَىٰةَ ثُمَّ لَمۡ يَحۡمِلُوهَا كَمَثَلِ ٱلۡحِمَارِ يَحۡمِلُ أَسۡفَارَۢاۚ بِئۡسَ مَثَلُ
ٱلۡقَوۡمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُواْ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِۚ وَٱللَّهُ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ٥﴾

« ***Ceux à qui fut confiée la Thora, mais qui ne l'ont pas appliquée, sont comparables à un âne qui transporte des livres. Quel mauvais exemple que ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah ! Et Allah ne guide pas les gens injustes.*** »[2]

---

[1] Sourate *Al-Fath*, v.28.
[2] Sourate *Al-Jumuᶜah*, v.5.

Allah les a nommés « *ceux qui ont encouru la colère* », car ils ont désobéi volontairement à Allah, et ainsi Allah s'est courroucé contre eux, car on leur a donné une science et ils ne l'ont pas mise en pratique. De fait, toute personne agissant ainsi mérite cette menace, et d'être parmi ceux qui ont encouru la colère. Toute personne qui possède une science mais ne met pas en pratique sa science, Allah est courroucé contre elle, qu'elle compte parmi les juifs ou cette Communauté.

De même pour la pratique sans science, la pratique en fonction des passions, du suivi aveugle et des coutumes, cela n'est d'aucun profit, même si celui qui agit se donne de la peine, car la pratique sans science est égarement. Allah l'a nommée égarement, et Il a nommé ceux qui agissent sans science égarés, à la fin de sourate *Al-Fâtihah* :

﴿اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ ۝٦ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ ۝٧﴾

« Guide-nous sur la voie droite. La voie de ceux que Tu as comblés de bienfaits, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. »[1]

Allah (ﷻ) a mentionné trois groupes :

Premier groupe : ceux qu'Allah a comblés de bienfaits, et ce sont les adeptes de la voie droite qui ont réuni entre la science bénéfique et les œuvres pieuses. Ils sont ceux qui sont mentionnés dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَمَن يُطِعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُولَٰئِكَ مَعَ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِم مِّنَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ وَالصَّالِحِينَ ۚ وَحَسُنَ أُولَٰئِكَ رَفِيقًا ۝٦٩﴾

[1] Sourate *Al-Fâtihah*, v.6-7.

« *Ceux qui obéissent à Allah et au Messager seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quelle excellente compagnie que celle-là !* »[1]

Deuxième groupe : Ceux qui ont encouru la colère, et ce sont ceux qui ont pris uniquement la science en délaissant les œuvres. Ils sont ceux qui ont encouru la colère, car celui qui sait n'est pas comme celui qui ne sait pas. Le cas de celui qui désobéit à Allah alors qu'il sait est plus grave que celui qui ne sait pas.

Troisième groupe : les égarés qui sont ceux qui ont œuvré en délaissant la science. Ils ont œuvré et se sont dépensés en cela, mais sans aucune science, sans preuve tirée du Livre et de la Sunna, alors que l'œuvre doit être fondée sur une preuve, et toute adoration qui ne repose pas sur une preuve est une innovation. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Quiconque accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre verra son acte rejeté.* » et il dit : « *Et prenez garde aux choses nouvelles [dans la religion] car toute innovation est un égarement.* » Ainsi, ils se sont fatigués dans les œuvres alors qu'ils sont dans l'égarement, que leurs œuvres sont caduques car infondées, non basées sur une preuve du Livre et de la Sunna.

Ainsi, seul le premier groupe atteint le salut, et ils sont ceux qui réunissent la science bénéfique et les œuvres pieuses. Et nous demandons à Allah dans chaque *raka'ah* d'être sur leur voie, et de nous écarter de la voie des deux groupes égarés.

À cette occasion, nous rappelons que les soufis font partie de ce troisième groupe de ceux qui adorent Allah sans science. Les soufis font des efforts dans la mention d'Allah, l'adoration, l'ascétisme, et beaucoup d'excès, mais cela sans aucune science. Plus encore, ils s'éloignent de la science et en écartent les gens. Ils se moquent de ceux qui accordent de l'importance à la science et disent : « Ceux-ci s'occupent du moyen et délaissent l'objectif. » Pour eux l'objectif est l'acte et le moyen est la science. Il est vrai que l'acte est l'objectif et la

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.69.

science un moyen, mais on ne peut atteindre l'objectif qu'à travers le moyen, et si on perd le moyen, on ne peut atteindre l'objectif. Nous ne disons pas aux gens : occupez-vous de la science et délaissez les œuvres, mais nous leur disons : réunissez les deux choses, la science et la pratique.

Les soufis ne cessent, c'est leur voie, de s'occuper par l'adoration et la mention d'Allah, les formules de rappel et les termes qu'ils ont innovés eux-mêmes, ou les shaykhs des voies soufies. Ils prêtent serment d'allégeance et s'engagent sur cela, mais ce n'est qu'égarement sur égarement, car cela est infondé, les adeptes ne veulent pas la science, mais sont ceux qui s'éloignent le plus de la science. C'est là une ruse du Diable, et il est obligatoire de réunir entre la science bénéfique et les œuvres pieuses.

Le Prophète (ﷺ) a divisé les gens en trois groupes concernant ce qu'on rapporte de lui sur la science bénéfique et les œuvres pieuses :

Premier groupe : ceux qui ont réuni entre la science, les Textes, leur apprentissage, leur perfection, leur purification de toute chose étrangère, et leur connaissance à ce sujet. Ils ont réuni la mémorisation et la compréhension de ces Textes, leur commentaire, l'explication de leurs sens et ce qu'ils englobent. C'est là le meilleur des groupes, celui des adeptes des chaînes de transmission et des Textes, les jurisconsultes des savants du hadith comme l'imam Ahmad, l'imam Al-Bukhârî, l'imam As-Shâfi'î, et tous les jurisconsultes de la science du hadith, et c'est là un rang élevé, nous demandons à Allah de nous accorder de Sa grâce.

Deuxième groupe : à un niveau moindre que le premier, mais toujours dans le bien et la vertu. Ce sont ceux qui se sont attachés aux chaînes de transmission, l'étude des chaînes de transmission et l'exposé de ce qui est authentique et ce qui ne l'est pas. Ils ont mémorisé et maîtrisé les Textes, mais sans s'occuper de la compréhension, en n'étant que mémorisateur. C'est l'image de la terre qui a recueilli l'eau sans pour autant faire pousser du fourrage. Quant au premier groupe, il est semblable à la bonne terre qui recueille l'eau et fait pousser du fourrage, et dont les gens tirent

profit. Ils tirent profit à la fois de l'eau et du fourrage : de la nourriture et de la boisson. Le deuxième groupe a recueilli l'eau, ils ont profité à la Communauté en mémorisant le Livre et la Sunna avec fidélité. Ce sont les savants des transmissions qui se sont attachés uniquement à la transmission, et ils ont en eux une vertu et un grand bien. Même s'ils sont à un rang moindre que les précédents, ils ont été d'une grande utilité aux gens, en mémorisant les Textes, les maîtrisant, les corrigeant et en en écartant le faux et les ajouts.

Troisième groupe : aucun bien en eux, ils sont comme la terre aride ne faisant rien pousser et ne retenant pas l'eau qui y coule pourtant, mais rien n'en reste et rien ne pousse. Elle reste telle qu'elle est, comme si aucune pluie ne l'avait touchée ! Aride. Ce sont ceux qui n'ont aucune science, ni transmission ni Texte, les ignorants qui ne portent aucune attention à la science, ne s'en préoccupent pas et ne sont pas connus pour cela. Ils n'ont aucun bien en eux et on n'en tire aucun profit.

C'est ainsi que se divisent les gens concernant ce qu'on rapporte du Messager (ﷺ). Le troisième groupe ne s'intéresse aucunement à ce qu'on rapporte du Messager (ﷺ) et ne se soucie ni de sa transmission ni du Texte, ils ont perdu les deux choses, ainsi on ne tire aucun profit d'eux et il n'y a aucun bien en eux.

Le Prophète (ﷺ) a voulu de cette manière encourager les gens à la recherche de la science et la compréhension de la religion d'Allah, et il les a avertis contre le fait de négliger la science et la compréhension. S'il y a parmi eux des gens à l'exemple des deux premiers groupes, ils sont dans le bien, ils comptent des savants des Textes et des transmissions. Les gens sont dans le bien car ils ont parmi eux des sources de bien, mais si les deux premiers groupes disparaissent et qu'il ne reste que le troisième groupe de ceux qui n'ont ni Texte ni transmission, la Communauté sera dans le mal. Cela se passera à la Fin des Temps, lorsque la science aura disparu par la mort des savants, et que les gens n'auront plus de savants vers lesquels revenir, si ce n'est vers ceux du troisième groupe. Où iront les gens ? D'où tireront-ils la science et la pratique ? Qui interrogeront-ils s'il n'y a plus de savants et que la science est

retirée ? C'est là un signe de mal dans la Communauté qui ne perdure que par l'existence de la science et des savants, l'existence de la science et de la pratique. Ainsi, si disparaissent la science, la pratique et les savants, la Communauté sera dans les ténèbres, ils prendront à leur tête des ignorants qui seront interrogés et répondront sans science, et ainsi s'égareront et égareront les gens.

La science ne vient pas sans rien, elle demande recherche et apprentissage, et elle n'est pas une chose simple que tout un chacun peut atteindre quand il le souhaite. La science a des fondements et des voies, et comme le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui qui emprunte une voie dans l'acquisition d'une science, Allah lui facilite un chemin vers le Paradis.* »[1]

Il est donc nécessaire d'emprunter la voie de l'apprentissage, et de prendre la science auprès des savants tant qu'ils existent. La science ne doit pas être prise des livres, des lectures, des ignorants, ou des étudiants, cela n'est pas la science, et on nomme cela « les lecteurs ». À la Fin des Temps, les « lecteurs » se multiplieront et les savants diminueront. L'existence des « lecteurs » n'est utile et profitable en quoi que ce soit, et si les savants sont absents, l'existence de « lecteurs » est plus nuisible qu'utile aux gens, ou ne profite carrément pas. La science doit donc nécessairement être prise auprès des savants, depuis ses fondements, ses Textes et fondations. Cela est nécessaire.

L'auteur dit en commentaire :

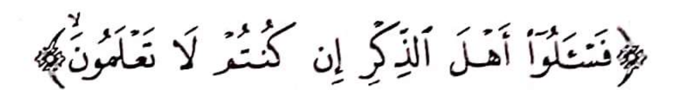
Son Excellence n'ignore pas qu'en raison de la divergence sur ces fondements, sont apparues chez nous de nouvelles compréhensions dans l'appel à Allah, différentes de ce que nous avons pu comprendre de la science, du Livre d'Allah et de la Sunna du Messager (ﷺ). De nouvelles compréhensions du commandement du bien et de l'interdiction du mal, autres que celles que nous avons apprises du Livre et de la Sunna. De nouvelles compréhensions dans le djihad sur le sentier d'Allah, autres que ce que nous avons compris, c'est-à-dire l'ensemble des compréhensions de la religion

[1] Muslim (2699/38).

que nous avons héritée du Prophète (ﷺ) et des Compagnons (ﭫ), car elles ont été expliquées autrement et comprises faussement.

Shaykh Fawzân commenta cela en disant :

Oui. Cela compte parmi les morcellements que nous avons mentionnés, du fait que nombre de ceux qui s'affilient à la science s'appuient sur eux-mêmes ou leurs semblables, sans revenir vers les gens de science, de clairvoyance et de compréhension. Ainsi, ils ont ouvert une voie qui n'a aucun fondement dans la Législation, sans consulter les gens de science et de clairvoyance et sans s'éclairer de leur avis. C'est là la conséquence du détachement de ceux qui s'affilient à la science vis-à-vis des savants et de l'apprentissage de la science dans des sources authentiques. Ils en sont arrivés à prendre la science en dehors de ses sources, et cela conduisit à l'apparition de ces voies. C'est là le problème, lorsque les gens ne reviennent pas aux savants arrivent les catastrophes. Le fait qu'une personne est en elle de la jalousie, de l'ardeur et de l'amour pour la religion ne suffit pas. Il est nécessaire que cela soit fondé sur une science authentique, une orientation saine, et il est nécessaire de revenir vers les savants. Allah (ﷻ) dit :



« Demandez aux savants, si vous ne savez pas. »[1]

Que l'ignorant se fie à sa personne, sa compréhension et aux livres qu'il possède, ou à ses semblables parmi les étudiants, c'est là une calamité. On rapporte que pendant les jours de troubles, lors du règne du roi ʿAbd Al-ʿAzîz (ﷺ), on conseilla certains habitants de villages et on leur dit : « Revenez aux savants. » Ils répondirent : « Nous avons (l'ouvrage) *Majmûʿah At-Tawhîd* qui nous dispense des savants ! » C'est là une calamité ! Si quelqu'un se fie à un livre, alors qu'il est toujours débutant ou ne connaît rien, c'est une catastrophe. *Majmûʿah At-Tawhîd* est un bon livre et contient un bien sans aucun doute, mais il demande des savants qui expliquent et commentent ce qu'il contient. Quant au fait de disposer du livre, même s'il est très

[1] Sourate ***Al-Anbiyâ'***, v.7.

bien et bon, cela ne suffit pas, il faut un savant qui explique et clarifie ce qu'il contient. Si quelqu'un veut s'adonner à la médecine et qu'il possède tous les moyens médicaux, tous les remèdes, mais n'a pas étudier la médecine, convient-il qu'il ausculte les corps des gens et ouvrent leur ventre ? Il dit : « J'ai des remèdes et des moyens médicaux. » mais il n'a pas étudié la médecine, celui-ci va faire périr les gens. S'il en est ainsi pour les choses de ce monde, alors que dire des choses religieuses ?

Tu possèdes des livres, des moyens et des outils scientifiques, mais tu n'as pas d'enseignant, et tu n'es pas revenu vers les savants éducateurs, cela corrompt la religion, c'est pourquoi on dit : « La moitié d'un jurisconsulte, d'un grammairien, d'un médecin et d'un théologien (*Mutakallim*)[1] corrompt un pays. » Celui-ci corrompt les corps et il est la moitié d'un médecin, et cet autre corrompt les pays et il est la moitié d'un jurisconsulte, car il donne des fatwas sans science ; cet autre encore corrompt les religions et il est la moitié d'un théologien qui a appris la logique sans la maîtriser, il corrompt les religions car il entre dans les croyances et les détruit ; cet autre encore corrompt les langues et il est la moitié d'un grammairien, car la moitié d'un grammairien corrompt la langue, il faut nécessairement un grammairien entier, c'est-à-dire accompli dans la science, un jurisconsulte accompli dans la religion, un médecin accompli dans la médecine, et ainsi de suite.

L'auteur dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. Certains savants ont des expressions, des appels sont nés au milieu du siècle dernier dans certains pays arabes disant qu'il fallait appeler à l'islam dans son acception globale, et ainsi ils ont délaissé l'appel à l'Unicité, car l'Unicité demande de la science, et qu'ils n'ont pas de science authentique concernant l'Unicité. Quel est votre commentaire, qu'Allah vous préserve ?

---

[1] Ce terme désigne ceux qui parlent sur Allah (ﷻ) et Son Prophète (ﷺ), en donnant priorité à la raison sur les Textes. [NdT]

Shaykh Fawzân répondit :

Ainsi, que nous l'avons mentionné, cela n'est jamais profitable, l'appel à l'islam dans son appellation générale ne suffit pas. Qu'est-ce que l'islam ? Est-ce uniquement un nom ? Chacun sait que le nom est bon et que l'islam est une religion authentique, mais en conclusion qu'est-ce que l'islam ? Lorsque le Prophète (ﷺ) envoya ʿAlî Ibn Abî Tâlib (ﷺ) le jour de la bataille de Khaybar, il lui donna l'étendard et lui dit : « *Reste ainsi jusqu'à parvenir à proximité d'eux, puis appelle-les à l'islam et informe-les de ce qui leur est obligatoire parmi le droit d'Allah.* »[1] Il n'a pas dit : appelle-les uniquement à l'islam mais : « *et informe-les de ce qui leur est obligatoire* » c'est-à-dire explique-leur ce qu'est l'islam. L'islam n'est pas seulement un nom général, cela ne profite pas, comme le fait d'expliquer l'islam par la voie qu'il suit, car les adeptes de l'innovation explique l'islam selon la voie qu'ils suivent : *Al-Jahmiyyah* expliquent l'islam selon leur voie, les adorateurs des tombes et les soufis expliquent l'islam selon la voie qu'ils suivent et disent « c'est cela l'islam ! » Mais l'islam avec lequel a été suscité Muhammad (ﷺ) est un islam authentique qui demande connaissance, clairvoyance, et à être expliqué aux gens avec clairvoyance. Quant au fait d'appeler à l'islam d'une manière générale, cela n'est d'aucune utilité, et au contraire peut nuire, car chacun explique l'islam selon la voie qu'il suit, en toute vérité ou fausseté.



[1] Al-Bukhârî (2847) et Muslim (2406/34).

Règle 10
Ils croient que *Al-Jamâcah* est un des fondements de leur religion

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَٱعۡتَصِمُواْ بِحَبۡلِ ٱللَّهِ جَمِيعٗا وَلَا تَفَرَّقُواْۚ﴾

« ***Et cramponnez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisez pas.*** »[1]

Ibn Mascûd dit en commentaire du verset : « Le câble d'Allah est *Al-Jamâcah* (le groupe uni des musulmans). »[2] Et dans le hadith de la division, lorsqu'on interrogea le Prophète (ﷺ) sur le groupe sauvé, il répondit : « *Al-Jamâcah.* »

Abû Hurayrah (ؓ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Allah agrée pour vous trois choses et en déteste trois. Il agrée de vous que vous L'adoriez et ne Lui associez rien, que vous vous cramponniez tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisiez pas, et que vous conseilliez celui à qui Allah a confié vos affaires. Et Il déteste pour vous les on-dit, l'excès de questions, et le gaspillage de biens.* »[3]

As-Shâfici (ؒ) a dit : « Si tu demandes : quel est le sens de l'ordre du Prophète (ﷺ) de s'attacher à leur groupe ? **Je réponds** : Cela n'a qu'un sens. Si tu objectes : Et comment cela ne porterait-il qu'un sens ? **Je réponds** : Si leur groupe était divisé sur plusieurs pays, personne ne peut s'attacher aux corps de gens divisés, et ces mêmes corps peuvent réunir des musulmans, mécréants, pieux, et pervers. Donc le seul sens de l'attachement à leur groupe est ce sur quoi était leur groupe concernant le licite, l'illicite et l'obéissance en cela. Ainsi,

---

[1] Sourate ***Âl cImrân***, v.103.
[2] *Tafsîr Ibn Jarîr* (7/81).
[3] Muslim (1715/10).

celui qui se conforme à l'avis du groupe des musulmans s'est attaché à leur groupe, et celui qui s'oppose à l'avis du groupe des musulmans s'est opposé à leur groupe auquel on lui a pourtant ordonné de s'attacher. »[1]

Abû Shâmah (ﷺ) a dit : « Concernant l'ordre de s'attacher à *Al-Jamâ^cah*, son sens est l'attachement et le suivi de la vérité, même si ceux qui s'y attachent sont peu nombreux et ceux qui s'y opposent nombreux, car la vérité est ce sur quoi était le premier groupe à l'époque du Prophète (ﷺ), et nous ne devons accorder aucune importance au grand nombre des adeptes du Faux après eux. »[2]

Ibn ʿAbbâs (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Quiconque déteste une chose chez son émir, qu'il patiente, car celui qui sort de l'obéissance au gouverneur ne serait-ce que d'un empan mourra d'une mort antéislamique.* »[3] et dans une autre version : « *Car personne ne quitte Al-Jamâʿah, serait-ce d'un seul empan, sans mourir d'une mort antéislamique.* »[4]

Shaykh Fawzân dit :

Cette règle montre que les musulmans ont besoin d'un groupe qui les réunisse, et il ne convient pas aux musulmans d'être divisés, chacun sur une voie, chacun sur un chemin indépendant. Leur voie doit être unique et leur chemin doit être unique.

Tu peux te demander et dire : où est le chemin et la voie qui réunira les gens ? Chacun a son avis et sa direction, leur raison n'est pas unique, ni mêmes leurs facultés, pour qu'ils s'unissent sur une seule voie. Il est impossible que les gens soient sur une seule voie alors que leur raison et facultés sont différentes. Chacun invente une chose différente, et chacun pense que sa position est correcte et que les autres sont dans l'erreur.

---

[1] *Ar-Risâlah*, p.475-476.
[2] *Al-Bâʿith ʿalâ Inkâr Al-Bidaʿ*, p.22.
[3] Al-Bukhârî (6645) et Muslim (1848/53).
[4] Al-Bukhârî (6724).

Nous disons pour répondre à cela : Allah n'a pas confié les gens à leur raison ou facultés, mais Il leur a révélé un Livre et leur a envoyé un Prophète pour qu'ils cheminent sur sa voie, la voie du Livre et de la Sunna. Ils ne doivent pas s'appuyer sur leur raison, leur pensée, leurs approbations, ou ce qu'inventent pour eux leurs chefs, leur tribu, leur clan ou leur peuple. Non, Allah n'a pas confié les gens à cela, et si cela avait été le cas, ils se seraient divisés, combattus, tués et égarés. Mais Allah leur a révélé une guidée sur laquelle ils cheminent, ainsi Allah (ﷻ) dit :

﴿قَالَ ٱهۡبِطَا مِنۡهَا جَمِيعَۢاۖ بَعۡضُكُمۡ لِبَعۡضٍ عَدُوّٞۖ فَإِمَّا يَأۡتِيَنَّكُم مِّنِّي هُدٗى فَمَنِ ٱتَّبَعَ
هُدَايَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا يَشۡقَىٰ ﴿١٢٣﴾ وَمَنۡ أَعۡرَضَ عَن ذِكۡرِي فَإِنَّ لَهُۥ مَعِيشَةٗ ضَنكٗا
وَنَحۡشُرُهُۥ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ أَعۡمَىٰ ﴿١٢٤﴾ قَالَ رَبِّ لِمَ حَشَرۡتَنِيٓ أَعۡمَىٰ وَقَدۡ كُنتُ بَصِيرٗا ﴿١٢٥﴾
قَالَ كَذَٰلِكَ أَتَتۡكَ ءَايَٰتُنَا فَنَسِيتَهَاۖ وَكَذَٰلِكَ ٱلۡيَوۡمَ تُنسَىٰ ﴿١٢٦﴾ وَكَذَٰلِكَ نَجۡزِي مَنۡ أَسۡرَفَ وَلَمۡ يُؤۡمِنۢ
بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِۦۚ وَلَعَذَابُ ٱلۡأٓخِرَةِ أَشَدُّ وَأَبۡقَىٰٓ ﴿١٢٧﴾﴾

« Il dit : « Sortez (du Paradis) et descendez (sur terre) ! Vous serez ennemis les uns des autres. Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, celui qui le suivra ne s'égarera pas et ne sera pas malheureux. Et celui qui se détourne de Mon Rappel, mènera une vie pleine de gêne, et au Jour de la Résurrection, Nous l'amènerons au rassemblement aveugle. » Il dira : « Ô Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais ? » Allah dira : « Tout comme tu as oublié Nos Signes qui te sont parvenus, aujourd'hui tu seras oublié. » Ainsi récompensons-Nous celui qui transgresse et ne croit pas aux signes de son Seigneur. Et certes, le châtiment de l'au-delà est plus dur et plus durable (que celui de cette vie). »[1]

Allah (ﷻ) ne nous a donc pas confiés à notre raison, nos facultés ou les facultés d'autres, mais Il nous a révélé un Livre et nous a envoyé un Messager. Allah (ﷻ) dit :

---

[1] Sourate *Ta-Ha*, v.123-127.

﴿وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِى مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ﴾

« ***Et voilà mon chemin, dans toute sa rectitude, suivez-le donc*** »[1]

Si les gens reviennent au Livre d'Allah et la Sunna de Son Prophète (ﷺ), cela suscitera le rassemblement, comme cela fut le cas pour la première génération de cette Communauté. Ils étaient divisés, le monde entier était des plus divisé, surtout les Arabes, mais lorsqu'Allah envoya Son Messager et révéla Son Livre, ils se réunirent sur cela, et furent regroupés et unis. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَإِن يُرِيدُوٓاْ أَن يَخۡدَعُوكَ فَإِنَّ حَسۡبَكَ ٱللَّهُۚ هُوَ ٱلَّذِيٓ أَيَّدَكَ بِنَصۡرِهِۦ وَبِٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿٦٢﴾ وَأَلَّفَ بَيۡنَ قُلُوبِهِمۡۚ لَوۡ أَنفَقۡتَ مَا فِي ٱلۡأَرۡضِ جَمِيعٗا مَّآ أَلَّفۡتَ بَيۡنَ قُلُوبِهِمۡ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ أَلَّفَ بَيۡنَهُمۡۚ إِنَّهُۥ عَزِيزٌ حَكِيمٞ ﴿٦٣﴾﴾

« ***Et s'ils veulent te tromper, alors Allah te suffira. C'est Lui qui t'a soutenu par Son secours, ainsi que par les croyants. Il a uni leur cœur. Si tu avais dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu unir leur cœur, mais c'est Allah qui les a unis, car Il est Puissant et Sage.*** »[2]

Donc on ne peut unir les cœurs et rassembler les gens que par le Coran et la Sunna. Sans cela, il n'est pas possible qu'ils se rassemblent. S'ils fondent d'eux-mêmes des voies, il est impossible qu'ils se rassemblent. Les gens ne peuvent être réunis que par le Coran, la Sunna et le suivi de la voie des pieux prédécesseurs, c'est cela la voie authentique du rassemblement, et c'est ce qu'Allah (ﷻ) agrée. Allah (ﷻ) dit :

﴿ٱلۡيَوۡمَ أَكۡمَلۡتُ لَكُمۡ دِينَكُمۡ وَأَتۡمَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ نِعۡمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلۡإِسۡلَٰمَ دِينٗاۚ﴾

---

[1] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.153.
[2] Sourate *Al-Anfâl*, v.62-63.

« ***Aujourd'hui, J'ai complété pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous l'islam comme religion.*** »[1]

Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Allah agrée pour vous trois choses et en déteste trois. Il agrée de vous que vous L'adoriez et le Lui associez rien, que vous vous cramponniez tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisiez pas, et que vous conseilliez celui à qui Allah a confié vos affaires.* »

Ce sont ces trois choses qui réunissent les gens, et elles sont :

Premièrement : l'Unicité, la croyance authentique en accord avec le Livre et la Sunna. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, sa signification, son sens et ses implications est ce qui réunit les gens. Mais s'ils ont des croyances diverses, ils se diviseront. La première source est donc la croyance qui doit être unique et qui est la croyance du Coran et de la Sunna.

Deuxièmement : la source vers laquelle ils doivent revenir lorsqu'ils se disputent et divergent, comme cela est mentionné dans sa parole : « *que vous vous cramponniez tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisiez pas* » et le câble d'Allah est le Coran et la Sunna du Messager (ﷺ). Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِن تَنَٰزَعۡتُمۡ فِي شَيۡءٖ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ﴾

« ***Puis, si vous divergez en quoi que ce soit, renvoyez le jugement à Allah et au Messager*** »[2]

Ce qui tranche le différent est le retour vers le Livre et la Sunna. Quant au fait de revenir vers les voies des gens et les voies des hommes, cela divise les gens. Le retour vers le Livre et la Sunna règle le différent entre les gens, car c'est une révélation émanant d'un Sage Digne de louange qu'Il a révélée afin de juger des différents des gens. C'est donc ce qui va régler le différent, contenter tout le monde, car il

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.3.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.59.

vient du Seigneur (ﷻ), et [ce jugement] est équitable, juste, probe, et il est la voie droite.

Troisièmement : parmi les instruments du rassemblement : le commandement, l'obéissance au commandement, que les musulmans aient un seul commandement qui est l'imam musulman. Ils doivent lui obéir et ne pas s'opposer à lui, ainsi le Prophète (ﷺ) dit : « *et que vous conseilliez celui à qui Allah a confié vos affaires.* »

Fait partie du conseil : le fait de lui obéir et ne pas s'opposer à lui ; lui montrer ses erreurs afin qu'il s'en écarte et le guider vers le bien ; l'accomplissement de ce qu'il confie aux gouvernés qui doivent s'en acquitter comme demandé, accomplir leur fonction comme il se doit afin de réaliser des bienfaits. Fait également partie du conseil adressé au gouverneur le fait d'invoquer pour sa rectitude, son succès, sa justesse. Tout cela fait partie du conseil adressé au gouverneur.

Quant à celui qui désobéit au gouverneur et s'oppose à lui, ou parle sur lui devant les gens pour qu'ils le détestent et attiser leur rancœur envers lui, cela est une traîtrise envers le gouverneur. De même, celui qui voit une erreur et ne la rapporte pas au gouverneur, celui qui voit des transgressions, des infractions chez les gens et ne les rapporte pas au gouverneur, afin de les cerner avant qu'elles ne s'aggravent, c'est là une traîtrise envers le gouverneur.

C'est par ces trois choses que se réalise le rassemblement :

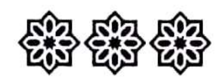
1 – La croyance authentique.

2 – Le retour vers le Livre et la Sunna lors des divergences.

3 – L'obéissance au gouverneur, et le conseil qu'on lui adresse.

Ces choses amènent le rassemblement, et si une seule de ces choses manque, cela provoque la division, la divergence et la dispute, et la Communauté se fractionne.

C'est là une règle très importante : les musulmans doivent se rassembler, et il ne peut y avoir de rassemblement que sur le Livre et la Sunna, la croyance authentique, le commandement pieux auquel on doit obéir et se soumettre. C'est ainsi que se réalisent les bienfaits et le prestige des musulmans.



Règle 11
Ils croient que la plus grande cause de division est le sectarisme et le ralliement autour de certains musulmans, sectes, groupes ou individus autres que le Messager d'Allah et ses Compagnons

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ فَرَّقُواْ دِينَهُمْ وَكَانُواْ شِيَعًا لَّسْتَ مِنْهُمْ فِي شَيْءٍ﴾

« Ceux qui fractionnent leur religion et se divisent en sectes, tu n'as pas à répondre d'eux. »[1]

Ibn Kathîr dit : « Le sens apparent est que ce verset s'applique à toute personne se séparant de la religion d'Allah et s'y opposant. Allah a envoyé Son Prophète avec la guidée et la religion de vérité afin qu'elle prédomine sur toute autre religion, et sa législation est unique et ne comporte aucune divergence ou division. »[2]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا تَكُونُواْ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ مِنَ ٱلَّذِينَ فَرَّقُواْ دِينَهُمْ وَكَانُواْ شِيَعًا كُلُّ حِزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ ﴿٣٢﴾﴾

« Ne faites pas partie des polythéistes, parmi ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque parti se réjouissant de ce qu'il détenait. »[3]

Ibn Kathîr dit : « Les membres de cette Communauté ont également divergé entre eux en des groupes, tous égarés sauf un, et ils sont *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâᶜah*, ceux qui s'attachent au Livre

[1] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.159.
[2] *At-Tafsîr* (2/262).
[3] Sourate *Ar-Rûm*, v.31-32.

d'Allah, la Sunna de Son Messager (ﷺ), et ce sur quoi étaient les premiers de cette Communauté parmi les Compagnons, leurs successeurs et les imams des musulmans passés et contemporains. Al-Hâkim rapporte dans *Al-Mustadrak* qu'on interrogea le Prophète (ﷺ) à propos du groupe sauvé et il répondit : « *Ceux qui sont sur ce quoi je suis, moi et mes Compagnons.* » »[1]

Dans le hadith de Al-Hârith Al-Ashᶜarî (ﷺ), le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Je vous ordonne cinq choses qu'Allah m'a ordonnées : l'écoute, l'obéissance, le djihad, l'émigration, et Al-Jamâᶜah, car celui qui se sépare du groupe uni des musulmans ne serait-ce que d'un empan a défait le nœud de l'islam noué à son cou, sauf s'il revient sur cela, et celui qui lance un appel de l'époque antéislamique fait partie des habitants de l'Enfer.* » Un homme dit : « Ô Messager d'Allah ! Même s'il prie et jeûne ? » Il répondit : « *Même s'il prie et jeûne. Appelez donc à la voie d'Allah qui vous a nommés musulmans, croyants, serviteurs d'Allah.* »[2]

On dit à Ibn ᶜAbbâs : « Suis-tu la voie de ᶜAlî ou de ᶜUthmân ? » Il répondit : « Ni l'une ni l'autre, je suis la voie du Messager d'Allah (ﷺ). »[3]

« Sache que lorsque la terre s'est emplie de ténèbres, que la plupart de ses habitants se sont éloignés de la lumière de la révélation, se divisant en sectes et partis dans le Faux, sans rien pour les réunir, [si nombreux] que Seul peut les dénombrer Celui qui les a créés, ils ont perdu la lumière de la prophétie et sont revenus à la seule raison. Ils furent alors comme l'a dit le Prophète (ﷺ) qui le rapporte de son Seigneur : « *J'ai créé Mes serviteurs sur la voie droite, mais les démons sont venus à eux et les ont éloignés de leur religion, en leur interdisant ce que Je leur avais permis, et en leur ordonnant de M'associer ce sur quoi Je n'ai révélé aucune preuve. Allah observa les habitants de la terre et les détesta, arabes et non arabes, sauf un groupe des Gens du Livre.* »[4] Ainsi, Il détesta tous les adeptes de la raison, sauf un groupe s'attachant à la Révélation, et lorsqu'ils perdirent la lumière de la

[1] *At-Tafsîr* (3/572).
[2] *Sahîh Al-Jâmiᶜ* (1742).
[3] Al-Lâlakâ'î dans *Sharh Usûl Al-Iᶜtiqâd* (132/133).
[4] Muslim (2865).

Révélation leur raison ne leur servit qu'à adorer les statues, les croix, le feu, les étoiles, le soleil, la lune, elle ne leur apporta que la confusion, le doute, la sorcellerie, ou la négation du Créateur et la mécréance en Lui. Ils n'en tirèrent que le dégoût du Seigneur (ﷻ) envers eux et Son détournement vis-à-vis d'eux. Allah fit se lever le soleil de la Révélation comme un flambeau éclatant dans ces ténèbres, et en fit don aux habitants de la terre dans leur raison, leur cœur, leur lieu de vie et de repos. Un bienfait pour lequel ils ne peuvent être suffisamment reconnaissant, et ils ont vu avec la lumière de la Révélation, ce que leur raison ne leur a jamais permis de voir, et ils ont vu à la lumière de la Révélation ce que leurs avis ne leur ont jamais permis de voir, ils furent donc comme Allah (ﷻ) le dit :

﴿ٱللَّهُ وَلِيُّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يُخْرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ﴾

« ***Allah est l'allié de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière.*** »[1]

﴿الٓر ۚ كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ إِلَيْكَ لِتُخْرِجَ ٱلنَّاسَ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذْنِ رَبِّهِمْ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ ﴿١﴾﴾

« ***Alif, Lâm, Râ. Voici un livre que nous avons fait descendre sur toi, afin que – par la permission de leur Seigneur – tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout Puissant, du Digne de louange*** »

﴿وَكَذَٰلِكَ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ رُوحًا مِّنْ أَمْرِنَا ۚ مَا كُنتَ تَدْرِى مَا ٱلْكِتَٰبُ وَلَا ٱلْإِيمَٰنُ وَلَٰكِن جَعَلْنَٰهُ نُورًا نَّهْدِى بِهِۦ مَن نَّشَآءُ مِنْ عِبَادِنَا ۚ﴾

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.257.

« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] émanant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. »[1]

﴿أَوَ مَن كَانَ مَيْتًا فَأَحْيَيْنَٰهُ وَجَعَلْنَا لَهُۥ نُورًا يَمْشِى بِهِۦ فِى ٱلنَّاسِ كَمَن مَّثَلُهُۥ فِى ٱلظُّلُمَٰتِ لَيْسَ بِخَارِجٍ مِّنْهَا﴾

« Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie, lui attribuant une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir ? »[2]

L'avant-garde a donc cheminé sur la clarté de cette lumière qui n'a pas été éteinte par les tempêtes des passions, ni masquée par les ténèbres des avis. Ils ont recommandé à leurs successeurs de ne pas s'éloigner de la lumière qu'ils leur avaient transmise, et de ne pas quitter leur voie. À la fin de leur époque, les adeptes de l'innovation, *Al-Khawârij*, *Al-Qadariyyah*, et *Al-Murji'ah* sont apparus, et ils se sont éloignés de la lumière sur laquelle étaient les premiers de cette Communauté. Malgré tout, ils ne se sont pas totalement écartés d'eux, mais ils glorifiaient les Textes, s'appuyaient sur eux, et leurs donnaient priorité sur la raison et les avis. Aucun d'entre eux n'a prétendu que la raison s'opposait aux Textes, mais ils les ont mal compris et ont considéré ce qui leur en paraissait sans prendre en compte ceux qui les ont précédés, car ils étaient d'avis que s'ils suivaient leurs traces, ils les imiteraient aveuglément. Les Compagnons et leurs successeurs vivants à leur époque les appelèrent de toutes parts, les accusèrent de grandes choses, s'innocentèrent d'eux, et avertirent de la manière la plus dure contre leur voie. Ils étaient d'avis qu'il ne fallait pas les saluer, ni s'asseoir avec eux, et leurs propos à leur sujet sont connus dans les livres de la Sunna, et sont trop nombreux pour être mentionnés ici. Lorsque [les adeptes de la secte] *Al-Jahmiyyah* se multiplièrent à la fin de l'époque

[1] Sourate ***As-Shûrâ***, v.52.
[2] Sourate ***Al-Anᶜâm***, v.122.

des successeurs des Compagnons, ils furent les premiers à opposer la Révélation à la raison, mais malgré tout ils étaient peu nombreux au départ, réprimés et humiliés par les imams. Le premier d'entre eux et leur shaykh fut Al-Jaᶜd Ibn Dirham, il cacha aux gens certaines choses, car il était l'enseignant et le shaykh de Marwân Ibn Muhammad, c'est pourquoi on le nommait Marwân Al-Jaᶜdî, et c'est par lui qu'Allah retira aux Omeyyades la royauté et le califat, les dispersa et les détruisit totalement, avec l'aval du shaykh des négateurs [des Attributs d'Allah] ! Lorsque son cas se répandit parmi les musulmans, Khâlid Ibn ᶜAbd Allah Al-Qasrî – l'émir d'Irak – le fit chercher et le trouva. Il prononça le sermon du jour du sacrifice, et la dernière chose qu'il dit dans son sermon fut : « Ô gens ! Sacrifiez, qu'Allah accepte vos sacrifices. Quant à moi je vais sacrifier Al-Jaᶜd Ibn Dirham, car il prétend qu'Allah ne s'est pas adressé de vive voix à Mûsâ et qu'Il n'a pas pris Ibrâhîm pour ami privilégié ! Qu'Allah soit élevé très au-dessus de ce que prétend Al-Jaᶜd. » Puis il descendit et l'égorgea au pied de la chaire, et ce fut son sacrifice.

Puis, cette innovation s'éteignit et fut comme des cailloux jetés au loin, et à ce moment les gens furent tous unis pour dire qu'Allah est au-dessus de Ses cieux sur Son Trône, détaché de Ses créatures, décrit par les Attributs de perfection, les caractères de majesté, qu'Il s'est adressé de vive voix à Son serviteur et messager Mûsâ, et qu'Il s'est manifesté à la montage, la réduisant en poussière. Ceci, jusqu'à ce qu'arrive au pouvoir ᶜAbd Allah Al-Ma'mûn (198H/813G) qui aimait les sciences et dont les assises étaient emplies de savants de diverses sciences, et ainsi son amour de la raison le domina et il ordonna de traduire les ouvrages grecs en y consacrant les traducteurs du pays, et on les traduisit pour lui. Les gens s'occupèrent par cela et le roi acquérait tout ce qui se vendait. Dans ses assises, prit les devants un groupe de *Al-Jahmiyyah* que son père Ar-Rashîd avait pourtant poursuivis, emprisonnés et tués. Ils emplirent ses oreilles et son cœur de leurs croyances, et il les accepta, les apprécia, y prêcha les gens, et châtia pour elles. Son règne ne dura pas, et lui succéda Al-Muᶜtasim – qui est celui qui frappa l'imam Ahmad Ibn Hanbal – qui y appela après lui. Les adeptes de *Al-Jahmiyyah* le soutenaient, appelaient à lui, et lui disaient que c'était ainsi qu'on exemptait le Seigneur de toute ressemblance avec Ses

créatures (*At-Tashbih*), de toute comparaison (*At-Tamthîl*) et du fait de Lui attribuer un corps (*At-Tajsîm*). Ce sont eux qui se sont imposés dans sa proximité et ses assises, les juges et gouverneurs étaient des leurs et suivaient leur roi. Malgré tout, ils n'ont pas eu l'audace d'abolir les Textes et de leur préférer les avis et la raison, car l'islam était puissant et fort, le marché du hadith était prospère, les leaders de la Sunna apparents, mais ils tournaient et gravitaient autour de cela. Ils entraînèrent les gens par les encouragements et avertissements, certains étaient aveugles et leur répondaient favorablement, d'autres détestaient cela mais étaient tenus par une chose qu'ils leur demandaient, alors que leur cœur était empli de la sérénité de la foi.

Allah affermit des gens en mettant leur cœur qui était plus solide qu'un rocher et plus robuste que le fer, au service de Sa religion. Il en fit des imams par lesquels se dirigent les croyants, après qu'ils aient patienté et eurent pleine certitude en Ses versets, car c'est par la patience et la certitude qu'on atteint l'imamat dans la religion. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَجَعَلْنَا مِنْهُمْ أَئِمَّةً يَهْدُونَ بِأَمْرِنَا لَمَّا صَبَرُوا وَكَانُوا بِآيَاتِنَا يُوقِنُونَ ﴿٢٤﴾﴾

« Nous avons élu parmi eux des imams qui guidaient par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets. »[1]

Ils ont patienté sur les torts douloureux que leur ont causé *Al-Jahmiyyah*, et ils n'ont pas délaissé la Sunna du Messager d'Allah (ﷺ) lorsqu'ils leur firent toutes les promesses pour qu'ils la délaissent et les menacèrent des pires châtiments.

Puis, par Sa miséricorde, Allah mit fin à ce trouble, étouffa cette parole, secourut puissamment la Sunna, et accorda une victoire éclatante à ses adeptes, jusqu'à ce qu'on y appelle du haut des chaires, dans toutes les villes et campagnes, et on écrivit à cette époque sur la Sunna des ouvrages que seul Allah peut dénombrer.

[1] Sourate ***As-Sajdah***, v.24.

Puis, cette époque et ses habitants disparurent et leur succédèrent leur descendance qui appelait au livre d'Allah et la Sunna de Son Messager avec clairvoyance, jusqu'à ce que viennent ceux qui n'ont pas d'équivalent, et sont réellement les armées de Satan, les opposants à la voie des messagers par leur raison et leur avis, parmi *Al-Qarâmitah*, *Al-Bâtiniyyah* et les hérétiques qui appelaient uniquement à la raison, en prétendant que les révélations des messagers s'opposaient au raisonnable ! Ce sont eux qui ont réellement imposé cette voie, en paroles et actes, et ils firent à l'islam et ses adeptes ce que l'on sait, ils vainquirent plusieurs fois les troupes du Calife, tuèrent les pèlerins, arrivèrent jusqu'à la Mecque et y tuèrent tous les pèlerins qui y arrivaient, arrachèrent la pierre noire de son socle, leurs torts se renforcèrent, leur cas s'aggrava, et à travers eux les troubles augmentèrent.

Le fondement de leur voie est que les informations données par les prophètes s'opposent à la raison, et si la raison et le Texte s'opposent, nous donnons priorité à la raison ! Ils dirent : nous sommes les partisans de la raison, ses prêcheurs, nous combattons pour elle et la prenons pour juge !

À leur époque, les mécréants dominèrent de nombreuses terres d'islam en Orient et en Occident, et le pilier de l'islam allait s'écrouler sans la défense de Celui qui s'est chargé de sa protection jusqu'à hériter de la terre et de ses habitants. Puis leur appel s'éteignit en Orient, mais ils apparurent progressivement au Maghreb jusqu'à s'installer et s'imposer, ils dominèrent de nombreux pays du Maghreb puis se répandirent dans de nombreux pays jusqu'à parvenir en Égypte qu'ils dominèrent. Ils y construisirent le Caire et y lancèrent clairement leur appel, sans s'en cacher, eux, leurs gouverneurs, leurs juges, et leurs adeptes. C'est à leur époque que furent écrites les épîtres *Ikhwân As-Safâ*, *Al-Ishârât*, *As-Shifâ* et les livres de Ibn Sînâ qui dit : « Mon père était un des prêcheurs à *Al-Hâkimiyyah.* » À leur époque, la Sunna, ses livres et récits ont été détruits et ne persistaient qu'en secret, et celui qui les lisait, les mentionnait ou les écrivait courait le plus grand danger. L'emblème de cet appel était la priorité donnée à la raison sur la révélation. Ils dominèrent les pays du Maghreb, l'Égypte, le *Shâm* et le *Hijâz*, et

même l'Irak une année. Les adeptes de la Sunna parmi eux étaient comme les Gens du Livre parmi les musulmans, plus encore les Gens du Livre trouvaient auprès d'eux sécurité, honneur, fierté, ce que personne parmi les adeptes de la Sunna ne pouvait atteindre ou convoiter. Combien leurs épées ont-elles été dégainées sur le cou des savants, combien d'héritiers des prophètes sont-ils morts dans leurs prisons, combien de Sunna ont-elles disparues et ont été remplacées par des innovations et des égarements ! Ceci, jusqu'à ce qu'Allah ne tire la Communauté et la religion de leurs mains à l'époque de Nûr Ad-Dîn et son neveu Salâh Ad-Dîn. Il guérit l'islam de ses maux, après avoir laissé les musulmans dépouillés, et ils se sont éveillés après une longue période de torpeur au point que s'en réjouisse les habitants des cieux et de la terre, et une nouvelle lune s'est levée après avoir déclinée, son âme s'est renforcée après avoir été prête à quitter son corps et qu'on ait dit : « Qui peut la guérir ? » Allah (ﷻ) libéra par Son serviteur et ses armées *Bayt Al-Maqdis* des mains des adorateurs de la croix, et chaque défenseur d'Allah et de Son Messager prit une part de la défense de Sa religion. La parole de l'islam et la Sunna s'éleva, on y appela ouvertement, et on dit : ô défenseurs d'Allah ! Ne délaissez pas le djihad car il est la meilleure provision pour le Jour de la Résurrection.

Les gens vécurent un temps sur cette lumière, jusqu'à ce que les ténèbres recouvrent les pays d'Orient et qu'on transgresse contre la lumière de la prophétie et de la révélation, et qu'on donne priorité à la raison, aux avis, à la politique, aux sentiments, et la pensée sur la Révélation, sont alors apparues la philosophie, la logique et ce qui en découle. Allah leur envoya des serviteurs doués d'une force terrible, qui pénétrèrent à l'intérieur des demeures et dévastèrent les villes et pays, et le nom de l'islam faillit disparaître. Le symbole et savant de cette secte vers lequel ils revenaient, le leader de tous ceux qui opposent la révélation à la raison, leur imam à son époque, le défenseur de la mécréance et du polythéisme : At-Tûsî. On ne connaît personne à son époque ayant autant opposé la raison et les Textes, il tenta de totalement annihiler les Textes et d'imposer l'appel philosophique. Il mit des démonstrations [philosophiques] à la place des sourates et versets et dit : ce sont des raisonnements irréfutables et évidents qui s'opposent à ces Textes transmis ! Il s'opposa aux

savants de l'islam et aux adeptes du Coran et de la Sunna par l'épée, et il prit le dessus sur tous, en voulant annihiler l'appel de l'islam. Il attribua les écoles et bâtiments des musulmans aux sorciers et cartomanciens, aux philosophes, hérétiques et logiciens, et il tenta de faire cesser l'appel à la prière et de tourner la prière vers le pôle Nord, mais ceux qui se chargeaient de protéger l'islam et le secourir s'y opposèrent.

Tout cela est le fruit de ceux qui opposent la Révélation et la raison, et donnent priorité à la raison sur les Textes. Garde toujours à l'esprit le récit de leur shaykh, car il fut le premier à opposer la raison et les Textes, et à donner priorité à la raison, et il est arrivé au Diable ce qu'Allah t'a rapporté. Ce shaykh transmis à ses élèves cette opposition, et chaque trouble et fléau qui ne cesse de toucher les prophètes et leurs adeptes lui est dû. Le fondement de tout fléau dans le monde, comme l'a dit Muhammad As-Shahrastânî, est l'opposition du Texte à la raison, et la priorité donnée aux passions sur la Législation, et les gens vivent encore jusqu'à ce jour dans les maux de cette opposition et ses conséquences malheureuses. C'est auprès d'Allah que nous nous plaignons et de Lui dont nous espérons l'aide.

Puis sont arrivées avec ce shaykh contemporain – opposant la raison et les Textes – des choses inconnues avant lui : les oppositions de Al-ᶜUmaydî, les réalités de Ibn ᶜArabî, les doutes de Ar-Râzî, et se développa le marché de la philosophie et de la logique, et les sciences des ennemis des messagers desquelles ils se réjouissaient lorsque les prophètes vinrent à eux avec des preuves évidentes, et les pays et le prêche tombèrent dans les mains des maîtres de ces sciences. Puis Allah observa Ses serviteurs et vint au secours de Son Livre et Sa religion. Il forma une armée qui combattit ces rois par l'épée et la lance, et une autre armée qui combattit leurs savants par la preuve et la démonstration. Puis au début du huitième siècle apparut un génie par eux, et Allah fit venir pour Sa religion Shaykh Al-Islâm Abû Al-ᶜAbbâs Ibn Taymiyyah, qu'Allah sanctifie son âme. Il consacra sa vie à les combattre, par la main, le cœur, la langue, et il montra aux gens leurs faussetés, tromperies, et dissimulations. Il les affronta avec une raison saine, des Textes authentiques, et ainsi guérit et redonna la

santé, montra leur contradictions et leur opposition au jugement de la raison qu'ils prennent pourtant comme argument et vers laquelle ils appellent, montrant qu'ils étaient ceux qui délaissaient le plus ses règles et théories. Ainsi, ils n'ont ni révélation ni raison, et il les renvoya dans leur trou et leur décocha leurs propres flèches. Il montra que la raison authentique est au service des Textes des prophètes, témoigne de leur authenticité, et les détails de ces questions se trouvent dans ses livres. Celui qui s'adresse un conseil et se détourne de son avis :

﴿إِنَّا وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا عَلَىٰٓ أُمَّةٍ وَإِنَّا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم مُّقْتَدُونَ﴾

« ***Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous (suivons leurs traces) les prenons pour exemple*** »

Voit la réalité des choses :

﴿وَمَن لَّمْ يَجْعَلِ ٱللَّهُ لَهُۥ نُورًا فَمَا لَهُۥ مِن نُّورٍ﴾

« ***Celui qu'Allah prive de lumière n'en aura aucune*** »[1]

L'essentiel est que tout fléau frappant le monde, en général ou en particulier, vient de l'opposition entre la Révélation et la raison, et la priorité donnée aux passions sur l'ordre [divin], et seul celui qu'Allah préserve est épargné. »[2]

Je dis : Ceci jusqu'au douzième siècle où Allah envoya l'imam, le revivificateur Muhammad Ibn ʿAbd Al-Wahhâb At-Taymî qui appela au message des prophètes dans l'Unicité pure, surtout dans les fondements suivants :

1 – L'Unicité de l'adoration qu'on nomme également Unicité de la Divinité, au sujet de laquelle le shaykh a écrit de nombreux livres et épîtres en raison de son importance. De même qu'écrivirent abondamment à ce sujet après lui ses enfants, petits-enfants et élèves,

[1] Sourate *An-Nûr*, v.40.

[2] *As-Sawâʿiq Al-Mursalah* de Ibn Al-Qayyim (3/1068).

et certains d'entre eux ont commenté les livres du shaykh sur cette partie de l'Unicité.

2 – L'interdiction de l'intercession innovée et la confirmation de l'intercession légiférée.

3 – L'interdiction de voyager vers autre que les trois mosquées dans un but religieux, quel que soit ce lieu. N'entre pas dans cette interdiction le fait de voyager pour la recherche de la science, le commerce, le fait de rendre visite aux vivants comme les savants ou les adorateurs cheminant sur la voie des pieux prédécesseurs, et d'autres voyages de ce type où on ne vise pas un lieu particulier.

4 – L'interdiction de construire sur les tombes, de les recouvrir, de les illuminer et d'y demeurer longuement, comme cela a été indiqué dans la Sunna authentique et les nombreux récits.

5 – La sacralisation et la vénération d'Allah par la foi en Ses Noms et Attributs, comme cela est rapporté dans les versets et hadiths. La confirmation de cela, leur transmission comme ils sont parvenus, sans ressemblance, comparaison ou négation [des Attributs].

6 – La réprobation des innovations inventées dans l'adoration, la voie suivie, et le prêche.

7 – L'accessibilité de la science aux gens par l'enseignement, et l'écriture d'épîtres qui conviennent à la compréhension de l'ensemble des gens dans l'exposé de l'Unicité et ce qui s'y oppose comme polythéisme, et dévoilement des ambiguïtés de ses opposants. Ainsi, ses écrits ne s'adressaient pas uniquement aux élites, mais il était un imam pour tous, qu'Allah lui fasse miséricorde, sur la voie des prophètes et messagers.

Allah (ﷻ) l'a soutenu par l'imam Muẖammad Ibn Saʿûd (رحمه الله) qui accepta cet appel, aima le shaykh, et lui promit de l'aider et d'être avec lui face à ceux qui s'opposaient à son appel et sa rectification. Le shaykh a donc fait suivre sa science du prêche et de la rectification, et l'imam le soutenait en portant son épée sur ceux qui s'opposaient à la

vérité. Ainsi, l'appel du shaykh se répandit, et parmi ses résultats on vit la création d'un état islamique sur la voie des pieux prédécesseurs au cœur de la Péninsule Arabique. Allah l'affermit sur terre, il ordonna le bien, interdit le mal, revivifia le jugement par la Charia qui avait disparu, et on ne vit à notre époque aucun pays islamique sur une voie similaire, et de nombreux musulmans ont profité de cet appel dans le Monde Arabe, sur le continent Indien et le continent Africain. Sans Allah, puis l'existence de cet appel, les enseignements de l'Unicité auraient disparu en de nombreuses contrées musulmanes, et la louange revient à Allah au commencement et à la conclusion.

Shaykh Fawzân dit :

Cette règle englobe la précédente qui est la règle du rassemblement, et que la religion des musulmans ne peut exister que sur le rassemblement et l'union entre les musulmans. Cette règle montre que l'isolement et la séparation vis-à-vis du groupe des musulmans amène le mal et ouvre une brèche dans l'union des musulmans. Le musulman ne doit pas s'isoler par un avis, une école, une voie, mais son école et sa voie doit être la voie du groupe des musulmans. Même si en lui-même il a un avis et une compréhension qui lui est propre, il ne doit pas l'exposer aux gens mais revenir à l'avis du groupe des musulmans et laisser et incriminer son avis et sa compréhension. Si chacun avait la liberté de choisir, la liberté d'explorer et d'afficher de nouveaux avis inventés, même s'il pense que cela est authentique, tant que cela influe sur l'union des musulmans et divise leurs pensées, il ne lui est pas permis de l'exposer.

Les Compagnons (ﷺ) délaissaient leurs opinions, même si elles étaient fondées sur le Coran et la Sunna. Ils les délaissaient si elles touchaient l'union des musulmans. Ainsi, lorsque le Commandeur des Croyants ʿUthmân (ﷺ) accomplit quatre *rakaʿât* à Mina, alors que le grand Compagnon ʿAbd Allah Ibn Masʿûd était d'avis qu'il ne fallait en accomplir que deux à Mina, lorsqu'il priait derrière ʿUthmân, il accomplissait quatre *rakaʿât*. Lorsqu'on l'interrogea sur

cela, il répondit : « Ô mon enfant ! La divergence est un mal. »[1] Ainsi, il priait avec ʿUthmân quatre *rakaʿât* alors qu'il était d'avis qu'il ne faut en accomplir que deux à Mina. Il délaissa son avis pour celui du Commandeur des Croyants afin d'amener l'union. Ceci concernant la prière qui est le plus grand pilier de l'islam après les deux attestations, alors que dire de celui qui invente de nouvelles compréhensions et de nouveaux avis puis les expose aux gens, concernant leur prière et leurs adorations ? Cela trouble les gens. Il leur dit : untel a dit, un autre a dit…alors que les gens ne doivent cheminer que sur une seule et même voie. Arrive untel qui expose des contradictions et de nouveaux avis auxquels il est parvenu par sa compréhension et sa pensée, et veut en convaincre les gens. Nul doute qu'il trouvera des gens pour le suivre et apprécier son avis, et ainsi survient la division parmi les gens. Il est donc obligatoire au musulman d'être conscient de cette chose et de préserver l'unité et le rassemblement des musulmans. Parfois il délaisse une chose pour une autre moindre si cette dernière amène l'union, il doit délaisser ce qu'il préfère pour une chose moindre afin d'amener l'union des musulmans. Je vous ai donc donné pour exemple Ibn Masʿûd délaissant ce qu'il pensait être meilleur, qui est de prier deux *rakaʿât*, pour un avis qu'il jugeait moindre, qui est d'accomplir quatre *rakaʿât*, afin d'unir les musulmans. Et ce tant que ça ne porte pas atteinte à la religion, et si c'est le cas alors non, il est obligatoire au musulman de délaisser son avis et sa compréhension, même si c'est pour lui ce qui est meilleur. Alors que dire si l'avis du groupe des musulmans est ce qui est meilleur, et ce sur quoi est leur opposant ce qui est moindre, ou inauthentique ?

Les étudiants et ceux qui s'attribuent à la science doivent être conscients de cette règle : si le musulman à des avis et compréhensions qui lui sont propres, et que le fait de les exposer provoquerait confusion et opposition, il ne doit pas les exposer et cheminer sur l'avis du groupe des musulmans, car cela est plus sûr pour lui et plus proche de la vérité.

[1] Al-Bukhârî (1034) et Muslim (19/690).

L'auteur dit :

Oui, sans aucun doute lors des troubles.

Shaykh Fawzân dit :

Si cela conduit à l'opposition et la division, cela est blâmable sans aucun doute. Même s'il considère cela comme un effort d'interprétation qu'il a déduit du Coran et de la Sunna, le fait de le délaisser pour l'avis du groupe des musulmans est meilleur que son seul avis, afin d'amener l'union. Je vois aujourd'hui des étudiants exposer des questions qui troublent les gens : « Que dis-tu alors qu'untel dit cela, et un autre cela… » Alors que les gens, louange à Allah, cheminent sur une seule route et une voie saine, et qu'aucune divergence n'est arrivée. Nous ne voulons pas qu'un, deux ou plusieurs individus viennent et disent des choses, même s'ils considèrent que c'est la vérité. Si cela est vraiment nécessaire, qu'il travaille seul et ne le propage pas parmi les gens, bien que le fait qu'il travaille avec les gens soit meilleur que le fait qu'il s'isole en travaillant seul. C'est là mon avis.

L'auteur dit :

Qu'Allah vous accorde la sécurité. Mon but derrière cette question est : vers qui doit-on revenir ? Le Comité Permanent ou le Collège des Grands Savants ? Car le Comité Permanent peut ne pas être d'accord avec certains membres du Collège des Grands Savants.

Shaykh Fawzân répondit :

Le Comité Permanent n'est pas tout. Mais tout ce sur quoi est uni la société musulmane, dans ce pays et ailleurs : les gens prient, jeûnent, acquittent la *Zakât*, sacrifient chaque année, célèbrent les fêtes, et il n'y a pas de divergence entre eux. Mais des gens viennent et apportent de nouvelles questions qui ont divisé et désuni les gens, c'est cela que nous visons. Nous disons : laissez les musulmans sur ce quoi ils sont, louange à Allah vous ne les trouvez pas dans le Faux, ce sont des questions sur lesquelles il peut y avoir différentes compréhensions, et la compréhension du groupe des musulmans est meilleure que la compréhension de l'individu, de ce qui divise les

gens. Même si tu considères que cela est meilleur, la division que cela implique est un mal immense, et nous avons mentionné la parole de ᶜAbd Allah Ibn Masᶜûd (ﷺ) : « La divergence est un mal. » Donc on doit s'écarter de tout ce qui conduit à une divergence ou un trouble. Et Allah est plus savant.

L'auteur dit :

Il y a un sujet important qui est la division des musulmans en partis, sectes et groupes. Donc, les partis et l'organisation dans un groupe sont-ils permis ?

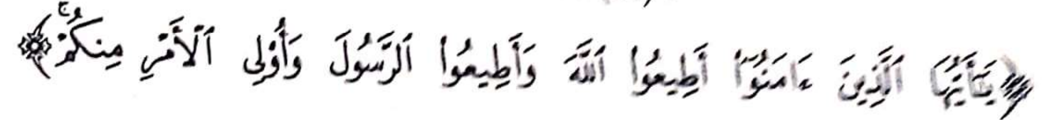
Shaykh Fawzân répondit :

Allah (ﷻ) dit : « ***Et cramponnez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisez pas.*** » alors comment la division en partis pourrait-elle être permise ? Allah (ﷻ) dit : « ***Ne vous divisez pas.*** » Et Il dit : « ***Ceux qui fractionnent leur religion et se divisent en sectes, tu n'as pas à répondre d'eux.*** » Allah a ordonné à Son Prophète (ﷺ) de s'innocenter de ceux qui divisent. Vous entendez dans les sermons : « *La protection d'Allah est sur le groupe, et celui qui s'en écarte, s'écarte vers l'Enfer.* » Allah (ﷻ) dit : « ***ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque parti se réjouissant de ce qu'il détenait.*** » La calamité réside dans le fait que chacun se réjouit de ce sur quoi il est, car s'il se réjouit de son éloignement, il ne reviendra pas, alors que celui qui divise mais n'est pas serein peut revenir. C'est-à-dire que s'il doute de ce sur quoi il est, un retour est possible, alors que celui est sûr de ce sur quoi il est, pense que c'est la vérité et s'en réjouit, c'est là une calamité, et on n'espère pas de lui un quelconque retour « ***chaque parti se réjouissant de ce qu'il détenait*** » On n'espère pas d'eux un rassemblement alors qu'ils sont ainsi, qu'Allah nous préserve.



Règle 12
Ils croient que le serment d'allégeance légiféré ne doit être fait qu'à l'imam des musulmans par les dirigeants représentants l'ensemble des gens

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :



« Ô vous les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. »[1]

Anas Ibn Mâlik (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Écoutez et obéissez. Chaque fois qu'un prophète périssait un autre lui succédait, mais il n'y a pas de prophète après moi. Il y aura des califes et ils seront nombreux.* » Les Compagnons dirent : « Et que nous ordonnes-tu ? » Il dit : « *Prêtez serment d'allégeance au premier d'entre eux et accordez-leur leur droit, car Allah les interrogera sur la charge qu'Il leur a confiée.* »[2]

ᶜAdî Ibn Hâtim rapporte : « Nous dîmes : ô Messager d'Allah ! Nous ne t'interrogeons pas sur l'obéissance à celui qui craint Allah, mais celui qui commet d'autres actes – et il mentionna des choses mauvaises. Le Prophète (ﷺ) dit : « *Craignez Allah, écoutez et obéissez.* »[3]

ᶜUmar Ibn Al-Khattâb (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Que celui qui veut être au centre du Paradis s'attache au groupe des musulmans, car Satan est avec celui qui est seul et il est plus éloigné de deux.* »[4]

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.59.
[2] Al-Bukhârî (3455) et Muslim (4879).
[3] Rapporté par ibn Abî ᶜÂsim dans *Kitâb As-Sunnah* (1069), authentifié par Al-Albânî dans « *Dhilâl Al-Jannah Fi Takhrîj As-Sunnah* » (2/254).
[4] *As-Sahîhah* (430).

ʿAbd Allah Ibn ʿUmar (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Le musulman doit écouter et obéir en ce qu'il aime et déteste, et ce tant qu'on ne lui ordonne pas une désobéissance [à Allah]. Et si on lui ordonne une désobéissance, il n'y a alors ni écoute ni obéissance.* »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah (ﷺ) a dit : « L'imamat n'est réalisée que par le pouvoir et l'autorité. Ainsi, si on prête serment d'allégeance à un homme qui en retirera pouvoir et autorité, il deviendra imam, c'est pourquoi les imams parmi les pieux prédécesseurs ont dit : « Celui qui obtient pouvoir et autorité réalise par cela le but de la gouvernance, et il est parmi les gouverneurs auxquels Allah a ordonné d'obéir, tant qu'ils n'ordonnent pas une désobéissance à Allah. » L'imamat se caractérise donc par la royauté et l'autorité. La royauté n'est pas réalisée par l'accord d'une seule personne, ni même de deux ou quatre, sauf si leur accord implique l'accord d'autres, de sorte qu'il devienne leur roi de cette manière. De même pour toute chose qui demande de l'entraide, elle n'est effective que par la présence de ceux qui peuvent y aider. »[2]

Shaykh Al-Fawzân a dit :

Cette règle de l'écoute et l'obéissance aux gouverneurs est un des fondements de la croyance de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah* qu'ils indiquent dans les livres traitant des croyances, et ce contrairement aux *Khawârij, Muʿtazilah* et adeptes de l'innovation. Les adeptes de la Sunna et du groupe des musulmans adorent Allah en écoutant et obéissant aux gouverneurs musulmans, sans cesser d'obéir même si le gouverneur est injuste, oppresseur ou pécheur, tant que cela n'atteint pas la mécréance. Ceci, car il y a dans l'écoute, l'obéissance et la patience sur leur injustice des bienfaits, une union, réunification, sécurité et stabilité supérieurs au fait de se révolter contre eux. La révolte contre les gouverneurs entraîne de grands maux, d'immenses méfaits, comme cela est arrivé à l'époque de ʿUthmân (ﷺ), le Calife bien guidé, le troisième des Califes bien guidés, lorsque le groupe rebelle l'a combattu et que cela entraîna des troubles que les musulmans subissent encore. Les savants parmi les Compagnons le

[1] Al-Bukhârî (2796).

[2] *Minhâj As-Sunnah An-Nabawiyyah* (1/527).

leur ont interdit, ils leur ont exposé les preuves, les ont conseillés, mais cela s'est tout de même réalisé afin que ce soit une leçon pour les musulmans. Aucun groupe ne s'est soulevé contre son imam ou son émir sans que cela n'entraîne des troubles et maux que seul Allah connaît.

Ainsi, il est obligatoire de peser les bienfaits et méfaits, et si les méfaits sont plus nombreux que les bienfaits, il n'est pas permis de provoquer des méfaits, mais il faut patienter et obéir aux gouverneurs, même s'ils sont injustes et oppresseurs. Nul doute que l'injustice et l'oppression sont un méfait et que la désobéissance est un méfait, mais la révolte contre eux entraîne un plus grand méfait, et tant que le méfait est plus grand, il faut supporter le moindre des deux maux pour repousser le plus grand. Ceci, concernant les imams injustes et pervers, alors que dire des imams de l'équité et de la vérité tels que ʿUthmân, le troisième des Califes bien guidés, et d'autres gouverneurs pieux dont la rectitude est plus grande que les erreurs. De plus, l'erreur, la désobéissance, le péché et le mal des gouverneurs ne touchent qu'eux, mais lorsqu'on délaisse l'obéissance, le mal touche les gouvernés et la Communauté, et de nombreuses tueries, massacres et injustices surviennent. C'est pourquoi *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah* se tiennent à cet éminent fondement, accomplissent la prière derrière eux, même s'ils sont pervers, bien qu'ils disent que la prière derrière un pervers n'est pas valide. C'est-à-dire un pervers parmi la masse des gens, quant aux gouverneurs, la prière est valide derrière eux, afin de réaliser l'union, et tous les bienfaits que cela entraîne. Quant aux éléments qui permettent de réaliser l'imamat, ils sont au nombre de trois, et un seul ne suffit pas :

Premièrement, le serment d'allégeance des dirigeants (*Ahl Al-Hil wa-l-ʿAqd*) :

Le serment d'allégeance doit être pris des dirigeants et non de tout un chacun, suffisent les dirigeants, les savants, les leaders d'opinion, les chefs de la Communauté. Si les dirigeants prêtent serment d'allégeance, cela entraîne le serment d'allégeance de tous les musulmans, car les musulmans sont un seul corps, une seule

Communauté, garant les uns des autres, unis avec leurs semblables. Quant à ce que pensent certains ignorants disant que le serment d'allégeance doit être pris de tout un chacun, cela est contraire à la voie de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâ'ah*, et cela est faux, car il n'appartient pas à tout le monde de s'en préoccuper, cela ne concerne que les dirigeants, ils représentent la Communauté sur ce sujet.

Ce premier point, la prise du serment d'allégeance, s'est réalisé à l'époque de Abû Bakr le Véridique, car son califat s'est fait par serment d'allégeance et choix, et certains savants disent : son califat s'est fait par ordre et indication du Prophète (ﷺ) qui lui a confié la prière lorsqu'il est tombé malade. Ils ont dit que le fait qu'il lui ait confié le commandement de la prière était un signe qu'il lui confiait le commandement des musulmans. Ainsi lorsqu'on lui dit de nommer 'Umar plutôt que Abû Bakr qui pleurait et était trop sensible lorsqu'il priait, il se mit en colère et répéta l'ordre de commander à Abû Bakr (ؓ) de diriger la prière, et il persista sur cela. Ainsi, lorsque les Compagnons l'ont choisi, ils dirent : « Le Messager d'Allah (ﷺ) t'a agréé pour notre religion, comment ne t'accepterions-nous pas pour notre vie d'ici bas ? » Ceux qui ont adopté cet avis ont également argumenté par ce qui est authentifié dans le *Sahîh Al-Bukhârî* mentionnant qu'une femme vint au Messager d'Allah (ﷺ), elle lui exposa une question et il lui commanda une chose. Elle lui dit ensuite : « Ô Messager d'Allah ! Et si je [viens et] ne te trouve pas ? » Il répondit : « *Si tu ne me trouves pas, alors vas voir Abû Bakr.* »[1] Ils ont dit que cela indiquait le califat de Abû Bakr après lui. Il est aussi le meilleur de tous les Compagnons, celui qui a accompagné le Prophète (ﷺ) depuis le début de sa prophétie jusqu'à sa mort, en le secourant, le soutenant, et en luttant. Il dépensa ses biens sur le sentier d'Allah, pour la propagation de l'islam, pour soutenir le Messager (ﷺ), et pour d'autres choses, ainsi il est celui qui méritait le plus le Califat.

[1] Al-Bukhârî (6927).

Deuxièmement : le commandement par désignation.

C'est-à-dire que si le gouverneur désigne son successeur, l'imamat lui revient par désignation de son prédécesseur, à la manière de la désignation de ʿUmar par Abû Bakr. Lorsque la mort vint à Abû Bakr, il désigna ʿUmar Ibn Al-Khaṯṯâb qui est le meilleur des Compagnons après Abû Bakr (ﷺ), l'allégeance lui fut donc obligatoire par cette désignation.

Si un homme s'impose aux gens par l'épée au point qu'ils se soumettent à lui, il est obligatoire de lui obéir afin de se protéger contre les troubles et le mal. Par exemple, la prise de pouvoir de ʿAbd Al-Malik Ibn Marwân qui s'est imposé aux gens par l'épée, et ainsi les musulmans lui ont obéi et se sont soumis à lui, et ainsi il prit le pouvoir par sa domination.

Ce sont donc les trois manière d'imposer le pouvoir : le serment d'allégeance et le choix, la désignation ou la domination.

Il est obligatoire de lui obéir, même s'il fait preuve d'injustice et d'oppression, et montre des péchés qui n'arrivent pas au degré de la mécréance. Mais s'il ordonne une désobéissance, on ne doit pas lui obéir dans la désobéissance [à Allah], mais en toute autre chose. Cela ne signifie pas que s'il ordonne une désobéissance, il ne faut plus du tout lui obéir, non, mais il ne faut pas lui obéir dans la désobéissance, mais en toute autre chose dans le bien. L'allégeance ne cesse pas, et le sens de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Pas d'obéissance à la créature dans la désobéissance au Créateur.* » ou « *L'obéissance ne se fait que dans le bien.* » n'est pas que si le gouverneur ordonne une désobéissance, alors l'allégeance cesse. Non, on ne doit pas lui obéir dans cette désobéissance, et sur ce point spécifique, mais on lui obéit pour toute autre chose.

C'est là un résumé de ce qui est obligatoire à ce sujet et sa juste compréhension, et c'est un point très important faisant partie des fondements de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah,* car cela provoque de grands effets et dissipe de nombreuses ambiguïtés. C'est à l'unanimité des savants la voie de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah,* et personne parmi *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah* ne l'a contredit, au contraire ils le recommandent, y encouragent, et seuls les adeptes de

l'innovation s'y opposent, comme *Al-Khawârij* qui se sont révoltés contre le Commandeur des Croyants ᶜAlî Ibn Abî T̲alib (ﷺ), *Al-Muᶜtazilah* qui comptent parmi leurs fondements le commandement du bien et l'interdiction du mal, mais non de la manière légiférée par Allah. Leur seul but est la révolte contre les imams, et ils ont nommé le soulèvement contre les gouverneurs « commandement du bien et interdiction du mal », alors qu'en fait c'est le mal, qu'Allah nous en protège, car cela est contraire au Coran, la Sunna et l'unanimité [des savants] musulmans. Et en vérité c'est là qu'est le mal.

L'auteur dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. L'allégeance peut-elle avoir lieu autrement que de ces trois manières, car vous n'ignorez pas que les différents groupes contraignent leurs adeptes à leur faire allégeance.

Shaykh Fawzân répondit :

Non, ceci est faux et n'a aucun fondement et aucune preuve en islam, si ce n'est que les voyageurs doivent désigner un émir, mais celui-ci n'est pas un gouverneur et ne possède aucune allégeance. Il doit uniquement organiser le voyage : les arrêts, le cheminement, mais il n'applique pas les peines, et cela ne lui est pas permis, il n'applique pas le talion, et il n'a pas les compétences du gouverneur. Il n'est chargé que de ce qui concerne le voyage, pour une durée déterminée, et il est toujours sous l'autorité du gouverneur même en voyage. Ce n'est donc pas une preuve pour eux, et plus encore c'est une innovation.

De même, parmi les fondements de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâᶜah*, si on admet que quelqu'un dispute le pouvoir au gouverneur, *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâᶜah* obligent les musulmans à combattre celui qui veut lui disputer le pouvoir et à se joindre à lui pour combattre celui qui veut lui retirer le pouvoir légiféré. Si quelqu'un dispute le pouvoir, il faut le tuer pour repousser son mal des musulmans, en raison de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Quiconque vient à vous alors que vous êtes tous unis autour d'un homme et veut vous désunir ou diviser*

votre groupe, alors tuez-le. »[1] Ceci pour repousser son mal, en raison de la Parole d'Allah :

﴿وَإِن طَآئِفَتَانِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱقْتَتَلُوا۟ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا ۖ فَإِنۢ بَغَتْ إِحْدَىٰهُمَا عَلَى ٱلْأُخْرَىٰ فَقَـٰتِلُوا۟ ٱلَّتِى تَبْغِى حَتَّىٰ تَفِىٓءَ إِلَىٰٓ أَمْرِ ٱللَّهِ ۚ﴾

« ***Et si deux groupes de croyants se combattent, réconciliez-les. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah.*** »[2]

Ils leur imposent de se joindre au gouverneur ou au groupe loyal pour combattre ce rebelle, afin de repousser son mal. C'est ce que dit Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah dans *Minhâj As-Sunnah* sur ce fondement éminent, et ce qui a été mentionné disant que celui à qui on a prêté serment d'allégeance par un des trois moyens mentionnés, il est obligatoire de lui obéir et de rester avec lui, même s'il fait preuve d'injustice, oppression et perversité, car le fait de patienter amène de grands bienfaits parmi lesquels : l'union, le rassemblement, le rejet des troubles. Alors que la révolte contre lui entraîne de grands méfaits parmi lesquels le fait de verser le sang, la désunion, la domination des ennemis, comme cela apparaît dans l'histoire avec les troubles qui se sont produits à l'époque de ᶜUthmân (ﷺ), le litige de Yazîd avec les habitants de Médine et les évènements de Harrah qui touchèrent les habitants de Médine qui avaient dénoncé le pacte d'allégeance à Yazîd, alors que Ibn ᶜUmar le leur interdisait en leur rappelant les paroles du Prophète (ﷺ). Mais ils ont persisté et furent touchés par un immense fléau, et Médine et les interdits furent bafoués ! Un grand mal toucha les musulmans en raison de leur révolte contre Yazîd et leur rupture du pacte d'allégeance. C'est sans nul doute une erreur qui entraîna un grand mal qui est toujours mentionné, les évènements de Harrah et les maux qu'ils entraînèrent. Tout ceci en raison de la dénonciation du pacte d'allégeance, et s'ils avaient accepté la recommandation ou le conseil de ᶜAbd Allah Ibn ᶜUmar, le Compagnon du Messager

[1] Muslim (4904).
[2] Sourate *Al-Hujurât*, v.9.

d'Allah (ﷻ), avaient maintenu le pacte d'allégeance et patienté sur les actes de Yazîd, ils n'auraient pas été touchés par ce qui les a atteints. Et il y a bien d'autres évènements dans l'Histoire, y compris à notre époque, pas un peuple ne s'est soulevé contre ses gouverneurs sans qu'un plus grand mal ne les atteigne. Que s'est-il passé en Égypte ? En Irak ? En Libye ? Quel que soit le lieu, nous n'avons pas vu un peuple se soulever contre le gouverneur, même s'il est pervers ou impudent, sans que ne surviennent des maux et fléaux plus importants que s'ils avaient patienté sur ce gouverneur jusqu'à ce que vienne la délivrance.

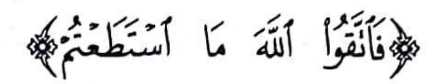
Allah (ﷻ) est avec les patients, les gens doivent donc patienter jusqu'à ce que vienne la délivrance. La vie est ainsi faite, parfois ainsi et parfois autrement, difficile et facile, difficulté et aisance, mais il faut de la patience, ne pas s'empresser, même avec les gouverneurs qui ne sont pas un haut degré dans la foi et l'islam. Lorsque leur peuple s'est révolté contre eux, des maux et troubles terribles qu'ils ne cessent d'endurer les ont frappés. Ce sont des évènements dont il faut tirer des leçons et des exhortations. Donc, parmi les droits du gouverneur musulman, même s'il est négligent sur certaines choses ou certains péchés, est qu'il ne soit pas délaissé mais conseillé. On doit lui exposer la voie droite, s'il l'accepte, louange à Allah, et s'il ne l'accepte pas, il ne nous est pas permis de dénoncer le pacte d'allégeance, de répandre les troubles, et de diviser les musulmans, car c'est là un mal plus grand, et que le fait de supporter le moindre de deux mots pour repousser le plus grand est une règle dans la Législation.

L'auteur dit :

Qu'Allah soit bon envers vous. S'il n'applique pas la Loi d'Allah et qu'il nous apparaît sans le moindre doute qu'il est mécréant, mais que le plus probable est que de grands méfaits frappent les musulmans, peut-on se révolter contre lui ?

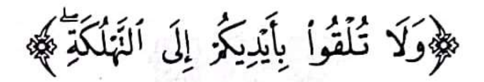
Shaykh Fawzân dit :

Non. Si le gouverneur est mécréant, et qu'ils n'ont pas de quoi établir à sa place celui qui corrigera les choses, ils doivent patienter, et ils sont dans ce cas excusés. Allah (ﷻ) dit :



« ***Craignez Allah autant que vous le pouvez*** »[1]

Ils doivent patienter, même si le gouverneur est mécréant et qu'ils ne peuvent le déchoir ou corriger les choses s'ils le renversent, il ne leur est pas permis de s'y hasarder, même avec les gouverneurs mécréants, s'ils n'ont pas les moyens d'établir quelqu'un d'autre et de corriger les choses. Allah (ﷻ) dit :



« ***Ne vous jetez pas de vous-mêmes dans la destruction*** »[2]

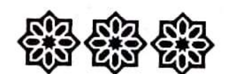
C'est un pur mal sans aucun profit, ces combats, cette destruction et ce terrorisme qui se produisent ne sont pas acceptés par l'islam, même s'ils pensent combattre un gouverneur mécréant, mais qu'ils ne peuvent assurer aux musulmans un pouvoir fort en lieu et place de celui-ci. Tant qu'ils n'en sont pas capables, ils doivent patienter. Le Prophète (ﷺ) et ses Compagnons, avant l'émigration, alors que le pouvoir était aux mains des mécréants, le Prophète ne leur a pas ordonné de combattre les mécréants à la Mecque, de les affronter, de leur faire subir des destructions, car des méfaits plus grands que les bienfaits escomptés peuvent se produire, et ce même si un bienfait en découle, tant qu'on admet que le méfait est plus grand. On a interdit le combat au Prophète (ﷺ) à la Mecque, et on l'interdit également aux Compagnons. Allah (ﷻ) leur ordonna la patience, l'attente, et de s'abstenir de combattre :

[1] Sourate *At-Taghâbûn*, v.16.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.195.

﴿كُفُّوٓاْ أَيۡدِيَكُمۡ وَأَقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُواْ ٱلزَّكَوٰةَ﴾

« ***Abstenez-vous de combattre, accomplissez la prière et acquittez la Zakât*** »[1]

Il ne leur a permis le djihad qu'après l'émigration, après qu'ils aient eu des alliés, un pays et un État. C'est seulement alors qu'on leur ordonna le djihad, mais lorsqu'ils étaient à la Mecque et qu'on leur interdisait le combat, on ordonna uniquement au Prophète (ﷺ) d'appeler à Allah et non de combattre. Cela montre que si les musulmans sont faibles, même s'ils sont sous une autorité mécréante, ils doivent patienter jusqu'à ce qu'Allah (ﷻ) leur apporte la délivrance.



[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.77.

Règle 13
Ils ne sont pas d'avis qu'il faille se révolter contre les gouverneurs injustes et pervers, au contraire ils blâment cet acte et ceux qui se révoltent pour des raisons religieuses ou mondaines

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُعۡجِبُكَ قَوۡلُهُۥ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَيُشۡهِدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا فِي قَلۡبِهِۦ وَهُوَ أَلَدُّ ٱلۡخِصَامِ ﴿٢٠٤﴾ وَإِذَا تَوَلَّىٰ سَعَىٰ فِي ٱلۡأَرۡضِ لِيُفۡسِدَ فِيهَا وَيُهۡلِكَ ٱلۡحَرۡثَ وَٱلنَّسۡلَۚ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلۡفَسَادَ ﴿٢٠٥﴾﴾

« *Parmi les gens, il en est dont le discours sur la vie présente te plaît, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le coeur, alors qu'il est le plus acharné disputeur. Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre.* »[1]

﴿نَّحۡنُ أَعۡلَمُ بِمَا يَقُولُونَۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيۡهِم بِجَبَّارٖۖ فَذَكِّرۡ بِٱلۡقُرۡءَانِ مَن يَخَافُ وَعِيدِ ﴿٤٥﴾﴾

« *Nous savons mieux que toi ce qu'ils disent. Tu n'as pas à les contraindre. Rappelle donc par le Coran celui qui craint Ma menace.* »[2]

[1] Sourate *Al-Baqarah,* v.204-205.
[2] Sourate *Qâf,* v.45.

﴿فَلَمَّآ أَنْ أَرَادَ أَن يَبْطِشَ بِٱلَّذِى هُوَ عَدُوٌّ لَّهُمَا قَالَ يَٰمُوسَىٰٓ أَتُرِيدُ أَن تَقْتُلَنِى كَمَا قَتَلْتَ نَفْسًۢا بِٱلْأَمْسِ ۖ إِن تُرِيدُ إِلَّآ أَن تَكُونَ جَبَّارًا فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا تُرِيدُ أَن تَكُونَ مِنَ ٱلْمُصْلِحِينَ ﴿١٩﴾﴾

« ***Quand il voulut s'en prendre à leur ennemi commun, il dit : « Ô Mûsâ ! Veux-tu me tuer comme tu l'as fait pour l'homme d'hier ? Tu ne cherches qu'à être un tyran sur terre, et tu ne veux pas être parmi les bienfaiteurs.* » »**[1]

Umm Salamah (﵂) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Viendront après moi des émirs dont vous agréerez certaines choses et réprouverez d'autres. Celui qui les réprouve s'est innocenté, et celui qui les désapprouve est préservé, mais [le péché] ne touche que celui qui les agrée et les accepte.* » Les Compagnons dirent : « Ne devons-nous pas les réprouver par l'épée ? » Il répondit : « *Non, tant qu'ils accomplissent la prière.* »[2]

Hudhayfah (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Viendront après moi des imams qui ne se conformeront pas à ma voie, n'adopteront pas ma Sunna, et il y aura parmi eux des hommes ayant des cœurs de démons mais une apparence humaine.* » Je dis : « Que dois-je faire si je les vois ? » Il dit : « *Écoute et obéis à l'émir, même s'il frappe ton dos et prend tes biens, écoute et obéis.* »[3]

ʿArfajah Al-Ashjaʿî (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Quiconque vient à vous alors que vous êtes tous unis autour d'un homme et veut vous désunir ou diviser votre groupe, alors tuez-le.* »[4]

Nâfiʿ rapporte que lorsque les habitants de Médine dénoncèrent le pacte d'allégeance à Yazîd Ibn Muʿâwiyah, Ibn ʿUmar réunit ses domestiques et ses enfants et dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah

[1] Sourate *Al-Qasas*, v.19.
[2] Muslim (4906).
[3] Muslim (4891).
[4] Muslim (4904).

(ﷺ) dire : « *On dressera un étendard pour chaque traître au Jour de la Résurrection.* » et nous avons prêté serment d'allégeance à cet homme conformément à l'allégeance légiférée par Allah et Son Messager. Je ne connais pas de traîtrise plus grande que de prêter serment d'allégeance à un homme conformément à l'allégeance légiférée par Allah et Son Messager puis de le combattre. Et aucun d'entre vous n'a dénoncé ce pacte ou n'a agréé [cette dénonciation] sans qu'il n'y ait une rupture totale entre moi et lui. »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah (ﷺ) a dit : « L'innovateur qui pense qu'il est sur la vérité comme *Al-Khawârij* et *An-Nawâṣib* qui ont déclaré l'inimitié et la guerre au groupe des musulmans, inventé des innovations et ont déclaré mécréant celui qui n'était pas d'accord avec eux sur cela ; le tort qu'ils ont causé aux musulmans fut plus grand que celui des oppresseurs qui savent que l'injustice est interdite. Et si l'un d'eux doit être châtié dans l'au-delà, pour sa fausse interprétation, son châtiment pourra être moindre, mais le Prophète (ﷺ) a ordonné de combattre les premiers et interdit de combattre les émirs oppresseurs, et les hadiths authentiques à ce sujet sont très nombreux.[2]

Le Prophète (ﷺ) a dit à propos de *Al-Khawârij* : « *Votre prière vous semblera insignifiante devant leur prière, de même que votre récitation du Coran devant leur récitation, et votre jeûne devant leur jeûne. Ils récitent le Coran mais il ne dépasse pas leur gorge, et ils traversent l'islam comme la flèche traverse la proie. Où que vous les rencontriez, tuez-les.* »[3]

Il dit de certains d'eux : « *Ils tuent les adeptes de la foi et laissent les adeptes des idoles.* »[4]

Il dit aux *Anṣârs* : « *Vous verrez après moi des gens vous dominer, patientez alors jusqu'à me rencontrer au bord du Bassin.* »[5] C'est-à-dire que vous verrez des gens vous dominer par leurs biens et ne pas être

[1] Al-Bukhârî (6694).
[2] *Minhâj As-Sunnah* (5/149).
[3] Al-Bukhârî (3166) et Muslim (1064/147).
[4] Al-Bukhârî (3166) et Muslim (1064/147).
[5] Al-Bukhârî (2247) et Muslim (1061/139).

équitables envers vous. Il leur ordonna de patienter et ne leur a pas permis de les combattre.

Il dit aussi : « *Viendront après moi des émirs qui vous domineront, qui prendront de vous leur droit et vous refuseront votre droit.* » Il dirent : « Que nous ordonnes-tu alors, ô Messager d'Allah ? » Il dit : « *Accordez-leur leur droit, et demandez à Allah votre droit.* »[1]

Il dit : « *Celui qui voit chez son émir une chose [qu'il réprouve], qu'il patiente, car celui qui se sépare de Al-Jamâʿah ne serait-ce que d'un empan a défait le nœud de l'islam noué à son cou* »

Il dit : « *Celui qui abandonne l'obéissance et se sépare de Al-Jamâʿah meurt d'une mort de l'époque antéislamique.* »

Il dit encore : « *Les meilleurs de vos imams sont ceux qui vous aimez et qui vous aiment, pour lesquels vous invoquez et qui invoquent pour vous. Et les pires de vos imams sont ceux que vous détestez et qui vous détestent, que vous maudissez et qui vous maudissent.* » Il dirent : « Ne devons-nous pas les combattre ? » Il dit : « *Non, tant qu'ils prient.* »[2]

Et tous ces hadiths sont référencés dans *As-Sahîh* [Al-Bukhârî et Muslim] et il y a bien d'autres hadiths similaires.

On voit donc l'ordre du Prophète (ﷺ) de combattre *Al-Khawârij* et son interdiction de combattre les gouverneurs injustes, et c'est une preuve qu'il n'est pas permis de combattre tout oppresseur transgresseur. Ceci pour de nombreuses raisons, parmi lesquelles : l'oppresseur qui domine par ses biens et son pouvoir n'est généralement combattu que pour ce bas monde, les gens le combattent jusqu'à ce qu'il leur accorde des biens et du pouvoir, et afin qu'il ne les oppresse pas. Donc, le fondement de leur combat n'est pas que la religion ne soit vouée qu'à Allah et que la Parole d'Allah soit la plus élevée ; de même que leur combat n'est pas semblable au combat contre les brigands à propos desquels Allah (ﷻ) dit :

[1] Al-Bukhârî (6644).
[2] Muslim (1855/65).

﴿إِنَّمَا جَزَٰٓؤُا۟ ٱلَّذِينَ يُحَارِبُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَسْعَوْنَ فِى ٱلْأَرْضِ فَسَادًا أَن يُقَتَّلُوٓا۟ أَوْ يُصَلَّبُوٓا۟ أَوْ تُقَطَّعَ أَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلُهُم مِّنْ خِلَٰفٍ أَوْ يُنفَوْا۟ مِنَ ٱلْأَرْضِ ۚ ذَٰلِكَ لَهُمْ خِزْىٌ فِى ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٣٣﴾﴾

« La récompense de ceux qui combattent Allah et Son messager, et qui sèment le désordre sur terre, est qu'ils soient tués ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe en ordre croisé, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux une humiliation ici-bas, et ils auront dans l'au-delà, un terrible châtiment »[1]

Le Prophète (ﷺ) dit : « *Celui qui meurt en défendant ses biens meurt martyr, et celui qui meurt en défendant son honneur meurt martyr.* »[2] Ceci car ces brigands causent du tort à l'ensemble des gens, et tous les gens s'entraident pour les combattre, et si on admet qu'il n'y ait pas cette inimitié et guerre, les gouverneurs ne pourraient agir et saisir, mais ce sont [les brigands] qui, par le combat, veulent prendre les biens des gens et leur sang. Ce sont donc eux qui commencent le combat, au contraire des gouverneurs qui ne commencent pas à combattre les gouvernés. Il y a donc une différence entre celui que tu combats pour te protéger et celui contre qui tu débutes les combats.

Dans l'ensemble, il est connu que la révolte contre les gouverneurs se fait pour prendre ce qu'ils possèdent comme biens et pouvoir, c'est donc un combat pour ce bas monde, c'est pourquoi Abû Barzah a dit à propos des troubles autour de Ibn Az-Zubayr, des troubles des érudits (*Al-Qurrâ'*) avec Al-Hajjâj, et des troubles déclenchés par Marwân au *Shâm* : « Ces trois groupes n'ont combattu que pour ce bas monde. »[3]

Quant aux adeptes de l'innovation comme *Al-Khawârij*, ils veulent corrompre la religion des gens, et ils sont combattus pour la religion, le but dans le combat qu'on leur livre est que la Parole d'Allah soit la

---

[1] Sourate ***Al-Mâ'idah***, v.33.
[2] *As-Sahîhah* (2346).
[3] Al-Bukhârî (6695).

plus élevée, et que la religion soit vouée toute entière à Allah, c'est pourquoi le Prophète (ﷺ) a ordonné ceci et interdit cela. »[1]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَكَذَٰلِكَ نُوَلِّي بَعْضَ الظَّالِمِينَ بَعْضًا بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿١٢٩﴾﴾

« ***Ainsi accordons-Nous à certains injustes l'autorité sur d'autres à cause de ce qu'ils ont acquis.*** »[2]

Ibn Al-Qayyim (رحمه الله) a dit : « Médite sur la sagesse d'Allah (ﷻ) qui a établi les rois des serviteurs, leurs émirs et gouverneurs, en fonction de leurs œuvres. Plus encore, c'est comme si leurs œuvres apparaissaient sous la forme de leurs gouverneurs et rois. S'ils sont sur la voie droite, leurs rois le seront aussi ; s'ils sont équitables, ils seront justes envers eux ; s'ils sont injustes, leurs rois et gouverneurs seront injustes ; si la ruse et la traîtrise apparaissent chez eux, il en sera de même pour leurs gouverneurs ; s'ils leur refusent les droits d'Allah, leurs rois et gouverneurs leur refuseront leur droit ; s'ils prennent de celui qu'ils méprisent ce dont ils n'ont aucun droit dans leurs relations, leurs rois prendront d'eux ce dont ils n'ont aucun droit, leur imposeront des taxes et des charges, et à chaque fois qu'ils le prendront du faible, les rois le leur prendront par la force. **Tout dépend donc de leurs actes, et la sagesse divine veut que gouverne les gens mauvais et pervers celui qui leur ressemble.**

Et puisque la première génération était la meilleure et la plus pieuse des générations, les gouverneurs furent de mêmes, et lorsqu'ils y ont mélangé [des actes mauvais] il en fut de même pour les gouverneurs. La sagesse d'Allah interdit que nous gouvernent à notre époque des hommes semblables à Mucâwiyah et cUmar Ibn cAbd Al-cAzîz, et plus encore Abû Bakr et cUmar. Mais nos gouverneurs sont à notre image, et les gouverneurs de ceux d'avant nous étaient à leur image, et chacun des deux cas est conforme à la sagesse. Et si l'homme perspicace parcourt par la pensée ce sujet, il verra la sagesse divine se manifester dans le décret et la

[1] *Minhâj As-Sunnah* (5/152).
[2] Sourate *Al-Ancâm*, v.129.

prédestination, apparente et cachée, que ce soit dans la création ou le commandement.

Prends donc garde que ta pensée corrompue ne t'amène à croire qu'une part de Son décret et Sa prédestination soit dénuée d'une profonde sagesse. Au contraire, l'ensemble de Ses décrets et prédestinations se réalise avec la sagesse et la justesse la plus parfaite. »[1]

Il dit également : « Allah (ﷻ) fait se réaliser Sa Loi universelle dans Sa création en interdisant par Sa législation et Son ordre les bonnes choses à ceux qui sont injustes, transgressent Ses limites et désobéissent à Son commandement ; en amenant à la difficulté ceux qui refusent d'accorder ce qu'Il a commandé et ne s'exécutent pas, se détournent de Son obéissance pour suivre leurs passions ; de même qu'Il amène à la facilité ceux qui donnent, sont pieux et croient. »[2]

Tamîm Ad-Dârî rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *La religion c'est le bon conseil.* » Nous dîmes : « Envers qui, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « *Envers Allah, Son Livre, Son Messager, les gouverneurs musulmans et la masse des musulmans.* »[3]

Anas (ﷺ) rapporte : « Les grands Compagnons parmi nous nous ont interdit ceci en nous rapportant que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *N'insultez pas vos émirs, ne les trompez pas, ne les haïssez pas, craignez Allah et patientez, car l'Ordre est proche.* »[4]

Mu^câdh Ibn Jabal (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Celui qui accomplit une de ces cinq choses est sous la protection d'Allah : visiter un malade, participer à un cortège funéraire, prendre part à une expédition militaire, entrer auprès de son imam en voulant l'honorer et le respecter, ou rester chez soi pour préserver les gens.* »[5]

---

[1] *Miftâḫ Dâr As-Sa^câdah* (1/253).
[2] *Ighâthah Al-Lahfân* (1/337).
[3] Muslim (55).
[4] Ibn Abî ^cÂṣim dans *As-Sunnah* (1015).
[5] Aḫmad (5/241).

Zayd Ibn Thâbit (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Le cœur du musulman ne doit éprouver de rancœur pour aucune de ces trois caractéristiques : vouer une œuvre exclusivement à Allah, conseiller les gouverneurs, et s'attacher à leur groupe, car leur appel protège même après eux.* »[1]

Sa parole : « *le conseil adressé aux gouverneurs musulmans* » est également opposé à la traîtrise et la tromperie. Le conseil ne peut s'unir à la traîtrise, car elle est son contraire, donc celui qui conseille les gouverneurs et la Communauté s'est libéré de la traîtrise. Et sa parole « *et s'attacher à leur groupe* » compte également parmi les choses qui purifient le cœur de la traîtrise et de la tromperie, car celui qui s'attache au groupe des musulmans aimera pour eux ce qu'il aime pour lui-même, et détestera pour eux ce qu'il déteste pour lui-même, le touchera ce qui les touche, le réjouira ce qui les réjouit. Ceci, au contraire de celui qui les abandonne et ne fait que les insulter, les critiquer et les blâmer, comme le font les adeptes de l'innovation, *Al-Khawârij*, *Al-Muʿtazilah* et d'autres. Leur cœur est plein de traîtrise et tromperie envers eux, et tu vois que les adeptes de l'innovation sont les plus éloignés des hommes de la sincérité, ceux qui trompent le plus les gouverneurs et la Communauté, et ceux qui sont le plus éloignés du groupe des musulmans. »[2]

Shaykh Fawzân dit :

C'est une très bonne règle, et l'avoir rapportée après ce qui a précédé est une bonne chose. Le fait que *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâʿah* patiente sur l'injustice des gouverneurs et pervers ne signifie pas qu'ils délaissent le conseil. Au contraire le conseil doit leur parvenir par le biais des conseillers loyaux, en secret, cela est obligatoire, le conseil est obligatoire. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *La religion c'est le bon conseil.* » Nous dîmes : « Envers qui, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « *Envers Allah, Son Livre, Son Messager, les gouverneurs musulmans et la masse des musulmans.* » Il est obligatoire de les conseiller par des moyens garants de l'intérêt, ils doivent être conseillés en secret, les choses doivent leur parvenir en secret. S'ils

[1] *As-Saḥîḥah* (187).
[2] *Miftâḥ Dâr As-Saʿâdah* (1/73).

les mettent en pratique, louange à Allah, et s'ils ne les appliquent pas, la responsabilité est levée, la responsabilité de celui qui le conseille. Il n'est pas permis de divulguer cela dans les assises, sur les chaires, chez la masse des gens, ou les gens mauvais. Cela ne fait pas partie du bon conseil, mais plutôt de la calomnie, la divulgation, la propagation des troubles, et cela ne donne rien de bien, au contraire cela amène le mal et la provocation, excite les adeptes du mal et les hypocrites qui veulent tendre des pièges aux musulmans et utilisent ces choses. Cela n'est pas un bon conseil, c'est une calomnie, une divulgation et une propagation des troubles, on ne doit donc pas donner aux choses un nom autre que le leur. Le conseil est celui qui parvient en secret à son destinataire, et Allah (ﷻ) dit à Mûsâ et Hârûn :

﴿فَأْتِيَاهُ فَقُولَآ إِنَّا رَسُولَا رَبِّكَ﴾

« ***Allez à lui et dites-lui : Nous sommes les messagers de ton Seigneur.*** »[1]

Il leur a ordonné d'aller à lui, mais leur a-t-Il ordonné de se mettre dans les marchés, ou dans les lieux de réunion des gens et d'adresser des reproches à Pharaon ? Non, mais Il dit :

﴿فَقُولَا لَهُۥ قَوْلًا لَّيِّنًا لَّعَلَّهُۥ يَتَذَكَّرُ أَوْ يَخْشَىٰ ﴿٤٤﴾﴾

« ***Parlez-lui avec douceur. Peut-être se rappellera-t-il ou Me craindra-t-il*** »[2]

Dites-le à lui, et pas devant les gens, dans les rues ou les lieux de réunion des gens. Il dit : « ***Parlez-lui*** » c'est-à-dire directement, et c'est ce que firent Mûsâ et Hârûn, c'est là la religion des prophètes et c'est là le bon conseil.

---

[1] Sourate *Ta-Ha*, v.47.
[2] Sourate *Ta-Ha*, v.44.

L'auteur dit :

Anas (ﷺ) rapporte : « Les grands Compagnons parmi nous nous ont interdit ceci en nous rapportant que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *N'insultez pas vos émirs, ne les trompez pas, ne les haïssez pas, craignez Allah et patientez, car l'Ordre est proche.* »

Shaykh Fawzân répondit :

C'est un bon récit : « *N'insultez pas vos émirs* » car l'insulte n'amène aucun bien et ne fait pas partie du bon conseil. Insulte, calomnie, propagation des troubles et mal, et celui qui appelle cela conseil est injuste, cela n'est pas un conseil.

L'auteur dit :

Muᶜâdh Ibn Jabal (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Celui qui accomplit une de ces cinq choses est sous la protection d'Allah : visiter un malade, participer à un cortège funéraire, prendre part à une expédition militaire, entrer auprès de son imam en voulant l'honorer et le respecter, ou rester chez soi pour préserver les gens.* »

Shaykh Fawzân répondit :

Le sens de l'honneur (*At-Taᶜzîr*) ici est le respect (*At-Tawqîr*), comme Allah (ﷻ) dit :

﴿لِّتُؤْمِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَتُعَزِّرُوهُ وَتُوَقِّرُوهُ﴾

« Afin que vous croyiez en Allah et en Son messager, que vous l'honoriez, le respectiez, et Le glorifiez matin et soir. »[1]

C'est-à-dire le Prophète (ﷺ), que vous l'honoriez c'est-à-dire le respectiez. De même que le terme *At-Taᶜzîr* peut désigner la correction, l'éducation (*At-Ta'dîb*), il fait donc partie des termes qui dans la langue arabe portent deux sens opposés.

---

[1] Sourate ***Al-Fath***, v.9.

L'auteur dit :

Zayd Ibn Thâbit (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Le cœur du musulman ne doit éprouver de rancœur pour aucune de ces trois caractéristiques : vouer une œuvre exclusivement à Allah, conseiller les gouverneurs, et s'attacher à leur groupe, car leur appel protège même après eux.* »

Shaykh Fawzân répondit :

Cela est semblable au hadith qui a précédé : « *Allah agrée pour vous trois choses et en déteste trois. Il agrée de vous que vous L'adoriez et ne Lui associez rien, que vous conseilliez celui à qui Allah a confié vos affaires, et que vous vous cramponniez tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisiez pas.* »

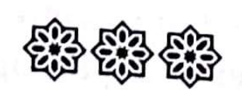
L'auteur dit :

Ibn Al-Qayyim a dit : « Sa parole : « *le conseil adressé aux gouverneurs musulmans* » est également opposé à la traîtrise et la tromperie. Le conseil ne peut s'unir à la traîtrise, car elle est son contraire, donc celui qui conseille les gouverneurs et la Communauté s'est libéré de la traîtrise. Et sa parole « et s'attacher à leur groupe » compte également parmi les choses qui purifient le cœur de la traîtrise et de la tromperie, car celui qui s'attache au groupe des musulmans aimera pour eux ce qu'il aime pour lui-même, et détestera pour eux ce qu'il déteste pour lui-même, le touchera ce qui les touche, le réjouira ce qui les réjouit. Ceci, au contraire de celui qui les abandonne et ne fait que les insulter, les critiquer et les blâmer, comme le font les adeptes de l'innovation, *Al-Khawârij*, *Al-Mu'tazilah* et d'autres. Leur cœur est plein de traîtrise et tromperie envers eux, et tu vois que les adeptes de l'innovation sont les plus éloignés des hommes de la sincérité, ceux qui trompent le plus les gouverneurs et la Communauté, et ceux qui sont le plus éloignés du groupe des musulmans. »

Shaykh Fawzân répondit :

Le souci de l'individu ne doit pas être la critique, la recherche des faux pas, leur divulgation et leur propagation, c'est ce que font les

hypocrites qui cherchent les faux pas et les critiques et les divulguent, et qui cachent les bonnes actions et les mérites. Quant aux adeptes de la foi, ils font l'inverse : ils cachent les faux pas et répandent les bonnes actions et mérites, afin d'unir et de faire disparaître la rancune et l'animosité chez les musulmans. Celui qui n'a pour seul préoccupation que la critique et la recherche de faux pas du gouverneur, des savants, ou des individus musulmans, c'est là une caractéristique des adeptes de l'hypocrisie, et cet homme veut le mal car il se réjouit des faux pas, des erreurs, en fait un sujet de discussion. Il fait partie des adeptes du mal, qu'Allah nous en préserve. Quant à l'homme qui couvre le musulman et le conseille, de quelle manière le couvre-t-il ? En se taisant ? Non, mais en le conseillant, en conseillant le gouverneur, son frère musulman, celui chez qui il voit une faute en la lui exposant. Et s'il ne le conseille pas, il l'aura trompé. Si tu ne conseilles pas ton frère, tu l'auras trompé. Si tu te tais alors que tu le vois dans l'erreur, c'est une tromperie et non un conseil. Le conseil consiste à ce que tu le couvres et le lui expose seul à seul. S'il accepte, louange à Allah, et s'il n'accepte pas, alors tu auras accompli ce qui t'est obligatoire et te seras acquitté de ton devoir. Généralement, il acceptera si tu viens à lui d'une manière douce, sans le blesser, et si tu fais preuve d'amour et de douceur, généralement il acceptera. Mais si tu fais preuve d'inimitié, divulgues ce qu'il fait et mentionnes ses fautes devant les gens, cela augmentera son ressentiment et sa haine envers toi. Cela amènera des troubles entre les gens et la rancœur entre eux, ou entre les gens et leur gouverneur. Il n'y a donc aucun bien dans la divulgation des critiques et faux pas, et le fait de chercher les fautes. De même, cela réjouit les ennemis et joue en leur faveur, car ils veulent corrompre les musulmans, leurs relations. Et si quelqu'un leur sert parmi les musulmans, ils s'en réjouissent et se reposent. Ces choses ne sont donc pas permises, mais cela ne veut pas dire que nous agréons les péchés et les actes réprouvés. Non, mais cela signifie que nous conseillons d'une manière qui amènera un bienfait et repoussera un méfait.



Règle 14
Ils croient que le suivi des passions dans la religion – les innovations – est plus grave que le suivi des passions dans les désirs

Le premier cas est celui de ceux qui ont mécru parmi les Gens du Livre et les polythéistes, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِن لَّمْ يَسْتَجِيبُوا لَكَ فَاعْلَمْ أَنَّمَا يَتَّبِعُونَ أَهْوَاءَهُمْ ۚ وَمَنْ أَضَلُّ مِمَّنِ اتَّبَعَ هَوَاهُ بِغَيْرِ
هُدًى مِّنَ اللَّهِ ۚ إِنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ ﴿٥٠﴾﴾

« *Mais s'ils ne te répondent pas, sache que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit ses passions sans une guidée d'Allah ? Allah vraiment ne guide pas les gens injustes.* »[1]

﴿ضَرَبَ لَكُم مَّثَلًا مِّنْ أَنفُسِكُمْ ۖ هَل لَّكُم مِّن مَّا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُم مِّن شُرَكَاءَ فِي مَا
رَزَقْنَاكُمْ فَأَنتُمْ فِيهِ سَوَاءٌ تَخَافُونَهُمْ كَخِيفَتِكُمْ أَنفُسَكُمْ ۚ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ الْآيَاتِ
لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ بَلِ اتَّبَعَ الَّذِينَ ظَلَمُوا أَهْوَاءَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۖ فَمَن يَهْدِي مَنْ
أَضَلَّ اللَّهُ ۖ وَمَا لَهُم مِّن نَّاصِرِينَ﴾

« *Il vous a cité un exemple à partir de vous-mêmes : est-ce que vous partagez à part égale avec vos esclaves ce que Nous vous avons attribué comme subsistance ? Et est-ce que vous craignez [de partager avec eux] comme on craint son semblable [associé] ? C'est ainsi que Nous exposons Nos versets pour des gens qui raisonnent. Ceux qui ont été injustes ont plutôt suivi leurs passions, sans savoir.*

---

[1] Sourate *Al-Qasas*, v.50.

Qui donc peut guider celui qu'Allah a égaré ? Et ils n'ont pour eux aucun protecteur. »[1]

﴿وَقَدْ فَصَّلَ لَكُم مَّا حَرَّمَ عَلَيْكُمْ إِلَّا مَا ٱضْطُرِرْتُمْ إِلَيْهِ ۗ وَإِنَّ كَثِيرًا لَّيُضِلُّونَ بِأَهْوَآئِهِم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۗ﴾

« *Il vous a détaillé ce qu'Il vous a interdit de manger, à moins que vous n'y soyez contraints. Certes, beaucoup de gens égarent les autres par leurs passions et sans science.* »[2]

﴿يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لَا تَغْلُوا۟ فِى دِينِكُمْ غَيْرَ ٱلْحَقِّ وَلَا تَتَّبِعُوٓا۟ أَهْوَآءَ قَوْمٍ قَدْ ضَلُّوا۟ مِن قَبْلُ وَأَضَلُّوا۟ كَثِيرًا وَضَلُّوا۟ عَن سَوَآءِ ٱلسَّبِيلِ﴾

« *Ô Gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion en outrepassant la vérité. Ne suivez pas les passions de gens qui se sont égarés dans le passé, égarant beaucoup de monde et s'égarant du chemin droit.* »[3]

﴿وَلَن تَرْضَىٰ عَنكَ ٱلْيَهُودُ وَلَا ٱلنَّصَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمْ ۗ قُلْ إِنَّ هُدَى ٱللَّهِ هُوَ ٱلْهُدَىٰ ۗ وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم بَعْدَ ٱلَّذِى جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ ۙ مَا لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٢٠﴾﴾

« *Les juifs et les chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. Dis : « Certes, c'est la guidée d'Allah qui est la véritable guidée. » Et si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu n'auras contre Allah ni protecteur ni secoureur.* »[4]

---

[1] Sourate *Ar-Rûm*, v.28-29.
[2] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.119.
[3] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.77.
[4] Sourate *Al-Baqarah*, v.120.

﴿وَلَئِنِ اتَّبَعْتَ أَهْوَاءَهُم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَاءَكَ مِنَ الْعِلْمِ إِنَّكَ إِذًا لَّمِنَ الظَّالِمِينَ﴾

« ***Et si tu suivais leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu serais du nombre des injustes.*** »[1]

﴿وَأَنِ احْكُم بَيْنَهُم بِمَا أَنزَلَ اللَّهُ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَهُمْ﴾

« ***Juge parmi eux d'après ce qu'Allah a révélé et ne suis pas leurs passions*** »[2]

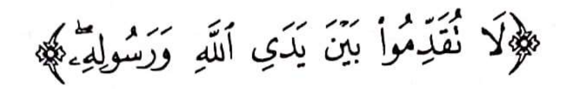
Ainsi, celui qui s'écarte de ce qu'impliquent le Coran et la Sunna parmi ceux qui s'affilient aux savants et adorateurs est considéré parmi les adeptes des passions (*Ahl Al-Ahwâ'*), ainsi que les pieux prédécesseurs les nommaient. De même, toute personne qui ne suit pas la science a certes suivi ses passions, et la science religieuse ne peut être acquise que par la guidée d'Allah avec laquelle Il a envoyé Son Messager (ﷺ). C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit : « ***Certes, beaucoup de gens égarent les autres par leurs passions et sans science.*** » et Il dit à un autre endroit : « ***Et qui est plus égaré que celui qui suit ses passions sans une guidée d'Allah ?*** »

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Trois choses amènent le salut : craindre Allah en secret et en public, la modération dans la pauvreté et la richesse, et dire la vérité dans la colère et l'agrément. Trois choses amènent la perte : une avarice contentée, des passions suivies, et la vanité.* »[3] L'amour et la haine sont suivis par les sentiments, lorsqu'on trouve une chose aimée ou détestée, de même que l'affection, la volonté et d'autres choses encore. Ainsi, celui qui suit cela en dehors de ce qu'Allah et Son Messager ont ordonné fait partie de ceux qui suivent leurs passions en dehors de toute guidée venant d'Allah, et cela peut même l'amener à prendre ses passions pour divinité.

---

[1] Sourate ***Al-Baqarah***, v.145.
[2] Sourate ***Al-Mâ'idah***, v.49.
[3] *As-Sahîhah* (1802).

Il est obligatoire au serviteur de contempler son amour et sa haine, et le degré de son amour et sa haine. Cela est-il en accord avec l'ordre d'Allah et de Son Messager qui est la guidée qu'Il a révélée sur Son Messager, en imposant cela à son amour et sa haine, sans les préférer à Allah et Son Messager. Allah (ﷻ) dit :



« ***Ne devancez pas Allah et Son messager.*** »[1]

Dans un débat avec un adepte de l'innovation, Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah dit : « Il me dit que l'innovation est semblable à la fornication et me rapporta un hadith blâmant la fornication. Je lui dis que ce hadith était faussement attribué au Messager d'Allah (ﷺ) et que la fornication était un péché et que l'innovation était pire que le péché, comme l'a dit Sufyân At-Thawrî : « L'innovation est plus aimée de Satan que le péché, car on se repent du péché alors qu'on ne se repent pas de l'innovation. » L'un d'eux me dit : « Nous amenons les gens à se repentir. » Je répondis : de quoi se repentent-ils ? Il dit : « Du brigandage, du vol et d'autres choses semblables. » Je dis : leur situation était meilleure avant que vous ne les ameniez à votre repentir, car ils étaient pervers, croyaient à l'interdiction de ce qu'ils commettaient, espéraient la miséricorde d'Allah, se repentaient à Lui ou avaient l'intention de se repentir. Mais en les faisant se repentir [en suivant votre voie] vous en avez fait des égarés polythéistes sortant de la Législation de l'islam. Désormais ils aiment ce qu'Allah déteste et ils détestent ce qu'Allah aime.

Je leur ai montré que ces innovations qu'eux et d'autres suivent sont pires que les péchés. J'ai dit en m'adressant à l'émir et à l'assistance : les péchés sont semblables à ce que Al-Bukhârî a rapporté dans son Sahîh, d'après ʿUmar Ibn Al-Khattâb : « Un homme était appelé l'âne, il buvait de l'alcool, il faisait rire le Prophète (ﷺ), et chaque fois qu'il buvait le Prophète (ﷺ) le faisait amener, lui appliquait la peine légale en le fouettant. Une fois, un homme le maudit en disant : « Qu'Allah le maudisse, combien de fois

[1] Sourate ***Al-Hujurât***, v.1.

l'a-t-on amené au Prophète ! » Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *Ne le maudis pas, car il aime Allah et Son Messager.* »[1] Je dis : voilà donc un homme qui buvait beaucoup d'alcool, mais comme sa croyance était authentique, qu'il aimait Allah et Son Messager, le Prophète (ﷺ) témoigna de cela pour lui et interdit qu'on le maudisse.

Quant à l'innovateur, il est semblable à ce qui est rapporté dans les deux Saḥîḥ d'après ʿAlî Ibn Abî Ṯâlib, Abû Saʿîd Al-Khudhrî et d'autres, les hadiths des différentes versions se complétant : « Le Prophète (ﷺ) partageait [un butin] lorsqu'un vint un homme au front haut, la barbe épaisse, le crâne rasé, portant entre ses yeux une trace de prosternation et il tint des propos [mauvais] ! Le Prophète (ﷺ) dit : « *Sortiront de sa descendance des gens devant la prière desquels votre prière vous semblera insignifiante, de même que votre récitation du Coran devant leur récitation, et votre jeûne devant leur jeûne. Ils récitent le Coran mais il ne dépasse pas leur gorge, et ils traversent l'islam comme la flèche traverse la proie. Si je les rencontre je les combattrai comme ʿÂd.* » Et dans une version : « *Si ceux qui les combattent connaissaient [leur récompense] conformément à ce que dit Muḥammad, ils délaisseraient les œuvres.* »[2] Et dans une autre version encore : « *Ils sont les pires morts sous le ciel [de ce monde], et les meilleurs des morts sont ceux tués par eux.* » Je dis : malgré le grand nombre de leur prière, jeûne, lecture du Coran, leur adoration et ascétisme, le Prophète (ﷺ) ordonna de les tuer, et ʿAlî Ibn Abî Ṯâlib et les Compagnons du Prophète (ﷺ) les combattirent pour s'être détournés de la Sunna du Prophète et de sa Législation. »[3]

Je dis : Cela montre ce qui est connu chez les pieux prédécesseurs : Allah n'accepte aucune œuvre de l'innovateur, et le suivi [du Prophète (ﷺ)] est lié à l'Unicité de la divinité, comme cela a été exposé dans les deux premières règles.

Sache « que les passions ne se mélangent pas à une chose sans la corrompre. Si elles se mêlent à la science, elles l'amènent à l'innovation et l'égarement et celui qui les suit rejoint les adeptes des passions ; si elles se mêlent à l'ascétisme, elle amènent son adepte à

[1] Al-Bukhârî (2398).
[2] Muslim (1066/156).
[3] *Majmûʿ Al-Fatâwâ* (11/472).

l'ostentation et à l'opposition à la Sunna ; si elles se mêlent au jugement, elles amènent celui qui le pratique à l'injustice et l'empêchent d'aller à la vérité ; si elles se mêlent au partage, elles amènent à délaisser le partage équitable pour le partage injuste ; si elles se mêlent aux nominations et destitutions, elles amènent à tromper Allah et les musulmans en nommant et destituant selon ses passions ; si elles se mêlent à l'adoration, elles l'éloignent d'être une obéissance et un rapprochement vis-à-vis d'Allah. Ainsi, elles ne se mêlent à rien sans le corrompre. »[1]

Shaykh Fawzân dit :

L'extrémisme est une maladie grave, un mal menaçant ayant des conséquences infâmes, parmi lesquelles :

1 – Il conduit à associer à Allah, comme l'exagération sur les individus qui amène à les adorer en dehors d'Allah, ainsi que cela est arrivé au peuple de Nûh lorsqu'ils ont exagéré sur les pieux, de même qu'aux chrétiens qui ont exagéré sur le Messie, ainsi qu'aux adorateurs de tombes de cette Communauté qui ont exagéré sur les pieux et dont les tombes sont devenues des idoles adorées en dehors d'Allah dans de nombreux pays, au point que celui qui réprouve cela soit considéré comme un extrémiste qui déclare les musulmans mécréants !

2 – Cela amène à déclarer les musulmans mécréants et à verser leur sang, comme cela est arrivé aux *Khawârij* de cette Communauté qui ont combattu les meilleurs d'entre eux comme ʿUthmân Ibn ʿAffân, ʿAlî Ibn Abî Tâlib et de nombreux Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ).

3 – Cela amène à la révolte contre le gouverneur musulman, à ne plus obéir et à diviser les musulmans, comme cela est arrivé et ne cesse d'arriver de la part des *Khawârij* tout au long de l'Histoire. Le Prophète (ﷺ) a ordonné de tuer quiconque agit de la sorte en disant :

[1] *Rawdah Al-Muhibbîn* (1/474).

« Quiconque vient à vous alors que vous êtes tous unis autour d'un homme et veut vous désunir ou diviser votre groupe, alors tuez-le, qui qu'il soit. »[1]

4 - Cela éloigne de la Sunna, du juste milieu et de la modération - en la considérant comme une négligence dans la religion et l'adoration - comme cela est arrivé dans le récit des trois hommes qui ont interrogé sur la pratique du Prophète (ﷺ)[2].

5 - Cela conduit à désespérer de la miséricorde d'Allah, comme cela est arrivé à celui qui dit : « Par Allah ! Allah ne pardonnera pas à untel ! »[3]

6 - Cela provoque le délaissement des œuvres pieuses, et peut amener au fourvoiement et l'abandon de la religion, car l'âme s'affaiblit avec la difficulté de la pratique et peut défaillir ou se lasser de l'œuvre pour finalement l'abandonner. C'est pourquoi le Prophète (ﷺ) a dit à propos de la rigueur dans la religion, selon ce qu'on rapporte de lui : « Celui qui charge trop sa monture ne ménage pas son dos et ne parcourt aucune distance. »[4] Et nous en avons vu l'exemple à notre époque.



[1] Muslim (4904).
[2] Al-Bukhârî (4776).
[3] Muslim (2621/137).
[4] Le hadith est faible, voir *Da'îf Al-Jâmi'*, mais son sens est appuyé par un hadith rapporté par Al-Bukhârî (39) : « *La religion est facile, et personne ne cherche à rivaliser de force avec la religion sans qu'elle ne le domine.* »

Règle 15
Leur appel apparaît à tous les gens, il ne comporte ni secret ni spécificité

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾﴾

« *Dis : Voici ma voie, j'appelle (les gens) à Allah, avec science, moi et ceux qui me suivent. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des polythéistes.* »[1]

﴿قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ٱلَّذِى لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ ۖ فَـَٔامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِ ٱلنَّبِىِّ ٱلْأُمِّىِّ ٱلَّذِى يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَكَلِمَٰتِهِۦ وَٱتَّبِعُوهُ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥٨﴾﴾

« *Dis : Ô vous les hommes ! Je suis pour vous tous le messager d'Allah, à qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Il n'y a pas d'autre divinité [digne d'adoration] si ce n'est Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés.* »[2]

Ibn ᶜUmar (ﷺ) rapporte : « Un homme vint au Messager d'Allah (ﷺ) et dit : « Ô Messager d'Allah ! Conseille-moi. » Il répondit : « *Adore Allah et ne Lui associe rien, accomplis la prière, acquitte la Zakât,*

[1] Sourate *Yûsuf*, v.108.
[2] Sourate *Al-Aᶜrâf*, v.158.

jeûne le mois de Ramadan, accomplis Al-Hajj et Al-ʿUmrah, écoute et obéis, attache-toi à ce qui est public et méfie-toi de ce qui est secret. » »[1]

Thawbân (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Un groupe de ma Communauté ne cessera d'être apparent sur la vérité. Ceux qui les trahiront ne leur causeront aucun tort jusqu'à ce que vienne l'ordre d'Allah alors qu'ils seront encore ainsi.* »[2]

ʿUmar Ibn ʿAbd Al-ʿAzîz (ﷺ) a dit : « Si tu vois des gens parler de leur religion sans le montrer en public sache qu'ils sont sur les fondements d'un égarement. »[3]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱصْبِرْ نَفْسَكَ مَعَ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُم بِٱلْغَدَوٰةِ وَٱلْعَشِيِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُۥ وَلَا تَعْدُ عَيْنَاكَ عَنْهُمْ﴾

« ***Fais preuve de patience avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant sa Face, et ne détourne point d'eux ton regard*** »[4]

Saʿd Ibn Abî Waqqâs (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Vous n'obtenez secours et subsistance que grâce aux faibles d'entre vous.* »[5]

L'imam Al-Bukhârî a dit : « Chapitre : comment disparaît la science. ʿUmar Ibn ʿAbd Al-ʿAzîz écrivit à Abû Bakr Ibn Hazm : cherche les hadiths du Messager d'Allah (ﷺ) et écris-les car je crains que la science ne s'en aille et la disparition des savants. N'accepte que les hadiths du Prophète (ﷺ). Répandez la science, établissez des assises afin d'enseigner à qui ne sait pas, car la science ne disparaît que lorsqu'elle est secrète. »

---

1 *Dhilâl Al-Jannah* (2/255).
2 Muslim (5059).
3 *Sunan Ad-Dârimî* (307).
4 Sourate ***Al-Kahf***, v.28.
5 Al-Bukhârî (2739).

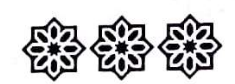
Shaykh Fawzân dit :

L'enseignement des sciences religieuses et l'exposé de la religion aux gens doivent être faits publiquement dans les mosquées, les lieux de rencontre des gens. On doit leur expliquer la religion, leur exposer les règles religieuses, afin que tout le monde en profite et que le bien se répande. C'est là le sens [du titre de cette règle] : leur appel est public, l'enseignement du bien aux gens, l'enseignement de la religion, des adorations, des relations correctes, des relations corrompues, des nobles caractères, leur réprobation des mauvais comportements. Toutes ces choses doivent être faites publiquement, afin que tous en profitent, publiquement dans les mosquées, les lieux de réunion des gens, car il y a un intérêt en cela. Par contre, si cela est n'est réservé qu'à quelques personnes, comme ceux qu'ils disent : « Nous allons partir en voyage, avec des tentes, nous éloigner des gens pour le prêche. » Nous leur répondons : cela n'est pas permis, tant que vous commandez le bien, que vous enseignez aux gens le bien, alors pourquoi vous isolez-vous et privez-vous les gens de ce bien ? Vous privez vos pères, vos frères et vos voisins du bien ? Si vous possédez un bien, qu'il soit dans la mosquée, près des gens. Ou ils se réunissent dans une chambre ou un autre lieu et disent : « Nous apprenons. » Cela n'est pas permis, c'est un appel secret. Tant que c'est un bien il n'y a aucun mal à le propager parmi les gens. Ne le cachez pas et ne le dissimulez pas, Allah a révélé cela pour tous, alors pourquoi vous le réservez-vous à l'exclusion de vos frères, alors qu'ils en ont besoin ? Ceci d'un point de vue.

D'un autre point de vue, si vous vous isolez en un lieu vous donnez aux gens l'occasion d'avoir une mauvaise opinion de vous et d'effrayer les gens qui disent : ils ne se sont réunis que pour le mal ! Par contre, si c'est une chose publique dans la mosquée, devant les gens, cela lève tout doute. Allah (ﷻ) a interdit les conversations secrètes, car cela attriste les croyants, c'est pourquoi le Prophète (ﷺ) a dit : *« Deux personnes ne doivent pas s'entretenir secrètement devant une troisième. »*[1] Ceci afin qu'il ne doute pas et ne pense pas qu'ils se sont réunis pour parler en mal de lui ou comploter contre lui. Si on parle dans une assise et que tout le monde entend, les doutes se dissipent,

[1] Al-Bukhârî (5930) et Muslim (2183/36).

si c'est un bienfait dont il s'agit il profitera à tous, et si au contraire c'est une erreur, l'auditoire la réprouvera. Les rencontres secrètes concernant le bien et le prêche sont interdites en islam et ne sont pas permises. Il existe une différence entre un conseil spécifique à un individu et l'enseignement du bien aux gens, la propagation du bien, l'enseignement aux gens des règles religieuses. Cela doit être fait publiquement, il est obligatoire que cela soit fait en public et non en secret. Quant à ce qui touche au conseil et les choses spécifiques à un individu, elles doivent être cachées.



Règle 16
Ils croient que la suprématie sur terre est un don d'Allah (ﷻ) qu'Il accorde à qui applique ce qu'Allah lui a ordonné comme science profitable et œuvres pieuses

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مِنكُمْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ كَمَا ٱسْتَخْلَفَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَلَيُمَكِّنَنَّ لَهُمْ دِينَهُمُ ٱلَّذِى ٱرْتَضَىٰ لَهُمْ وَلَيُبَدِّلَنَّهُم مِّنۢ بَعْدِ خَوْفِهِمْ أَمْنًا ۚ يَعْبُدُونَنِى لَا يُشْرِكُونَ بِى شَيْـًٔا ۚ﴾

« *Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et accomplit de bonnes oeuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés, qu'Il donnerait force et suprématie à la religion qu'Il a agréée pour eux et qu'Il changerait leur ancienne peur en sécurité. Qu'ils M'adorent et ne M'associent rien. Ceux qui renient la foi par la suite, ceux-là sont les pervers.* »[1]

Il a donc donné comme condition à la suprématie et la sécurité la réalisation de l'Unicité et le respect de Sa Législation. Allah (ﷻ) dit :

﴿ٱلَّذِينَ إِن مَّكَّنَّٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ أَقَامُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُاْ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَمَرُواْ بِٱلْمَعْرُوفِ وَنَهَوْاْ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۗ﴾

[1] Sourate *An-Nûr*, v.55.

« ***Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la prière, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable.*** »[1]

Le Califat bien guidé ne peut survenir chez les musulmans qu'en suivant la voie des premiers Califes bien guidés fondée sur la voie prophétique. An-Nuᶜman Ibn Bashîr (رضي الله عنه) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *La prophétie restera parmi vous tant qu'Allah le voudra, puis lorsqu'Il le voudra Allah la retirera. Puis viendra un Califat sur la voie prophétique qui durera tant qu'Allah le voudra, puis Allah le retirera lorsqu'Il le voudra. Puis viendra une royauté injuste qui durera tant qu'Allah le voudra, puis Allah la retirera lorsqu'Il le voudra. Puis viendra une royauté tyrannique qui durera tant qu'Allah le voudra, puis Allah la retirera lorsqu'Il le voudra. Puis viendra un Califat sur la voie prophétique.* » Puis il se tût[2].

Shaykh Fawzân dit :

Le sens de cette règle est que la suprématie sur terre ne peut survenir que par la science profitable et les œuvres pieuses, et cela est tiré de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿ٱلَّذِينَ أُخْرِجُوا۟ مِن دِيَـٰرِهِم بِغَيْرِ حَقٍّ إِلَّآ أَن يَقُولُوا۟ رَبُّنَا ٱللَّهُ ۗ وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّهُدِّمَتْ صَوَٰمِعُ وَبِيَعٌ وَصَلَوَٰتٌ وَمَسَـٰجِدُ يُذْكَرُ فِيهَا ٱسْمُ ٱللَّهِ كَثِيرًا ۗ وَلَيَنصُرَنَّ ٱللَّهُ مَن يَنصُرُهُۥٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٤٠﴾ ٱلَّذِينَ إِن مَّكَّنَّـٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ أَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَمَرُوا۟ بِٱلْمَعْرُوفِ وَنَهَوْا۟ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۗ وَلِلَّهِ عَـٰقِبَةُ ٱلْأُمُورِ﴾

« ***Ceux qui ont été injustement expulsés de leurs demeures, simplement parce qu'ils disaient : « Allah est notre Seigneur. » Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les monastères seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées, où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah fait triompher ceux qui soutiennent Sa religion. Allah est assurément***

[1] Sourate *Al-Hajj*, v.41.
[2] *As-Sahîhah* (5).

Fort et Puissant. Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la prière, acquittent la Zakât, ordonnent le bien et interdisent le mal. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah. »[1]

﴿وَعَدَ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا مِنكُمْ وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِي الْأَرْضِ كَمَا اسْتَخْلَفَ
الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَلَيُمَكِّنَنَّ لَهُمْ دِينَهُمُ الَّذِي ارْتَضَىٰ لَهُمْ وَلَيُبَدِّلَنَّهُم مِّن بَعْدِ خَوْفِهِمْ
أَمْنًا ۚ يَعْبُدُونَنِي لَا يُشْرِكُونَ بِي شَيْئًا ۚ﴾

« ***Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et accomplit de bonnes oeuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés, qu'Il donnerait force et suprématie à la religion qu'Il a agréée pour eux et qu'Il changerait leur ancienne peur en sécurité. Qu'ils M'adorent et ne M'associent rien.*** »[2]

Les causes de la suprématie sur terre sont la foi et les œuvres pieuses, et la foi englobe la science, car la foi ne peut être authentique que par la science : « ***Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et accomplit de bonnes oeuvres*** » la foi et les œuvres pieuses, et l'adoration d'Allah Seul et sans associé : « ***Qu'ils M'adorent et ne M'associent rien*** » Le commandement du bien et l'interdiction du mal, l'accomplissement de la prière, l'acquittement de la *Zakât*. Ce sont les causes de la suprématie sur terre, il est donc obligatoire aux musulmans de réaliser ces choses jusqu'à ce que la promesse d'Allah (ﷻ) survienne. S'ils méprisent une de ces choses, la suprématie diminue ou disparaît.

La succession des étapes mentionnées par le Messager d'Allah (ﷺ) dans ce hadith : califat puis royauté, puis califat, puis ceci. La succession de ces étapes dépend de la situation des gens : s'ils sont pieux et accomplissent ces choses, se réalisent pour eux le bien, la sécurité, l'affermissement et la suprématie sur terre. Et s'ils perdent

[1] Sourate *Al-Hajj*, v.40-41.
[2] Sourate *An-Nûr*, v.55.

ces choses, ils perdent définitivement la suprématie, et s'ils méprisent ces choses, la suprématie sur terre diminue, car la récompense dépend de l'œuvre, et si les causes sont présentes, les conséquences surviennent, et si les causes sont absentes, les conséquences aussi, et si les causes diminuent, les conséquences diminuent aussi. C'est là la sagesse d'Allah (ﷻ).



Règle 17
Ils ordonnent le bien et interdisent le mal avec science, douceur et patience, en visant la rectification

Ceci en raison de la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ﴾

« ***Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable*** »[1]

Abû Sa^cîd Al-Khudhrî (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui d'entre vous qui voit un mal, qu'il le change de sa main ; s'il ne le peut pas, alors par sa langue ; et s'il ne le peut pas, alors par son cœur, et cela est le plus bas degré de la foi.* »[2]

Abû Bakr (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Lorsque les gens voient le mal mais ne le changent pas, il s'en faut de peu qu'Allah ne les frappe tous de Son châtiment.* »[3]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَا كَانَ لَنَا أَن نَّأْتِيَكُم بِسُلْطَانٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ﴾

« ***Nous ne pouvons vous apporter de preuve, que par la permission d'Allah.*** »[4]

---

[1] Sourate ***Âl cImrân,*** v.104.
[2] Muslim (7849).
[3] *As-Sahîhah* (1564).
[4] Sourate ***Ibrâhîm,*** v.11.

﴿وَلَا تَقُولُوا۟ لِمَا تَصِفُ أَلْسِنَتُكُمُ ٱلْكَذِبَ هَٰذَا حَلَٰلٌ وَهَٰذَا حَرَامٌ﴾

« Et ne dites pas, conformément à ce que vos langues profèrent comme mensonges : « Ceci est licite, et cela est illicite » »[1]

ʿAbd Allah Ibn Mughaffal rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : «*Allah est doux et aime la douceur, et Il donne par la douceur ce qu'Il n'accorde pas par la dureté.* »[2]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأْمُرْ بِٱلْمَعْرُوفِ وَٱنْهَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَٱصْبِرْ عَلَىٰ مَآ أَصَابَكَ ۖ إِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ عَزْمِ ٱلْأُمُورِ﴾

« Ordonne le bien, interdis le mal et endure ce qui t'arrive avec patience. Ceci fait partie des résolutions à entreprendre ! »[3]

﴿وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ ٱلْحُسْنَىٰ عَلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ بِمَا صَبَرُوا۟ ۖ﴾

« Et la très belle promesse de ton Seigneur sur les enfants d'Israël s'accomplit en récompense de leur patience. »[4]

﴿فَٱصْبِرْ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ ۖ وَلَا يَسْتَخِفَّنَّكَ ٱلَّذِينَ لَا يُوقِنُونَ ﴿٦٠﴾﴾

« Sois donc patient, car la promesse d'Allah est véridique. Et que ceux qui ne sont pas convaincus ne t'ébranlent pas ! »[5]

﴿إِنْ أُرِيدُ إِلَّا ٱلْإِصْلَٰحَ مَا ٱسْتَطَعْتُ ۚ وَمَا تَوْفِيقِىٓ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ﴾

« Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. »[6]

---

[1] Sourate *An-Nahl*, v.116.
[2] Al-Bukhârî (6528) et Muslim (2593/77).
[3] Sourate *Luqmân*, v.17.
[4] Sourate *Al-Aʿrâf*, v.137.
[5] Sourate *Ar-Rûm*, v.60.
[6] Sourate *Hûd*, v.88.

﴿فَاتَّقُوا اللَّهَ مَا اسْتَطَعْتُمْ﴾

« Craignez donc Allah autant que vous le pouvez. »[1]

﴿أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ قِيلَ لَهُمْ كُفُّوا أَيْدِيَكُمْ﴾

« N'as-tu pas vu ceux auxquels on a dit : Abstenez-vous de combattre »[2]

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُونُوا قَوَّامِينَ لِلَّهِ شُهَدَاءَ بِالْقِسْطِ وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَآنُ قَوْمٍ عَلَى أَلَّا تَعْدِلُوا اعْدِلُوا﴾

« Ô vous les croyants ! Soyez attentifs à être témoins en toute justice pour Allah. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez équitables »[3]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Il faut se suffire d'un bien minime si on ne peut l'obtenir en abondance, et on repousse un grand mal par un mal moindre. Allah (ﷻ) a envoyé les prophètes afin de réaliser des bienfaits et les compléter, et mettre fin aux méfaits et les diminuer, et le Prophète (ﷺ) a appelé les créatures autant que possible. »[4]

Il dit également : « L'accomplissement des obligations – le prêche obligatoire et autre – réclame des conditions qu'il faut respecter. Il convient à celui qui ordonne le bien et interdit le mal de connaître ce qu'il ordonne et ce qu'il interdit, d'être doux en ce qu'il ordonne et interdit, clément en ce qu'il ordonne et interdit. La science vient donc avant l'acte, la douceur pendant l'acte, et la clémence après l'acte. S'il n'est pas savant [sur cela], il ne doit pas poursuivre ce dont il n'a aucune science ; et s'il est savant mais n'est pas doux, il est semblable

---

[1] Sourate *At-Taghâbûn*, v.16.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.77.
[3] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.8.
[4] *Majmû^c* *Al-Fatâwâ* (13/96).

au médecin qui n'a aucune douceur et se conduit avec rudesse envers le malade qui n'acceptera pas de lui, ou comme l'éducateur rude dont l'enfant n'accepte rien. Allah (ﷻ) a dit à Mûsâ et Hârûn :

﴿فَقُولَا لَهُۥ قَوْلًا لَّيِّنًا لَّعَلَّهُۥ يَتَذَكَّرُ أَوْ يَخْشَىٰ ﴿٤٤﴾﴾

« ***Parlez-lui avec douceur. Peut-être se rappellera-t-il ou Me craindra-t-il.*** »[1]

Puis, lorsqu'il a ordonné et interdit, il subira nécessairement des torts, donc il doit patienter et être clément, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأْمُرْ بِٱلْمَعْرُوفِ وَٱنْهَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَٱصْبِرْ عَلَىٰ مَآ أَصَابَكَ ۖ إِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ عَزْمِ ٱلْأُمُورِ﴾

« ***Ordonne le bien, interdis le mal et endure ce qui t'arrive avec patience. Ceci fait partie des résolutions à entreprendre !*** »[2]

Allah (ﷻ) a ordonné à Son Prophète de patienter sur les torts des polythéistes en de nombreux moments, alors qu'il est l'imam de ceux qui ordonnent le bien et interdisent le mal. Il faut donc avant tout que l'individu ordonne pour Allah, vise l'obéissance à Allah en ce qu'il ordonne, aime la rectitude pour celui à qui il s'adresse. Et s'il fait cela pour rechercher le pouvoir et rabaisser autrui, cela sera une ardeur qu'Allah n'acceptera pas, de même s'il fait cela pour rechercher renommée et ostentation, l'œuvre sera vaine. Puis si son appel est rejeté, qu'il subit des torts, qu'on l'accuse d'être dans le faux et d'avoir un but corrompu, et que son âme cherche à triompher et que Satan vient à lui, alors que son acte débutait pour Allah puis s'est transformé en suivi des passions qu'il cherche à triompher sur celui qui lui cause du tort, et peut même en arriver à transgresser vis-à-vis de celui qui lui cause du tort.

Il en est ainsi pour ceux qui tiennent différents avis, puisque chacun d'entre eux pense que la vérité est avec lui et qu'il est sur la Sunna, mais la plupart d'entre eux ne fait que suivre ses passions,

---

[1] Sourate Ṯa-Ha, v.44.
[2] Sourate *Luqmân*, v.17.

secourir son honneur, son rang et ce qu'on lui attribue. Ils ne cherchent pas à ce que la Parole d'Allah soit la plus élevée, que la religion ne soit vouée qu'à Allah, mais ils se mettent en colère contre celui qui s'oppose à eux, même si c'est un savant excusé pour son avis et contre qui Allah n'est pas courroucé ; et au contraire ils agréent celui qui est d'accord avec eux, même si c'est ignorant au but mauvais, n'ayant ni science ni but louable. Cela les amène à louer celui qu'Allah et Son Messager ne louent pas, et à blâmer celui qu'Allah et Son Messager ne blâment pas. Leur alliance et inimitié suivent leurs passions, et non la religion d'Allah et Son Messager. C'est le cas des mécréants qui ne recherchent que leurs passions et disent : untel est notre ami et untel est notre ennemi ! Ils ne considèrent pas l'alliance et l'inimitié d'Allah et de Son Messager, et c'est ainsi que naissent les troubles entre les gens. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ كُلُّهُۥ لِلَّهِ﴾

« *Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de polythéisme, et que la religion soit entièrement à Allah.* »[1]

Et si la religion n'est pas entièrement vouée à Allah, surviennent des troubles. Le fondement de la religion est que l'amour et la haine soient pour Allah, de même que l'alliance et l'inimitié, l'adoration et la recherche d'aide, la peur et l'espoir, le don et la privation. Cela ne peut être réalisé que par le suivi du Messager d'Allah (ﷺ) qui ordonne ce qu'Allah ordonne, interdit ce qu'Il interdit, dont l'alliance et l'inimitié sont conformes à celles d'Allah, dont l'obéissance est celle ordonnée par Allah, et dont la désobéissance est celle interdite par Allah.

Celui qui suit ses passions, elles l'aveuglent et le rendent sourd, ainsi il ne se remémore pas ce qui revient à Allah et Son Messager à ce sujet et ne cherche pas à le connaître. Il ne se réjouit pas pour Allah et Son Messager, ne se courrouce pas pour Allah et Son Messager, mais il se réjouit lorsque survient ce qu'il agrée avec ses passions, et se courrouce lorsque survient ce qui provoque sa colère

---

[1] Sourate *Al-Anfâl*, v.39.

par ses passions. Il a également une ambiguïté religieuse qui est que ce qui le réjouit et le met en colère est la Sunna, la vérité et la religion. Si on admet que son avis est la pure vérité, la religion d'islam, mais que son but n'est pas que la religion d'Allah soit totalement vouée à Allah, ou que la Parole d'Allah soit la plus élevée, et qu'il ne vise qu'à défendre sa personne et son clan, l'ostentation, être vénéré et loué, qu'il fasse cela par bravoure et tempérament, ou pour un but de ce monde, et non pour Allah et pour combattre sur le sentier d'Allah ; alors que dire si celui qui prétend la vérité et la Sunna mélange – comme ses semblables – la vérité et le Faux, la Sunna et l'innovation, et envers son contradicteur vérité et faux, sunna et innovation ! C'est le cas de ceux qui divergent, divisent leur religion et forment des sectes, les uns déclarant les autres mécréants et pervers. C'est pourquoi Allah (ﷻ) dit à leur sujet :

﴿وَمَا تَفَرَّقَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَـٰبَ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَةُ ﴿٤﴾ وَمَآ أُمِرُوٓا۟ إِلَّا لِيَعْبُدُوا۟
ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ حُنَفَآءَ وَيُقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ ۚ وَذَٰلِكَ دِينُ ٱلْقَيِّمَةِ ﴿٥﴾﴾

« *Et ceux à qui le Livre a été donné ne se sont divisés qu'après que la preuve évidente leur fut venue. Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah, en Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Et voilà la religion de la droiture.* »[1] »[2]

Les gens sont à ce sujet de trois types :

Des gens qui ne s'occupent que de leurs passions, n'acceptent que ce qu'ils donnent et ne se courroucent que pour ce qu'ils interdisent. Si on accorde à l'un d'eux ce qu'il désire dans le licite et l'illicite, sa colère disparaît, survient son agrément, et ce sur quoi il était devient un mal qu'il interdit et pour lequel il châtie, il blâme celui qui le pratique et se courrouce contre lui. Il agrée cette chose, la pratique, y participe, y aide, et prend pour ennemi celui qui l'interdit et le lui reproche.

[1] Sourate *Al-Bayyinah*, v.4-5.
[2] *Minhâj As-Sunnah* (5/256).

C'est ce qui prédomine chez les Fils d'Adam : l'homme voit et entend des choses que seul Allah peut cerner, et la cause en est que l'homme est très injuste et ignorant, ainsi il n'est pas équitable, et plus encore peut être injuste dans les deux cas. Il voit des gens réprouver le gouverneur qu'il oppresse donc et châtie pour son peuple, ainsi ces contestataires se contentent d'un poste ou d'argent, et ils deviennent des soutiens, il améliore leur situation afin de faire taire leur contestation. De même, on les voit réprimander celui qui consomme de l'alcool, fornique et écoute de la musique, jusqu'à ce qu'ils fassent entrer l'un d'eux en cela ou en accepte une partie, et ainsi il devient un soutien pour eux. Par leur réprobation, ils peuvent tomber dans une situation plus infâme que celle dans laquelle ils étaient, ou revenir à un état moindre ou similaire.

Des gens qui mènent un soulèvement religieux authentique, en étant sincères envers Allah dans ce qu'ils font, avec droiture jusqu'à patienter sur les torts qu'on leur cause. Ce sont eux qui ont cru et pratiqué de bonnes œuvres et font partie de la meilleure Communauté qu'on ait suscité pour les gens : ils ordonnent le bien, interdisent le mal et croient en Allah.

Des gens réunissant ces deux choses, et c'est là le cas de l'essentiel des croyants, ceux qui ont en eux foi et désir, et réunissent la volonté d'obéir et de désobéir, l'une ou l'autre des volontés l'emportant sur l'autre selon le cas.

Ces trois groupes représentent, comme il a été dit les trois âmes : celles qui ordonne, celle qui est sereine, et celle qui blâme. Les premiers sont les adeptes de l'âme qui ordonne le mal. Les deuxièmes sont les adeptes de l'âme sereine à propos de laquelle il a été dit :

﴿يَٰٓأَيَّتُهَا ٱلنَّفۡسُ ٱلۡمُطۡمَئِنَّةُ ٢٧ ٱرۡجِعِيٓ إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةٗ مَّرۡضِيَّةٗ ٢٨ فَٱدۡخُلِي فِي عِبَٰدِي

وَٱدۡخُلِي جَنَّتِي ٢٩ ٣٠﴾

« *Ô toi, âme sereine ! Retourne vers ton Seigneur, satisfaite et avec Son agrément. Entre donc parmi Mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis.* »[1]

Les derniers sont les adeptes de l'âme qui blâme, celle qui pratique le péché puis blâme pour cela, parfois ainsi et parfois comme cela, mélangeant œuvres pieuses et d'autres mauvaises. On espère pour eux qu'on leur pardonnera s'ils reconnaissent leurs péchés, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَءَاخَرُونَ مُرْجَوْنَ لِأَمْرِ ٱللَّهِ إِمَّا يُعَذِّبُهُمْ وَإِمَّا يَتُوبُ عَلَيْهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ﴾

« *Et d'autres attendent la décision d'Allah : qu'Il les punisse ou leur pardonne. Et Allah sait tout et Il est Sage.* »[2] »[3]

Il dit également : « Si la mécréance, la perversité et la désobéissance sont des causes du mal et de l'inimitié, un individu ou un groupe peut commettre un péché et que d'autres délaissent le commandement du bien et l'interdiction du mal, et cela leur sera alors compté parmi leurs péchés, et d'autres encore peuvent leur adresser des reproches d'une manière interdite, et cela sera aussi compté parmi leurs péchés. Ainsi surviennent la division, la divergence et le mal, et cela compte parmi les plus grands troubles et maux, dans le passé comme à notre époque. L'homme est très injuste et ignorant, et l'injustice et l'ignorance sont de plusieurs types. Ainsi, l'injustice et l'ignorance d'un premier seront d'un type, et celles d'un deuxième et troisième seront de deux types différents. Celui qui médite sur les troubles qui surviennent constatera que ce sont là les causes, et que c'est également le fondement des troubles qui se sont produits entre les émirs de cette Communauté, ses savants et ceux qui y sont compris comme rois et enseignants et ceux qui les suivent parmi les gens de la masse. »[4]

---

[1] Sourate *Al-Fajr*, v.27-30.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.106.
[3] *Al-Istiqâmah* (2/249).
[4] *Al-Istiqâmah* (2/241).

Shaykh Fawzân dit :

Cette règle compte parmi les fondements de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâᶜah* : le commandement du bien et l'interdiction du mal. Le bien désigne toute forme d'obéissance, et le mal toute désobéissance. Toute obéissance légiférée est un bien, car la raison la reconnaît et la nature l'accepte. Quant au mal, il désigne tout ce qu'Allah a interdit, toute désobéissance, car la raison la réprouve et ne l'accepte pas. Il s'agit bien entendu de la raison et la nature saines, et non la nature et raison corrompues, car il peut exister en ce cas des natures et raisons qui acceptent le mal. Mais nous disons qu'elles ont été écartées de leur fondement et transformées, et c'est ce qui est connu. Allah a ordonné le bien et interdit le mal, et Il a décrit les croyants de la sorte, de même que le Messager en disant qu'il leur ordonnait le bien et leur interdisait le mal :

﴿وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ يَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ﴾

« ***Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils ordonnent le bien, interdisent le mal*** »[1]

Ainsi, ils ordonnent toute obéissance et tout bien, et interdisent toute désobéissance et tout mal, mais conformément à ce qu'ordonne la Législation.

Pour *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâᶜah,* le commandement du bien et l'interdiction du mal doivent être conformes à ce qu'ordonne la Législation, et non à la manière des innovateurs parmi *Al-Muᶜtazilah* et *Al-Khawârij* qui nomment leur révolte contre les gouverneurs et leur désobéissance « commandement du bien et interdiction du mal », c'est au contraire le commandement du mal et l'interdiction du bien.

---

[1] Sourate ***At-Tawbah***, v.71.

Le commandement du bien et l'interdiction du mal sont fonctions des capacités, comme le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui d'entre vous qui voit un mal, qu'il le change de sa main ; s'il ne le peut pas, alors par sa langue ; et s'il ne le peut pas, alors par son cœur.* »[1] En fonction des possibilités, et Allah ne charge une âme au-delà de ses capacités. Celui qui a le pouvoir et la force met fin au mal par sa main, comme le gouverneur, ses représentants, les forces de l'ordre, et en fonction des capacités qu'on leur a octroyées, ils mettent fin au mal par la main. Le responsable du foyer a du pouvoir dans son foyer, et il change le mal par sa main, ainsi le Prophète (ﷺ) a dit : « *Ordonnez à vos enfants d'accomplir la prière à partir de l'âge de sept ans, et corrigez-les pour qu'ils l'accomplissent à partir de l'âge de dix ans.* »[2] Le chef de famille a donc un pouvoir sur les membres de son foyer, il les éduque et les corrige s'ils commettent une faute et méritent d'être corrigés, de même que le mari a un pouvoir sur son épouse et peut la corriger. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱلَّٰتِي تَخَافُونَ نُشُوزَهُنَّ فَعِظُوهُنَّ وَٱهۡجُرُوهُنَّ فِي ٱلۡمَضَاجِعِ وَٱضۡرِبُوهُنَّۖ﴾

« ***Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, (si elles persistent) ne dormez plus avec elles, (et si elles persistent), corrigez-les.*** »[3]

Quant à celui qui n'a aucun pouvoir mais peut exposer les choses, connaît le licite et l'illicite, fait la différence entre les deux, il doit parler et exposer aux gens ce en quoi ils tombent. Si cela concerne un individu, il le conseille en secret, et si cela concerne tout le monde et que la désobéissance est générale, il adresse des reproches à l'ensemble, mais sans spécifier et nommer des individus, car le Prophète (ﷺ) disait : « *Qu'ont les gens à faire ceci et cela ?* »[4] sans spécifier car cela entraîne des méfaits et la fuite de celui que l'on désigne devant les gens. Il faut plutôt adresser des propos généraux et dire : qu'ont les gens à faire ceci, qu'Allah les guide, ou des choses de ce genre.

---

[1] Muslim (7849).
[2] *Al-Irwâ'* (247).
[3] Sourate ***An-Nisâ'***, v.34.
[4] Al-Bukhârî (444).

Quant au fait de divulguer, critiquer, inciter, et de parler dans les assises d'untel ou d'un autre en disant qu'ils font ceci, cela n'amène aucun bien mais au contraire c'est une propagation de la turpitude. Les gens n'ont pas entendu parler de cette chose mais toi tu la propages parmi eux en disant untel a fait ceci, en tel lieu il se passe cela, alors que les gens n'ont pas entendu parler de ces choses qui réjouissent les hypocrites et les gens mauvais. Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحِبُّونَ أَن تَشِيعَ ٱلْفَـٰحِشَةُ فِى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ فِى ٱلدُّنْيَا
وَٱلْـَٔاخِرَةِ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿١٩﴾﴾

« ***Ceux qui aiment que la débauche se propage parmi les croyants auront un châtiment douloureux, ici-bas comme dans l'au-delà. Allah sait et vous ne savez pas.*** »[1]

Donc le fait de propager le mal n'est pas une réprobation du mal, surtout auprès de ceux qui n'en ont pas entendu parler, c'est là la pratique des hypocrites qui cherchent à piéger les musulmans. Cela n'est pas permis et ne fait qu'augmenter le mal. Au contraire, on doit remédier au mal en y appliquant un remède bénéfique et adéquat.

Si tu ne peux faire ni ceci ni cela, que tu n'as aucun pouvoir et ne peux parler, tu dois réprouver le mal en ton cœur. Tu ne dois pas agréer le mal mais te courroucer contre cela et t'en éloigner car la réprobation ne cesse jamais, et le plus bas degré de la foi est qu'Allah sache qu'en ton cœur tu réprouves ce mal et que si tu en avais le pouvoir tu le ferais cesser. Mais tu n'en es pas capable, alors cela te suffit, et Allah ne charge une âme que de ce qui lui est facile. Et Allah est plus savant.

---

[1] Sourate ***An-Nûr***, v.19.

Je dis : Qu'Allah vous récompense. Les propos de Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah sont clairs concernant la manière d'ordonner le bien et de réprouver le mal qui est :

Premièrement : Celui qui ordonne le bien et interdit le mal doit le mettre en pratique en lui-même et sa famille. Allah (ﷻ) dit :

﴿ أَتَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبِرِّ وَتَنسَوْنَ أَنفُسَكُمْ وَأَنتُمْ تَتْلُونَ ٱلْكِتَٰبَ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٤٤﴾ ﴾

« ***Commanderez-vous aux gens de faire le bien, en oubliant vos propres personnes, alors que vous récitez le Livre ? Etes-vous dépourvus de raison ?*** »[1]

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ كَبُرَ مَقْتًا عِندَ ٱللَّهِ أَن تَقُولُوا۟ مَا لَا تَفْعَلُونَ ﴾

« ***Ô vous les croyants ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas.*** »[2]

Il doit d'abord débuter par sa personne.

Deuxièmement : Son intention doit être sincèrement vouée à Allah, et son but dans le commandement du bien et l'interdiction du mal ne doit pas être d'obtenir un commandement, des biens, un salaire, une jouissance matérielle ou d'être loué par les gens, car cela ne contient aucun bien. Comment peut-il ordonner le bien et réprouver le mal alors que c'est là son objectif ? C'est un vil objectif, et au contraire son but doit être voué à Allah (ﷻ).

Troisièmement : Son but doit être de faire triompher la vérité et non sa personne, de même que de répandre le bien, d'être profitable aux gens et non de faire triompher sa personne s'il subit un tort ou qu'un mal l'atteint qu'il se venge pour lui-même. Non, il n'est pas venu pour secourir sa personne mais pour secourir la religion,

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.44.
[2] Sourate *As-Saff*, v.2-3.

propager le bien, et être profitable aux gens. Ainsi, si quelque chose le touche, il doit patienter sur cela et ne pas chercher à faire triompher sa personne. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأۡمُرۡ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَٱنۡهَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ وَٱصۡبِرۡ عَلَىٰ مَآ أَصَابَكَۖ﴾

« ***Ordonne le bien, interdis le mal et endure ce qui t'arrive avec patience.*** »[1]

﴿وَتَوَاصَوۡاْ بِٱلۡحَقِّ وَتَوَاصَوۡاْ بِٱلصَّبۡرِ﴾

« ***Ils se recommandent la vérité et se recommandent la patience.*** »[2]

« ***Se recommandent la vérité*** » le commandement du bien et l'interdiction du mal, « ***et se recommandent la patience*** » sur ce qui les atteint à travers cela. Son but doit être de propager le bien, d'être profitable aux gens, et le signe de ceci est que si quelque chose le touche il patiente, car il n'est pas venu pour faire triompher sa personne, mais uniquement pour propager le bien, être profitable aux gens, et ce sont là les composants du commandement du bien et de l'interdiction du mal.

Également parmi les éléments constitutifs du commandement du bien et de l'interdiction du mal est qu'il ne doit pas désespérer s'il ordonne et interdit sans pour autant en voir les résultats. Ceci pour deux choses :

Premièrement : sa responsabilité est levée.

Deuxièmement : Il attend d'Allah l'apparition des résultats, même dans le futur, et même plus tard. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَإِذۡ قَالَتۡ أُمَّةٞ مِّنۡهُمۡ لِمَ تَعِظُونَ قَوۡمًا ٱللَّهُ مُهۡلِكُهُمۡ أَوۡ مُعَذِّبُهُمۡ عَذَابٗا شَدِيدٗاۖ قَالُواْ مَعۡذِرَةً إِلَىٰ رَبِّكُمۡ وَلَعَلَّهُمۡ يَتَّقُونَ ﴿١٦٤﴾﴾

[1] Sourate *Luqmân*, v.17.
[2] Sourate *Al-ʿAsr*, v.3.

« *Et quand parmi eux une communauté dit : « Pourquoi exhortez-vous un peuple qu'Allah va détruire ou châtier d'un châtiment sévère ? » Ils répondirent : « Pour dégager notre responsabilité vis-à-vis de votre Seigneur, et que peut-être ils deviendront pieux !* » »[1]

Lorsque l'ange des montagnes est venu au Prophète (ﷺ) alors qu'il revenait de At-Tâ'if et lui a demandé l'autorisation d'abattre les deux pans de montagne sur les habitants de la Mecque qui l'ont expulsé et tourmenté, il lui répondit : « *Non, mais je patiente sur eux, il se peut qu'Allah fasse sortir de leur descendance ceux qui l'adoreront sans rien Lui associer.* »[2] Le Prophète (ﷺ) n'a pas désespéré mais il a attendu la délivrance d'Allah, et cela se réalisa.

Ce sont là en résumé les composants du commandement du bien et de l'interdiction du mal. Allah est plus savant, et qu'Allah couvre d'éloges et salue notre Prophète Muhammad.



[1] Sourate *Al-Acrâf*, v.164.
[2] Al-Bukhârî (3059) et Muslim (4754).

Règle 18
Ils appellent tous ceux qui s'opposent au commandement du bien et l'interdiction du mal à considérer les bienfaits et méfaits sur la Balance de la Législation

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا تَسُبُّوا الَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ اللَّهِ فَيَسُبُّوا اللَّهَ عَدْوًا بِغَيْرِ عِلْمٍ ۗ كَذَٰلِكَ زَيَّنَّا لِكُلِّ أُمَّةٍ عَمَلَهُمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِم مَّرْجِعُهُمْ فَيُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٠٨﴾﴾

« *N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, car ils insulteraient alors Allah par transgression et ignorance. C'est ainsi que Nous avons embelli à chaque communauté ses actes. Ensuite, c'est vers leur Seigneur que sera leur retour et Il les informera de ce qu'ils faisaient.* »[1]

﴿وَمَا مَنَعَنَا أَن نُّرْسِلَ بِالْآيَاتِ إِلَّا أَن كَذَّبَ بِهَا الْأَوَّلُونَ ۚ وَآتَيْنَا ثَمُودَ النَّاقَةَ مُبْصِرَةً فَظَلَمُوا بِهَا ۚ وَمَا نُرْسِلُ بِالْآيَاتِ إِلَّا تَخْوِيفًا ﴿٥٩﴾﴾

« *Rien ne Nous empêche de faire apparaître certains miracles, si ce n'est le châtiment que nous abattrions immuablement après sur ceux qui persistent dans la mécréance. Et Nous avons apporté au peuple de Thamûd un miracle visible sous la forme d'une chamelle, mais ils lui firent du tort et nièrent ce miracle. En outre, nous ne faisons apparaître de miracles que pour que les gens Nous craignent et qu'ils réfléchissent.* »[2]

[1] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.108.
[2] Sourate *Al-Isrâ'*, v.59.

ᶜÂ'ishah (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Si ton peuple n'était pas si proche de leur époque d'ignorance, j'aurais dépensé le trésor de la Kaᶜbah sur le sentier d'Allah, j'aurais mis sa porte au niveau du sol et y aurais inclus l'enceinte [d'Ismâᶜî].* »[1]

Dans le récit des hypocrites dans le hadith de Jâbir, lorsqu'on demanda au Prophète (ﷺ) s'il allait les tuer, il répondit : « *Non, sinon les gens diraient que Muhammad tue ses Compagnons.* »[2]

Ainsi, si un individu ou un groupe réunit bien et mal, et qu'ils ne font pas la différence entre les deux, mais qu'ils pratiquent tout ou délaissent tout, il n'est pas permis de leur ordonner le bien et leur interdire le mal, mais il faut regarder :

Si le bien est plus grand, il faut l'ordonner, même s'il implique un mal moindre ; de même qu'on n'interdit pas un mal qui implique de manquer un bien plus grand, et que dans ce cas l'interdiction obstrue le sentier d'Allah et participe de la disparition de l'obéissance vouée à Allah et Son Messager (ﷺ), de même que la disparition de l'accomplissement des bonnes actions.

Si le mal est prédominant, cela n'est pas permis, même si cela implique la perte d'un bien moindre. Ainsi, le commandement de ce bien impliquant un mal plus grand devient un commandement du mal et une participation à la désobéissance à Allah et Son Messager.

Et si le bien et le mal sont équivalents et liés, on ne doit ni les ordonner ni les interdire.

Ainsi, c'est parfois le commandement qui convient, et d'autres fois l'interdiction, et parfois aussi ni l'un ni l'autre, si le mal et le bien sont imbriqués, **ceci dans les cas spécifiques et existants**.

D'un point de vue général, on doit de manière générale commander le bien et interdire le mal, et pour ce qui est d'un individu ou groupe spécifique, on doit ordonner le bien qu'il pratique et interdire le mal qu'il commet, louer ce qu'il fait de

---

[1] Muslim (3307).
[2] Al-Bukhârî (3330) et Muslim (2584/63).

louable et blâmer ce qu'il commet de blâmable, si ce commandement du bien n'implique pas la perte d'un bien plus grand ou l'apparition d'un mal plus grand, et que l'interdiction du mal n'implique pas l'apparition d'un mal plus grand ou la perte d'un bien prépondérant. Si la situation est équivoque, le croyant doit vérifier jusqu'à ce que la vérité lui apparaisse, et n'agir qu'avec science et intention. Et s'il délaisse cela, il sera désobéissant, car le délaissement du commandement du bien est une désobéissance, et la pratique de ce qui a été interdit est une désobéissance. Et c'est là un vaste sujet, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah.

À ce sujet, le Prophète (ﷺ) a laissé ʿAbd Allah Ibn Ubayy et ses semblables parmi les imams de l'hypocrisie et de la perversité, en raison de leurs soutiens, et du fait que s'il avait mis fin à leur mal en les châtiant, cela aurait impliqué la disparition d'un bien plus grand par la colère de son clan et leurs soutiens, et la fuite des gens s'ils avaient entendu que Muhammad tuait ses Compagnons.

Tout cela est inclus dans la règle générale lorsque les bienfaits et méfaits, bonnes et mauvaises actions s'opposent et se pressent, il faut adopter ce qui est prédominant. Ainsi, si on trouve à la fois des bienfaits et méfaits, et qu'ils s'opposent, le commandement du bien et l'interdiction du mal – même s'ils impliquent la réalisation d'un bienfait et le repoussement d'un méfait – il faut tout de même en étudier les conséquences. Si les bienfaits perdus ou les méfaits provoqués sont plus nombreux, cela n'est pas demandé, et plus encore cela est illicite si les méfaits sont plus nombreux que les bienfaits. **Mais c'est sur la Balance de la Législation qu'il faut peser les degrés des bienfaits et méfaits**. Lorsqu'un individu peut suivre les Textes, il ne doit pas s'en écarter, sinon il doit faire un effort d'interprétation pour connaître les cas similaires et semblables, et les Textes en sont rarement dépourvus, si du moins il connaît les Textes et les règles qu'ils indiquent. »[1]



[1] *Al-Istiqâmah* (2/217).

Règle 19
Ils croient que le djihad est une obligation jusqu'au Jour de la Résurrection

Ce djihad s'accomplit par le cœur, le prêche, l'argumentation, l'exposé, la pensée, la méditation, le corps et les biens. Il est obligatoire, autant que possible, et quant au fait d'engager le combat contre les mécréants par les armes, cela ne peut être réalisé que sous certaines conditions sans lesquelles il n'est pas valide et légiféré. Parmi celles-ci :

Premièrement : Que l'objectif et la motivation soient d'élever la Parole d'Allah. On a interrogé le Prophète (ﷺ) à propos de l'homme qui combat par bravoure, fougue ou ostentation, lequel d'entre eux était sur le sentier d'Allah ? Le Messager d'Allah (ﷺ) répondit : « *Celui qui combat pour que la Parole d'Allah soit la plus élevée est sur le sentier d'Allah.* »[1] Et il dit également : « *On m'a ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'il disent « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah ». Ainsi, celui qui dit « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah » préserve de moi ses biens et sa personne sauf de bon droit, et son sort est auprès d'Allah.* »[2]

Deuxièmement : Répandre la science bénéfique et les œuvres pieuses parmi les musulmans. Allah (ﷻ) dit :

﴿هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلْهُدَىٰ وَدِينِ ٱلْحَقِّ لِيُظْهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُشْرِكُونَ ﴿٣٣﴾﴾

« C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la guidée et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les polythéistes. »[3]

---

[1] Al-Bukhârî (123) et Muslim (1904/149).
[2] Al-Bukhârî (1335) et Muslim (20/32).
[3] Sourate ***At-Tawbah***, v.33.

Ainsi, Il a posé comme condition au triomphe des musulmans sur d'autres l'existence d'une science bénéfique et d'œuvres pieuses. Al-Bukhârî dit dans son Sahîh : « Chapitre : les œuvres pieuses avant le combat. Abû Ad-Dardâ' a dit : « Vous ne combattez que par vos œuvres. » et Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفۡعَلُونَ ۝٢ كَبُرَ مَقۡتًا عِندَ ٱللَّهِ أَن تَقُولُواْ
مَا لَا تَفۡعَلُونَ ۝٣ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَ فِي سَبِيلِهِۦ صَفّٗا كَأَنَّهُم بُنۡيَٰنٞ
مَّرۡصُوصٞ ۝٤﴾

« Ô vous les croyants ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. Allah aime ceux qui combattent sur Son sentier en rang serré, pareils à un édifice renforcé. »[1] »[2]

Troisièmement : Une préparation militaire qui fasse craindre les mécréants, en fonction des possibilités. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأَعِدُّواْ لَهُم مَّا ٱسۡتَطَعۡتُم مِّن قُوَّةٖ وَمِن رِّبَاطِ ٱلۡخَيۡلِ تُرۡهِبُونَ بِهِۦ عَدُوَّ ٱللَّهِ
وَعَدُوَّكُمۡ وَءَاخَرِينَ مِن دُونِهِمۡ لَا تَعۡلَمُونَهُمُ ٱللَّهُ يَعۡلَمُهُمۡۚ وَمَا تُنفِقُواْ مِن شَيۡءٖ فِي
سَبِيلِ ٱللَّهِ يُوَفَّ إِلَيۡكُمۡ وَأَنتُمۡ لَا تُظۡلَمُونَ ۝٦٠﴾

« Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme chevaux de combat, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres (ennemis) encore que vous ne connaissez pas mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera rendu pleinement et vous ne serez point lésés. »[3]

---

[1] Sourate *As-Saff*, v.2-4.
[2] *Sahîh Al-Bukhârî* (3/1033).
[3] Sourate *Al-Anfâl*, v.60.

Si ce n'est pas le cas, ils ne doivent pas se risquer au combat. Allah (ﷻ) dit :

﴿أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ قِيلَ لَهُمْ كُفُّوا أَيْدِيَكُمْ وَأَقِيمُوا الصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا الزَّكَوٰةَ فَلَمَّا كُتِبَ عَلَيْهِمُ الْقِتَالُ إِذَا فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَخْشَوْنَ النَّاسَ كَخَشْيَةِ اللَّهِ أَوْ أَشَدَّ خَشْيَةً وَقَالُوا رَبَّنَا لِمَ كَتَبْتَ عَلَيْنَا الْقِتَالَ لَوْلَا أَخَّرْتَنَا إِلَىٰ أَجَلٍ قَرِيبٍ قُلْ مَتَاعُ الدُّنْيَا قَلِيلٌ وَالْآخِرَةُ خَيْرٌ لِّمَنِ اتَّقَىٰ وَلَا تُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٧٧﴾﴾

« N'as-tu pas vu ceux auxquels on a dit : « Abstenez-vous de combattre, accomplissez la prière et acquittez la Zakât ! » Puis, lorsque le combat leur fut prescrit, voilà qu'une partie d'entre eux se mit à craindre les gens comme on craint Allah, voire plus encore, et ils dirent : « Ô Seigneur ! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat ? Pourquoi n'as-Tu pas reporté cela à plus tard ? » Dis : « La jouissance d'ici-bas est éphémère, mais la vie future est meilleure pour quiconque craint (les interdits de Son Seigneur). Et on ne vous lésera pas, fût-ce d'un brin de noyau de datte. »[1]

Allah (ﷻ) a interdit aux croyants à la Mecque de combattre par la main, mais Il leur a commandé de pardonner et d'excuser, afin que leur combat ne soit pas un prétexte pour tomber dans un méfait plus grand que le fait de fermer les yeux et de subir l'injustice ; et le bienfait de préserver leur personne, leurs biens et leurs familles était prépondérant sur le bienfait du combat et de l'affrontement.

Quatrièmement : Le rassemblement des musulmans autour d'un imam qui les dirige. Allah (ﷻ) dit :

﴿أَلَمْ تَرَ إِلَى الْمَلَإِ مِنۢ بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ مِنۢ بَعْدِ مُوسَىٰٓ إِذْ قَالُوا لِنَبِيٍّ لَّهُمُ ابْعَثْ لَنَا مَلِكًا نُّقَٰتِلْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ قَالَ هَلْ عَسَيْتُمْ إِن كُتِبَ عَلَيْكُمُ الْقِتَالُ

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.77.

أَلَّا تُقَٰتِلُوا۟ ۖ قَالُوا۟ وَمَا لَنَآ أَلَّا نُقَٰتِلَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَقَدْ أُخْرِجْنَا مِن دِيَٰرِنَا وَأَبْنَآئِنَا ۖ فَلَمَّا كُتِبَ عَلَيْهِمُ ٱلْقِتَالُ تَوَلَّوْا۟ إِلَّا قَلِيلًا مِّنْهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٤٦﴾

« N'as-tu pas entendu l'histoire des notables, parmi les enfants d'Israël venus après Mûsâ qui demandèrent à l'un de leurs prophètes : « Désigne-nous un roi, pour que nous combattions dans le sentier d'Allah. » Il répondit : « Et si vous ne combattez pas quand le combat vous sera prescrit ? » Ils dirent : « Qu'aurions-nous à ne pas combattre sur le sentier d'Allah, alors qu'on nous a expulsés de nos maisons et qu'on a capturé nos enfants ? » Et quand le combat leur fut prescrit, ils tournèrent le dos, sauf un petit nombre d'entre eux. Et Allah connaît bien les injustes. »[1]

Et le Prophète (ﷺ) a dit : « *L'imam est un bouclier derrière lequel on combat et on se protège. S'il ordonne la crainte d'Allah et est équitable, il en sera récompensé, et s'il dit autre chose, il en portera le péché.* »[2]

Et il dit : « *Attache-toi au groupe des musulmans et leur imam.* » Je dis : « Et s'ils n'ont ni groupe ni imam ? » Il répondit : « *Éloigne-toi de tous ces groupes, même s'il te faut mordre aux racines d'un arbre jusqu'à ce que te vienne la mort.* »[3]

Et il dit : « *Allah soutiendra cette religion (même) par l'homme pervers.* »[4]

Quant au djihad de défense, le jugement porté diffère en fonction des circonstances qui l'entourent. Il faut considérer les nombreux méfaits qui peuvent en résulter. Si les méfaits de l'abandon du combat sont plus grands, il est obligatoire ; et si les méfaits du combat sont plus grands, il n'est pas obligatoire, et au contraire il peut être interdit. Allah (ﷻ) dit :

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.246.
[2] Al-Bukhârî (2797).
[3] Al-Bukhârî (6673) et Muslim (1874/51).
[4] Al-Bukhârî (2897) et Muslim (111/178).

﴿فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ مَا ٱسْتَطَعْتُمْ وَٱسْمَعُوا۟ وَأَطِيعُوا۟ وَأَنفِقُوا۟ خَيْرًا لِّأَنفُسِكُمْ ۗ وَمَن يُوقَ شُحَّ نَفْسِهِۦ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٦﴾﴾

« ***Craignez Allah autant que vous le pouvez, écoutez, obéissez et faites l'aumône. Ce sera mieux pour vous. Ceux qui ont été préservés de l'avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent.*** »[1]

Ceci si l'imam ne mobilise pas les gens, sinon cela devient obligatoire. S'il n'y a pas d'imam, les savants, experts et sages doivent se réunir et appeler les musulmans à ce qui est meilleur, et ils doivent également désigner un imam.

« La bravoure n'est pas la force du corps, car un homme peut être fort physiquement mais avoir un cœur faible. La bravoure n'est que force et affermissement du cœur, car le combat gravite autour de la force physique et la maîtrise du combat, et la force du cœur et la connaissance. Celui qui est loué est donc celui qui se fonde sur une science et une connaissance, et non le téméraire qui ne réfléchit pas et ne fait pas la différence entre ce qui est louable et blâmable. C'est pourquoi l'homme fort est celui qui se contrôle lors de la colère pour faire ce qui convient en s'écartant de ce qui ne convient pas. Quant à celui qui est dépassé dans la colère, il n'est ni brave ni fort. »[2]



[1] Sourate ***At-Taghâbûn***, v.16.
[2] *Al-Istiqâmah* (2/271-272).

Règle 20
Ils croient en ce qui est mentionné dans le Coran comme Loi universelle d'Allah dans la Création et la Législation, dans la Parole d'Allah : « *Si une blessure vous atteint, [sachez que] le peuple (ennemi) a subi aussi pareille blessure. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les injustes* »[1]

Il y a dans le fait que les croyants soient parfois éprouvés par le triomphe de leur ennemi, sa domination et sa victoire sur eux, une grande sagesse que seul Allah (ﷻ) connaît en détails. Parmi celle-ci :

– Faire apparaître leur servitude et humilité devant Allah, leur déférence et besoin devant Lui, et leur demande de secours contre leurs ennemis. S'ils étaient perpétuellement secourus, dominateurs et victorieux, ils seraient méprisants et mauvais, et si au contraire ils étaient perpétuellement dominés, vaincus et battus par leurs ennemis, la religion n'existerait pas, et la vérité n'aurait pas de nation. Ainsi, la sagesse du plus Sage des sages implique qu'Il les fasse évoluer entre la victoire et la défaite. Lorsqu'ils sont vaincus, ils implorent leur Seigneur et reviennent à Lui, se soumettent, s'humilient et se repentent à Lui ; et lorsqu'ils remportent la victoire ils établissent Sa religion et Ses rites, commandent le bien et interdisent le mal, combattent Son ennemi et secourent Ses alliés.

– S'ils étaient perpétuellement secourus, victorieux et dominateurs, se mêlerait à eux celui dont le but n'est pas la religion et le suivi du Messager (ﷺ), mais ne fait que se lier à celui qui détient domination et puissance. Et s'ils étaient perpétuellement dominés et vaincus, personne ne se joindrait à eux. Ainsi, la sagesse divine

[1] Sourate *Âl ʿImrân*, v.140.

implique qu'ils aient parfois un État pour eux et parfois contre eux, et qu'ainsi on puisse distinguer celui qui vise Allah et Son Messager de celui qui ne vise que ce bas monde et le rang.

– Allah (ﷻ) aime que Ses serviteurs complètent leur servitude dans la facilité et la difficulté, dans la sécurité et l'épreuve, dans la domination et l'oppression. Allah demande à Ses serviteurs une servitude conforme aux deux situations, qui ne se réalise que par elles, et sans lesquelles le cœur ne peut être sur la voie droite, de la même manière que le corps a besoin de la chaleur et du froid, de la faim et de la soif, de la fatigue et de l'élévation, et de leur contraire. Ces souffrances et épreuves sont une condition pour atteindre la perfection humaine et la rectitude qu'on lui demande, et il n'y a pas de cause sans conséquence.

– Le fait qu'Allah les éprouve par la domination de leur ennemi les purifie, les épure et les assainit, comme Allah (ﷻ) le dit concernant la sagesse de la domination des mécréants sur les croyants au jour de la bataille de Uhud :

﴿وَلَا تَهِنُوا وَلَا تَحْزَنُوا وَأَنتُمُ الْأَعْلَوْنَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣٩﴾ إِن يَمْسَسْكُمْ قَرْحٌ
فَقَدْ مَسَّ الْقَوْمَ قَرْحٌ مِّثْلُهُ ۚ وَتِلْكَ الْأَيَّامُ نُدَاوِلُهَا بَيْنَ النَّاسِ وَلِيَعْلَمَ اللَّهُ الَّذِينَ
آمَنُوا وَيَتَّخِذَ مِنكُمْ شُهَدَاءَ ۗ وَاللَّهُ لَا يُحِبُّ الظَّالِمِينَ ﴿١٤٠﴾ وَلِيُمَحِّصَ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا
وَيَمْحَقَ الْكَافِرِينَ ﴿١٤١﴾ أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ وَلَمَّا يَعْلَمِ اللَّهُ الَّذِينَ جَاهَدُوا
مِنكُمْ وَيَعْلَمَ الصَّابِرِينَ ﴿١٤٢﴾ وَلَقَدْ كُنتُمْ تَمَنَّوْنَ الْمَوْتَ مِن قَبْلِ أَن تَلْقَوْهُ فَقَدْ رَأَيْتُمُوهُ
وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ ﴿١٤٣﴾ وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ الرُّسُلُ ۚ أَفَإِن مَّاتَ أَوْ قُتِلَ
انقَلَبْتُمْ عَلَىٰ أَعْقَابِكُمْ ۚ وَمَن يَنقَلِبْ عَلَىٰ عَقِبَيْهِ فَلَن يَضُرَّ اللَّهَ شَيْئًا ۗ وَسَيَجْزِي اللَّهُ
الشَّاكِرِينَ ﴿١٤٤﴾﴾.

« Ne fléchissez pas, ne vous affligez pas alors que vous dominez, si vous êtes de vrais croyants. Si une blessure vous atteint, [sachez que] le peuple (ennemi) a subi aussi pareille blessure. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les injustes - et afin qu'Allah purifie et éprouve ceux qui ont cru, et anéantisse les mécréants. Pensez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurants ? Bien sûr, vous souhaitiez la mort avant de la rencontrer. Or vous l'avez vue, certes, tandis que vous regardiez ! Muhammad n'est qu'un messager - tout comme les messagers qui l'ont précédé. S'il venait à mourir, ou s'il était tué, feriez-vous marche arrière ? Quiconque retourne sur ses pas ne nuit en rien à Allah ; et Allah récompensera les reconnaissants. »[1]

Allah (ﷻ) a mentionné plusieurs formes de sagesses pour lesquelles les mécréants les ont dominés, après qu'Il les ait affermis, renforcés et leur ait annoncé qu'ils seraient supérieurs en raison de ce qu'on leur a accordé comme foi. Et Il les a réconfortés en leur disant que si une blessure les atteignait dans Son obéissance et l'obéissance à Son Messager, alors une blessure a atteint leurs ennemis dans l'inimitié qu'Il leur voue, ainsi que Son Messager. Puis Il les informa que par Sa sagesse, Il fait alterner les jours bons et mauvais parmi les gens, et fait que chacun d'eux en reçoive une part, comme la subsistance et l'existence. Puis Il les informa qu'Il a fait cela pour connaître les croyants parmi eux, et Il connaît toute chose avant et après son existence, mais Il a voulu les connaître alors qu'ils sont existants et témoins, connaissant ainsi leur foi dans les faits. Puis Il les informa qu'il voulait prendre parmi eux des martyrs, car le martyre est un degré élevé et un haut rang auprès d'Allah qui ne peut être atteint que par le combat sur Son sentier. Ainsi, sans la domination de l'ennemi, le rang du martyre ne pourrait être atteint alors qu'il est une des choses les plus aimées d'Allah et les plus utiles pour le serviteur. Puis Allah (ﷻ) a mentionné qu'Il voulait purifier les croyants, c'est-à-dire les purifier de leurs péchés par le repentir et le retour vers Lui, et leur pardonner leurs péchés par la domination de l'ennemi. Mais malgré tout, Il montre qu'Il veut anéantir les

[1] Sourate *Âl ᶜImrân*, v.139-144.

mécréants pour leur tyrannie, transgression et inimitié lorsqu'ils sont secourus. Puis Il a réprouvé leur attente et supposition qu'ils entreraient au Paradis sans combat ni patience. Il a montré que Sa sagesse rejetait cela, et qu'ils n'y entreraient que par le combat et la patience, et s'ils étaient perpétuellement secourus et victorieux, personne ne les aurait combattus, et ils n'auraient pas été éprouvés par un mal de leurs ennemis sur lequel ils doivent patienter. Ce sont là quelques-unes des sagesses dans la domination et la victoire de leur ennemi sur eux parfois. »[1]

« Pour ce qui est de la victoire, Allah peut parfois soumettre les croyants aux mécréants, de même qu'Il soumet les mécréants aux croyants, comme ce fut le cas pour les Compagnons du Prophète (ﷺ) avec leur ennemi. Mais la bonne fin appartient aux pieux, car Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَيَوۡمَ يَقُومُ ٱلۡأَشۡهَٰدُ ٥١﴾

« ***Nous accorderons Notre victoire à Nos Messagers et à ceux qui croient, dans la vie présente tout comme le jour où les témoins [les anges] se dresseront (le Jour du Jugement).*** »[2]

S'il y a une faiblesse chez les musulmans et que leur ennemi les domine, cela est dû à leurs péchés et fautes, soit par leur négligence dans l'accomplissement des obligations apparentes et cachées, soit par leur transgression des limites apparentes et cachées. Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَلَّوۡاْ مِنكُمۡ يَوۡمَ ٱلۡتَقَى ٱلۡجَمۡعَانِ إِنَّمَا ٱسۡتَزَلَّهُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ بِبَعۡضِ مَا كَسَبُواْ﴾

« ***Ceux d'entre vous qui se sont détournés en vous abandonnant, le jour où les deux armées se rencontrèrent, c'est seulement le Diable qui les a induit en erreur, à cause d'une partie de leurs péchés.*** »[3]

---

[1] *Ighâthah Al-Lahfân* (2/191).
[2] Sourate ***Ghâfir***, v.51.
[3] Sourate ***Âl ᶜImrân***, v.155.

﴿أَوَلَمَّآ أَصَٰبَتۡكُم مُّصِيبَةٞ قَدۡ أَصَبۡتُم مِّثۡلَيۡهَا قُلۡتُمۡ أَنَّىٰ هَٰذَاۖ قُلۡ هُوَ مِنۡ عِندِ أَنفُسِكُمۡۗ﴾

« Alors qu'un malheur vous atteint – tandis que vous aviez infligé le double à vos ennemis (à la bataille de Badr) - vous dites : « D'où vient cette défaite ? » Alors réponds-leur : « Elle vous vient de vous (vos propres péchés). » »[1]

﴿وَلَيَنصُرَنَّ ٱللَّهُ مَن يَنصُرُهُۥٓۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِيٌّ عَزِيزٌ ٱلَّذِينَ إِن مَّكَّنَّٰهُمۡ فِي ٱلۡأَرۡضِ

أَقَامُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُاْ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَمَرُواْ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَنَهَوۡاْ عَنِ ٱلۡمُنكَرِۗ وَلِلَّهِ عَٰقِبَةُ ٱلۡأُمُورِ ﴿٤١﴾﴾

« Allah fait triompher ceux qui soutiennent Sa religion. Allah est assurément Fort et Puissant. Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la prière, acquittent la Zakât, ordonnent le bien et interdisent le mal. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah. »[2] »[3]

Le Coran a également indiqué comment résoudre trois problèmes parmi les plus subis par les gens en tout lieu parmi ceux qui s'affilient à l'islam. Et par ces trois problèmes, Il en indique des autres :

Premier problème : La faiblesse des musulmans partout dans le monde, en nombre et en arme pour affronter les mécréants. Le Coran a indiqué la solution à ce problème de la voie la plus droite et la plus juste et a montré que le remède à cette faiblesse dans la lutte contre les mécréants était l'orientation sincère vers Allah (ﷻ) et le fait de ne s'attacher qu'à Lui, la force de la foi en Lui et la confiance placée en Lui, car Allah est Fort et Puissant, Dominateur sur toute chose. Ainsi, celui qui fait réellement partie de Son parti ne peut être vaincu par les mécréants, quelle que soit leur force. Parmi les preuves qui montrent cela est que lorsque les mécréants ont infligé aux musulmans ce grand blocus militaire lors de la bataille des coalisés mentionné dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

---

[1] Sourate *Âl ᶜImrân*, v.165.
[2] Sourate *Al-Hajj*, v.40-41.
[3] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (11/645).

﴿إِذْ جَآءُوكُم مِّن فَوْقِكُمْ وَمِنْ أَسْفَلَ مِنكُمْ وَإِذْ زَاغَتِ ٱلْأَبْصَـٰرُ وَبَلَغَتِ ٱلْقُلُوبُ ٱلْحَنَاجِرَ وَتَظُنُّونَ بِٱللَّهِ ٱلظُّنُونَا۠ ﴿١٠﴾ هُنَالِكَ ٱبْتُلِىَ ٱلْمُؤْمِنُونَ وَزُلْزِلُوا۟ زِلْزَالًا شَدِيدًا ﴿١١﴾﴾

« *Quand ils vinrent à vous, en amont comme en aval, quand les yeux étaient révulsés et les cœurs remontaient dans les gorges et que vous aviez au sujet d'Allah toutes sortes de mauvaises pensées... Les croyants furent alors éprouvés et violemment secoués.* »[1]

Le remède fut celui que nous avons mentionné. Regarde donc la dureté de ce blocus militaire et la force de son impact sur les musulmans, alors qu'à ce moment la terre entière avait rompu tout lien avec eux, aussi bien politiquement qu'économiquement. Si tu connais cela, sache que le remède qu'ils ont opposé à cette situation terrible, et la solution qu'ils ont apporté à ce grand problème est ce qu'Allah (ﷻ) a mentionné dans sourate *Al-Ahzâb* par Sa Parole :

﴿وَلَمَّا رَءَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْأَحْزَابَ قَالُوا۟ هَـٰذَا مَا وَعَدَنَا ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَصَدَقَ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ ۚ وَمَا زَادَهُمْ إِلَّآ إِيمَـٰنًا وَتَسْلِيمًا ﴿٢٢﴾﴾

« *Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent : « Voilà ce qu'Allah et Son messager nous avaient promis ; Allah et Son messager disaient la vérité. » Et cela ne fit qu'accroître leur foi et leur soumission.* »[2]

Cette foi parfaite, cette immense soumission à Allah (ﷻ) et la confiance en Lui furent les solutions à ce grand problème, et le Coran a mentionné les résultats de ce remède dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

[1] Sourate *Al-Ahzâb*, v.10-11.
[2] Sourate *Al-Ahzâb*, v.22.

﴿وَرَدَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِغَيْظِهِمْ لَمْ يَنَالُوا۟ خَيْرًا ۚ وَكَفَى ٱللَّهُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلْقِتَالَ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
قَوِيًّا عَزِيزًا ﴿٢٥﴾ وَأَنزَلَ ٱلَّذِينَ ظَٰهَرُوهُم مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ مِن صَيَاصِيهِمْ وَقَذَفَ فِى
قُلُوبِهِمُ ٱلرُّعْبَ فَرِيقًا تَقْتُلُونَ وَتَأْسِرُونَ فَرِيقًا ﴿٢٦﴾ وَأَوْرَثَكُمْ أَرْضَهُمْ وَدِيَٰرَهُمْ وَأَمْوَٰلَهُمْ
وَأَرْضًا لَّمْ تَطَـُٔوهَا ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرًا ﴿٢٧﴾﴾

« ***Ainsi, Allah a renvoyé les mécréants, la rage au coeur, sans qu'ils n'aient rien pu obtenir, et Allah a épargné aux croyants le combat. Allah est Fort et Il est Puissant. Et Il fit descendre de leurs forteresses ceux, parmi les Gens du Livre, qui les avaient soutenus, et jeta l'effroi dans leurs cœurs. Vous mites à mort une partie d'entre eux et firent les autres prisonniers. Il vous fit hériter de leur terre, demeures et biens, ainsi que d'une terre que vous n'aviez point foulée. Et Allah est Capable de toute chose.*** »[1]

Ce par quoi Allah les a secourus contre leur ennemi, et par quoi ils n'espéraient pas être secourus, furent les anges et le vent. Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ جَآءَتْكُمْ جُنُودٌ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ رِيحًا
وَجُنُودًا لَّمْ تَرَوْهَا ۚ﴾

« ***Ô vous les croyants ! Rappelez-vous le bienfait qu'Allah vous a accordé lorsque des troupes vinrent à vous puis que nous leur envoyâmes une tempête et des troupes que vous ne voyiez pas.*** »[2]

Lorsqu'Allah vit chez ceux qui ont conclu le pacte de *Ar-Ridwân* cette sincérité parfaite, Il mentionna leur sincérité en un nom équivoque dans Sa Parole :

﴿لَّقَدْ رَضِىَ ٱللَّهُ عَنِ ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذْ يُبَايِعُونَكَ تَحْتَ ٱلشَّجَرَةِ فَعَلِمَ مَا فِى قُلُوبِهِمْ﴾

---

[1] Sourate *Al-Ahzâb*, v.25-27.
[2] Sourate *Al-Ahzâb*, v.9.

« Allah a agréé les croyants lorsqu'ils t'ont prêté serment d'allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs »[1]

C'est-à-dire comme foi et sincérité, et le résultat en fut ce qu'Allah (ﷻ) mentionna dans Sa Parole :

﴿وَأُخْرَىٰ لَمْ تَقْدِرُوا عَلَيْهَا قَدْ أَحَاطَ اللَّهُ بِهَا ۚ وَكَانَ اللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرًا ﴿٢١﴾﴾

« Il vous promet aussi un autre butin que vous ne pouviez remporter jusque-là et qu'Allah a embrassé de Sa puissance, car Allah est Capable de toute chose. »[2]

Allah (ﷻ) a donc montré clairement dans ce verset qu'ils ne pouvaient le remporter jusque là, mais qu'Allah l'a embrassé de Sa puissance et leur a permis de le remporter. C'est là un résultat de la force de leur foi et l'intensité de leur sincérité.

Deuxième problème : La domination des mécréants sur les croyants par les meurtres, les blessures et toutes formes de torts, alors que les musulmans sont sur la vérité et les mécréants dans le faux. Cette question a également posé problème aux Compagnons du Prophète (ﷺ), et Allah (ﷻ) leur a répondu à ce sujet et en a indiqué les causes d'une réponse divine récitée dans Son Livre. Lors des évènements de la bataille de Uhud, l'oncle et le cousin du Messager d'Allah (ﷺ) furent tués et exposés, et on tua d'autres *Muhâjirîn*, ainsi que soixante-dix *Ansars*. Le Prophète (ﷺ) lui-même fut blessé, sa lèvre fendue, une de ses canines brisée, et il fut blessé au visage. Cela posa problème aux musulmans qui dirent : « Comment les polythéistes peuvent-ils nous causer du tort, alors que nous sommes sur la vérité et eux dans le faux ? » Allah (ﷻ) révéla alors Sa Parole :

﴿أَوَلَمَّا أَصَابَتْكُم مُّصِيبَةٌ قَدْ أَصَبْتُم مِّثْلَيْهَا قُلْتُمْ أَنَّىٰ هَٰذَا ۖ قُلْ هُوَ مِنْ عِندِ أَنفُسِكُمْ ۗ﴾

« Alors qu'un malheur vous atteint – tandis que vous aviez infligé le double à vos ennemis (à la bataille de Badr) – vous dites : « D'où

[1] Sourate *Al-Fath*, v.18.
[2] Sourate *Al-Fath*, v.21.

vient cette défaite ? » Alors réponds-leur : « Elle vous vient de vous (vos propres péchés). » »[1]

La Parole d'Allah (ﷻ) : « ***Elle vous vient de vous (vos propres péchés).*** » est une parole générale qu'Il a détaillé lorsqu'Il dit :

﴿وَلَقَدْ صَدَقَكُمُ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥٓ إِذْ تَحُسُّونَهُم بِإِذْنِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا فَشِلْتُمْ وَتَنَٰزَعْتُمْ فِى ٱلْأَمْرِ وَعَصَيْتُم مِّنۢ بَعْدِ مَآ أَرَىٰكُم مَّا تُحِبُّونَ ۚ مِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلدُّنْيَا وَمِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۚ ثُمَّ صَرَفَكُمْ عَنْهُمْ لِيَبْتَلِيَكُمْ ۖ﴾

« ***Et Allah a tenu Sa promesse envers vous, quand par Sa permission vous les tuiez sans relâche, jusqu'au moment où vous avez fléchi, où vous vous êtes disputés à propos de l'ordre donné, et vous avez désobéi après qu'Il vous eut montré (la victoire) que vous désiriez ! Il y avait parmi vous certains qui désiraient la vie d'ici bas et d'autres qui désiraient l'au-delà. Puis, Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver.*** »[2]

Cette réponse divine montre donc clairement que la cause de la domination des mécréants sur les musulmans est le fléchissement des musulmans, leurs disputes leur désobéissance à l'ordre du Prophète (ﷺ), et la volonté de certains d'entre eux d'obtenir les biens de ce bas monde qu'ils ont préféré à l'ordre du Messager (ﷺ). Et quiconque connaît l'origine de la maladie en connaît le remède.

Troisième problème : La divergence des cœurs qui est la plus grande des causes de la situation de la Communauté musulmane, car elle implique le fléchissement, la perte de la force et du pouvoir, comme Allah (ﷻ) dit :

---

[1] Sourate *Âl ʿImrân,* V.165.
[2] Sourate *Âl ʿImrân,* V.152.

﴿وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَا تَنَٰزَعُوا۟ فَتَفْشَلُوا۟ وَتَذْهَبَ رِيحُكُمْ ۖ وَٱصْبِرُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ٤٦﴾

« ***Obéissez à Allah et à Son messager, et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez patients, car Allah est avec les patients.*** »[1]

Ainsi, tu vois la société musulmane aux quatre coins du monde se vouer entre eux inimitié et haine, et si certains se traitent avec courtoisie, il n'échappe à personne qu'il s'agit de complaisance, et que ce qui se cache dans les pensées est à l'opposé. Allah (ﷻ) a montré dans sourate *Al-Hashr* que la cause de cette maladie dont le mal s'est étendu est le manque de raison, ainsi Il dit :

﴿تَحْسَبُهُمْ جَمِيعًا وَقُلُوبُهُمْ شَتَّىٰ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَعْقِلُونَ﴾

« ***Tu les crois unis, alors que leurs cœurs sont divisés, car ce sont des gens qui ne raisonnent pas.*** »[2]

Nul doute que le mal du manque de raison qui atteint la société musulmane affaiblit sa conception de la réalité, sa distinction de la vérité du faux, du profitable et du nuisible, du bon et du mauvais. Et il n'y a qu'un seul remède qui consiste à s'éclairer de la lumière de la Révélation, car la lumière de la Révélation fait vivre celui qui était mort, elle illumine la voie de celui qui s'y attache, lui faisant voir la vérité et le faux comme tels, ce qui est bénéfique et nuisible comme tels. Allah (ﷻ) dit :

﴿أَوَمَن كَانَ مَيْتًا فَأَحْيَيْنَٰهُ وَجَعَلْنَا لَهُۥ نُورًا يَمْشِى بِهِۦ فِى ٱلنَّاسِ﴾

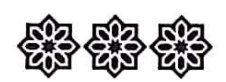
« ***Celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie, lui attribuant une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens*** »[3]

---

[1] Sourate ***Al-Anfâl***, v.46.
[2] Sourate ***Al-Hashr***, v.14.
[3] Sourate ***Al-Ancâm***, v.122.

﴿وَٱعْتَصِمُوا۟ بِحَبْلِ ٱللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا۟ ۚ وَٱذْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ كُنتُمْ أَعْدَآءً فَأَلَّفَ
بَيْنَ قُلُوبِكُمْ فَأَصْبَحْتُم بِنِعْمَتِهِۦٓ إِخْوَٰنًا وَكُنتُمْ عَلَىٰ شَفَا حُفْرَةٍ مِّنَ ٱلنَّارِ فَأَنقَذَكُم مِّنْهَا ۗ كَذَٰلِكَ
يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٠٣﴾﴾

« Et cramponnez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne vous divisez pas. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères. Et alors que vous étiez au bord d'un fossé du feu de l'Enfer, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi, Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés. »[1] »[2]



[1] Sourate ***Âl ᶜImrân***, v.103.
[2] *Adwâ' Al-Bayân* (3/50).

Règle 21
La religion gravite autour de la modération dans la pratique et l'attachement à la Sunna

Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ لَا تَغۡلُواْ فِي دِينِكُمۡ﴾

« *Dis : Ô Gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion* »[1]

﴿وَلَا تُسۡرِفُوٓاْۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُسۡرِفِينَ﴾

« *Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs.* »[2]

﴿تِلۡكَ حُدُودُ ٱللَّهِ فَلَا تَعۡتَدُوهَاۚ﴾

« *Voilà les ordres d'Allah. Ne les transgressez pas.* »[3]

﴿وَلَا تَعۡتَدُوٓاْۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُعۡتَدِينَ﴾

« *Et ne transgressez pas. Certes, Allah n'aime pas les transgresseurs !* »[4]

﴿ٱدۡعُواْ رَبَّكُمۡ تَضَرُّعٗا وَخُفۡيَةًۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُعۡتَدِينَ ٥٥﴾

« *Implorez votre Seigneur en toute humilité et secrètement. Certes, Il n'aime pas ceux qui outrepassent les limites de Sa législation* »[1]

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.77.
[2] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.141.
[3] Sourate *Al-Baqarah*, v.229.
[4] Sourate *Al-Baqarah*, v.190.

﴿ يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْأَهِلَّةِ ۖ قُلْ هِىَ مَوَٰقِيتُ لِلنَّاسِ وَٱلْحَجِّ ۗ وَلَيْسَ ٱلْبِرُّ بِأَن تَأْتُوا۟ ٱلْبُيُوتَ مِن ظُهُورِهَا وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنِ ٱتَّقَىٰ ۗ وَأْتُوا۟ ٱلْبُيُوتَ مِنْ أَبْوَٰبِهَا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ١٨٩ ﴾

« *Ils t'interrogent sur les nouvelles lunes - Dis : « Elles servent aux gens à déterminer les dates, et [le moment du] Pèlerinage. Et ce n'est pas un acte de bienfaisance que de rentrer chez vous par l'arrière des maisons. Mais la bienfaisance consiste à craindre Allah. Entrez dans les maisons par les portes. Et craignez Allah afin que vous réussissiez !* » »[2]

﴿ ٱلْحَجُّ أَشْهُرٌ مَّعْلُومَٰتٌ ۚ فَمَن فَرَضَ فِيهِنَّ ٱلْحَجَّ فَلَا رَفَثَ وَلَا فُسُوقَ وَلَا جِدَالَ فِى ٱلْحَجِّ ۗ وَمَا تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ ۗ وَتَزَوَّدُوا۟ فَإِنَّ خَيْرَ ٱلزَّادِ ٱلتَّقْوَىٰ ۚ وَٱتَّقُونِ يَٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ١٩٧ ﴾

« *Le Pèlerinage a lieu pendant des mois connus. Et pour celui qui s'est mis en état de sacralisation, point de rapport sexuel, ni de désobéissance (à Allah), ni de dispute pendant le Pèlerinage. Et tout le bien que vous faites, Allah le sait. Prenez vos provisions (pour ce voyage) et certes, la meilleure provision est la piété. Craignez-Moi donc, ô vous qui êtes doués d'intelligence !* »[3]

Ibn ʿAbbâs (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit au matin de *Al-ʿAqabah* alors qu'il était sur sa chamelle : « *Ramasse-moi des pierres.* » Je lui ai donc ramassé sept pierres de celles que l'on jette qu'il remuait dans sa paume en disant : « *Ce sont des pierres de ce type que vous devez lancer.* » Puis il dit : « *Ô gens ! Prenez garde à l'exagération dans la religion, c'est l'exagération dans la religion qui a perdu ceux d'avant vous.* »[4]

---

[1] Sourate *Al-Aʿrâf*, v.55.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.189.
[3] Sourate *Al-Baqarah*, v.197.
[4] *As-Sahîhah* (1283).

Anas rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Ne soyez pas trop durs envers vous-mêmes sinon Allah vous rendra les choses plus difficiles, car un peuple s'est compliqué les choses et Allah leur a rendu les choses plus difficiles. Ce sont là leurs vestiges dans les couvents et monastères :*

﴿وَرَهْبَانِيَّةً ٱبْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَٰهَا عَلَيْهِمْ﴾

« Le monachisme qu'ils inventèrent, Nous ne le leur avons nullement prescrit. »[1] »[2]

Le Prophète (ﷺ) a interdit la difficulté dans la religion en ajoutant à ce qui est légiféré, et il nous a informés que ce durcissement est la cause du durcissement d'Allah, soit par la prédestination soit par la Législation. Le durcissement par la Législation, comme le fait de compliquer les choses par un vœu pieu difficile et en s'astreignant à le respecter. De même le durcissement par la prédestination, comme ceux qui sont sujets aux insufflations qui se sont compliqués les choses, et ainsi la prédestination leur a compliqué les choses au point que cela ne s'aggrave et ne devienne une de leurs caractéristiques à part entière.

Donc la bonne compréhension consiste en la modération dans la religion et l'attachement à la Sunna. Ubayy Ibn Kaᶜb (ﷺ) a dit : « Attachez-vous au chemin et la Sunna, car aucun serviteur n'est sur le chemin et la Sunna, mentionnant Allah (ﷻ) et que sa peau ne frissonne par crainte d'Allah, sans que ses fautes ne tombent comme les feuilles mortes tombent de l'arbre. La modération sur le chemin et la Sunna est meilleure que l'effort dans l'opposition au chemin et la Sunna. Attachez-vous, si vos œuvres sont modérées, à ce qu'elles soient sur la voie et la Sunna des prophètes. »[3] »[4]



[1] Sourate *Al-Hadîd*, v.27.
[2] *As-Sahîhah* (3124).
[3] Al-Lâlakâ'î dans *Sharh Usûl Al-Iᶜtiqâd* (7).
[4] *Ighâthah Al-Lahfân* (1/132).

Règle 22
Ils encouragent la Communauté à la compréhension du Coran et des hadiths

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمِنْهُمْ أُمِّيُّونَ لَا يَعْلَمُونَ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّآ أَمَانِىَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَظُنُّونَ ﴿٧٨﴾﴾

« Et il y a parmi eux des ignorants qui ne connaissent rien du Livre si ce n'est des prétentions et ils ne font que des conjectures. »[1]

﴿أَفَلَا يَتَدَبَّرُونَ ٱلْقُرْءَانَ ۚ وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُوا۟ فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا ﴿٨٢﴾﴾

« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient de nombreuses contradictions ! »[2]

﴿وَمِنْهُم مَّن يَسْتَمِعُ إِلَيْكَ حَتَّىٰٓ إِذَا خَرَجُوا۟ مِنْ عِندِكَ قَالُوا۟ لِلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ مَاذَا قَالَ ءَانِفًا ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ طَبَعَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَٱتَّبَعُوٓا۟ أَهْوَآءَهُمْ ﴿١٦﴾﴾

« Et il en est parmi eux qui t'écoutent. Une fois sortis de chez toi, ils disent à ceux qui ont reçu la science : « Que vient-il de dire ? » Ce sont ceux dont Allah a scellé les coeurs et qui suivent leurs passions. »[3]

﴿وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ﴾

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.78.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.82.
[3] Sourate *Muhammad*, v.16.

« Et vers toi, Nous avons révélé le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a révélé pour eux et afin qu'ils réfléchissent. »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui à qui Allah veut du bien, Il lui donne une bonne compréhension de la religion.* »[2]

Les musulmans ont besoin de deux choses :

La première : La connaissance de ce qu'Allah et Son Messager ont visé par les termes du Coran et de la Sunna, en connaissant la langue en laquelle le Coran a été révélé.

La deuxième : La connaissance de ce qu'ont dit les Compagnons et de ceux qui les ont suivis dans la bienfaisance, ainsi que l'ensemble des savants musulmans concernant les sens de ces termes. Car lorsque le Messager leur a transmis le Coran et la Sunna, il leur a expliqué ce qu'il signifiait par ces termes. La connaissance des Compagnons des sens du Coran était plus parfaite que leur mémorisation de ses lettres, et ils ont transmis ces sens à leurs successeurs plus encore qu'ils ne leur ont transmis ses lettres. Les sens généraux desquels a besoin l'ensemble des musulmans, comme le sens de l'Unicité, le sens du Seul et Unique, de la foi, de l'islam et d'autres choses semblables, l'ensemble des Compagnons connaissait ce qu'Allah et Son Messager aimaient que l'on sache, alors que peu d'entre eux avaient mémorisé intégralement le Coran, même si tout ce qui a été rapporté d'eux du Coran a été mémorisé par ceux qui l'ont propagé. »[3]

L'imam Mâlik a dit : « Des gens ont cherché l'adoration en délaissant la science, et ainsi ils ont levé les armes contre la Communauté de Muhammad. Et s'ils avaient cherché la science, ils s'en seraient abstenus. » Il dit : « Abû Mûsâ Al-Ash'arî écrivit à 'Umar Ibn Al-Khattâb : « Tant et tant de personnes ont étudié le Coran auprès de nous. » 'Umar lui répondit : « Accorde-leur une part

---

[1] Sourate *An-Nahl*, v.44.
[2] Al-Bukhârî (71) et Muslim (1037/98).
[3] *Majmû' Al-Fatâwâ* (17/353).

du Trésor Public. » La deuxième année il lui écrivit : « Un plus grand nombre encore est venu étudier le Coran auprès de nous. » ᶜUmar lui répondit alors : « Écarte-les des administrations, car je crains que les gens ne se pressent dans l'étude du Coran avant d'acquérir des connaissances dans la religion, et qu'ainsi ils l'interprètent faussement. » »[1]

Je dis : C'est ce qui est arrivé avec *Al-Khawârij*, et c'est ainsi que l'on comprend le sens de la parole du Prophète (ﷺ) : « *Il (le Coran) ne dépasse pas leur gorge.* »



[1] *Miftâh Dâr As-Saᶜâdah* (1/119).

Règle 23
Ils encouragent à l'étude de la tradition prophétique et sa mise en pratique, et ils mettent en garde contre le fait de la délaisser

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَا كَانَ اللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنتَ فِيهِمْ وَمَا كَانَ اللَّهُ مُعَذِّبَهُمْ وَهُمْ يَسْتَغْفِرُونَ ﴿٣٣﴾﴾

« ***Allah ne les châtiera pas, alors que tu es parmi eux. Et Allah ne les châtiera pas alors qu'ils demandent pardon.*** »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les gens ne cesseront d'être dans l'aisance tant qu'ils presseront la rupture du jeûne.* »[2]

L'imam Al-Bukhârî a dit : « Chapitre : comment disparaît la science. ᶜUmar Ibn ᶜAbd Al-ᶜAzîz écrivit à Abû Bakr Ibn Hazm : cherche les hadiths du Messager d'Allah (ﷺ) et écris-les car je crains que la science ne s'en aille et la disparition des savants. N'accepte que les hadiths du Prophète (ﷺ). Répandez la science, établissez des assises afin d'enseigner à qui ne sait pas, car la science ne disparaît que lorsqu'elle est secrète. »

Ibn Al-Qayyim a dit : « La Sunna est la citadelle protectrice d'Allah, celui qui y pénètre est en sécurité. Elle est aussi sa plus grande porte, et celui qui l'emprunte y parvient. Elle préserve ses adeptes, même si leurs œuvres les arrêtent, sa lumière court devant eux lorsque les lumières des adeptes de l'innovation et de l'hypocrisie sont éteintes. Les visages des adeptes de la Sunna seront illuminés lorsque les visages des adeptes de l'innovation s'assombriront, Allah (ﷻ) dit :

[1] Sourate *Al-Anfâl*, v.33.
[2] Al-Bukhârî (1856) et Muslim (1098/48).

﴿يَوْمَ تَبْيَضُّ وُجُوهٌ وَتَسْوَدُّ وُجُوهٌ﴾

« ***Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront*** »[1]

Ibn ᶜAbbâs a dit : « Le visage des adeptes de la Sunna et de l'unité s'illuminera, alors que le visage des adeptes de l'innovation et de la division s'assombrira. » Elle est la vie et la lumière par lesquelles le serviteur atteint le succès, la droiture et la réussite. Allah (ﷻ) dit :

﴿أَوَمَن كَانَ مَيْتًا فَأَحْيَيْنَٰهُ وَجَعَلْنَا لَهُۥ نُورًا يَمْشِى بِهِۦ فِى ٱلنَّاسِ كَمَن مَّثَلُهُۥ فِى ٱلظُّلُمَٰتِ لَيْسَ بِخَارِجٍ مِّنْهَا﴾

« ***Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie, lui attribuant une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir ?*** »[2]

Ceux qui sortent de l'obéissance et du suivi des messagers - qu'Allah les couvre d'éloges et les salue – évoluent dans dix ténèbres : les ténèbres de la nature, de l'ignorance, des passions, des propos, des actes, des entrées, des sorties, de la tombe, de la Résurrection, et de la Demeure éternelle. Ainsi, les ténèbres les accompagnent dans les trois demeures. »[3]

Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِن لَّمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَكَ فَٱعْلَمْ أَنَّمَا يَتَّبِعُونَ أَهْوَآءَهُمْ ۚ وَمَنْ أَضَلُّ مِمَّنِ ٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ بِغَيْرِ هُدًى مِّنَ ٱللَّهِ﴾

---

[1] Sourate *Âl ᶜImrân*, v.106.
[2] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.122.
[3] *Ijtimâᶜ Al-Juyûsh Al-Islâmiyah*, p.9.

« Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit ses passions sans une guidée d'Allah ? »[1]

Allah a donc divisé les gens entre ceux qui répondent au Prophète (ﷺ), ceux qui suivent leurs passions, et ceux qui s'abstiennent de lui répondre lorsque leur apparaît une Sunna et s'en écartent pour son opposé, suivant ainsi leurs passions. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِي مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ ۖ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ ٱلسُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِۦ ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ۝١٥٣﴾

« Et voilà ma voie, dans toute sa rectitude ; suivez-la donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écarteraient de Son chemin. » Voilà ce qu'Il vous recommande afin que vous Le craigniez. »[2]

Cette voie droite qu'Il nous a recommandé de suivre est la voie sur laquelle était le Messager d'Allah (ﷺ) et ses Compagnons. C'est le sens visé par la voie, et tout ce qui en sort sont les sentiers déviants, quoi qu'on en dise, mais cette déviation peut être importante ou minime, et il y a des degrés que seul Allah connaît. Cela est semblable à la voie matérielle, celui qui l'emprunte peut s'en écarter grandement ou moins. Ainsi, la balance par laquelle on connaît la droiture sur la voie ou la déviation est ce sur quoi était le Messager d'Allah (ﷺ) et ses Compagnons. Celui qui s'en écarte est soit un transgresseur injuste, un savant faisant erreur dans son effort d'interprétation, ou un imitateur ignorant. Certains méritent le châtiment, d'autres sont pardonnés, et d'autres obtiennent une seule récompense, ceci en fonction de leurs intentions, leurs buts et leurs efforts dans l'obéissance à Allah et Son Messager, ou leur transgression. »[3]

---

[1] Sourate *Al-Qasas*, v.50.
[2] Sourate *Al-Ancâm*, v.153.
[3] *Ighâthah Al-Lahfân* (1/131).

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « C'est la cause de l'apparition des innovations dans toutes les communautés, l'occultation des traditions des messagers, et c'est ainsi que survient la perte, et c'est pourquoi on dit : l'attachement à la Sunna est le salut.

L'imam Mâlik (ﷺ) a dit : « La Sunna est semblable à l'Arche de Nûh, celui qui y monte est sauvé, et celui qui s'en écarte périt. » C'est une vérité, car seuls ceux qui ont déclaré véridiques et ont suivi les messagers sont montés dans l'Arche de Nûh, et ceux qui n'y sont pas montés ont démenti les messagers. Le suivi de la Sunna est en fait le suivi du Message venu d'Allah, donc celui qui le suit est semblable à celui qui est monté dans l'Arche avec Nûh, extérieurement et intérieurement ; et celui qui ne suit pas le Message est semblable à celui qui n'a pas suivi Nûh (ﷺ) et n'est pas monté dans l'Arche avec lui. »[1]

« Mais la chose la plus importante à ce sujet et d'autres est de distinguer la Sunna de l'innovation, car la Sunna est ce que le Législateur a ordonné, alors que l'innovation est ce qu'Il n'a pas légiféré dans la religion. Les troubles des gens se sont multipliés à ce sujet, concernant les fondements et les subdivisions, car chaque groupe prétend que sa voie est celle de la Sunna et que celle de celui qui la contredit est l'innovation, jugeant ensuite celui qui s'y oppose comme étant un innovateur ! Naît de cette situation un mal que seul Allah connaît. »[2]



[1] *Majmû' Al-Fatâwâ* (4/137).
[2] *Al-Istiqâmah* (1/13).

Règle 24
Pour eux les buts de la Législation sont au nombre de trois : repousser les méfaits, nommés par les spécialistes des fondements les impératifs ; **réaliser des bienfaits**, nommés par les spécialistes des fondements les nécessités ; **propager les nobles caractères et les pratiques méritoires**, nommés par les spécialistes des fondements les perfectionnements et complétudes

Le Coran a indiqué pour chacun de ces bienfaits, la meilleure voie pour les réaliser.

Premier but : les impératifs (*Ad-D̲arûriyât*) qui consistent à repousser les méfaits vis-à-vis de six choses :

1) La religion que le Coran est venu préserver de la manière la plus droite, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ لِلَّهِ﴾

« ***Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de polythéisme et que la religion soit à Allah Seul.*** »[1]

﴿وَيَكُونَ ٱلدِّينُ كُلُّهُۥ لِلَّهِ﴾

« ***Que la religion soit entièrement à Allah*** »[2]

﴿تُقَٰتِلُونَهُمْ أَوْ يُسْلِمُونَ﴾

« ***Vous les combattrez à moins qu'ils ne se soumettent*** »[3]

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.193.
[2] Sourate *Al-Anfâl*, v.39.
[3] Sourate *Al-Fath̲*, v.16.

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *On m'a ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah.* » Et il dit : « *Tuez celui qui abandonne sa religion.* »[1] Et il existe beaucoup d'autres preuves montrant la préservation de la religion.

2) La personne que le Coran est venu préserver de la manière la plus droite, c'est pourquoi il a rendu obligatoire l'application de la loi du talion, afin de repousser les méfaits de la personne, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَكُمْ فِي ٱلْقِصَاصِ حَيَوٰةٌ يَٰٓأُو۟لِي ٱلْأَلْبَٰبِ﴾

« Et vous avez dans le talion [une préservation] de la vie, ô vous doués d'intelligence. »[2]

﴿كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِصَاصُ فِي ٱلْقَتْلَى﴾

« On vous a prescrit le talion au sujet des tués »[3]

﴿وَمَن قُتِلَ مَظْلُومًا فَقَدْ جَعَلْنَا لِوَلِيِّهِۦ سُلْطَٰنًا﴾

« Quiconque est tué injustement, alors Nous avons donné pouvoir à son proche [de réclamer justice]. »[4]

3) La raison que le Coran est venu préserver de la manière la plus droite, ainsi Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّمَا ٱلْخَمْرُ وَٱلْمَيْسِرُ وَٱلْأَنصَابُ وَٱلْأَزْلَٰمُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَٰنِ
فَٱجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٩٠﴾ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَن يُوقِعَ بَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ
فِي ٱلْخَمْرِ وَٱلْمَيْسِرِ وَيَصُدَّكُمْ عَن ذِكْرِ ٱللَّهِ وَعَنِ ٱلصَّلَوٰةِ ۖ فَهَلْ أَنتُم مُّنتَهُونَ ﴿٩١﴾﴾

---

1 Al-Bukhârî (2853).
2 Sourate *Al-Baqarah*, v.179.
3 Sourate *Al-Baqarah*, v.178.
4 Sourate *Al-Isrâ'*, v.33.

« Ô vous les croyants ! Le vin, les jeux de hasard, les statues, les augures ne sont qu'une impureté, parmi les œuvres du Diable. Écartez-vous en, afin que vous réussissiez. Le Diable ne veut que jeter l'hostilité et la haine entre vous, et vous détourner de l'évocation d'Allah et de la prière, par le vin et les jeux de hasard. Allez-vous donc y mettre fin ? »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Tout ce qui enivre est illicite.* »[2] et il dit : « *Ce qui enivre en grande quantité est interdit en petite quantité.* »[3] Pour préserver la raison, le Prophète (ﷺ) a imposé d'appliquer une peine à quiconque consomme de l'alcool, afin de repousser tout méfait pouvant atteindre la raison.

4) La lignée que le Coran est venu préserver de la manière la plus droite, ainsi il a interdit la fornication et y a appliqué une peine dissuasive ; de même il a rendu obligatoire une période de viduité pour les femmes lors d'une séparation par divorce ou décès, afin que le liquide d'un homme ne se mélange pas à celui d'un autre dans l'utérus de la femme, et ce afin de préserver les lignées. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا تَقْرَبُوا۟ ٱلزِّنَىٰٓ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ فَٰحِشَةً وَسَآءَ سَبِيلًا ﴿٣٢﴾﴾

« Et n'approchez point de la fornication. En vérité, c'est une abomination et quel mauvais chemin ! »[4]

﴿ٱلزَّانِيَةُ وَٱلزَّانِى فَٱجْلِدُوا۟ كُلَّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا مِا۟ئَةَ جَلْدَةٍ ۖ﴾

« La fornicatrice et le fornicateur, fouettez chacun d'eux cent fois »[5]

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.90-91.
[2] Al-Bukhârî (4087) et Muslim (1733/70).
[3] *Sahîh Ibn Mâjah* (2737).
[4] Sourate *Al-Isrâ'*, v.32.
[5] Sourate *An-Nûr*, v.2.

Et Allah (ﷻ) dit à propos de l'obligation de la période de viduité, afin de préserver les lignées :

﴿وَٱلْمُطَلَّقَٰتُ يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ ثَلَٰثَةَ قُرُوٓءٍ﴾

« Les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois menstruations »[1]

﴿وَٱلَّذِينَ يُتَوَفَّوْنَ مِنكُمْ وَيَذَرُونَ أَزْوَٰجًا يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ وَعَشْرًا﴾

« Ceux des vôtres que la mort frappe et qui laissent des épouses : celles-ci doivent observer une période d'attente de quatre mois et dix jours. »[2]

5) L'honneur que le Coran est venu préserver de la manière la plus droite, ainsi il a interdit au musulman de parler en mal de son frère, et il a imposé, si il le calomnie, de lui faire subir la peine du faux témoignage de quatre-vingt coups de fouet. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا﴾

« Ne médisez pas les uns sur les autres »[3]

Allah (ﷻ) a blâmé de la manière la plus forte la calomnie du musulman en disant :

﴿أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ﴾

« L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? Non ! Vous en auriez horreur. »[4]

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.228.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.234.
[3] Sourate *Al-Hujurât*, v.12.
[4] Sourate *Al-Hujurât*, v.12.

Et Il dit :

﴿وَلَا تَلْمِزُوٓا۟ أَنفُسَكُمْ وَلَا تَنَابَزُوا۟ بِٱلْأَلْقَـٰبِ ۖ بِئْسَ ٱلِٱسْمُ ٱلْفُسُوقُ بَعْدَ ٱلْإِيمَـٰنِ ۚ وَمَن لَّمْ يَتُبْ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّـٰلِمُونَ﴾

« Ne vous dénigrez pas et ne vous donnez pas des surnoms (injurieux). Quel mauvais mot que la perversion après la foi. Et ceux qui ne se repentent pas, ce sont eux les injustes. »[1]

Il dit à propos de l'obligation de la peine du faux témoignage :

﴿وَٱلَّذِينَ يَرْمُونَ ٱلْمُحْصَنَـٰتِ ثُمَّ لَمْ يَأْتُوا۟ بِأَرْبَعَةِ شُهَدَآءَ فَٱجْلِدُوهُمْ ثَمَـٰنِينَ جَلْدَةً وَلَا تَقْبَلُوا۟ لَهُمْ شَهَـٰدَةً أَبَدًا ۚ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَـٰسِقُونَ ﴿٤﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُوا۟ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥﴾﴾

« Quant à ceux qui lancent des accusations contre les femmes chastes sans amener par la suite quatre témoins, fouettez-les quatre-vingt fois et n'acceptez plus jamais leur témoignage. Ce sont eux les pervers. Sauf ceux qui, après cela, se repentent et se corrigent, car Allah pardonne et Il est Miséricordieux. »[2]

6) Les biens que le Coran est venu préserver de la manière la plus droite, ainsi il a interdit de s'en saisir sans droit légal, et il a rendu obligatoire l'application de la peine du vol pour celui qui le commet est il s'agit de couper la main, comme cela va suivre. Allah (ﷻ) dit :

﴿يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَكُم بَيْنَكُم بِٱلْبَـٰطِلِ إِلَّآ أَن تَكُونَ تِجَـٰرَةً عَن تَرَاضٍ مِّنكُمْ ۚ﴾

[1] Sourate *Al-Hujurât*, v.11.
[2] Sourate *An-Nûr*, v.4-5.

« Ô vous les croyants ! Ne mangez pas injustement les biens d'autrui. Mais si vous commercez et parvenez à un consentement mutuel, (c'est licite). »[1]

﴿وَلَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَكُم بَيْنَكُم بِٱلْبَٰطِلِ وَتُدْلُوا۟ بِهَآ إِلَى ٱلْحُكَّامِ لِتَأْكُلُوا۟ فَرِيقًا مِّنْ أَمْوَٰلِ ٱلنَّاسِ بِٱلْإِثْمِ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ١٨٨﴾

« Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens, et ne vous en servez pas pour corrompre des juges afin de vous permettre de dévorer une partie des biens des gens, en commettant un péché alors que vous savez »[2]

﴿وَٱلسَّارِقُ وَٱلسَّارِقَةُ فَٱقْطَعُوٓا۟ أَيْدِيَهُمَا جَزَآءًۢ بِمَا كَسَبَا نَكَٰلًا مِّنَ ٱللَّهِ﴾

« Le voleur et la voleuse, coupez-leur la main, en punition de ce qu'ils ont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. »[3]

Deuxième but : réaliser des bienfaits, et le Coran est venu pour réaliser des bienfaits de la manière la plus droite, et ouvrir les portes de la réalisation des bienfaits dans tous les domaines. Allah (ﷻ) dit :

﴿فَإِذَا قُضِيَتِ ٱلصَّلَوٰةُ فَٱنتَشِرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَٱبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ﴾

« Puis quand la prière est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez les bienfaits d'Allah. »[4]

﴿لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَبْتَغُوا۟ فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ﴾

« Il n'y pas de mal à ce que vous recherchiez les bienfaits de votre Seigneur. »[5]

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.29.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.188.
[3] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.38.
[4] Sourate *Al-Jumuᶜah*, v.10.
[5] Sourate *Al-Baqarah*, v.198.

﴿وَءَاخَرُونَ يَضْرِبُونَ فِي ٱلْأَرْضِ يَبْتَغُونَ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ﴾

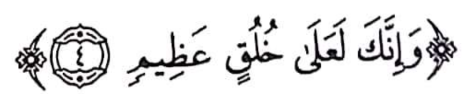
« ***D'autres qui voyageront en quête des bienfaits d'Allah*** »[1]

﴿إِلَّآ أَن تَكُونَ تِجَٰرَةً عَن تَرَاضٍ مِّنكُمْ﴾

« ***Mais si vous commercez et parvenez à un consentement mutuel, (c'est licite).*** »[2]

C'est dans ce but que la Législation sage a permis les échanges de bienfaits entre les individus de la société d'une manière légiférée, afin que chacun puisse tirer son bienfait d'un autre, comme les ventes, les locations, les irrigations, les spéculations, et ce qui y ressemble.

Troisième but : la propagation des nobles caractères et pratiques méritoires que le Coran a apportés de la manière la plus droite, et on trouve de très nombreuses incitations aux nobles caractères et pratiques méritoires dans le Livre d'Allah et la Sunna de Son Prophète (ﷺ). Ainsi, lorsqu'on interrogea ʿÂ'ishah (رضي الله عنها) sur le comportement du Prophète (ﷺ), elle répondit : « Son comportement était conforme au Coran. »[3] car le Coran englobe l'ensemble des nobles caractères, et Allah (ﷻ) dit de Son Prophète (ﷺ) :



« ***Tu as vraiment un éminent comportement*** »[4]

Ainsi, le verset et le hadith de ʿÂ'ishah (رضي الله عنها) montrent que celui qui adopte les nobles caractère qui se trouvent dans le Coran aura un éminent comportement, ceci en raison de l'immensité des nobles caractères que l'on trouve dans le Coran. »[5]

---

[1] Sourate *Al-Muzzammil*, v.20.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.29.
[3] Muslim (746/139).
[4] Sourate *Al-Qalam*, v.4.
[5] *Adwâ' Al-Bayân* (3/50).

Règle 25
Exposé de quelques causes de la propagation et de l'acceptation du Faux

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَقَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ لَوْلَا يُكَلِّمُنَا ٱللَّهُ أَوْ تَأْتِينَآ ءَايَةٌ ۗ كَذَٰلِكَ قَالَ ٱلَّذِينَ
مِن قَبْلِهِم مِّثْلَ قَوْلِهِمْ ۘ تَشَٰبَهَتْ قُلُوبُهُمْ ۗ قَدْ بَيَّنَّا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿١١٨﴾﴾

« Et ceux qui ne savent pas disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas, ou pourquoi un signe ne nous vient-il pas ? » Ceux qui sont venus avant eux disaient exactement la même chose. Leurs cœurs se ressemblent. Nous avons clairement exposé les signes pour les gens qui ont une foi ferme. »[1]

﴿أَتَوَاصَوْا بِهِۦ ۚ بَلْ هُمْ قَوْمٌ طَاغُونَ ﴿٥٣﴾﴾

« Se sont-ils transmis cette parole ? Ils sont plutôt des gens transgresseurs. »[2]

Ibn Al-Qayyim dit à propos des causes de la propagation du Faux :

Première cause : Que l'adepte du Faux vienne en embellissant et en enjolivant ses propos, en inventant des sens, en se parant de l'habit de l'éloquence et de formules élégantes, et ainsi les esprits faibles se pressent de l'accepter, l'apprécier, l'adopter et de le suivre. Il est semblable en cela à celui qui présente une marchandise embellie et trompeuse à celui qui n'en connaît ni la face cachée ni la réalité. Il l'a lui embellie et l'a lui fait aimer, et c'est là ce sur quoi s'appuie toute personne voulant propager le Faux, car il ne peut le

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.118.
[2] Sourate *Ad-Dhâriyât*, v.53.

faire qu'en l'embellissant, en l'enjolivant, et en le présentant à celui qui en ignore la réalité. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيَاطِينَ الْإِنسِ وَالْجِنِّ يُوحِي بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ زُخْرُفَ الْقَوْلِ غُرُورًا ۚ وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُ ۖ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١١٢﴾﴾

« ***Ainsi avons-Nous attribué à chaque prophète un ennemi : des démons d'entre les hommes et les djinns qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles embellies. Or, si ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait. Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent.*** »[1]

Allah (ﷻ) a mentionné qu'ils s'aidaient dans la désobéissance aux prophètes en s'adressant des paroles enjolivées, égarant ainsi les ignorants et les esprits faibles. Il a mentionné la cause de celui qui commettait l'acte et de celui qui l'acceptait. Puis Il mentionna l'agitation de ces âmes ignorantes dans leurs inclinations, penchants et agréments en raison des enjolivements dont on les recouvre et qui trompe celui qui les écoute. Lorsqu'elles se sont inclinées vers lui et l'ont accepté, elles commirent ce que cela implique comme fausseté en paroles et en actes. Médite sur ces versets et le sens éminemment important qu'ils recouvrent, montrant les fondements du Faux et mettant en garde contre le fait d'y tomber ou d'être trompé par lui. Si tu médites sur les propos des adeptes du Faux tu verras qu'ils l'ont habillé d'expressions et ont choisi pour lui des termes élégants qui conduisent toute personne qui n'a aucune clairvoyance à l'accepter, et la plupart des gens sont ainsi. Même les pervers donnent aux plus grandes turpitudes des noms qui n'attirent pas l'attention et vers lesquels penchent les natures.

Deuxième cause : Extraire le sens qu'il veut nier par une fausse interprétation sous une forme laide faisant fuir les cœurs et attirant l'attention. Il choisit les termes les plus détestables et les moins à même de toucher le cœur, mais sont au contraire ceux qui les font le plus fuir. Celui qui entend cela pense alors que le sens est celui

[1] Sourate *Al-Ancâm*, v.112.

indiqué par ces termes, et c'est ainsi qu'agissent les adeptes de l'innovation et de l'égarement de tous les groupes. C'est essentiellement ainsi qu'ils font fuir de la vérité et appellent au Faux. C'est pourquoi ils ont inventé des sobriquets infâmes pour les adeptes de la Sunna, en les nommant : les incohérents, les jeunots, les opposants, les fatalistes, les anthropomorphistes, les assimilateurs, et d'autres choses semblables.

Troisième cause : Que l'innovateur impute sa fausse interprétation et son innovation à une personne de haut rang, célèbre et sensée, un membre de la famille du Prophète (ﷺ), ou une autre personne louée dans la Communauté et connue pour sa véracité, afin d'attendrir le cœur des ignorants et incultes. Ceci car les gens vénèrent les propos de ceux qu'ils vénèrent, ils les acceptent et penchent vers eux, et plus cette personne est vénérable pour eux, plus ils acceptent ses propos, au point de les préférer à la parole d'Allah et de Son Messager. Ils disent : « Il connaît mieux Allah et Son Messager que nous ! »

Si tu médites sur cette cause, tu constateras que c'est le cas pour la plupart des gens, et ils n'ont pour eux que leur bonne opinion de celui qui parle, sans aucune preuve venant d'Allah et aucun argument pour les amener à cela. C'est là l'héritage du fanatisme de ceux qui ont opposé la religion des messagers à ce sur quoi étaient leurs pères et ancêtres. C'est en raison de leur bonne opinion à leur égard et leur vénération pour eux qu'ils ont préféré ce sur quoi ils étaient à ce que les messagers leur ont apporté. Ils étaient trop vénérables pour eux pour s'opposer à eux et témoigner de leur mécréance et égarement, et qu'ils étaient dans le Faux. C'est le cas de toute personne qui imite aveuglément celui qu'elle vénère, en ce qui est opposé à la vérité, et ce jusqu'au Jour de la Résurrection.

Quatrième cause : Que cette fausse interprétation ait été acceptée et agréée par un expert dans un métier ou une science petite ou grande, ainsi sa mention parmi les gens l'élève et fait grandir sa célébrité. Ainsi, lorsque l'inculte ignorant entend sa fausse interprétation, son innovation et son avis, il a une bonne opinion de lui, adopte cette voie et l'accepte pour imam. Il dit : « Il n'aurait pu

choisir – avec l'excellence de son génie, son intelligence, la droiture de sa pensée, sa dextérité dans son domaine et sa distinction parmi ses pairs – que ce qui est le plus juste et le meilleur des croyances, le plus droit et le plus correct des interprétations, et qu'est mon avis face au sien ? Ainsi, j'accepte pour moi ce qu'il accepte pour lui, car sa raison, sa pensée, et son génie lui indiquent ce qui est juste, de la même manière qu'ils lui ont indiqué ce qui échappait à d'autres dans son métier et sa science. » Cette erreur a fait périr des communauté que seul Allah peut dénombrer, ils ont vu les philosophes se distinguer dans les sciences des mathématiques et de la médecine. Ainsi ils ont déduit par leur raison, leur génie, et la droiture de leurs réflexions ce que la plupart des gens a été incapable d'apprendre, et plus encore de déduire. Ils ont dit : « Les sciences et connaissances divines sont semblables. » Ainsi, les gens les ont vus de la même manière quelles que soient les sciences !

Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah ! Combien de communautés cette épreuve a-t-elle fait périr, combien de maisons a-t-elle frappées, combien de bienfaits a-t-elle fait disparaître, et combien de châtiments a-t-elle amenés ! Elle a conduit de nombreuses personnes à renier les prophètes et les déclarer ignorants. Mais les adeptes de cette ambiguïté ne savent pas qu'Allah (ﷻ) peut accorder au plus ignorant des hommes au sujet d'Allah, de Ses Noms, de Ses Attributs, et de Sa Législation, une dextérité dans les sciences mathématiques et les créations étonnantes dont est incapable le plus savant des hommes au sujet d'Allah. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Vous connaissez mieux votre monde que quiconque.* »[1] Et il a certes dit vrai, concernant les sciences mathématiques, de l'ingénieur, l'arithmétique, la musique, la géographie, la science de la traction des poids, la pesée des eaux, le creusement des rivières, la construction des citadelles, l'agriculture, la science des poisons et leurs types, la connaissance des urines, leur couleur, leur transparence et opacité et ce que cela indique, la science de la poésie, ses océans, ses fautes, et sa progression, la perspicacité, et d'autres sciences semblables, en tout cela ils sont plus savants et plus habiles.

[1] Muslim (2363/141).

Quant à la connaissance d'Allah, de Ses anges, de Ses Livres, de Ses Messagers, du Jour Dernier et des détails sur ces questions, cela revient aux Messagers. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَعْدَ ٱللَّهِ ۖ لَا يُخْلِفُ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥ وَلَـٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٦﴾ يَعْلَمُونَ ظَـٰهِرًا مِّنَ ٱلْحَيَوٰةِ
ٱلدُّنْيَا وَهُمْ عَنِ ٱلْـَٔاخِرَةِ هُمْ غَـٰفِلُونَ ﴿٧﴾﴾

« ***C'est la promesse d'Allah. Allah ne manque jamais à Sa promesse mais la plupart des gens ne savent pas. Ils connaissent un aspect de la vie présente, tandis qu'ils sont inattentifs à l'au-delà.*** »

Un pieux prédécesseur a dit : « La connaissance de ce bas monde peut être telle qu'un d'eux peut taper un dirham de son ongle et en connaître le poids, alors qu'il ne connaît rien de sa religion ! »

Allah dit au sujet de leurs sciences et fourvoiement :

﴿فَلَمَّا جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَـٰتِ فَرِحُوا۟ بِمَا عِندَهُم مِّنَ ٱلْعِلْمِ وَحَاقَ بِهِم مَّا
كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٨٣﴾﴾

« ***Lorsque leurs messagers leur apportaient les preuves évidentes, ils se réjouissaient des connaissances qu'ils avaient. Et ce dont ils se moquaient les engloutit.*** »[1]

Allah (ﷻ) a établi de grandes différences entre Ses serviteurs en ce que leur esprit et pensée peuvent atteindre. La raison donne à celui qui la possède un bénéfice en ce quoi il s'attache, s'occupe et se tient, ce qu'elle ne donne pas ailleurs, même si cela est beaucoup plus facile. De même qu'elle lui donne son ardeur et son génie dans le métier qui est le sien et auquel il se limite, ce qu'elle ne donne pas ailleurs. On voit très souvent des personnes se distinguer sur des questions très subtiles de la science et de la réflexion, mais faire défaut sur des questions évidentes, il voit juste en ce qui est le plus confus et subtil, mais se trompe en ce qui est le plus évident et clair.

[1] Sourate *Ghâfir*, v.83.

C'est une chose visible, alors que dire des sciences et connaissances des prophètes qui sont au-delà du stade de la raison ! Si la raison ne peut les cerner seule, elle ne peut les abuser, mais si on les lui rapporte elle confirme leur authenticité, se presse de les accepter et s'y soumet. Sache que la part des sciences [religieuses] que les gens ont acquises par leur pensée est plus petite que la science et la connaissance des enfants devant leurs sciences [profanes].

Cinquième cause : Surprendre les âmes par des sens singuliers qu'elles ne connaissaient pas avant et qui, si la raison parvient à les saisir, obtient une délectation semblable au fait d'attraper une bête sauvage qu'on n'espérait pas. C'est ainsi que sont les âmes, elles se fient à toute chose étrange, qu'elles vont approuver, préférer et pour laquelle elles vont se concurrencer, jusqu'à ce que ces choses étranges se multiplient, soient moins précieuses et que les âmes en ont assez, elles s'en écartent, alors qu'elles sont plus utiles et meilleures pour elles. Mais elles les délaissent en raison de leur baisse de valeur et du nombre de ceux qui les possèdent, car elles cherchent ce par quoi elles pourront se distinguer des autres dans la délectation de l'unicité et la spécificité. Puis ils ont choisi pour ces sens singuliers, des termes plus singuliers encore qu'ils ont fait entendre aux gens, et ils ont dit : « Les connaissances rationnelles et les sciences certaines sont dessous. » Les âmes se sont alors agitées pour chercher la compréhension des ces termes étranges et cerner ces sens, et ils sont tombés sur des cœurs vides de la réalité de la foi et de ce avec quoi Allah a envoyé Son Messager, et ils en ont pris le dessus. Il fut alors difficile aux docteurs de la religion de les en sauver alors qu'ils contrôlaient [ces sciences], comme on dit :

Par Allah, jamais les passions n'ont capturé un amour
Sans qu'il ne soit difficile par la suite de l'en libérer

En raison du rang de la rareté et de l'acceptation par l'âme de toute chose singulière, les gens se sont passionnés pour les informations étranges, les créatures extraordinaires, les énigmes, les mystères, les formes étranges, même si les formes connues sont plus extraordinaires encore, meilleures et plus parfaites.

Sixième cause : Présenter des préambules avant la fausse interprétation qui agiront comme les cordes et piquets de la tente, parmi ceci :

– Blâmer les adeptes des sens apparents des Textes, les condamner et les discréditer en disant qu'ils sont ignorants, n'ont aucune raison, et ne sont que des adeptes des sens apparents de Textes rapportés.

– Le fait qu'ils disent que les preuves du Coran et de la Sunna sont des preuves littérales qui n'apportent aucune science ou certitude, et que la science ne peut être tirée que des preuves rationnelles et des règles de la logique !

– Le fait qu'ils disent que lorsque la raison s'oppose aux Textes, la priorité est donnée à la raison sur les Textes !

Ces préambules et d'autres semblables sont les fondements des fausses interprétations, même si ces différentes causes s'englobent les unes les autres et se rapprochent. Quelle épreuve pour le Coran et la Sunna ! Ces causes se sont introduites dans des cœurs dont elles ont pris le contrôle, amenant ainsi les fausses interprétations, les altérations, les modifications, les ellipses et synthèses. »[1]



[1] *As-Ṣawâᶜiq Al-Mursalah* (2/401).

Règle 26
Ils mettent en garde contre le fait d'innover dans la religion et de parler sur Allah sans science

Allah (ﷻ) dit :

﴿ثُمَّ قَفَّيْنَا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم بِرُسُلِنَا وَقَفَّيْنَا بِعِيسَى ٱبْنِ مَرْيَمَ وَءَاتَيْنَٰهُ ٱلْإِنجِيلَ
وَجَعَلْنَا فِى قُلُوبِ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ رَأْفَةً وَرَحْمَةً وَرَهْبَانِيَّةً ٱبْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَٰهَا عَلَيْهِمْ
إِلَّا ٱبْتِغَآءَ رِضْوَٰنِ ٱللَّهِ فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَايَتِهَا ۖ فَـَٔاتَيْنَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنْهُمْ أَجْرَهُمْ ۖ
وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ ﴿٢٧﴾﴾

« *Puis, Nous les avons fait suivre de Nos messagers, et Nous les avons fait suivre de ʿÎsâ Ibn Maryam à qui Nous avons donné l'Évangile ; et Nous avons mis dans le cœur de ceux qui le suivirent crainte et miséricorde. Le monachisme qu'ils inventèrent, Nous ne le leur avons nullement prescrit. Ils étaient censés rechercher l'agrément d'Allah, mais ils ne l'observèrent pas comme il se devait. Nous avons donné leur récompense à ceux d'entre eux qui ont cru, mais la plupart d'entre eux sont pervers.* »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Il n'y a en cela aucun éloge du monachisme et de ceux qui ont modifié la religion du Messie, mais uniquement un éloge de ceux qui l'ont suivi en ce qu'Allah a mis en leur cœur comme miséricorde et crainte, lorsqu'Il dit : « *Nous avons mis dans le cœur de ceux qui le suivirent crainte et miséricorde* » Puis Il dit : « *Le monachisme qu'ils inventèrent, Nous ne le leur avons nullement prescrit* » c'est-à-dire qu'ils ont inventé un monachisme que Nous ne leur avons pas prescrit, donc le monachisme n'a pas été légiféré par Allah, et au contraire Allah renie

[1] Sourate *Al-Hadîd*, v.27.

cette pratique, tout comme Il renie ce qu'ont inventé les polythéistes dans Sa Parole :

﴿مَا جَعَلَ ٱللَّهُ مِنۢ بَحِيرَةٖ وَلَا سَآئِبَةٖ وَلَا وَصِيلَةٖ وَلَا حَامٖ﴾

« Allah n'a pas institué [les coutumes païennes que vous appelez] Bahîrah, Sâ'ibah, Wasîlah et Hâm. »[1]

Et la pratique qui n'est pas une innovation est celle dont Il a affirmé la législation en disant :

﴿لِكُلّٖ جَعَلۡنَا مِنكُمۡ شِرۡعَةٗ وَمِنۡهَاجٗا﴾

« À chacun d'entre vous, Nous avons assigné une législation et une voie à suivre. »[2]

﴿لِّكُلِّ أُمَّةٖ جَعَلۡنَا مَنسَكًا هُمۡ نَاسِكُوهُۖ﴾

« À chaque communauté, Nous avons attribué un culte à pratiquer. »[3]

Et ils ont inventé le monachisme, Allah ne l'a pas légiféré, puis Il dit : « ***Ils étaient censés rechercher l'agrément d'Allah*** » c'est-à-dire que c'est la seule chose qu'on leur a prescrit : la recherche de l'agrément d'Allah en accomplissant ce qu'Il a ordonné et non par ce qui est innové, et cela se nomme [dans la langue] une exception singulière. »[4]

On rapporte dans les deux *Sahîh* que parmi un groupe de Compagnons du Prophète, un homme dit : « Je jeûnerai continuellement et ne romprai jamais mon jeûne. » Un autre dit : « Je prierai toutes les nuits et ne dormirai pas. » Un autre dit : « Je n'épouserai pas les femmes. » Et un autre dit : « Je ne mangerai plus

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.103.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.48.
[3] Sourate *Al-Hajj*, v.67.
[4] *Al-Jawâb As-Sahîh* (2/191).

de viande. » Le Prophète (ﷺ) se leva pour s'adresser aux gens et dit : « *Qu'ont les gens à dire ceci et cela ? Quant à moi, je jeûne et romps mon jeûne, je prie la nuit et je dors, j'épouse les femmes et je mange de la viande, et celui qui s'écarte de ma Sunna n'est pas des miens.* »[1]

Dans le *Sahîh Al-Bukhârî* on rapporte que le Prophète (ﷺ) vit un homme debout au soleil et dit : « *Que fait-il ?* » Ils répondirent : « C'est Abû Isrâ'îl, il a fait le vœu de rester au soleil et ne pas se mettre à l'ombre, de ne plus parler et de jeûner. » Il dit : « *Ordonnez-lui de s'asseoir, de se mettre à l'ombre, de parler et compléter son jeûne.* »[2]

Dans le *Sahîh Muslim* on rapporte que le Prophète (ﷺ) disait dans ses sermons : « *Certes, la plus véridique des paroles est le Livre d'Allah, et la meilleure voie est celle de Muhammad. Et les pires choses [dans la religion] sont celles inventées, toute chose inventée est une innovation, et toute innovation est un égarement.* »[3]

Le Prophète (ﷺ) a dit à Abû Burdah Ibn Niyâr : « *Ton agneau n'est qu'une viande.* »[4] C'est-à-dire qu'il n'a pas été sacrifié au moment légiféré aimé d'Allah.

Allah (ﷻ) dit :

﴿قُلۡ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ ٱلۡفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنۡهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلۡإِثۡمَ وَٱلۡبَغۡيَ بِغَيۡرِ ٱلۡحَقِّ وَأَن تُشۡرِكُواْ
بِٱللَّهِ مَا لَمۡ يُنَزِّلۡ بِهِۦ سُلۡطَٰنٗا وَأَن تَقُولُواْ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعۡلَمُونَ﴾

« Dis : Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, tant apparentes que secrètes, de même que les péchés de toute sorte, l'agression sans droit, d'associer à Allah ce dont Il n'a révélé aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. » [5]

---

[1] Al-Bukhârî (4776) et Muslim (1401/5).
[2] Al-Bukhârî (6326).
[3] Muslim (867/43).
[4] Al-Bukhârî (912) et Muslim (1961/4).
[5] Sourate ***Al-Acrâf***, v.33.

Donc le fait de parler sur Allah sans science est la pire de ces interdictions et le pire péché. C'est pourquoi on trouve au quatrième rang des choses que toutes les Législations et Religions ont interdit en toute situation et qui ne peut être qu'illicite, et non comme la bête morte sans être égorgée, le sang et la chair de porc qui peuvent être permis en certains cas, car les interdits sont de deux types : un interdit en soi, qui n'est jamais permis, et un interdit à un moment et pas un autre. Allah (ﷻ) dit à propos de ce qui est interdit en soi : ***«Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, tant apparentes que secrètes*** » Puis Il est passé à ce qui est plus grave en disant : « ***de même que les péchés de toute sorte, l'agression sans droit*** » Puis Il est passé à ce qui est plus grave encore : « ***et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas*** ». C'est donc pour Allah la pire des interdictions et le pire péché, car cela implique de mentir sur Allah et de Lui attribuer ce qui ne Lui sied pas, de transformer et changer Sa religion, de nier ce qu'Il a affirmé et d'affirmer ce qu'Il a nié, de considérer vrai ce qu'Il a rendu caduque et caduque ce qu'Il a tenu pour vrai, de prendre pour ennemis Ses alliés et de prendre pour alliés Ses ennemis, d'aimer ce qu'Il déteste et de détester ce qu'Il aime, et de Le décrire par ce qui ne Lui sied pas dans Son essence, Ses attributs, Ses paroles, et Ses actes. Il n'y a donc pas auprès d'Allah de plus grande forme d'interdiction et de pire péché, et c'est le fondement du polythéisme et de la mécréance, et c'est ainsi que surviennent les innovations et les égarements.

Ainsi, le fondement de toute innovation qui égare dans la religion est le fait de parler sur Allah sans science, et c'est pourquoi les pieux prédécesseurs et les imams l'ont si fermement réprouvé, qu'ils ont apostrophé ses adeptes en tout lieu et qu'ils ont averti contre leurs troubles de la manière la plus forte. Ils ont insisté sur cela plus que dans la réprobation des turpitudes, de l'injustice et de la transgression, car le tort causé par les innovations, leur destruction et opposition à la religion sont plus graves encore. Allah a réprouvé celui qui attribue à Sa religion la licité ou l'interdiction d'une chose, de lui-même, sans aucune preuve venant d'Allah :

﴿وَلَا تَقُولُوا۟ لِمَا تَصِفُ أَلْسِنَتُكُمُ ٱلْكَذِبَ هَٰذَا حَلَٰلٌ وَهَٰذَا حَرَامٌ﴾

« Et ne dites pas, conformément à ce que vos langues profèrent comme mensonges : « Ceci est licite, et cela est illicite », pour inventer le mensonge contre Allah. Certes, ceux qui inventent le mensonge contre Allah ne réussissent pas. »[1]

Quiconque parmi les hommes de science choisit ce bas monde et lui donne priorité parlera nécessairement faussement sur Allah dans ses avis religieux, ses jugements, ses informations et ses ordres, car bien souvent les règles du Seigneur (ﷻ) s'opposent aux buts des gens, surtout ceux qui cherchent le commandement et ceux qui suivent les ambiguïtés. Leurs buts ne peuvent se concrétiser qu'en s'opposant à la vérité et en la rejetant. Si le savant et le juge aiment la domination et suivent leurs désirs, cela ne peut se réaliser qu'en repoussant la vérité qui s'y oppose, surtout si survient une ambiguïté correspondant aux désirs et que les passions s'enflamment. Ainsi, ils cachent ce qui est juste et font disparaître la vérité. Et si la vérité est évidente, sans chose cachée ou ambiguïté, ils s'y opposent en disant : « Je peux m'en sortir par le repentir ! » C'est à propos d'eux et de leurs semblables qu'Allah (ﷻ) dit :

﴿فَخَلَفَ مِنۢ بَعْدِهِمْ خَلْفٌ أَضَاعُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَٱتَّبَعُوا۟ ٱلشَّهَوَٰتِ﴾

« Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ceux-là trouveront bientôt le châtiment »[2]

[1] Sourate *An-Nahl*, v.116.
[2] Sourate *Maryam*, v.59.

﴿فَخَلَفَ مِنۢ بَعۡدِهِمۡ خَلۡفٞ وَرِثُواْ ٱلۡكِتَٰبَ يَأۡخُذُونَ عَرَضَ هَٰذَا ٱلۡأَدۡنَىٰ وَيَقُولُونَ سَيُغۡفَرُ لَنَا
وَإِن يَأۡتِهِمۡ عَرَضٞ مِّثۡلُهُۥ يَأۡخُذُوهُۚ أَلَمۡ يُؤۡخَذۡ عَلَيۡهِم مِّيثَٰقُ ٱلۡكِتَٰبِ أَن لَّا يَقُولُواْ عَلَى ٱللَّهِ إِلَّا
ٱلۡحَقَّ وَدَرَسُواْ مَا فِيهِۗ وَٱلدَّارُ ٱلۡأٓخِرَةُ خَيۡرٞ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَۚ أَفَلَا تَعۡقِلُونَ ١٦٩﴾

« ***Puis leur succédèrent des générations qui héritèrent le Livre, et préféraient ce qu'offre la vie d'ici-bas en disant : « Nous aurons le pardon. » Et si des choses illicites s'offrent à eux, ils les acceptent très naturellement. N'avait-on pas pris d'eux l'engagement du Livre, qu'ils ne diraient sur Allah que la vérité ? Ils avaient pourtant étudié ce qui s'y trouve mais s'en sont détournés. Et l'ultime demeure est meilleure pour ceux qui pratiquent la piété, ne raisonnez-vous donc pas ?*** »[1]

Allah (ﷻ) nous informe qu'ils ont suivi le but le plus vil tout en sachant que cela leur était interdit, en disant : « Il nous pardonnera. » Et s'Il leur soumet un autre objectif, ils le suivent et persistent sur cela, et c'est ce qui les pousse à parler faussement d'Allah et dire « C'est là Son jugement, Sa législation, et Sa religion. » alors qu'ils savent que Sa religion, Sa législation et Son jugement sont opposés à cela. Ne savent-ils pas que cela est Sa religion, Sa législation et Son jugement ?! Parfois ils disent d'Allah ce qu'ils ne savent pas, et parfois ce qu'ils savent.

Quant à ceux qui Le craignent, ils savent que la Demeure de l'au-delà est meilleure que la vie d'ici bas, ainsi l'amour du commandement et les désirs ne les conduisent pas à préférer la vie d'ici bas à l'au-delà. Leur voie consiste à s'attacher au Livre et la Sunna, à chercher aide dans la patience et la prière, à méditer sur ce bas monde, sa disparition et sa bassesse, et sur l'au-delà, sa venue et son éternité.

---

[1] Sourate *Al-Acrâf*, v.169.

Les premiers devront nécessairement innover dans la religion et commettre des turpitudes dans leurs actes, réunissant les deux choses, car le suivi des passions aveugle l'œil du cœur qui ne peut ensuite différencier la Sunna de l'innovation, ou qui les mélange voyant ainsi l'innovation comme étant la Sunna et la Sunna comme étant l'innovation. C'est là l'erreur des savants lorsqu'ils donnent priorité à ce bas monde et suivent [la recherche] du commandement et les désirs. »[1]

« **En résumé**, quiconque déteste quoi que ce soit du Coran et de la Sunna a en lui une part d'opposition au Prophète (ﷺ) en fonction de l'importance de cette opposition, de même que quiconque aime [le Coran et la Sunna] a en lui une part d'alliance [à Allah et au Prophète] en fonction de l'importance de cet amour. »[2]



[1] *Al-Fawâ'id*, p.101.
[2] *Dar'u Taʿârud Al-ʿAql* (5/219).

Règle 27
Ils mettent en garde contre la pratique des adeptes de l'innovation consistant à taxer les savants cheminant sur la voie des pieux prédécesseurs de dureté et rigorisme afin d'éloigner d'eux

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَإِن كَادُوا۟ لَيَفْتِنُونَكَ عَنِ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ لِتَفْتَرِىَ عَلَيْنَا غَيْرَهُۥ ۖ وَإِذًا لَّٱتَّخَذُوكَ خَلِيلًا ﴿٧٣﴾﴾

« Ils ont failli te détourner de ce que Nous t'avons révélé, dans l'espoir qu'à la place de ceci, tu inventes quelque chose d'autre et Nous l'attribue. Et alors, ils t'auraient pris pour ami intime. »[1]

﴿لَوْ خَرَجُوا۟ فِيكُم مَّا زَادُوكُمْ إِلَّا خَبَالًا وَلَأَوْضَعُوا۟ خِلَـٰلَكُمْ يَبْغُونَكُمُ ٱلْفِتْنَةَ وَفِيكُمْ سَمَّـٰعُونَ لَهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾﴾

« S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous. Et certains parmi vous les écoutent. Et Allah connaît les injustes »[2]

﴿أَشِحَّةً عَلَيْكُمْ ۖ فَإِذَا جَآءَ ٱلْخَوْفُ رَأَيْتَهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَٱلَّذِى يُغْشَىٰ عَلَيْهِ مِنَ ٱلْمَوْتِ ۖ فَإِذَا ذَهَبَ ٱلْخَوْفُ سَلَقُوكُم بِأَلْسِنَةٍ حِدَادٍ أَشِحَّةً عَلَى ٱلْخَيْرِ ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ لَمْ يُؤْمِنُوا۟ فَأَحْبَطَ ٱللَّهُ أَعْمَـٰلَهُمْ ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿١٩﴾﴾

[1] Sourate *Al-Isrâ'*, v.73.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.47.

« Avares à votre égard. Puis, quand leur vient la peur, tu les vois te regarder avec des yeux révulsés, comme ceux qui sont sur le point de mourir et qui en perdent connaissance. Une fois la peur passée, ils vous mordent en usant de leurs langues acérées, alors qu'ils sont avares face au bien. Ceux-là n'ont jamais cru. Allah a donc rendu vaines leurs actions, et cela Lui est facile. »[1]

﴿أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَعْلَمُ ٱللَّهُ مَا فِي قُلُوبِهِمْ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ وَعِظْهُمْ وَقُل لَّهُمْ فِيٓ أَنفُسِهِمْ قَوْلًۢا بَلِيغًا ٦٣﴾

« Allah sait ce qu'ils ont dans le coeur. Ne leur tiens pas rigueur, exhorte-les, et dis-leur seul à seul des paroles convaincantes. »[2]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Quant à ce que vous avez mentionné de douceur dans les propos et du fait de s'adresser aux gens de la meilleure façon, vous savez que je suis de ceux qui l'utilisent le plus, mais chaque chose doit être mise à sa place. Puisqu'Allah a ordonné d'être dur envers celui qui prône son fourvoiement et sa transgression du Livre et de la Sunna, ils nous est donc ordonné de nous opposer à lui, mais il nous est également ordonné de nous adresser à lui de la meilleure façon, et il est connu qu'Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا تَهِنُوا۟ وَلَا تَحْزَنُوا۟ وَأَنتُمُ ٱلْأَعْلَوْنَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ١٣٩﴾

« Ne fléchissez pas, ne vous affligez pas alors que vous dominez, si vous êtes de vrais croyants. »[3]

Ainsi, celui qui est croyant sera vainqueur comme cela est indiqué dans le Coran :

﴿وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ وَلِلْمُؤْمِنِينَ﴾

[1] Sourate *Al-Ahzâb*, v.19.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.63.
[3] Sourate *Âl ʿImrân*, v.139.

« C'est à Allah qu'appartient la puissance, ainsi qu'à Son messager et aux croyants. »[1]

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحَآدُّونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ أُوْلَٰٓئِكَ فِي ٱلۡأَذَلِّينَ ٢٠ كَتَبَ ٱللَّهُ لَأَغۡلِبَنَّ أَنَا۠ وَرُسُلِيٓۚ﴾

« Ceux qui s'opposent à Allah et à Son messager seront humiliés. Allah a écrit : « Certes, Je triompherai, Moi ainsi que Mes Messagers. » »[2]

Allah réalise Sa promesse pour celui qui s'y conforme, qui qu'il soit. Il est obligatoire de savoir qu'il ne convient, ni dans la raison ni dans la religion, de chercher l'agrément des créatures. Ceci de deux points de vue :

Le premier : Cela n'est pas possible. As-Shâfi'î a dit : « L'agrément des gens est un objectif qui ne peut être atteint, ainsi tu dois te tenir à ce qui t'améliorera, attache-toi y et délaisse toute autre chose et n'y participe pas. »

Le deuxième : On nous a ordonné de rechercher l'agrément d'Allah et de Son Messager :

﴿وَٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ أَحَقُّ أَن يُرۡضُوهُ﴾

« Allah et Son messager sont plus en droit d'exiger d'eux satisfaction »[3]

Nous devons donc craindre Allah et personne d'autre en dehors d'Allah, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿فَلَا تَخَافُوهُمۡ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ﴾

[1] Sourate *Al-Munâfiqûn*, v.8.
[2] Sourate *Al-Mujâdalah*, v.20-21.
[3] Sourate *At-Tawbah*, v.62.

« *N'ayez donc pas peur d'eux, mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants.* »[1]

﴿فَلَا تَخْشَوُا ٱلنَّاسَ وَٱخْشَوْنِ﴾

« *Ne craignez donc pas les gens, mais craignez Moi.* »[2]

﴿فَإِيَّٰىَ فَٱرْهَبُونِ﴾

« *Ne craignez que Moi* »[3]

﴿وَإِيَّٰىَ فَٱتَّقُونِ﴾

« *Et c'est Moi que vous devez craindre.* »[4]

Nous devons donc redouter Allah et Le craindre dans nos relations avec les gens, et ainsi n'être injustes envers eux ni par nos cœurs ni par nos membres, et nous devons leur accorder leurs droits par nos cœurs et nos membres. Mais nous ne devons pas les redouter en Allah et délaisser ce qu'Allah et Son Messager nous ont ordonné par peur d'eux. Celui qui s'attache à cette voie, la bonne fin lui appartient, ainsi que ᶜÂ'ishah l'a écrit à Muᶜâwiyah (ﷺ) : « Ceci dit : celui qui recherche l'agrément des gens par le courroux d'Allah, Allah se courrouce contre lui et fait que les gens se courroucent contre lui, et celui qui le louait le blâmera alors. Et celui qui recherche l'agrément d'Allah même si cela courrouce les gens, Allah l'agrée et fait en sorte que les gens l'agréent. »[5] Donc, la pensée et l'objectif du croyant n'est que d'obtenir l'agrément de son Seigneur et de s'éloigner de Son courroux, et la bonne fin lui appartient, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. »[6]

---

[1] Sourate *Âl ᶜImrân*, v.175.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.44.
[3] Sourate *An-Nahl*, v.51.
[4] Sourate *Al-Baqarah*, v.41.
[5] *As-Sahîhah* (2311).
[6] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (3/233).

Il dit également : « De même que si on répond aux adeptes de l'innovation, sans chercher à exposer la vérité, guider les gens, être miséricordieux et bon envers eux, cette œuvre ne sera pas pieuse. S'il est dur dans son blâme de l'innovation et du péché, son objectif est d'exposer ce que cela contient comme corruption, afin que les serviteurs y prennent garde, comme cela apparaît dans les Textes évoquant le châtiment et d'autres. On peut également s'écarter d'un homme par châtiment et blâme, dans le but de le dissuader lui et ses semblables, par miséricorde et bienfaisance, et non par crime et vengeance. Ainsi, le Prophète (ﷺ) s'est écarté de ses trois Compagnons, lorsque ceux qui n'ont pas participé à la bataille sont venus s'excuser en jurant alors qu'ils mentaient, et que ces trois ont été véridiques, ils ont été châtiés par la rupture de toute relation, puis Allah leur pardonna par la bénédiction de la véracité. »[1]

Il dit aussi : « Si tu vois un imam être dur envers une personne tenant certains propos ou le déclarer mécréant pour cela, il ne faut pas en faire une règle générale pour toute personne disant cela, sauf si elle réunit les conditions par lesquelles elle mérite la rudesse ou la mécréance. Ainsi, celui qui renie une pratique connue mais qui a embrassé récemment l'islam, ou qui vit dans un pays d'ignorance, n'est pas mécréant jusqu'à ce que lui parvienne la preuve prophétique. De même pour le contraire : si un imam ancien prononce une parole fausse pour laquelle il est excusé car la preuve ne lui est pas parvenue, on n'excuse pas pour autant de la même manière celui à qui la preuve est parvenue. Ainsi, on déclare innovateur celui à qui les hadiths du châtiment de la tombe ou d'autres semblables sont parvenus mais qui pour autant le renie, mais on ne dit pas que ʿÂ'ishah (رضي الله عنها) et d'autres semblables qui n'ont pas su que les morts entendent dans leur tombe sont innovateurs. C'est là un éminent fondement que tu dois méditer car il est bénéfique. »[2]



[1] *Minhâj As-Sunnah* (5/239).
[2] *Majmûʿ Al-Fatâwâ* (6/61).

Règle 28
Ils ne vouent alliance et inimitié que dans l'agrément d'Allah

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَالَّذِينَ كَفَرُوا بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ ۚ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِي الْأَرْضِ وَفَسَادٌ
كَبِيرٌ ﴿٧٣﴾﴾

« Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous ne rompez pas les liens avec les mécréants, il y aura des troubles sur terre et un grand désordre. »[1]

﴿وَالْمُؤْمِنُونَ وَالْمُؤْمِنَاتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ ۚ يَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ
وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَيُطِيعُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ ۚ أُولَٰئِكَ سَيَرْحَمُهُمُ اللَّهُ ۗ
إِنَّ اللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٧١﴾﴾

« Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils ordonnent le bien, interdisent le blâmable, accomplissent la prière, acquittent la Zakât et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. »[2]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui qui possède trois choses goûte à la douceur de la foi : celui qui aime Allah et Son Messager plus que tout, celui qui n'aime un serviteur que pour Allah, et celui qui déteste retourner à la mécréance comme il détesterait être jeté dans le feu.* »[3]

---

[1] Sourate ***Al-Anfâl***, v.73.
[2] Sourate ***At-Tawbah***, v.71.
[3] Al-Bukhârî (16) et Muslim (43/67).

Et il dit : « *Le nœud le plus solide de l'islam est que tu aimes pour Allah et détestes pour Allah.* »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Cela [c'est-à-dire le fait de vouer alliance et inimitié en fonction de ses passions] s'applique à celui qui aime un adepte de l'innovation car il appelle à cette innovation, qu'il l'aime au point de soutenir le Faux en sachant qu'il s'agit du Faux, sinon il s'y oppose. C'est pourquoi les savants mécréants et les adeptes de l'innovation – alors qu'ils savent qu'ils sont dans le Faux – soutiennent le Faux en raison de ceux qui les suivent et les aiment, et ils s'opposent aux adeptes de la vérité et dénigrent leur voie. Ainsi, celui qui aime et s'allie à autre qu'Allah détestera celui qui aime Allah et Son allié. Et celui qui aime quelqu'un pour autre qu'Allah, les torts que lui causeront son ami seront pires que les torts de ses ennemis. Ceci car le but de ses ennemis est de s'opposer entre lui et cet être aimé pour ce bas monde, et en fait cette opposition est une miséricorde dans son cas ; alors que ses amis l'aident à nier cette miséricorde et la faire disparaître, donc quelle amitié est-ce ? Ils veulent garder cet être aimé afin de l'utiliser dans leurs objectifs et en ce qu'ils aiment, et tout cela n'est que tort pour lui ! Allah (ﷻ) dit :

﴿إِذْ تَبَرَّأَ ٱلَّذِينَ ٱتُّبِعُواْ مِنَ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُواْ وَرَأَوُاْ ٱلْعَذَابَ وَتَقَطَّعَتْ بِهِمُ ٱلْأَسْبَابُ ١٦٦﴾

« ***Lorsqu'à la vue du châtiment, les meneurs désavoueront ceux qui les ont suivis, les liens entre eux seront bien brisés !*** »[2]

Mujâhid rapporte d'après Layth que Al-Fuḏayl Ibn ʿIyâḏ a dit : « Il s'agit des affections pour autre qu'Allah, et les relations entre eux en ce bas monde. »

[1] *As-Sahîhah* (998).
[2] Sourate ***Al-Baqarah***, v.166.

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَقَالَ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُواْ لَوْ أَنَّ لَنَا كَرَّةً فَنَتَبَرَّأَ مِنْهُمْ كَمَا تَبَرَّءُواْ مِنَّاۗ كَذَٰلِكَ يُرِيهِمُ ٱللَّهُ
أَعْمَٰلَهُمْ حَسَرَٰتٍ عَلَيْهِمْۖ وَمَا هُم بِخَٰرِجِينَ مِنَ ٱلنَّارِ﴾

« Et ceux qui ont suivi diront : « Si seulement nous pouvions retourner, nous les désavouerions comme ils nous ont désavoués ! » Ainsi Allah leur montre leurs actions, comme une source de remords pour eux. Mais ils ne pourront jamais sortir du Feu. »[1]

Les œuvres qu'Allah leur fera voir comme une source de remords sont les œuvres qu'ils font les uns avec les autres dans la vie d'ici bas pour autre qu'Allah, parmi lesquelles l'alliance, la compagnie et l'amour pour autre qu'Allah. Ainsi, tout le bien réside dans le fait de n'adorer qu'Allah, sans rien Lui associer, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. »[2]

« Ainsi, on trouve de nombreuses personnes qui aiment et détestent des gens en raison de passions dont ils ne connaissent ni le sens ni la preuve, mais ils s'allient ou s'opposent totalement, sans que cela ait été rapporté authentiquement du Prophète (ﷺ) et des pieux prédécesseurs de la Communauté, sans réfléchir sur son sens, et sans savoir ce que cela implique et englobe.

Il n'appartient à personne d'investir une personne pour la Communauté, d'appeler à sa voie et de s'allier ou s'opposer en fonction d'elle en dehors du Prophète (ﷺ). On ne doit pas non plus instaurer une parole pour laquelle on s'allie ou s'oppose en dehors de la Parole d'Allah et de Son Messager, et ce sur quoi la Communauté est unanime. Cela est une pratique des adeptes de l'innovation qui intronisent une personne ou une parole par laquelle ils divisent la Communauté, s'alliant ou s'opposant en fonction de cette parole ou affiliation. *Al-Khawârij* ont faussement interprété les versets du Coran en fonction de ce qu'ils croyaient, et ils ont fait de

[1] Sourate ***Al-Baqarah***, v.167.
[2] *Majmû*ᶜ *Al-Fatâwâ* (10/606).

celui qui s'y opposait un mécréant, en raison de leur croyance qu'il s'opposait au Coran. Ainsi, celui innove des paroles qui n'ont aucun fondement dans le Coran et fait de celui qui s'y oppose un mécréant, ses propos sont pires que ceux des *Khawârij.* »[1]



[1] *Majmû' Al-Fatâwâ* (20/164).

Règle 29
Ils mettent en garde contre le fait de prendre la religion comme moyen d'obtenir ce bas monde

Allah (ﷻ) dit :

﴿مَّن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعَاجِلَةَ عَجَّلْنَا لَهُۥ فِيهَا مَا نَشَآءُ لِمَن نُّرِيدُ ثُمَّ جَعَلْنَا لَهُۥ جَهَنَّمَ
يَصْلَىٰهَا مَذْمُومًا مَّدْحُورًا ﴿١٨﴾﴾

« À ceux qui désirent [les délices de] la vie immédiate, Nous accordons à qui Nous voulons ce que Nous voulons hâtivement. Puis, Nous leur assignons l'Enfer où ils brûleront méprisés et démunis de tout soutien. »[1]

﴿فَخَلَفَ مِنۢ بَعْدِهِمْ خَلْفٌ وَرِثُوا۟ ٱلْكِتَـٰبَ يَأْخُذُونَ عَرَضَ هَـٰذَا ٱلْأَدْنَىٰ وَيَقُولُونَ سَيُغْفَرُ
لَنَا وَإِن يَأْتِهِمْ عَرَضٌ مِّثْلُهُۥ يَأْخُذُوهُ ۚ أَلَمْ يُؤْخَذْ عَلَيْهِم مِّيثَـٰقُ ٱلْكِتَـٰبِ أَن لَّا يَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ
إِلَّا ٱلْحَقَّ وَدَرَسُوا۟ مَا فِيهِ ۗ وَٱلدَّارُ ٱلْـَٔاخِرَةُ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٦٩﴾﴾

« Puis leur succédèrent des générations qui héritèrent le Livre, et préféraient ce qu'offre la vie d'ici-bas en disant : « Nous aurons le pardon. » Et si des choses illicites s'offrent à eux, ils les acceptent très naturellement. N'avait-on pas pris d'eux l'engagement du Livre, qu'ils ne diraient sur Allah que la vérité ? Ils avaient pourtant étudié ce qui s'y trouve mais s'en sont détournés. Et l'ultime demeure est meilleure pour ceux qui pratiquent la piété, - Ne raisonnez-vous donc pas ? »[2]

---

[1] Sourate *Al-Isrâ'*, v.18.
[2] Sourate *Al-Acrâf*, v.169.

﴿فَإِذَا قَضَيْتُم مَّنَاسِكَكُمْ فَاذْكُرُوا اللَّهَ كَذِكْرِكُمْ آبَاءَكُمْ أَوْ أَشَدَّ ذِكْرًا ۗ فَمِنَ النَّاسِ مَن يَقُولُ رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا وَمَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ مِنْ خَلَاقٍ ﴿٢٠٠﴾﴾

« Et quand vous aurez achevé vos rites, invoquez Allah comme vous invoquez vos pères, et plus ardemment encore. Il y a des gens qui disent : « Seigneur ! Accorde-nous [les biens] d'ici-bas ! » Et ceux-ci n'auront aucune part dans l'au-delà. »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Malheur à l'esclave du dinar, l'esclave du dirham, et l'esclave des tissus luxueux. Si on lui en donne, il est satisfait, et si on ne lui en accorde pas, il se courrouce, il ajoute malheur à sa perdition, et même s'il est piqué par une épine il ne trouvera personne pour la lui retirer.* »[2]

« L'adepte de l'innovation reste un adepte de ses passions, il œuvre en fonction des passions et non de la religion, et il se détourne de la vérité contraire à ses passions. Allah le châtiera pour ses passions, et ce genre d'homme mérite un châtiment dans ce bas monde et l'au-delà. Certains pieux prédécesseurs ont déclaré *Al-Khawârij* pervers, comme cela est rapporté de Saᶜd Ibn Abî Waqqâs qui a appliqué sur eux la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَمَا يُضِلُّ بِهِ إِلَّا الْفَاسِقِينَ الَّذِينَ يَنقُضُونَ عَهْدَ اللَّهِ مِن بَعْدِ مِيثَاقِهِ وَيَقْطَعُونَ مَا أَمَرَ اللَّهُ بِهِ أَن يُوصَلَ وَيُفْسِدُونَ فِي الْأَرْضِ ۚ أُولَٰئِكَ هُمُ الْخَاسِرُونَ ﴿٢٧﴾﴾

« Il n'égare par cela que les pervers. Ceux qui rompent le pacte qu'ils avaient conclu avec Allah, coupent toutes [les relations] qu'Allah a ordonné de maintenir, et sèment la corruption sur terre : ceux-là sont les vrais perdants. »[3]

Cela peut être son objectif, surtout si les gens se divisent et qu'il est de ceux qui cherchent le commandement pour lui et ses

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.200.
[2] Al-Bukhârî (2730).
[3] Sourate *Al-Baqarah*, v.26-27.

compagnons. Si le musulman qui combat les mécréants par bravoure, fougue et ostentation n'est pas sur le sentier d'Allah, alors que dire des adeptes de l'innovation qui se querellent et combattent pour leur innovation. Ils font cela par bravoure et fougue. Ils peuvent être châtiés pour avoir suivi leurs passions en dehors de toute guidée venant d'Allah, et non uniquement pour l'erreur dans laquelle ils se sont échinés. »[1]

Il dit également : « Très souvent les âmes sont troublées par des désirs subtils qui corrompent la réalisation de leur amour et servitude pour Allah, et l'exclusivité du culte qui Lui est voué. Shaddâd Ibn Aws a dit : « Ô arabes ! Ce que je crains le plus pour vous est l'ostentation et les désirs subtils. »[2] On a demandé à Abû Dâwud As-Sijistânî : « Que sont les désirs subtils ? » Il répondit : « L'amour du commandement. »[3] Kaʿb Ibn Mâlik rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Deux loups affamés lâchés dans une bergerie ne sont pas pires que l'avidité de l'homme pour les biens et l'honneur pour sa religion.* »[4] Il a donc montré que l'avidité pour l'argent et l'honneur corrompt la religion d'une façon qui n'est pas moindre que la corruption causée par deux loups affamés lâchés dans une bergerie. Et cela est clair, car la religion saine ne comporte pas cette avidité, car lorsque le cœur goûte la douceur de la servitude et de l'amour d'Allah, rien ne lui est plus aimé que cela pour le lui préférer. Ainsi, on détourne des adeptes de la sincérité envers Allah le mal et les turpitudes, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿كَذَٰلِكَ لِنَصۡرِفَ عَنۡهُ ٱلسُّوٓءَ وَٱلۡفَحۡشَآءَۚ إِنَّهُۥ مِنۡ عِبَادِنَا ٱلۡمُخۡلَصِينَ﴾

« ***Ainsi Nous avons écarté de lui le mal et la turpitude. Il était certes parmi Nos serviteurs élus.*** »[5] »[6]

[1] *Minhâj As-Sunnah* (5/251).
[2] Al-Bayhaqî dans *As-Shuʿab* (6559).
[3] *Târîkh Baghdâd* (9/58).
[4] *Sahîh At-Targhîb wa-t-Tarhîb* (1710).
[5] Sourate **Yûsuf**, v.24.
[6] *Majmûʿ Al-Fatâwâ* (10/215).

« L'objectif de celui qui souhaite le commandement est d'être comme Pharaon ; le but de celui qui amasse les biens est d'être comme Qârûn (Coré), et Allah (ﷻ) a mentionné dans Son Livre l'état de Pharaon et Qârûn :

﴿ أَوَلَمْ يَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَيَنظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ كَانُوا مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَانُوا هُمْ أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَآثَارًا فِي الْأَرْضِ فَأَخَذَهُمُ اللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ وَمَا كَانَ لَهُم مِّنَ اللَّهِ مِن وَاقٍ ﴿٢١﴾ ﴾

« ***Ne parcourent-ils pas la terre, pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant eux ? Ils étaient plus forts qu'eux et ont laissé sur terre bien plus de vestiges. Pourtant, Allah les saisit pour leur péchés et ils n'eurent point de protecteur contre Allah.*** »[1]

﴿ تِلْكَ الدَّارُ الْآخِرَةُ نَجْعَلُهَا لِلَّذِينَ لَا يُرِيدُونَ عُلُوًّا فِي الْأَرْضِ وَلَا فَسَادًا ۚ وَالْعَاقِبَةُ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٨٣﴾ ﴾

« ***Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne cherchent, ni à s'élever sur terre, ni à y semer la corruption. Ainsi, la fin heureuse appartient aux pieux.*** »[2]

Les gens sont donc de quatre types :

Le premier : Ceux qui veulent dominer les gens et semer la corruption sur terre, et c'est là une désobéissance à Allah. Ils sont les rois et dirigeants corrupteurs comme Pharaon et son parti, et ils sont les pires des créatures. Allah (ﷻ) dit :

﴿ إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي الْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيَعًا يَسْتَضْعِفُ طَائِفَةً مِّنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَاءَهُمْ وَيَسْتَحْيِي نِسَاءَهُمْ ۚ إِنَّهُ كَانَ مِنَ الْمُفْسِدِينَ ﴿٤﴾ ﴾

---

[1] Sourate *Ghâfir*, v.21.
[2] Sourate *Al-Qasas*, v.83.

« Pharaon était hautain sur terre ; il divisa les habitants en clans, en méprisa une partie dont il égorgeait les fils et laissait les femmes vivantes. Il était un véritable fauteur de trouble. »[1]

ʿAbd Allah Ibn Masʿûd (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *N'entrera pas au Paradis quiconque a dans le cœur le poids d'une fourmi d'orgueil, et n'entrera pas en Enfer quiconque a dans le cœur le poids d'une fourmi de foi.* » Un homme dit : « Ô Messager d'Allah ! J'aime avoir de beaux habits et de belles sandales, cela fait-il partie de l'orgueil ? » Il répondit : « *Allah est Beau et Il aime la beauté. L'orgueil consiste à rejeter la vérité et à mépriser les gens.* »[2] Et c'est là la situation de celui qui veut l'élévation et la corruption.

Le deuxième : Ceux qui veulent la corruption sans s'élever, comme les voleurs et les criminels parmi les gens vils.

Le troisième : Ceux qui veulent s'élever sans corruption, comme ceux qui sont religieux et veulent s'élever par cela au-dessus des autres.

Le quatrième : Ils sont les habitants du Paradis qui ne cherchent ni élévation sur terre ni corruption, bien qu'ils puissent être plus élevés que d'autres, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا تَهِنُوا وَلَا تَحْزَنُوا وَأَنتُمُ الْأَعْلَوْنَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣٩﴾﴾

« Ne fléchissez pas, ne vous affligez pas alors que vous dominez, si vous êtes de vrais croyants. »[3]

﴿فَلَا تَهِنُوا وَتَدْعُوا إِلَى السَّلْمِ وَأَنتُمُ الْأَعْلَوْنَ وَاللَّهُ مَعَكُمْ وَلَن يَتِرَكُمْ أَعْمَالَكُمْ﴾

« Ne faiblissez pas et n'appelez pas à la paix alors que vous dominez, Allah est avec vous, et Il ne diminuera jamais [le mérite] de vos oeuvres. »[1]

---

[1] Sourate *Al-Qasas*, v.4.
[2] Muslim (91/147).
[3] Sourate *Âl ʿImrân*, v.139.

﴿وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ وَلِلْمُؤْمِنِينَ﴾

« C'est à Allah qu'appartient la puissance, ainsi qu'à Son messager et aux croyants »[2]

Combien cherchent l'élévation mais n'en récoltent que plus de bassesse encore, et combien ont été élevés sans pourtant chercher l'élévation et la corruption. »[3]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱلَّذِىٓ ءَاتَيْنَٰهُ ءَايَٰتِنَا فَٱنسَلَخَ مِنْهَا فَأَتْبَعَهُ ٱلشَّيْطَٰنُ فَكَانَ مِنَ ٱلْغَاوِينَ ﴿١٧٥﴾ وَلَوْ شِئْنَا لَرَفَعْنَٰهُ بِهَا وَلَٰكِنَّهُۥٓ أَخْلَدَ إِلَى ٱلْأَرْضِ وَٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ ۚ فَمَثَلُهُۥ كَمَثَلِ ٱلْكَلْبِ إِن تَحْمِلْ عَلَيْهِ يَلْهَثْ أَوْ تَتْرُكْهُ يَلْهَث﴾

« Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avions donné Nos signes et qui s'en écarta. Le Diable l'entraîna à sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés. Et si Nous avions voulu, Nous l'aurions élevé par ces mêmes enseignements, mais il pencha vers la [vie sur] terre et suivit ses passions. Il est comparable à un chien : si tu le chasses, il halète, et si tu le laisses, il halète aussi. Tel est l'exemple des gens qui traitent de mensonges Nos signes. Alors, raconte les récits [des peuples précédents], afin qu'ils réfléchissent ! »[4]

C'est là l'exemple du savant du mal qui agit en contradiction avec sa science.

---

[1] Sourate *Muhammad*, v.35.
[2] Sourate *Al-Munâfiqûn*, v.8.
[3] *Majmû' Al-Fatâwâ* (28/393).
[4] Sourate *Al-A'râf*, v.175-176.

« Médite sur les divers blâmes adressés à son encontre que recèle ce verset :

Premièrement : Ce savant s'est égaré après avoir su, et a préféré la mécréance à la foi, en connaissance de cause et non par ignorance.

Deuxièmement : Il a quitté la foi comme une personne qui n'y retournera jamais plus. Il s'est donc écarté des signes [d'Allah] de manière radicale, de la même façon que les reptiles s'extirpent de leur peau [après la mue]. En effet, si ces derniers gardaient une partie de leur peau, on ne pourrait affirmer qu'ils ont complètement mué. [Il en est de même pour ce savant du mal.]

Troisièmement : Satan l'a rejoint et rattrapé, s'est emparé de lui et l'a dévoré. C'est pour cette raison qu'Allah a dit : « *Ainsi, le diable le rattrapa* (فَأَتْبَعَهُ الشَّيْطَانُ) » et n'a pas dit (فَتَبِعَهُ الشَّيْطَانُ) (Satan l'a suivi) car « فَأَتْبَعَهُ » signifie rejoindre et rattraper, ce qui est plus expressif que le simple fait de suivre, tant dans la forme que dans le fond.

Quatrièmement : Ce savant s'est fourvoyé après avoir connu le droit chemin. Le fourvoiement (الغيّ) est le fait de s'égarer du point de vue de la science et de la volonté. En général, le fourvoiement concerne plus particulièrement la corruption de la volonté et des actes, tandis que l'égarement (الضلال) concerne plus particulièrement la corruption de la science et de la croyance. Lorsque ces deux termes sont cités séparément, ils s'englobent l'un l'autre. En revanche, s'ils sont cités communément, c'est la différence de sens précitée qui prévaut.

Cinquièmement : Allah (ﷻ) n'a pas voulu l'élever par la science, ce qui fut la cause de sa perdition. En effet, la science ne l'ayant pas élevé, elle est devenue nocive pour lui. Il aurait mieux valu pour lui ne pas être un savant, car dans ce cas son châtiment aurait été moindre.

Sixièmement : Allah (ﷻ) nous a informés de la piètre ambition de ce mauvais savant et du fait qu'il a préféré la bassesse de la vie d'ici-bas à la noblesse de l'au-delà.

Septièmement : Le fait qu'il ait choisi ce bas monde n'est pas dû à une pensée qui lui aurait traversé l'esprit ou à une réflexion passagère. C'est plutôt par inclination pour la vie d'ici-bas et en raison de l'attraction qu'elle exerce sur tout son être. Le mot (إخلاد) signifie persister de façon continuelle. Pour ce mauvais savant, c'est comme si Allah (ﷻ) disait de lui que son inclination pour le bas monde était persistante et continuelle. Allah (ﷻ) a donc exprimé l'inclination de ce mauvais savant pour ce bas monde par l'expression : « ***Il persista continuellement à préférer la terre.*** » Le bas monde est ainsi représenté par la terre, ce qui s'y trouve, et par les parures et autres jouissances que l'on peut en extraire.

Huitièmement : Ce savant a méprisé le droit chemin. Il a préféré ses passions dont il a fait un guide qu'il prend pour modèle et suit.

Neuvièmement : Allah (ﷻ) l'a comparé à un chien qui est l'animal à l'ambition la plus vile, à l'âme la plus abjecte, la plus avare et la plus avide (*kalab*). C'est de là que vient son nom (*kalb*).

Dixièmement : Allah (ﷻ) a comparé son avidité à l'égard de ce bas monde, son impatience face à ses plaisirs, sa consternation à l'idée de s'en séparer et sa forte convoitise, à l'halètement incessant du chien, impassible face aux remontrances ou l'indifférence. Ainsi, qu'il soit laissé à son sort ou conseillé et sermonné, ce mauvais savant ne cesse de convoiter les biens de ce bas monde. Ainsi, l'avidité ne le quitte pas, de la même façon que le chien ne cesse d'haleter.

Ibn Qutaybah a dit : « Tout être qui halète le fait en raison d'un excès de fatigue ou de soif, excepté le chien qui halète constamment, qu'il soit fatigué ou reposé, que sa soif soit étanchée ou non. C'est pour cela qu'Allah (ﷻ) a fait de lui une parabole illustrant l'état de ce mécréant. Il affirme ainsi : que tu le sermonnes ou le laisses voué à

son sort, il est égaré. Il est comparable au chien qui halète si tu le grondes, et halète tout autant si tu le laisses. »

Ce ne sont pas tous les chiens qui sont concernés par cette comparaison, seul le chien haletant l'est, pour souligner le caractère vil et abject de ce mauvais savant. »[1]



[1] *Al-Fawâ'id*, p.101.

Règle 30
Ils croient en l'obligation de se conformer à la voie prophétique dans l'appel à Allah

Allah (ﷻ) dit :

﴿اتَّبِعُوا مَا أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ وَلَا تَتَّبِعُوا مِن دُونِهِ أَوْلِيَاءَ ۗ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٣﴾﴾

« *Suivez ce qui vous a été révélé venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous ne vous souvenez que rarement.* »[1]

﴿أَفَمَن كَانَ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّهِ كَمَن زُيِّنَ لَهُ سُوءُ عَمَلِهِ وَاتَّبَعُوا أَهْوَاءَهُم ﴿١٤﴾﴾

« *Celui qui se base sur une preuve claire venant de son Seigneur est-il comparable à ceux à qui on a embelli leurs mauvaises actions et qui ont suivi leurs passions.* »[2]

﴿قُلْ هَٰذِهِ سَبِيلِي أَدْعُو إِلَى اللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا وَمَنِ اتَّبَعَنِي ۖ وَسُبْحَانَ اللَّهِ وَمَا أَنَا مِنَ الْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾﴾

« *Dis : Voici ma voie, j'appelle (les gens) à Allah, avec science, moi et ceux qui me suivent. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des polythéistes.* »[3]

﴿قُلْ إِن ضَلَلْتُ فَإِنَّمَا أَضِلُّ عَلَىٰ نَفْسِي ۖ وَإِنِ اهْتَدَيْتُ فَبِمَا يُوحِي إِلَيَّ رَبِّي ۚ إِنَّهُ سَمِيعٌ قَرِيبٌ﴾

---

[1] Sourate *Al-Acrâf*, v.3.
[2] Sourate *Muhammad*, v.14.
[3] Sourate *Yûsuf*, v.108

***« Dis : Si je m'égare, je ne le fais qu'à mes dépens ; tandis que si je parviens à être guidé, alors c'est grâce à ce que Mon Seigneur me révèle. Il entend parfaitement et Il est Proche. »*[1]**

﴿وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَاتُنَا بَيِّنَٰتٍ قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا ٱئْتِ بِقُرْءَانٍ غَيْرِ هَٰذَآ أَوْ بَدِّلْهُ قُلْ مَا يَكُونُ لِىٓ أَنْ أُبَدِّلَهُۥ مِن تِلْقَآئِ نَفْسِىٓ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ إِنِّىٓ أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّى عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ﴾

***« Et quand leur sont récités Nos versets clairs, ceux qui n'espèrent pas notre rencontre disent : « Apporte un Coran autre que celui-ci » ou bien : « Changes-en le contenu. » Dis : « Il ne m'appartient pas de le changer de mon propre chef. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtiment d'un jour terrible. » »*[2]**

﴿فَلَعَلَّكَ تَارِكٌۢ بَعْضَ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَضَآئِقٌۢ بِهِۦ صَدْرُكَ أَن يَقُولُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ كَنزٌ أَوْ جَآءَ مَعَهُۥ مَلَكٌ ۚ إِنَّمَآ أَنتَ نَذِيرٌ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ وَكِيلٌ ﴿١٢﴾﴾

***« Il se peut que tu délaisses une partie de ce qui t'est révélé, et que ta poitrine se sente oppressé, parce qu'ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un trésor ? » ou bien : « Pourquoi un ange n'est-il pas venu en sa compagnie ? » En fait, tu n'es qu'un avertisseur. Et Allah est le Protecteur de toute chose. »*[3]**

﴿قُل لَّآ أَقُولُ لَكُمْ عِندِى خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ وَلَآ أَقُولُ لَكُمْ إِنِّى مَلَكٌ ۖ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ ۚ قُلْ هَلْ يَسْتَوِى ٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْبَصِيرُ ۚ أَفَلَا تَتَفَكَّرُونَ﴾

[1] Sourate *Saba'*, v.50.
[2] Sourate *Yûnus*, v.15.
[3] Sourate *Hûd*, v.12.

« Dis : « Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que j'ai la science des choses cachées, ou que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. » Dis : « L'aveugle et le voyant sont-ils égaux ? Ne réfléchissez-vous donc pas ? » »[1]

On interrogea Shaykh Al-Islâm Abû Al-ᶜAbbâs Ahmad Ibn ᶜAbd Al-Halîm Ibn Taymiyyah Al-Harrânî (ﷺ) à propos d'un groupe qui se réunissait pour commettre des grands péchés : tuer, détrousser les voyageurs, voler, boire de l'alcool, et d'autre péchés encore. Puis, un shaykh connu pour son bien et son suivi de la Sunna, voulut les en empêcher, mais il ne put le faire qu'en les réunissant autour de chants pour lesquels ils venaient, et il s'agissait d'un tambour sans grelots (*duff*), en chantant des poésies licites et sans flûtes. Après cela, une partie d'entre eux se repentit et ainsi celui qui ne priait pas, volait et ne donnait pas l'aumône, s'écartait désormais de ces ambiguïtés, accomplissait les obligations et s'éloignait des interdits. Ce qu'a fait ce shaykh est-il permis ? Etant donné les grands bienfaits qui en ont découlé et sachant qu'il ne pouvait leur prêcher que de cette manière ?

Il répondit en disant : « Louange à Allah, Seigneur de l'univers, le fondement de la réponse à cette question, et toutes celles qui s'y rapportent, est :

1 – Il faut savoir qu'Allah a envoyé Muhammad (ﷺ) avec la guidée et la religion de vérité afin de la faire triompher sur toutes les religions, et Allah suffit comme témoin. Et Il a parachevé pour lui et sa communauté la religion comme Il dit :

﴿ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِى وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَٰمَ دِينًا﴾

« *Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous l'Islam comme religion.* »[2]

[1] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.50.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.3.

2 – Allah a annoncé le bonheur à celui qui obéit au Prophète (ﷺ), et le malheur à celui qui lui désobéit. Allah dit :

﴿وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَعَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلصِّدِّيقِينَ وَٱلشُّهَدَآءِ وَٱلصَّٰلِحِينَۚ وَحَسُنَ أُوْلَٰٓئِكَ رَفِيقًا ﴿٦٩﴾﴾

« *Ceux qui obéissent à Allah et au Messager sont avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !* »[1]

﴿إِلَّا بَلَٰغًا مِّنَ ٱللَّهِ وَرِسَٰلَٰتِهِۦۚ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَإِنَّ لَهُۥ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ﴿٢٣﴾﴾

« *Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager aura (pour récompense) le feu de l'Enfer où il demeurera éternellement* »[2]

3 – Allah a ordonné à Ses créatures de ramener leurs divergences dans la religion à ce avec quoi Il a envoyé le Prophète (ﷺ). Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَأُوْلِي ٱلْأَمْرِ مِنكُمْۖ فَإِن تَنَٰزَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ إِن كُنتُمْ تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِۚ ذَٰلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا﴾

« *Ô vous les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous divergez en quoi que ce soit, renvoyez (le jugement) à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation* »[3]

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.69.
[2] Sourate *Al-Jinn*, v.23.
[3] Sourate *An-Nisâ'*, v.59.

4 – Allah nous a informés qu'il (Muhammad) appelle à Allah et à la voie droite lorsqu'Il dit :

﴿قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى﴾

« ***Dis: Voici ma voie, j'appelle les gens à (la religion) d'Allah, avec science, moi et ceux qui me suivent. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des polythéistes.*** »[1]

﴿وَإِنَّكَ لَتَهْدِىٓ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ صِرَٰطِ ٱللَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى
ٱلْأَرْضِ ۗ أَلَآ إِلَى ٱللَّهِ تَصِيرُ ٱلْأُمُورُ ﴿٥٣﴾﴾

« ***Et en vérité tu guides vers un chemin droit, le chemin d'Allah à qui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. Oui c'est à Allah que revient toute chose*** »[2]

5 – Allah nous a informés qu'il (le Prophète) ordonne le bien, et interdit le mal, qu'il rend licite les bonnes choses et rend illicite les mauvaises choses. En effet, Allah (ﷻ) dit :

﴿ٱلَّذِينَ يَتَّبِعُونَ ٱلرَّسُولَ ٱلنَّبِىَّ ٱلْأُمِّىَّ ٱلَّذِى يَجِدُونَهُۥ مَكْتُوبًا عِندَهُمْ فِى ٱلتَّوْرَىٰةِ
وَٱلْإِنجِيلِ يَأْمُرُهُم بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَىٰهُمْ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَيُحِلُّ لَهُمُ ٱلطَّيِّبَٰتِ وَيُحَرِّمُ
عَلَيْهِمُ ٱلْخَبَٰٓئِثَ وَيَضَعُ عَنْهُمْ إِصْرَهُمْ وَٱلْأَغْلَٰلَ ٱلَّتِى كَانَتْ عَلَيْهِمْ ۚ فَٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ بِهِۦ وَعَزَّرُوهُ وَنَصَرُوهُ وَٱتَّبَعُوا۟ ٱلنُّورَ ٱلَّذِىٓ أُنزِلَ مَعَهُۥٓ ۙ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٥٧﴾﴾

« ***Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent mentionné chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le bien, leur interdit le mal, leur rend licites les bonnes choses, leur***

---

[1] Sourate *Yûsuf*, v.108.
[2] Sourate *As-Shûrâ*, v.52-53.

interdit les mauvaises et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui ; ceux-là seront les gagnants. »[1]

Le messager d'Allah (ﷺ) a ordonné tout le bien, et a interdit tout le mal. Il a rendu licites toutes les bonnes choses, et rendu illicites toutes les mauvaises choses. Il est rapporté dans le Sahih qu'il a dit : «*Allah n'a pas envoyé un messager sans qu'il ne lui soit obligatoire de diriger sa communauté vers le bien qu'il connaissait pour eux, et qu'il ne leur interdise le mal qu'il connaissait pour eux.* »[2] Al-ᶜIrbad ibn Sâriyah rapporte : « Le Prophète nous a adressé un sermon qui fit trembler les cœurs et couler les larmes. Nous dîmes : « Ô messager d'Allah, on dirait un sermon d'adieux, que nous ordonnes-tu ? Il dit : « *Je vous ordonne d'écouter et d'obéir, celui qui vivra parmi vous verra beaucoup de divergences, accrochez-vous à ma Sunna, et la Sunna des Califes biens guidés après moi, accrochez-vous à elle, mordez-y avec vos molaires. Et prenez garde aux nouveautés (dans la religion), car toute innovation est un égarement.* »

Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Je n'ai pas laissé une chose qui vous éloigne de l'Enfer sans vous en avoir parlé.* »[3]

Et il dit : « *Je vous ai laissés sur une voie claire, de nuit comme de jour, ne s'en écarte après moi qu'un homme voué à la perte.* »[4]

Il y a beaucoup de preuves de ce grand fondement dans le Livre et la Sunna, et les gens de science l'ont transcrit dans les livres dans le chapitre de l'attachement au Livre et la Sunna, comme l'ont fait Al-Bukhârî, Al-Baghawî et d'autres. Celui qui s'accroche au Coran et la Sunna sera parmi les alliés d'Allah, pieux, et fera parti du parti d'Allah et Son armée des vainqueurs. Les pieux prédécesseurs, Comme Mâlik et d'autres, disaient : « La Sunna est comme l'arche de Nuh, celui qui y monte est sauvé, et celui qui s'en écarte se noie. »

---

[1] Sourate *Al-Aᶜrâf*, v.157.
[2] Muslim (1844/46).
[3] Ibn Abî Shaybah dans *Al-Musannaf* (7/79).
[4] *As-Sahîhah* (937).

Az-Zuhrî a dit : « Nos savants passés disaient que s'accrocher à la Sunna est le salut. »

Si l'on sait cela, alors il est connu que ce par quoi Allah guide les égarés, oriente ceux qui se sont fourvoyés, et pardonne aux pécheurs, se trouve nécessairement dans ce avec quoi Allah a envoyé Son Messager, du Livre et de la Sunna. Et si ce n'était pas le cas, alors la religion du Messager d'Allah (ﷺ) serait incomplète, elle aurait besoin d'être complétée.

« Quant à ce qui est bénéfique dans la résolution du problème de la persévérance [des gens dans le péché] et le fait de les amener à délaisser les péchés, cela est de quatre types :

Premièrement : mentionner ce qu'on trouve dans le Coran comme versets effrayant les pécheurs et désobéissants, de même ce qui a été rapporté comme informations et récits dans le blâme des péchés et les éloges de ceux qui se repentent.

Deuxièmement : Les récits des prophètes et pieux prédécesseurs et les calamités qui les ont touchés en raison de leurs péchés. Cela a un effet puissant et bénéfique sur le cœur des créatures. Comme Âdam (عليه السلام) qui lorsqu'il désobéit fut chassé du Paradis, et d'autres récits semblables. Le Coran et les hadiths ne les ont pas mentionnés vainement mais leur but est d'en tirer des leçons et d'être clairvoyant, afin que tu saches que l'on n'a pas excusé aux prophètes les péchés mineurs, alors comment excuserait-on à d'autres des péchés majeurs ? Il faut également faire entendre cela abondamment à ceux qui persistent dans le péché, car cela est bénéfique pour amener le repentir.

Troisièmement : Leur établir clairement que les châtiments en ce monde proviennent des péchés, et que toutes les calamités qui frappent le serviteur viennent de ses crimes. Il convient donc d'apeurer par cela, comme il est dit dans le hadith : « *Le serviteur est privé de subsistance en raison d'un péché qu'il commet.* »[1] Un pieux prédécesseur a dit : « La malédiction n'est pas une noirceur sur le

[1] Ahmad (5/277).

visage et une diminution des biens, mais la malédiction est que tu ne sortes d'un péché que pour tomber dans un autre semblable ou pire. » Et cela est tel qu'il l'a énoncé car la malédiction désigne le bannissement et l'éloignement, ainsi si on ne lui accorde pas d'accomplir le bien et qu'on lui facilite le mal, il aura été éloigné. La privation de la subsistance qu'est le succès est la pire des privations. Chaque péché en appelle un autre, et cela se multiplie, et ainsi le serviteur est privé de sa subsistance bénéfique, de l'assise avec les savants qui réprouvent les péchés, de l'assise des pieux, mais Allah (ﷻ) le déteste afin que les pieux le détestent.

En résumé, les hadiths mentionnant les conséquences des péchés en ce monde sont nombreux, et celui qui est éprouvé par une de ces choses, cela sera un châtiment pour lui, et si un bienfait lui parvient ce ne fera qu'ajouter à sa perte car il sera privé de la reconnaissance jusqu'à être châtié pour son ingratitude.

Quant à celui qui est obéissant, la bénédiction de son obéissance fait que pour lui tout bienfait soit une rétribution de son obéissance et on lui accorde la reconnaissance pour cela ; et toute épreuve est une expiation de ses péchés et une élévation de son degré.

Quatrièmement : Mentionner ce qui est rapporté comme peines légales liées aux péchés comme la consommation d'alcool, la fornication, le vol, et autre. »[1]

Il faut savoir qu'Allah a ordonné toutes les bonnes actions, obligatoires ou recommandées, et qu'Il a interdit toutes les mauvaises actions. Si l'acte comprend à la fois un bienfait et un méfait, alors le Législateur est sage et Il légifère l'acte dont le bien est plus grand, quand à (l'acte) dont le mal est plus grand, il n'est pas légiféré et est interdit, comme Allah (ﷻ) dit :

[1] *Maw'idhah Al-Mu'minîn Min Ihyâ' 'Ulûm Ad-Dîn* (1/412).

﴿كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ وَهُوَ كُرْهٌ لَّكُمْ وَعَسَىٰٓ أَن تَكْرَهُوا۟ شَيْـًٔا وَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ وَعَسَىٰٓ أَن تُحِبُّوا۟ شَيْـًٔا وَهُوَ شَرٌّ لَّكُمْ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢١٦﴾﴾

« Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle est un bien pour vous. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle est un mal pour vous. Allah sait et vous ne savez pas »[1]

﴿يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْخَمْرِ وَٱلْمَيْسِرِ قُلْ فِيهِمَآ إِثْمٌ كَبِيرٌ وَمَنَٰفِعُ لِلنَّاسِ وَإِثْمُهُمَآ أَكْبَرُ مِن نَّفْعِهِمَا﴾

« Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis: Dans les deux il y a un grand péché et quelques avantages pour les gens, mais dans les deux, le péché est plus grand que l'utilité. »[2]

C'est pour cela qu'Allah (ﷻ) les a interdit. De même que pour les actes par lesquels les gens pensent qu'ils les rapprochent d'Allah, et qui ne sont légiférés ni par Allah, ni par son Messager (ﷺ), il est nécessaire que leurs méfaits soient plus grands que leurs bienfaits. Et si vraiment le bien était plus grand que le mal, le Législateur ne l'aurait pas délaissé, car Il est sage, Il n'a pas négligé les bienfaits de la religion et Il a montré aux croyants tout ce qui les rapproche du Seigneur de l'Univers.

Si cela est clair, nous disons à celui qui interroge : Le shaykh évoqué [dans la question] a voulu que se repente ce groupe qui se réunissait pour commettre de grands péchés, et cela ne lui fut possible que de cette manière innovée. Cela montre que le shaykh est ignorant des manières légiférées par lesquelles se repentent les pécheurs, ou qu'il est incapable de les appliquer. Le Messager

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.216.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.219.

d'Allah (ﷺ), les Compagnons et leurs successeurs prêchaient des gens qui étaient pires (que ce groupe évoqué) parmi les adeptes de la mécréance, de la perversité, des péchés, mais ils le faisaient par des moyens légiférés par lesquels Allah les a dispensés de ces moyens innovés. Il est interdit de dire : Il n'y a pas dans les moyens légiférés, avec lesquels Allah a envoyé Son Messager (ﷺ), de quoi amener le repentir des pécheurs.

Il est connu, par des transmissions nombreuses, qu'un nombre de gens que seul Allah connaît se sont repentis de la mécréance, de la perversité et de la désobéissance dans toutes les communautés à travers des moyens légiférés qui ne contiennent pas de rassemblements innovés cités [dans la question]. Au contraire, les premiers parmi les *Muhajirîn* et les *Anṣars* et ceux qui les ont suivis dans la bienfaisance sont les plus grands alliés pieux d'Allah de cette Communauté, et ils se sont repentis d'une manière légiférée, pas de ces manières innovées. Et les contrées musulmanes passées et présentes sont pleines de gens qui se sont repentis à Allah, Le craignent et font ce qu'Allah aime et agrée de manière légiférée, pas innovée.

On ne peut pas dire que les pécheurs ne peuvent se repentir que de cette manière innovée, mais au contraire on peut dire qu'il y a parmi les *masha'ikh* ceux qui ne connaissent pas ces moyens légiférés, qui en sont incapables, qui n'ont aucune science du Livre et de la Sunna, et de quoi prêcher et se faire entendre des gens, afin qu'Allah leur pardonne. C'est pourquoi ce shaykh se détourne des moyens légiférés pour des moyens innovés, soit par bonne intention s'il est religieux, soit pour les dominer et prendre leur argent en toute injustice comme Allah dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلۡأَحۡبَارِ وَٱلرُّهۡبَانِ لَيَأۡكُلُونَ أَمۡوَٰلَ ٱلنَّاسِ بِٱلۡبَٰطِلِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِۗ﴾

« ***Ô vous les croyants ! Beaucoup de rabbins et de moines dévorent les biens des gens illégalement et les empêchent (de suivre) le sentier d'Allah*** »[1]

On ne s'écarte d'un moyen légiféré pour moyen innové que par ignorance, incapacité ou mauvais dessein. À ce sujet, on doit se demander : Ce qu'ils font, est-il un chemin qui rapproche (d'Allah), une obéissance qu'Allah et Son Prophète (ﷺ) aiment, ou non ? Sont-ils récompensés pour cela, ou non ? Et si cela n'est pas un rapprochement (d'Allah) ni une adoration, et qu'ils le font en pensant que ça l'est, peuvent-ils croire cela ? Et accomplir cet acte de cette manière ? Si la question est posée ainsi, il n'appartient pas au savant qui suit le Prophète (ﷺ) de dire que cela est un rapprochement (d'Allah), une obéissance, une forme d'adoration, ou un chemin (qui mène à Allah). Ni même de dire que c'est une manière de prêcher, ou que c'est une chose qu'Allah a légiféré à Ses serviteurs : ni une obligation, ni une chose recommandée. Et ce qui n'est ni obligatoire, ni recommandée n'est pas une chose louée, ni une bonne action, ni une obéissance, ni une adoration, à l'unanimité des musulmans. »[2]



[1] Sourate *At-Tawbah*, v.34.
[2] *Majmû^c Al-Fatâwâ* (11/634).

Règle 31
Ils croient que l'attitude vis-à-vis des évènements changeants doit être basée sur la compréhension des pieux prédécesseurs des preuves religieuses et la connaissance de la Loi universelle d'Allah dans Sa création

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَإِذَا جَآءَهُمۡ أَمۡرٞ مِّنَ ٱلۡأَمۡنِ أَوِ ٱلۡخَوۡفِ أَذَاعُواْ بِهِۦۖ وَلَوۡ رَدُّوهُ إِلَى ٱلرَّسُولِ
وَإِلَىٰٓ أُوْلِي ٱلۡأَمۡرِ مِنۡهُمۡ لَعَلِمَهُ ٱلَّذِينَ يَسۡتَنۢبِطُونَهُۥ مِنۡهُمۡۗ وَلَوۡلَا فَضۡلُ ٱللَّهِ عَلَيۡكُمۡ
وَرَحۡمَتُهُۥ لَٱتَّبَعۡتُمُ ٱلشَّيۡطَٰنَ إِلَّا قَلِيلٗا ٨٣﴾

« Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la propagent. Et s'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement, ceux d'entre eux qui en cherchent le sens, l'auraient su (de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement). Et sans la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns. »[1]

﴿ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ لَمۡ يَكُ مُغَيِّرٗا نِّعۡمَةً أَنۡعَمَهَا عَلَىٰ قَوۡمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُواْ مَا بِأَنفُسِهِمۡ وَأَنَّ ٱللَّهَ
سَمِيعٌ عَلِيمٞ ٥٣﴾

« Ceci car Allah ne change pas un bienfait qu'Il a accordé à un peuple avant que celui-ci change ce qui est en lui-même. Et Allah entend et sait tout. »[2]

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.83.
[2] Sourate *Al-Anfâl*, v.53.

﴿أَوَ لَمَّآ أَصَٰبَتۡكُم مُّصِيبَةٞ قَدۡ أَصَبۡتُم مِّثۡلَيۡهَا قُلۡتُمۡ أَنَّىٰ هَٰذَاۖ قُلۡ هُوَ مِنۡ عِندِ أَنفُسِكُمۡۗ
إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٞ ١٦٥﴾

« Alors qu'un malheur vous atteint – tandis que vous aviez infligé le double à vos ennemis (à la bataille de Badr) - vous dites : « D'où vient cela ? » Alors réponds-leur : « Cela vous vient de vous (vos propres péchés). » Certes Allah est Capable de toute chose. »[1]

﴿وَيَٰقَوۡمِ لَا يَجۡرِمَنَّكُمۡ شِقَاقِيٓ أَن يُصِيبَكُم مِّثۡلُ مَآ أَصَابَ قَوۡمَ نُوحٍ أَوۡ قَوۡمَ هُودٍ أَوۡ قَوۡمَ
صَٰلِحٖۚ وَمَا قَوۡمُ لُوطٖ مِّنكُم بِبَعِيدٖ ٨٩﴾

« Ô mon peuple, que votre hostilité à mon égard ne vous entraîne pas à encourir les mêmes châtiments qui touchèrent le peuple de Nûh, le peuple de Hûd, ou le peuple de Sâlih et (l'exemple du) peuple de Lût n'est pas loin de vous. »[2]

﴿لَّيۡسَ بِأَمَانِيِّكُمۡ وَلَآ أَمَانِيِّ أَهۡلِ ٱلۡكِتَٰبِۗ مَن يَعۡمَلۡ سُوٓءٗا يُجۡزَ بِهِۦ وَلَا يَجِدۡ لَهُۥ
مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلِيّٗا وَلَا نَصِيرٗا ١٢٣﴾

« Cela ne dépend ni de vos désirs, ni de ceux des Gens du Livre. Quiconque fait du mal sera rétribué pour cela, et il ne trouvera en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur. »[3]

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلۡنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوّٗا شَيَٰطِينَ ٱلۡإِنسِ وَٱلۡجِنِّ يُوحِي بَعۡضُهُمۡ إِلَىٰ بَعۡضٖ زُخۡرُفَ
ٱلۡقَوۡلِ غُرُورٗاۚ وَلَوۡ شَآءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُۖ فَذَرۡهُمۡ وَمَا يَفۡتَرُونَ ١١٢﴾

[1] Sourate *Âl 'Imrân*, v.165.
[2] Sourate *Hûd*, v.89.
[3] Sourate *An-Nisâ'*, v.123.

« Ainsi avons-Nous attribué à chaque prophète un ennemi : des démons parmi les hommes et les djinns qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles embellies. Or, si ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait. Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent. »[1]

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا فِي كُلِّ قَرْيَةٍ أَكَٰبِرَ مُجْرِمِيهَا لِيَمْكُرُوا۟ فِيهَا ۖ وَمَا يَمْكُرُونَ
إِلَّا بِأَنفُسِهِمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿١٢٣﴾﴾

« De même avons-Nous placé dans chaque cité de grands criminels afin qu'ils y trament leurs ruses. Or, ils ne rusent que contre eux-mêmes, mais ils ne s'en rendent pas compte. »[2]

﴿وَكَذَٰلِكَ نُوَلِّى بَعْضَ ٱلظَّٰلِمِينَ بَعْضًۢا بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٢٩﴾﴾

« Ainsi accordons-Nous à certains injustes l'autorité sur d'autres à cause de ce qu'ils ont acquis. »[3]

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ ٱلْعِجْلَ سَيَنَالُهُمْ غَضَبٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَذِلَّةٌ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَكَذَٰلِكَ
نَجْزِى ٱلْمُفْتَرِينَ ﴿١٥٢﴾﴾

« Ceux qui prenaient le veau (comme divinité), bientôt tomberont sur eux de la part de leur Seigneur, une colère et une humiliation dans la vie présente. Ainsi, Nous rétribuons les innovateurs dans la religion d'Allah. »[4]

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ عَلَيْكُمْ أَنفُسَكُمْ ۖ لَا يَضُرُّكُم مَّن ضَلَّ إِذَا ٱهْتَدَيْتُمْ ۚ إِلَى ٱللَّهِ مَرْجِعُكُمْ
جَمِيعًا فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٠٥﴾﴾

---

[1] Sourate *Al-Anʿâm*, v.112.
[2] Sourate *Al-Anʿâm*, v.123.
[3] Sourate *Al-Anʿâm*, v.129.
[4] Sourate *Al-Aʿrâf*, v.152.

« *Ô vous les croyants ! Vous n'êtes responsables que de vous-même ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous vous avez pris la bonne voie. C'est vers Allah que vous retournerez tous et Il vous informera alors de ce que vous faisiez.* »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah (ﷺ) **a dit** : « Sa Parole : « ***Vous n'êtes responsables que de vous-même ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous vous avez pris la bonne voie.*** » n'implique pas le délaissement du commandement du bien et de l'interdiction du mal, ni l'interdiction ni la permission, comme cela apparaît dans le célèbre hadith rapporté dans les *Sunan*, d'après Abû Bakr As-Siddîq (ﷺ) qui prononça un sermon sur la chaire du Messager d'Allah (ﷺ) et dit : « Ô gens ! Vous récitez ce verset mais vous ne le comprenez pas, et j'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire : « *Lorsque les gens voient le mal mais n'y mettent pas fin, il s'en faut de peu qu'Allah ne fasse s'abattre sur eux tous un châtiment.* » » De même dans le hadith de Abû Thaᶜlabah Al-Khushanî qui l'attribue au Prophète (ﷺ) dans l'interprétation de ce verset : « Lorsque tu vois les gens obéir à leur avarice, suivre leurs passions, et se suffire de leurs avis, alors occupe-toi de ta personne. »[2] Cela est expliqué dans le hadith de Abû Saᶜîd : « *Celui d'entre vous qui voit un mal, qu'il le change de sa main ; s'il ne le peut pas, alors par sa langue ; et s'il ne le peut pas, alors par son cœur, et cela est le plus bas degré de la foi.* » Ainsi, si les adeptes des turpitudes se renforcent au point qu'ils ne prêtent plus du tout l'oreille au bien, et plus encore causent du tort à celui qui le réprouve en raison de la domination de l'avarice, des passions et de la vanité ; dans cette situation, le changement par la langue cesse, et reste celui par le cœur. Il y a d'éminents profits à tirer du verset :

Le premier : Le croyant ne doit pas craindre les mécréants et hypocrites, car ils ne lui nuiront point s'il suit la voie droite.

Le deuxième : Il ne doit pas s'attrister ou s'affliger pour eux, car leurs désobéissances ne lui causeront aucun tort s'il suit la voie droite, et le fait de s'attrister sur ce qui ne nuit point est une futilité. Ces deux sens sont mentionnés dans Sa Parole :

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.105.
[2] Le hadith est Daᶜîf, voir *Ad-Daᶜîfah* (1025).

﴿وَٱصْبِرْ وَمَا صَبْرُكَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُ فِي ضَيْقٍ مِّمَّا يَمْكُرُونَ﴾

« *Endure (ô Muhammad) ! Ton endurance ne se réalisera qu'avec l'aide d'Allah. Ne t'afflige pas à cause de leurs agissements. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots.* »[1]

Le troisième : Il ne doit pas leur faire confiance ni regarder avec envie ce qu'on leur a accordé comme pouvoir, biens et désirs, comme cela apparaît dans Sa Parole :

﴿لَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ﴾

« *Ne regarde pas avec envie les choses [de ce bas-monde] dont Nous avons donné jouissance à certains couples d'entre eux ; ne t'attriste pas à leur sujet et sois doux envers les croyants.* »

Il lui a donc interdit de s'attrister pour eux et de convoiter ce qu'ils possédaient dans un verset, et dans un autre verset de s'attrister pour eux et de les craindre, car l'homme peut être touché par un mal pour eux et venant d'eux, soit par espoir soit par crainte.

Le quatrième : Il ne doit pas transgresser contre les adeptes des péchés en dépassant ce qui est légiféré dans ce qu'on leur voue comme haine, blâme, interdiction, isolement, ou châtiment. Mais on doit dire à celui qui transgresse contre eux : tu n'es responsable que de toi même, celui qui s'égare ne te causera aucun tort si tu suis la voie droite, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ عَلَىٰٓ أَلَّا تَعْدِلُوا۟ ۚ ٱعْدِلُوا۟ هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ﴾

« *Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez équitables : cela est plus proche de la piété.* »[2]

[1] Sourate *An-Nahl*, v.127.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.8.

﴿وَقَٰتِلُواْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَكُمۡ وَلَا تَعۡتَدُوٓاْۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُعۡتَدِينَ ١٩٠﴾

« Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes, Allah n'aime pas les transgresseurs ! »[1]

﴿وَقَٰتِلُوهُمۡ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتۡنَةٞ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ لِلَّهِۖ فَإِنِ ٱنتَهَوۡاْ فَلَا عُدۡوَٰنَ إِلَّا عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ﴾

« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de polythéisme et que la religion soit à Allah Seul. S'ils cessent, cessez les hostilités, sauf contre les injustes. »[2]

Nombreux parmi ceux qui commandent le bien et interdisent le mal peuvent transgresser les limites d'Allah, soit par ignorance soit par injustice. C'est une question sur laquelle il faut être précis, que cela concerne la réprobation des mécréants, hypocrites, pervers ou pécheurs.

Le cinquième : Il doit ordonner le bien et interdire le mal conformément à ce qui a été légiféré, avec science, douceur, patience, noble dessein, et en empruntant le chemin qui conduira à la réalisation de ce dessein, car cela entre sous la Parole d'Allah (ﷻ) : *« Vous n'êtes responsables que de vous-même ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous vous avez pris la bonne voie. »*

Ce sont cinq points que l'on peut tirer du verset pour celui à qui il est ordonné de commander le bien et d'interdire le mal.

Il contient également un autre sens qui est que l'homme doit s'orienter vers l'intérêt de sa personne en science et en acte, et en s'écartant de ce qui ne le concerne pas, comme l'a dit le législateur : *« Fait partie du bon islam que chacun délaisse ce qui ne le concerne pas. »*[3] Surtout l'abondance de superflu dont l'homme n'a pas besoin concernant la religion et la vie d'autrui, surtout si on parle par

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.190.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.193.
[3] *Sahîh Ibn Mâjah* (3211).

jalousie ou soif de pouvoir. Il en est de même pour les actes, celui qui le pratique est soit un transgresseur injuste, soit un idiot futile ; et souvent le Diable fait apparaître cela sous la forme du commandement du bien et de l'interdiction du mal, du combat sur le sentier d'Allah, alors qu'il s'agit d'injustice et de transgression. Méditer le verset sur ces points compte parmi les choses les plus profitables.

Si tu médites sur les divergences dans cette Communauté – entre les savants, adorateurs, émirs et dirigeants – tu constateras que la majeure partie provient de cela, de la transgression avec ou sans interprétation, de la même manière que *Al-Jahmiyyah* ont transgressé vis-à-vis des adeptes de la Sunna dans l'épreuve des Attributs et du Coran, l'épreuve de Ahmad et d'autres ; de même que les adeptes de l'innovation vis-à-vis des adeptes de la Sunna à maintes reprises ; ou *An-Nâsibah* vis-à-vis de ʿAlî et des membres de sa famille ; ou encore les anthropomorphistes vis-à-vis de ceux qui exemptent Allah de toute ressemblance avec Ses créatures. De même, certains adeptes de la Sunna peuvent transgresser, soit les uns envers les autres, soit envers certains innovateurs en ajoutant à ce qu'Allah a ordonné, et c'est là l'excès mentionné dans leur propos :

﴿رَبَّنَا ٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَإِسْرَافَنَا فِىٓ أَمْرِنَا﴾

« Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos actes. »[1]

À l'opposé de cette transgression, on trouve la négligence d'autres en ce qu'on leur a ordonné comme devoirs, ou en ce qu'on leur a ordonné de commandement du bien et d'interdiction du mal en toutes ces choses. Quelle belle parole que celle prononcée par un pieux prédécesseur qui dit : « Allah n'ordonne pas une chose sans que le Diable ne s'y interpose de deux manières sans se soucier de laquelle de ces deux manières il triomphera : l'exagération et la négligence. »

---

[1] Sourate ***Âl ʿImrân***, V.147.

À l'opposé de celui qui aide au péché et la transgression se trouve celui qui délaisse l'aide dans la bonté et la piété ; et à l'opposé de celui qui accomplit ce qu'on lui a ordonné et ajoute à ce qu'on lui a interdit se trouve celui qui délaisse ce qu'on lui a interdit et certaines des choses qu'on lui a ordonnées. Qu'Allah nous guide sur la voie droite, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. »[1]



[1] *Majmûc Al-Fatâwâ* (14/479).

Règle 32
L'obligation de mettre en garde la Communauté contre les imams de l'innovation

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمِمَّنْ خَلَقْنَآ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِٱلْحَقِّ وَبِهِۦ يَعْدِلُونَ ١٨١﴾

« ***Parmi ceux que Nous avons créés, il y a une communauté qui guide (les autres) selon la vérité et par elle juge équitablement entre les gens.*** »[1]

﴿لَوْلَا يَنْهَىٰهُمُ ٱلرَّبَّٰنِيُّونَ وَٱلْأَحْبَارُ عَن قَوْلِهِمُ ٱلْإِثْمَ وَأَكْلِهِمُ ٱلسُّحْتَ لَبِئْسَ مَا
كَانُوا۟ يَصْنَعُونَ ٦٣﴾

« ***Si seulement les savants et les rabbins leur interdisaient de tenir des propos mensongers et de manger des gains illicites. Comme est mauvais ce qu'ils font !*** »[2]

﴿قَالُوا۟ يَٰصَٰلِحُ قَدْ كُنتَ فِينَا مَرْجُوًّا قَبْلَ هَٰذَآ أَتَنْهَىٰنَآ أَن نَّعْبُدَ مَا يَعْبُدُ ءَابَآؤُنَا وَإِنَّنَا لَفِى
شَكٍّ مِّمَّا تَدْعُونَآ إِلَيْهِ مُرِيبٍ ٦٢﴾

« ***Ils dirent : « Ô Sâlih, tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ? Cependant, nous voilà bien dans un doute troublant au sujet de ce vers quoi tu nous invites.*** » »[3]

---

[1] Sourate *Al-Acrâf*, v.181.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.63.
[3] Sourate *Hûd*, v.62.

﴿كَانُوا۟ لَا يَتَنَاهَوْنَ عَن مُّنكَرٍ فَعَلُوهُ لَبِئْسَ مَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٧٩﴾﴾

« Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le mal qu'ils commettaient eux-mêmes. Comme est mauvais ce qu'ils faisaient ! »[1]

﴿۞ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلْأَحْبَارِ وَٱلرُّهْبَانِ لَيَأْكُلُونَ أَمْوَٰلَ ٱلنَّاسِ بِٱلْبَـٰطِلِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۗ وَٱلَّذِينَ يَكْنِزُونَ ٱلذَّهَبَ وَٱلْفِضَّةَ وَلَا يُنفِقُونَهَا فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَبَشِّرْهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣٤﴾﴾

« Ô vous les croyants ! Beaucoup de rabbins et de moines dévorent les biens des gens illégalement et leur font obstacle sur le sentier d'Allah. À ceux qui amassent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce-leur un châtiment douloureux »[2]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah (ﷺ) **a dit** : « Concernant les imams de l'innovation parmi ceux qui tiennent des propos contraires au Livre et la Sunna, ou ceux qui pratiquent des adorations contraires au Livre et la Sunna, les musulmans sont unanimes sur le fait qu'il est obligatoire d'exposer leur cas et d'avertir la Communauté contre eux. Ceci au point qu'on demanda à Ahmad Ibn Hanbal : t'est-il préférable qu'un homme jeûne, prie et accomplisse une retraite spirituelle, ou qu'il parle des adeptes de l'innovation ? Il répondit : « S'il jeûne, prie et accomplit une retraite spirituelle, cela est pour lui, alors que s'il parle des adeptes de l'innovation, cela est pour les musulmans, et cela est meilleur. » Il a donc montré que ce bienfait touchait l'ensemble des musulmans dans leur religion et qu'il est comparable au combat sur le sentier d'Allah, car purifier le sentier d'Allah, Sa religion, Ses voies, Sa Législation, et repousser l'outrage et la transgression de ces individus est une obligation collective à l'unanimité des musulmans. Et si Allah n'avait pas envoyé des gens repoussant le mal de ces individus, la religion aurait

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.79.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.34.

été corrompue, et cette corruption aurait été plus grande que la domination de l'ennemi, car lorsque les ennemis dominent ils ne corrompent pas les cœurs et ce qu'ils contiennent comme religion, si ce n'est par conséquence, tandis que ces autres corrompent les cœurs au départ.

Les ennemis de la religion sont de deux types : les mécréants et les hypocrites, et Allah a ordonné à Son Prophète (ﷺ) de combattre ces deux groupes dans Sa Parole en deux endroits du Coran :

﴿جَٰهِدِ ٱلۡكُفَّارَ وَٱلۡمُنَٰفِقِينَ وَٱغۡلُظۡ عَلَيۡهِمۡۚ﴾

« *Combats les mécréants et les hypocrites et sois dur avec eux.* »[1]

Ainsi, si des hypocrites innovent une chose contraire au Livre, trompent les gens par elle, et que cela n'est pas exposé aux gens, l'ordre du Livre est corrompu, la religion est transformée de la même manière que la religion des Gens du Livre a été corrompue avant nous en raison des modifications qu'ils ont opérées et qui n'ont pas été réprouvées. Si ces gens ne sont pas des hypocrites mais qu'ils les écoutent, ils peuvent être trompés en pensant que ce qu'ils disent est la vérité, alors que cela est contraire au Livre, et ils deviennent des prêcheurs pour les innovations des hypocrites, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿لَوۡ خَرَجُواْ فِيكُم مَّا زَادُوكُمۡ إِلَّا خَبَالٗا وَلَأَوۡضَعُواْ خِلَٰلَكُمۡ يَبۡغُونَكُمُ ٱلۡفِتۡنَةَ وَفِيكُمۡ سَمَّٰعُونَ لَهُمۡۗ﴾

« *S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous. Et certains parmi vous les écoutent.* »[2]

Il est donc nécessaire d'exposer leur cas, et les troubles provoqués par leur situation sont plus grands encore, car ils ont en eux une foi pour laquelle il faut s'allier à eux, mais ils ont pénétré dans une

---

[1] Sourates *At-Tawbah*, v.73, *At-Tahrîm*, v.9.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.47.

innovation des hypocrites qui corrompt la religion, donc il est nécessaire de mettre en garde contre ces innovations même si cela implique de les mentionner et les spécifier. Et même s'ils n'ont pas pris cette innovation d'un hypocrite mais qu'ils l'ont dit en pensant que cela était la guidée, le bien, la religion – alors qu'il n'en est rien – il est obligatoire d'exposer ce qu'il en est réellement. »[1]

« L'imam Ahmad (ﷺ) a dit d'un homme qui persistait à délaisser la prière du *Witr* : « C'est un homme mauvais. » Prends garde de suivre un shaykh qui se fonde sur son propre avis sans attribuer à un imam ce vers quoi il appelle, et cela doit être lié de shaykh en shaykh jusqu'au Messager (ﷺ). Par Allah ! Placer sa confiance en les individus est un égarement, et se fier aux avis est une innovation. La douceur et l'attachement à la Sunna sur le chemin me sont préférables à la rudesse et l'isolement avec l'innovation. Tu ne te rapproches pas d'Allah en te privant de ce qu'Il n'a pas interdit, tout comme tu ne te rapproches pas de Lui en accomplissant ce qu'Il n'a pas permis. »[2]



[1] *Majmû' Al-Fatâwâ* (28/231).
[2] *As-Sawâ'iq Al-Mursalah* (4/1348).

Règle 33
Les adeptes de l'innovation sont de plusieurs types

Premier type – comme l'a énoncé Ibn Al-Qayyim : « L'ignorant imitateur qui n'a aucune science. Lui n'est pas déclaré mécréant ni pervers et on ne rejette pas son témoignage. S'il n'est pas capable d'apprendre la droiture, le jugement porté sur lui est celui des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants incapables de voyager et ne trouvant aucun moyen. Voilà ceux à qui Allah pardonne. Allah est Clément et Pardonneur.

Deuxième type : Celui qui est capable d'interroger, de rechercher la guidée et de connaître la vérité, mais qui délaisse cela en raison de sa préoccupation pour sa vie d'ici bas, son pouvoir, ses délectations, son existence et d'autres choses encore. Celui-ci est négligent et mérite le châtiment, pécheur par son délaissement de ce qui lui est obligatoire de crainte d'Allah en fonction de ses capacités. Le jugement porté sur lui est le même que celui de ses semblables qui délaissent certaines obligations. Si ce qu'il a en lui d'innovations et de passions domine ce qu'il a en lui de Sunna et de guidée, son témoignage est rejeté ; et si ce qu'il a en lui de Sunna et de guidée domine, son témoignage est accepté.

Troisième type : Celui qui demande, recherche et auquel apparaît la droiture mais qui la délaisse par suivi aveugle, sectarisme, haine ou inimitié vis-à-vis de ses adeptes. Celui-ci est au mieux pervers, et quant au fait de le déclarer mécréant cela demande un effort de recherche et des détails. S'il expose cela au grand jour et y appelle, son témoignage est rejeté, de même que ses fatwas et règles, si cela est possible, et on ne doit accepter de lui témoignage, fatwa et règles qu'en cas de nécessité. Par exemple, lorsque la domination et le pouvoir leur appartient, que les juges, muftis et témoins sont issus d'eux ; le fait de rejeter dans cette situation leurs témoignages et règles comporte une grande corruption, et cela n'est pas possible, ainsi on les accepte par nécessité.

Mâlik (ﷺ) a mentionné que le témoignage des adeptes de l'innovation comme *Al-Qadariyyah* et d'autres semblables n'est pas accepté, même s'ils prient comme nous et se dirigent vers notre Qibla. »[1]

« Quant aux adeptes des innovations contraires au Livre et la Sunna, ils sont soit dans l'ignorance légère, soit dans l'ignorance avérée comme les mécréants. Pour ce qui est des premiers :

﴿كَظُلُمَٰتٍ فِى بَحْرٍ لُّجِّىٍّ يَغْشَىٰهُ مَوْجٌ مِّن فَوْقِهِۦ مَوْجٌ مِّن فَوْقِهِۦ سَحَابٌ ظُلُمَٰتٌ بَعْضُهَا
فَوْقَ بَعْضٍ إِذَآ أَخْرَجَ يَدَهُۥ لَمْ يَكَدْ يَرَىٰهَا وَمَن لَّمْ يَجْعَلِ ٱللَّهُ لَهُۥ نُورًا فَمَا لَهُۥ مِن نُّورٍ﴾

« Ou bien elles sont semblables aux ténèbres d'une mer profonde, recouvertes par des vagues les unes sur les autres et au-dessus desquelles se dressent d'épais nuages. Des ténèbres, les unes au-dessus des autres, si bien que celui qui tend la main, ne la distingue presque pas. Celui qu'Allah prive de lumière n'en aura aucune. »[2]

Quant aux seconds :

﴿كَسَرَابٍ بِقِيعَةٍ يَحْسَبُهُ ٱلظَّمْـَٔانُ مَآءً حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَهُۥ لَمْ يَجِدْهُ شَيْـًٔا وَوَجَدَ ٱللَّهَ
عِندَهُۥ فَوَفَّىٰهُ حِسَابَهُۥ وَٱللَّهُ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ﴾

« Quant à ceux qui ont mécru, leurs actions sont comme un mirage dans une plaine désertique que l'assoiffé prend pour de l'eau. Puis lorsqu'il y parvient, il n'y trouve rien, mais il trouve Allah qui lui rend compte de toutes ses actions, car Allah est prompt à rendre les comptes. »[3]

Les adeptes de l'ignorance et de la mécréance légère ne connaissent pas la vérité et ne lui viennent pas en secours. Quant aux adeptes de l'ignorance et de la mécréance avérée, ils croient savoir et

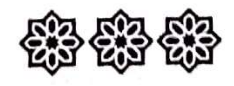
---

[1] *At-Ṭuruq Al-Ḥukumiyyah* (1/255).
[2] Sourate *An-Nûr*, v.40.
[3] Sourate *An-Nûr*, v.39.

connaître, mais ce qu'ils possèdent n'est pas une science mais une ignorance. »[1]

Point très important : Beaucoup de ceux qui qualifient de *daʿîf* le hadith de la division rejettent qu'il puisse impliquer que la majorité de la Communauté soit menacée par l'Enfer, disant que cela est contraire à ce qui est mentionné dans les autres hadiths mentionnant que cette Communauté est la plus nombreuse au Paradis, et que ceux qui s'attachent au plus grand nombre sont ceux qui sont sauvés, comme cela est mentionné dans certaines transmissions.

Je dis en demandant à Allah la réussite : Aucun des grands savants de la Sunna n'a dit que les gens de la masse étaient concernés par le hadith de la division, mais au contraire tous admettent qu'il concerne les savants musulmans qui se sont égarés, de même qu'ils admettent que le groupe secouru et la secte sauvée désigne les savants, comme cela est rapporté de Ahmad, Al-Bukhârî et d'autres. Quant aux gens de la masse, il faut établir une différence entre eux, comme cela a précédé dans les propos de Ibn Al-Qayyim (ﷺ). Le premier type est le plus répandu parmi la masse des musulmans aujourd'hui, et ainsi on connaît l'application du hadith dans le contexte des musulmans aujourd'hui, et il concerne celui qui s'oppose en partie ou totalement aux pieux prédécesseurs, qu'Allah les agrée, en ce sur quoi ils étaient unanimes dans la croyance et la voie. Ainsi, la plupart des appels contemporains qui ne se réclament des pieux prédécesseurs ni dans leur nom, ni dans la croyance, ni dans la voie font partie des groupes voués à la perte, menacés de l'Enfer. Et Allah est plus savant.



[1] *Dar' At-Taʿâruḏ* (7/285).

Règle 34
Les torts causés aux musulmans par les adeptes de l'innovation peuvent être plus grands que ceux causés par les mécréants

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُعۡجِبُكَ قَوۡلُهُۥ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَيُشۡهِدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا فِي قَلۡبِهِۦ
وَهُوَ أَلَدُّ ٱلۡخِصَامِ ٢٠٤﴾

« Parmi les gens, il en est dont le discours sur la vie présente te plaît, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le cœur, alors qu'il est le plus acharné disputeur. »[1]

﴿لَوۡ خَرَجُواْ فِيكُم مَّا زَادُوكُمۡ إِلَّا خَبَالٗا وَلَأَوۡضَعُواْ خِلَٰلَكُمۡ يَبۡغُونَكُمُ ٱلۡفِتۡنَةَ
وَفِيكُمۡ سَمَّٰعُونَ لَهُمۡۗ وَٱللَّهُ عَلِيمُۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ٤٧﴾

« S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous. Et certains parmi vous les écoutent. Et Allah connaît les injustes. »[2]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Repousser l'outrage et la transgression de ces individus est une obligation collective à l'unanimité des musulmans. Et si Allah n'avait pas envoyé des gens repoussant le mal de ces individus, la religion aurait été corrompue, et cette corruption aurait été plus grande que la domination de l'ennemi, car lorsque les ennemis dominent ils ne corrompent pas les cœurs et ce qu'ils contiennent comme religion, si ce n'est par

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.204.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.47.

conséquence, tandis que ces autres corrompent les cœurs au départ. »[1]

Et il dit : « Le Prophète (ﷺ) a ordonné de les combattre dans des hadiths authentiques, et il est rapporté dans le hadith de Abû Umâmah qu'ils sont : « *Les pires combattants sous le ciel de ce monde, et la meilleure des victimes est celle tuée par eux.* »[2] C'est-à-dire qu'ils sont pires pour les musulmans que quiconque, et personne n'est pire qu'eux pour les musulmans, ni les juifs ni les chrétiens. Ils s'efforçaient de tuer tout musulman qui n'était pas d'accord avec eux, rendant licite le sang des musulmans, leurs biens et l'assassinat de leurs enfants. Ils les déclaraient mécréants et considéraient cela comme étant la religion, en raison de l'immensité de leur ignorance et de leur innovation qui égare. »[3]

Il dit : « Ainsi, très souvent lorsque les adeptes de l'innovation en ont la capacité, ils ressemblent aux mécréants en rendant licite le meurtre des croyants et le fait de les déclarer mécréants, comme le font *Al-Khawârij*, *Al-Muctazilah*, *Al-Jahmiyyah*, et leurs différentes branches, mais certains d'entre eux combattent un groupe limité comme *Al-Khawârij* et *Az-Zaydiyyah*, et d'autres tentent de tuer tous ceux qu'ils le peuvent parmi leurs opposants, soit par leur pouvoir soit par leurs ruses. Et lorsqu'ils en sont incapables, ils ressemblent aux hypocrites, ils usent de la dissimulation et de l'hypocrisie, comme les hypocrites, ceci car l'innovation vient de la mécréance. Les polythéistes et les Gens du Livre, lorsqu'ils le peuvent, combattent les croyants ; et lorsqu'ils en sont incapables, ils sont hypocrites envers eux. Il est légiféré au croyant, lorsqu'il en est capable, d'établir la religion d'Allah autant que possible, par le combat et autre ; et lorsqu'il en est incapable, il s'abstient de chercher à faire triompher ce dont il n'est pas capable et patiente sur l'épreuve qui le frappe, mais sans hypocrisie. Plus encore, il lui est prescrit d'afficher et de dire ce à quoi on le contraint ; ce en quoi Allah a mis pour lui issue et un secours.

---

[1] *Majmûc Al-Fatâwâ* (28/232).
[2] *Sahîh Ibn Mâjah* (146).
[3] *Minhâj As-Sunnah* (5/248).

C'est pourquoi les adeptes de la Sunna sont à l'opposé des adeptes de l'innovation. Lorsqu'ils en ont la capacité, ils ne transgressent pas envers eux en les déclarant mécréants, en les tuant ou autre, mais ils usent envers eux de l'équité qu'Allah et Son Messager ont ordonné, ainsi qu'a agi ʿUmar Ibn ʿAbd Al-ʿAzîz avec *Al-Harûriyyah* et *Al-Qadariyyah*. Et s'ils les combattent, c'est à la manière de ʿAlî (ﷺ) qui combattit *Al-Harûriyyah* après qu'ils n'aient plus eu d'excuses et que les preuves leur aient été exposées. Ce qu'ils utilisaient essentiellement vis-à-vis d'eux était de s'écarter d'eux et de leur interdire ce qui pouvait faire apparaître leur innovation, comme le fait de ne pas leur parler et ne pas s'asseoir avec eux, car c'est là la voie pour faire cesser leur innovation. Mais lorsqu'ils en étaient incapables, ils n'étaient pas hypocrites avec eux, mais ils patientaient sur la vérité avec laquelle Allah (ﷻ) a envoyé Son Prophète (ﷺ), ainsi qu'agissaient nos prédécesseurs croyants, et ainsi qu'Allah le leur a ordonné dans Son Livre lorsqu'Il leur commanda de patienter sur la vérité et que la haine pour un peuple ne les amène pas à être injustes. »[1]



[1] *Al-Fatâwâ Al-Kubrâ* (5/209).

Règle 35
L'obligation de mettre en garde les musulmans contre les livres contenant des innovations

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَإِنَّ مِنْهُمْ لَفَرِيقًا يَلْوُۥنَ أَلْسِنَتَهُم بِٱلْكِتَٰبِ لِتَحْسَبُوهُ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَمَا هُوَ مِنَ
ٱلْكِتَٰبِ وَيَقُولُونَ هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَمَا هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَيَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ
وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٨﴾﴾

« Et il en est parmi eux qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors que cela ne fait pas partie du Livre, et ils disent : « Ceci vient d'Allah », alors que cela ne vient point d'Allah. Ils disent en toute connaissance de cause des mensonges contre Allah. »[1]

﴿۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ لَا يَحْزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْكُفْرِ مِنَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟
ءَامَنَّا بِأَفْوَٰهِهِمْ وَلَمْ تُؤْمِن قُلُوبُهُمْ ۛ وَمِنَ ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ ۛ سَمَّٰعُونَ لِلْكَذِبِ
سَمَّٰعُونَ لِقَوْمٍ ءَاخَرِينَ لَمْ يَأْتُوكَ ۖ يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ مِنۢ بَعْدِ مَوَاضِعِهِۦ ۖ يَقُولُونَ إِنْ
أُوتِيتُمْ هَٰذَا فَخُذُوهُ وَإِن لَّمْ تُؤْتَوْهُ فَٱحْذَرُوا۟ ۚ وَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ فِتْنَتَهُۥ فَلَن تَمْلِكَ لَهُۥ
مِنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَمْ يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يُطَهِّرَ قُلُوبَهُمْ ۚ لَهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا خِزْىٌ ۖ
وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٤١﴾﴾

[1] Sourate *Âl ʿImrân*, v.78.

« Ô Messager ! Ne t'attriste pas pour ceux qui se précipitent vers la mécréance, dont certains ont dit : « Nous avons cru » avec leur bouche sans que leur cœur ait jamais cru. Et parmi les juifs, certains aiment écouter le mensonge et écouter d'autres gens qui ne sont jamais venus à toi ; ils déforment le sens de (tes) paroles (après les avoir comprises). Ils disent : « Si vous avez reçu ceci, acceptez-le ; et si vous ne l'avez pas reçu, soyez sur vos gardes. » Celui qu'Allah veut éprouver, tu ne peux rien pour lui contre Allah. Voilà ceux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. Ils auront une humiliation, ici-bas, et un terrible châtiment dans l'au-delà. »[1]

On a interrogé Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah à propos d'un militaire qui priait la nuit et avait copié à la main *Sahîh Muslim*, *Al-Bukhârî* et le Coran, et qui a l'intention d'écrire les hadiths et le Coran. Lorsqu'il entend parler d'une feuille ou d'un stylo, il l'achète pour mille dirhams, et il dit : « Si Allah le veut, j'écrirai sur toutes ces feuilles les hadiths du Messager d'Allah (ﷺ) et le Coran. » Il porte de grands espoirs, donc est-il pécheur en cela ou non ? Et quel est l'exégèse le plus proche du Coran et de la Sunna : Az-Zamakhsharî, Al-Qurtubî, Al-Baghawî, ou un autre ? Si quelqu'un recopie pour lui ou pour la vente, aura-t-il une rétribution et récompense, comme le fait de recopier *Revivification des sciences de la religion, La nourriture du cœur* ou *La logique* ? Répondez-nous.

Réponse : « Il ne commet aucun péché dans son intention de transcrire les sciences religieuses, car la retranscription du Coran, des hadiths authentiques et des exégèses authentiques existants compte parmi les plus éminents actes d'adoration et d'obéissance.

Quant aux exégèses disponibles, le plus authentique est celui de Muhammad Ibn Jarîr At-Tabarî car il mentionne les propos des pieux prédécesseurs avec des chaînes de transmission authentiques, il ne contient pas d'innovation, et il ne rapporte pas de gens douteux comme Muqâtil Ibn Sulaymân Al-Kalbî. Les exégèses transmises avec des chaînes de transmission sont nombreuses, comme les

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.41.

exégèses de ʿAbd Ar-Razzâq, ʿAbd Ibn Humayd, Wakîʿ, Ibn Abî Shaybah, Ahmad Ibn Hanbal et Ishâq Ibn Râhawayh.

Quant aux trois exégèses citées dans la question, celle qui est le plus préservée de l'innovation et des hadith faibles est celle de Al-Baghawî, mais c'est un résumé de l'exégèse de At-Thaʿlabî de laquelle il a retiré les hadiths inventés et les innovations qu'elle contenait, et d'autres choses encore. Quant à Al-Wâhidî, il est l'élève de At-Thaʿlabî et il est plus connaisseur que lui de la langue arabe, mais At-Thaʿlabî est préservé des innovations, même s'il les mentionne parfois par imitation d'autres. Les exégèses de Al-Wâhidî *Al-Basît*, *Al-Wasît* et *Al-Wajîz* contiennent des profits remarquables, mais ils contiennent de propos faux et autre. Quant à Az-Zamakhsharî, son exégèse est remplie d'innovations, et il suit la voie de *Al-Muʿtazilah* en reniant les Attributs, la vision, et en disant que le Coran est créé. Il a renié qu'Allah veut l'existence des êtres et qu'Il est le Créateur des actes des serviteurs, et d'autres fondements encore de *Al-Muʿtazilah*.

Leurs fondements sont au nombre de cinq qu'ils nomment : l'unicité, l'équité, la position entre les deux positions, la réalisation de la menace, et le commandement du bien et l'interdiction du mal.

Mais pour eux, le sens de l'unicité implique le rejet des Attributs, c'est pourquoi Ibn Tawmarat nomma ses compagnons « les monothéistes », mais ce n'est là qu'une hérésie concernant les Noms et les versets d'Allah.

Pour eux, l'équité implique le reniement du destin qui est la création des œuvres des serviteurs, la volonté des êtres et la capacité à réaliser une chose. Certains renient la préexistence de la science et du Livre, mais c'est là l'avis de leurs imams, et ils suivent la voie de Az-Zamakhsharî dont la voie est celle de Al-Mughîrah Ibn ʿAlî, Abû Hâshim et ses adeptes, et la voie de Abû Al-Husayn. Les adeptes de *Al-Muʿtazilah* qui suivent sa voie sont de deux types : maîtres et suiveurs.

Pour eux, la position entre les deux positions est que le pervers n'est aucunement nommé croyant, de même qu'il n'est pas nommé mécréant, ils l'ont donc placé entre les deux positions.

Pour eux, la réalisation de la menace est que les pervers musulmans seront éternellement en Enfer, et qu'ils n'en sortiront ni par intercession ni par quoi que ce soit, comme le disent *Al-Khawârij*.

Pour eux, le commandement du bien et l'interdiction du mal impliquent la permission de se révolter contre les gouverneurs et de les combattre par l'épée.

Il a truffé son ouvrage de ces fondements par des formules par lesquelles la plupart des gens ne font pas le lien avec ces fondements et son objectif. De plus il contient de nombreux hadiths inventés et peu de transmissions de Compagnons et de leurs successeurs.

Pour ce qui est de l'exégèse de Al-Qurtubî, il est beaucoup mieux, plus proche de la voie des adeptes du Livre et de la Sunna, et plus éloigné des innovations, même si tous ceux qui ont écrit ces ouvrages, nécessairement ils comportement des choses critiquables, mais il faut être équitable et accorder à chacun son droit.

L'exégèse de Ibn ‹Atiyyah est meilleure que celle de Az-Zamakhsharî, plus authentique dans ses transmissions et recherches, et plus éloignés des innovations même s'il en comporte quelques-unes. Il est même beaucoup mieux, voire le plus authentique de ces exégèses, mais l'exégèse de Ibn Jarîr est le plus authentique de tous. Il y a ensuite de très nombreuses autres exégèses comme celles de Ibn Al-Jawzî et Al-Mâwardî. »

Il dit : « Quant au livre *La nourriture du cœur* et *Revivification des sciences de la religion* qui le suit dans la mention des actes du cœur comme la patience, la reconnaissance, l'amour, la confiance, l'unicité et autres. Abû Tâlib [Al-Makkî] est plus savant que Abû Hâmid Al-Ghazâlî concernant le hadith, les récits, et les propos des adeptes des sciences du cœur parmi les soufis et autres. Ses propos sont plus justes, plus exacts et plus éloignés de l'innovation, bien que *La nourriture du cœur* contienne des hadiths faibles et inventés, et de

nombreuses choses rejetées. Quant aux choses destructrices contenues dans « *Revivification* » comme les propos sur l'orgueil, la vanité, l'ostentation, la jalousie, et autres, l'essentiel est rapporté des propos de Al-H̲ârith Al-Muh̲âsibî dans *Ar-Ri*ᶜ*âyah*. Certaines choses sont acceptables, d'autres rejetées, et d'autres encore sujettes à débat. « *Revivification* » contient de nombreux profits, mais aussi des choses blâmables, des propos corrompus des philosophes sur l'unicité, la prophétie et la Résurrection. Lorsqu'il mentionne les connaissances soufies, il agit comme celui qui prend un ennemi des musulmans et le pare de l'habit des musulmans, et les imams de la religion ont reproché cela à Abû H̲âmid dans ses livres. Ils ont dit : « C'est [le livre] *Le remède* qui l'a rendu malade. » C'est-à-dire *Le remède* de Ibn Sînâ sur la philosophie qui comporte de très nombreux hadiths et récits faibles, voire inventés, de même que des erreurs et absurdités soufies. Mais malgré tout, « *Revivification* » comporte également des propos de maîtres soufis des actes du cœur conformes au Livre et la Sunna, et d'autres choses encore concernant les adorations et le comportement en conformité avec le Livre et la Sunna, d'un nombre plus important que ce qui est rejeté. C'est la raison pour laquelle les gens ont divergé à son sujet. »[1]

Il dit : « Quant aux livre de hadiths connus comme *Al-Bukhârî* et *Muslim*, il n'y a pas sous le ciel de ce monde de livre plus authentique que Al-Bukhârî et Muslim après le Coran. Après eux, ce qui les réunit tous deux comme *Al-Jam*ᶜ *Bayna As-S̲ah̲îh̲ayn* de Al-H̲umaydî et de ᶜAbd Al-H̲aqq Al-Ishbîlî. Ensuite les livres des *Sunan*, comme *Sunan Abû Dâwud, An-Nasâ'î, Jâmi*ᶜ *At-Tirmidhî*, les *Masânîd* comme *Musnad As-Shâfi*ᶜ*î, Musnad Al-Imâm Ah̲mad, Muwat̲t̲a' Mâlik* qui contient des hadiths et récits et qui compte parmi les livres les plus précieux, au point que As-Shâfiᶜî dise : « Il n'y a pas sous le ciel de ce monde, après le Livre d'Allah, de livre plus authentique que *Muwat̲t̲a' Mâlik*. » c'est-à-dire de ce qui a été écrit de cette façon, car les anciens réunissaient ce qui a été rapporté du Prophète, des Compagnons et de leurs successeurs, et on n'avait pas encore écrit de livres d'avis qu'on nomme les livres de *Fiqh*. Ensuite on a rassemblé les hadiths rapportés dans les *S̲ah̲îh̲ Al-Bukhârî* et *Muslim*.

---

[1] *Majmû*ᶜ *Al-Fatâwâ* (10/552).

Les livres pour la transcription desquels l'homme est récompensé, que ce soit pour lui-même ou pour les vendre, comme l'a dit le Prophète (ﷺ) : « *Pour une seule flèche, Allah fait entrer trois hommes au Paradis : celui qui l'a fabriquée, celui qui la décoche et celui qui la lui tend.* »[1] Il en est de même pour la transcription, qu'elle profite à lui ou à autrui, dans les deux cas il sera récompensé. »[2]

Il dit : « Quant aux livres de logique, ils ne contiennent pas de science commandée religieusement, même si l'effort d'interprétation de certains les a conduit à dire qu'il s'agissait d'une obligation collective. Certains ont dit : « Les sciences reposent sur elle. » comme l'a mentionné Abû Hâmid. Mais c'est là une grande erreur intellectuelle et religieuse.

Pour ce qui est de la raison, l'ensemble des intellectuels des fils d'Adam, parmi tous ceux qui ont parlé sur la science ont fondé leurs sciences [redacted] la logique grecque.

Pour ce qui est de la religion, il est nécessairement connu dans la religion d'islam qu'Allah n'a pas imposé aux adeptes de la science et de la foi d'apprendre cette logique grecque. Quant à cette science en elle-même, une partie est vérité et une partie est fausseté. Pour ce qui est de la vérité qu'elle contient, une grande partie, ou la majeure partie n'est pas nécessaire. La part de ce qui peut être nécessaire n'est pas indispensable à la plupart des natures saines, le sot n'en tire aucun profit, l'homme intelligent n'en a pas besoin, et ses torts sur celui qui n'a aucune clairvoyance concernant les sciences des prophètes sont plus nombreux que ses bienfaits. »[3]



[1] Sous cette formulation le hadith est qualifié de faible par Al-Albânî, voir *Da'îf Al-Targhîb* (821), et il trouve son origine chez Muslim (1919).
[2] *Majmû' Al-Fatâwâ* (18/74).
[3] *Majmû' Al-Fatâwâ* (9/269).

Règle 36
L'obligation de l'équité dans le jugement porté sur les opposants

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَا تَقْرَبُوا مَالَ الْيَتِيمِ إِلَّا بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُ ۖ وَأَوْفُوا
الْكَيْلَ وَالْمِيزَانَ بِالْقِسْطِ ۖ لَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۖ وَإِذَا قُلْتُمْ فَاعْدِلُوا وَلَوْ كَانَ ذَا
قُرْبَىٰ ۖ وَبِعَهْدِ اللَّهِ أَوْفُوا ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّاكُمْ بِهِ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ﴾

« Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous ne chargeons une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et tenez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous recommande afin que vous vous rappeliez. »[1]

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُونُوا قَوَّامِينَ لِلَّهِ شُهَدَاءَ بِالْقِسْطِ ۖ وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَآنُ قَوْمٍ عَلَىٰ
أَلَّا تَعْدِلُوا ۚ اعْدِلُوا هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ ۖ وَاتَّقُوا اللَّهَ ۚ إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ﴾

« Ô vous les croyants ! Soyez attentifs à être témoins en toute justice pour Allah. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez équitables : cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah, car Allah sait parfaitement ce que vous faites. »[2]

---

[1] Sourate *Al-Anᶜâm*, v.152.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.8.

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Ceux qui empruntent la voie des pieux prédécesseurs déclarent les gens fautifs [lorsqu'ils commettent une faute] mais pas mécréants tant que la preuve de la Révélation ne leur a pas été exposée, c'est pourquoi As-Shâfi'î a dit : « Parler d'une science pour laquelle on me dit : « tu te trompes » m'est préférable au fait de parler d'une science pour laquelle on me dit : « tu as mécru. » »

Parmi les travers des adeptes de l'innovation est qu'ils se déclarent mécréants les uns les autres, et parmi les louanges des adeptes de la science est qu'ils déclarent les gens fautifs mais pas mécréants, pour la raison suivante :

L'un d'eux peut considérer comme une mécréance ce qui ne l'est pas. Cela peut être une mécréance car il lui apparaît clairement que c'est un reniement du Messager et une insulte adressée au Créateur, alors que pour un autre cela ne lui apparaît pas. Donc, si celui qui connaît sa situation et prononce cela devient mécréant, cela n'implique pas que celui qui ne connaît pas sa situation devienne lui aussi mécréant. »[1]

Il dit : « Si on connaît le fondement des innovations, alors le fondement des propos de *Al-Khawârij* est qu'ils déclarent mécréant celui qui commet un péché et ils considèrent pour péché ce qui ne l'est pas. Ils suivent le Coran sans la Sunna qui s'oppose au sens apparent du Coran, même si cette Sunna est rapportée de plusieurs chaînes de transmission. Ils déclarent mécréant celui qui s'oppose à eux, rendent licite chez lui – selon eux en raison de son apostasie – ce qu'ils ne rendent pas licite chez le mécréant de souche, comme le Prophète (ﷺ) l'a dit à leur sujet : *« Ils tuent les adeptes de l'islam et délaissent les adeptes des idoles. »* C'est pourquoi ils ont déclaré mécréants 'Uthmân, 'Alî et leurs alliés, de même que ceux qui ont participé à la bataille de *Siffîn* – les deux groupes – pour des propos répugnants similaires. La plupart d'entre eux déclare mécréant celui qui s'oppose à leur avis, ils se nomment eux-mêmes les croyants, et ceux qui s'opposent à eux les mécréants[2]. Ils considèrent les régions

[1] *Minhâj As-Sunnah* (5/251).
[2] Et ce, jusqu'à notre époque !

d'islam où leurs avis n'apparaissent pas comme des terres d'apostasie, pires que les régions des polythéistes et des chrétiens ! C'est pourquoi ils s'allient aux juifs, chrétiens et polythéistes contre la majorité des musulmans, pour les prendre comme ennemis et les combattre. Il est connu qu'ils se sont alliés aux mécréants, aux chrétiens d'Europe, et aux juifs contre la majorité des musulmans. »[1]

« Les adeptes de la Sunna, de la science et de la foi connaissent la vérité et sont miséricordieux envers les créatures ; ils suivent le Messager (ﷺ) et n'innovent pas. Celui qui fait un effort [dans la recherche de la vérité] mais commet une erreur excusée par le Messager (ﷺ), ils l'excusent, et ils ne blâment que celui qu'Allah et Son Messager ont blâmé, celui qui est négligent dans la recherche de la vérité, par son délaissement de ce qui est obligatoire, celui qui transgresse et suit ses passions sans science, par sa pratique de l'illicite. Ainsi, ils blâment celui qui délaisse ce qui est obligatoire ou pratique ce qui est illicite, mais ils ne le châtient qu'après lui avoir exposé les preuves, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا﴾

« ***Et Nous n'avons jamais puni de peuple sans lui avoir au préalable envoyé un Messager.*** »[2]

Surtout concernant les questions sur lesquelles les savants ont divergé et sur lesquelles la plupart des gens n'ont aucune science. »[3]

« Nul doute que l'erreur sur les questions scientifiques précises est pardonnée à la Communauté, même si cela touche les questions religieuses, sinon la plupart des vertueux de cette Communauté auraient péri. Si Allah pardonne à celui qui ignore l'interdiction du vin car il a grandi sur une terre d'ignorance, bien qu'il n'est pas recherché la science, alors l'homme vertueux et appliqué dans la recherche de la science en fonction de ce qu'il a pu en réunir à son époque et dans sa région, si son but est de suivre autant que possible

---

[1] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (3/356).
[2] Sourate ***Al-Isrâ'***, v.15.
[3] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (27/238).

le Messager (ﷺ), est plus en droit qu'Allah accepte ses bonnes actions, le récompense pour ses efforts et ne le châtie pas pour ses erreurs, conformément à la Parole d'Allah (ﷻ) :



« *Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur.* »[1] »[2]

❁❁❁

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.286.
[2] *Majmû^c Al-Fatâwâ* (20/165).

Règle 37
Les opposants à la voie des pieux prédécesseurs tombent soit dans l'extrémisme soit dans *Al-Irjâ'*

Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ لَا تَغۡلُواْ فِي دِينِكُمۡ غَيۡرَ ٱلۡحَقِّ وَلَا تَتَّبِعُوٓاْ
أَهۡوَآءَ قَوۡمٖ قَدۡ ضَلُّواْ مِن قَبۡلُ وَأَضَلُّواْ كَثِيرٗا وَضَلُّواْ عَن سَوَآءِ ٱلسَّبِيلِ﴾

« Dis : Ô Gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion en outrepassant la vérité. Ne suivez pas les passions de gens qui se sont égarés dans le passé, égarant beaucoup de monde et s'égarant du chemin droit. »[1]

﴿فَخَلَفَ مِنۢ بَعۡدِهِمۡ خَلۡفٞ وَرِثُواْ ٱلۡكِتَٰبَ يَأۡخُذُونَ عَرَضَ هَٰذَا ٱلۡأَدۡنَىٰ وَيَقُولُونَ سَيُغۡفَرُ
لَنَا وَإِن يَأۡتِهِمۡ عَرَضٞ مِّثۡلُهُۥ يَأۡخُذُوهُۚ أَلَمۡ يُؤۡخَذۡ عَلَيۡهِم مِّيثَٰقُ ٱلۡكِتَٰبِ أَن لَّا يَقُولُواْ عَلَى
ٱللَّهِ إِلَّا ٱلۡحَقَّ وَدَرَسُواْ مَا فِيهِۗ وَٱلدَّارُ ٱلۡأٓخِرَةُ خَيۡرٞ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَۚ أَفَلَا تَعۡقِلُونَ ١٦٩﴾

« Puis les suivirent des générations qui héritèrent le Livre, et préféraient ce qu'offre la vie d'ici-bas en disant : « Nous aurons le pardon. » Et si des choses illicites s'offrent à eux, ils les acceptent très naturellement. N'avait-on pas pris d'eux l'engagement du Livre, qu'ils ne diraient sur Allah que la vérité ? Ils avaient pourtant étudié ce qui s'y trouve mais s'en sont détournés. Et l'ultime demeure est meilleure pour ceux qui pratiquent la piété, - Ne raisonnez-vous donc pas ? »[2]

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.77.
[2] Sourate *Al-Acrâf*, v.169.

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Nombreux parmi les adeptes de l'innovation comme *Al-Khawârij, Ar-Rawâfid, Al-Qadariyyah, Al-Jahmiyyah*, et *Al-Mumaththilah* ont une croyance qui est un égarement mais qu'ils croient être la vérité, et ils considèrent celui qui s'oppose à eux comme étant mécréant. Ainsi se répand parmi eux une corruption puissante à la manière des Gens du Livre dans leur reniement de la vérité et leur injustice envers les créatures, et il est probable que la plupart d'entre eux déclarent mécréant pour des propos dont on ne comprend la réalité et dont on ne connaît la preuve. À l'opposé de ceux qui déclarent faussement mécréant, on trouve des gens qui ne connaissent pas comme il se doit la croyance de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâ^cah* ; ou en connaissent une partie et en ignorent une autre. Et ce qu'ils en connaissent, ils peuvent ne pas l'exposer aux gens mais le leur cacher, sans cesser les innovations contraires au Livre et la Sunna, et sans blâmer et châtier les adeptes de l'innovation. Plus encore, ils peuvent blâmer le fait de parler de la Sunna et des fondements de la religion, sans distinguer ce qui est indiqué par le Coran, la Sunna et l'unanimité des savants musulmans, de ce qui est dit par les adeptes de l'innovation et de la division. Ou alors ils peuvent approuver l'ensemble des voies, de la même manière qu'on approuve les différents avis des savants dans les questions supportant l'effort d'interprétation et en lesquelles on peut diverger. Cette voie s'applique à un grand nombre parmi *Al-Murji'ah*, et certains étudiants, soufis et philosophes, de la même manière que la première s'applique à un grand nombre parmi les adeptes des passions et de « *Al-Kalâm* »[1] Mais ces deux voies sont déviantes et en dehors du Livre et de la Sunna. »[2]

Il dit : « C'est pourquoi tu constates que beaucoup d'entre eux, lorsque la guidée ne leur apparaît pas dans leur voie, font marche arrière et répondent aux désirs du fourvoiement par leur ventre, leur sexe, ou dans le commandement et les biens, ou d'autres choses semblables. Ce, en l'absence de science et de certitude sur lesquelles le cœur s'apaise et la poitrine s'épanouit. Dans le hadith rapporté du

---

[1] NdT : *Ahl Al-Kalâm*, voie connue entre autres pour donner priorité à la raison sur les Textes.

[2] *Majmû^c Al-Fatâwâ* (12/467).

Prophète (ﷺ) il est dit : « *Ce que je crains le plus pour vous sont les désirs du fourvoiement par le ventre et le sexe, ainsi que les troubles qui égarent.* »[1] Ceux qui s'écartent de la voie du Prophète et des pieux prédécesseurs réunissent ces deux choses : le suivi des désirs du fourvoiement et les troubles qui égarent. Ils ont ainsi en eux une part d'égarement et de fourvoiement fonction de leur écart vis-à-vis de la voie avec laquelle Allah a envoyé Son Messager (ﷺ). C'est pourquoi Allah (ﷻ) nous a ordonné de dire dans chaque prière :

﴿ٱهْدِنَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ۝٦ صِرَٰطَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا ٱلضَّآلِّينَ ۝٧﴾

« ***Guide-nous sur la voie droite. La voie de ceux que Tu as comblés de Tes faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés*** »[2]

Il est rapporté authentiquement que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les juifs sont ceux qui ont encouru la colère, et les chrétiens sont les égarés.* »

Les pieux prédécesseurs disaient : « Prenez garde à la tentation du savant débauché et de l'adorateur ignorant, car leur tentation touche tous ceux qui sont trompés. » Alors que dire de l'homme qui réunit l'égarement et la débauche ! »[3]

Il dit : « L'innovation s'oppose au Livre, la Sunna et l'unanimité des pieux prédécesseurs de la Communauté dans les croyances et les adorations. Comme les propos de *Al-Khawârij, Ar-Rawâfid, Al-Qadariyyah, Al-Jahmiyyah,* ceux qui prétendent vouer des actes d'adoration par la danse et les chants dans les mosquées, ceux qui prétendent vouer des actes d'adoration en rasant la barbe ou en consommant de l'herbe, et d'autres innovations semblables par lesquelles prétendent adorer Allah des groupes d'opposants au Livre et la Sunna. Et c'est auprès d'Allah que nous cherchons l'aide. »[4]

---

[1] *Dhilâl Al-Jannah* (1/7).
[2] Sourate ***Al-Fâtihah***, v.6-7.
[3] *Dar' Taᶜârud Al-ᶜAql wa-n-Naql* (1/165).
[4] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (18/436).

Règle 38
Les opposants à la voie des pieux prédécesseurs ont ouvert aux ennemis de l'islam la porte du doute sur la religion

Allah (ﷻ) dit :

﴿لَوْ خَرَجُوا۟ فِيكُم مَّا زَادُوكُمْ إِلَّا خَبَالًا وَلَأَوْضَعُوا۟ خِلَٰلَكُمْ يَبْغُونَكُمُ ٱلْفِتْنَةَ
وَفِيكُمْ سَمَّٰعُونَ لَهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾﴾

« S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait que vous affaiblir et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous. Et certains parmi vous les écoutent. Et Allah connaît les injustes. »[1]

﴿۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ ٱلْيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوْلِيَآءَ ۘ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم
مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥١﴾﴾

« Ô vous les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, fait partie d'eux. Allah ne guide pas les gens injustes. »[2]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Ils ne se sont pas contentés d'obstruer pour eux-mêmes la porte de la réfutation des ennemis de l'islam en raison du rejet et reniement dans lesquels ils sont tombés comme eux ; mais ils leur ont ouvert la porte et tracé le chemin pour combattre le Coran et la Sunna. Lorsqu'ils ont pénétré par leur porte et emprunté leur chemin, ils se sont joints à eux, ont livré bataille

---

[1] Sourate *At-Tawbah*, v.47.
[2] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.51.

ensemble contre la Révélation, et ont prétendu que la raison s'y opposait. Il n'est possible de réfuter les adeptes du Faux qu'en se conformant à la Sunna de tous les points de vue, et si une personne s'y conforme d'un point de vue mais la contredit de l'autre, son opposant l'attaquera du point de vue où il l'a contredit, et il argumentera contre lui par ces éléments contraires à la Sunna sur lesquels ils sont semblables. Celui qui médite sur l'ensemble des arguments que les adeptes du Faux donnent à celui qui est plus proche de la vérité qu'eux, constatera que leur argument n'est fort que face à celui qui délaisse une part de la vérité avec laquelle Allah a envoyé Son Messager et révélé Son Livre. Ainsi, ce qu'il aura délaissé de la vérité comptera parmi les plus grands arguments pour l'infirmer. Il constatera également que de nombreux adeptes de « *Al-Kalâm* » sont parfois en accord avec leurs opposants dans le Faux, et s'opposent parfois à eux dans la vérité, ainsi ils les dominent en raison de leur accord dans le Faux et leur opposition dans la vérité. Mais, louange à Allah, celui qui vise le Faux n'a aucun argument et chemin, d'aucune façon, face à celui qui se conforme à la Sunna et n'en sort pas. Et s'il en sort ne serait-ce que d'une phalange, celui qui vise le Faux le dominera en fonction de son écart vis-à-vis de la Sunna. La Sunna est donc la citadelle protectrice d'Allah, et celui qui y pénètre est en sécurité, elle est la voie droite, et celui qui l'emprunte arrive à destination, elle est Sa preuve éclatante, et celui qui s'éclaire par elle est bien guidé. Ainsi, celui qui est en accord avec celui qui cherche le Faux en une part de sa Fausseté, cela le conduira à renier sa fausseté. »[1]

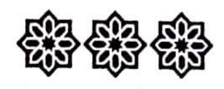
« Celui qui cherche la Vérité n'est touché que par son obéissance à celui qui vise le Faux sur certains points, et ils détestent ce qu'Allah a révélé et qui est contraire à leur raison, avis et règles. Ainsi, celui qui leur obéit sur certains points sera parmi ceux desquels Allah (ﷻ) dit :

[1] *As-Ṣawâʿiq Al-Mursalah* (4/1255).

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱرْتَدُّوا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَٰرِهِم مِّنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلْهُدَى ۙ
ٱلشَّيْطَٰنُ سَوَّلَ لَهُمْ وَأَمْلَىٰ لَهُمْ ﴿٢٥﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لِلَّذِينَ كَرِهُوا۟ مَا نَزَّلَ
ٱللَّهُ سَنُطِيعُكُمْ فِى بَعْضِ ٱلْأَمْرِ ۖ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ إِسْرَارَهُمْ ﴿٢٦﴾﴾

« Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. Ceci parce qu'ils ont dit à ceux qui ont de la répulsion pour la révélation d'Allah : « Nous allons vous obéir sur certaines choses. » Et Allah sait ce qu'ils cachent. »[1] »[2]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Aucun des propos des adeptes de « *Al-Kalâm* » que les pieux prédécesseurs ont blâmé n'est exempt d'opposition à la Sunna et de rejet de certaines choses dont a informé le Messager (ﷺ), comme *Al-Jahmiyyah, Al-Mushbbihah, Al-Khawârij, Ar-Rawâfid, Al-Qadariyyah,* et *Al-Murji'ah*. On dit : tu dois observer la Sunna avec vérité, sincérité et équité, et non par mensonge et injustice, car si l'homme réfute une fausseté par une fausseté, et oppose une innovation à une innovation, cela fait partie de ce que les pieux prédécesseurs et les imams ont blâmé. »[3]



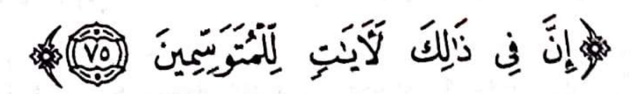
[1] Sourate *Muhammad*, v.25-26.
[2] *As-Sawâ'iq Al-Mursalah* (4/1392).
[3] *Dar' Ta'ârud Al-'Aql wa-n-Naql* (7/182).

Règle 39
Les signes de l'innovation apparaissent sur leur visage et leur langue

Allah (ﷻ) dit :

﴿مُّحَمَّدٞ رَّسُولُ ٱللَّهِۚ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ أَشِدَّآءُ عَلَى ٱلۡكُفَّارِ رُحَمَآءُ بَيۡنَهُمۡۖ تَرَىٰهُمۡ
رُكَّعٗا سُجَّدٗا يَبۡتَغُونَ فَضۡلٗا مِّنَ ٱللَّهِ وَرِضۡوَٰنٗاۖ سِيمَاهُمۡ فِي وُجُوهِهِم مِّنۡ أَثَرِ ٱلسُّجُودِۚ ذَٰلِكَ
مَثَلُهُمۡ فِي ٱلتَّوۡرَىٰةِۚ وَمَثَلُهُمۡ فِي ٱلۡإِنجِيلِ كَزَرۡعٍ أَخۡرَجَ شَطۡـَٔهُۥ فَـَٔازَرَهُۥ فَٱسۡتَغۡلَظَ فَٱسۡتَوَىٰ عَلَىٰ
سُوقِهِۦ يُعۡجِبُ ٱلزُّرَّاعَ لِيَغِيظَ بِهِمُ ٱلۡكُفَّارَۗ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِنۡهُم
مَّغۡفِرَةٗ وَأَجۡرًا عَظِيمَۢا ٢٩﴾

« *Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant auprès d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur description dans la Thora. Et leur description dans l'Évangile est celle d'une semence dont sort une pousse, qui se raffermit, grossit, et se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. Allah, à travers les croyants, remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, un pardon et une immense récompense.* »[1]


﴿إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَأٓيَٰتٖ لِّلۡمُتَوَسِّمِينَ ٧٥﴾

« *Voilà vraiment des preuves, pour ceux qui réfléchissent !* »[2]

[1] Sourate *Al-Fath*, v.29.
[2] Sourate *Al-Hijr*, v.75.

﴿وَلَوْ نَشَاءُ لَأَرَيْنَاكَهُمْ فَلَعَرَفْتَهُم بِسِيمَاهُمْ ۚ وَلَتَعْرِفَنَّهُمْ فِي لَحْنِ الْقَوْلِ ۚ وَاللَّهُ
يَعْلَمُ أَعْمَالَكُمْ ﴿٣٠﴾﴾

« Or, si Nous voulions Nous te les montrerions. Tu les reconnaîtrais à leurs traits, et tu les reconnais à ce qu'ils disent. Et Allah connaît bien vos actions. »[1]

﴿۞ وَإِذَا رَأَيْتَهُمْ تُعْجِبُكَ أَجْسَامُهُمْ ۖ وَإِن يَقُولُوا تَسْمَعْ لِقَوْلِهِمْ ۖ كَأَنَّهُمْ خُشُبٌ مُّسَنَّدَةٌ ۖ
يَحْسَبُونَ كُلَّ صَيْحَةٍ عَلَيْهِمْ ۚ هُمُ الْعَدُوُّ فَاحْذَرْهُمْ ۚ قَاتَلَهُمُ اللَّهُ ۖ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٤﴾﴾

« Lorsque tu les vois, leurs corps te plaisent ! S'ils parlent, tu écoutes leur parole. Ils sont aussi inutiles que des bouts de bois entreposés ! Ils s'imaginent que chaque plainte leur est destinée. Ce sont eux les véritables ennemis. Méfie-toi d'eux ! Qu'Allah les extermine ! Où vont ils ainsi ? »[2]

﴿وَيَقُولُ الَّذِينَ آمَنُوا لَوْلَا نُزِّلَتْ سُورَةٌ ۖ فَإِذَا أُنزِلَتْ سُورَةٌ مُّحْكَمَةٌ وَذُكِرَ فِيهَا الْقِتَالُ ۙ
رَأَيْتَ الَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ نَظَرَ الْمَغْشِيِّ عَلَيْهِ مِنَ الْمَوْتِ ۖ فَأَوْلَىٰ لَهُمْ ﴿٢٠﴾﴾

« Ceux qui ont cru disent : « Si seulement une sourate était révélée ! » Puis, lorsqu'est révélée une sourate explicite et qu'on y mentionne le combat, tu vois ceux qui ont une maladie dans le coeur te regarder comme celui qui s'évanouit devant la mort. Il est prioritaire pour eux (de se conformer à ce qui a déjà été révélé). »[3]

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيَاطِينَ الْإِنسِ وَالْجِنِّ يُوحِي بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ
زُخْرُفَ الْقَوْلِ غُرُورًا ۚ وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُ ۖ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١١٢﴾﴾

---

[1] Sourate *Muhammad*, v.30.
[2] Sourate *Al-Munâfiqûn*, v.4.
[3] Sourate *Muhammad*, v.20.

« Ainsi avons-Nous attribué à chaque prophète un ennemi : des démons d'entre les hommes et les djinns qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles embellies. Or, si ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait. Laisse-les donc avec ce qu'ils inventent. »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit en ce qu'il rapporte de son Seigneur (ﷻ) : *« Et lorsque Je l'aime, je deviens l'ouïe avec laquelle il entend, le regard par lequel il voit, la main par laquelle il saisit, le pied par lequel il marche. S'il me demande, Je lui donne, et s'il cherche refuge auprès de Moi, Je le lui accorde. »*[2]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « L'homme véridique et pieux voit apparaître sur son visage une lumière en raison de sa sincérité, et l'éclat de son visage est un trait par lequel on le reconnaît. De même pour le menteur débauché, plus l'existence de l'homme se prolonge plus ce signe apparaît sur lui. Au point qu'un homme peut avoir un beau visage dans sa jeunesse, mais s'il devient débauché et persiste sur cela, son for intérieur laissera apparaître à la fin de son existence un visage laid, et inversement. On rapporte que Ibn ʿAbbâs a dit : « La bonne action amène une lumière dans le cœur, un éclat sur le visage, une force pour le corps, une largesse de subsistance, et un amour dans le cœur des créatures. La mauvaise action, elle, amène des ténèbres dans le cœur, une noirceur sur le visage, une faiblesse pour le corps et une haine dans le cœur des créatures.

L'homme peut ne pas viser le mensonge mais professer des croyances fausses et mensongères concernant Allah, Ses Messagers, Sa religion, ou Ses pieux serviteurs. Il peut consacrer à cela ascétisme, adorations et efforts, et ainsi ce mensonge qu'il pensait être vérité et ce qui en découle en son for intérieur apparaît sur son visage et le recouvre d'une fumée et noirceur fonction de son état, comme l'a dit un pieux prédécesseur : « Même si l'adepte de l'innovation applique chaque jour une crème, la noirceur de

[1] Sourate *Al-Anʿâm*, v.112.
[2] Al-Bukhârî (6137).

l'innovation est sur son visage. » Ces choses apparaîtront totalement au Jour de la Résurrection, Allah (ﷻ) dit :

﴿وَيَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ تَرَى ٱلَّذِينَ كَذَبُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ وُجُوهُهُم مُّسْوَدَّةٌ ۚ أَلَيْسَ فِى جَهَنَّمَ مَثْوًى
لِّلْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٦٠﴾ وَيُنَجِّى ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ بِمَفَازَتِهِمْ لَا يَمَسُّهُمُ ٱلسُّوٓءُ وَلَا هُمْ
يَحْزَنُونَ ﴿٦١﴾﴾

« Et au Jour de la Résurrection, tu verras les visages de ceux qui mentaient sur Allah, assombris. N'est-ce pas dans l'Enfer qu'il y aura une demeure pour les orgueilleux ? Et Allah épargnera ceux qui ont été pieux en leur faisant gagner [leur place au Paradis]. Nul mal ne les touchera et ils ne seront point affligés. »[1]

﴿يَوْمَ تَبْيَضُّ وُجُوهٌ وَتَسْوَدُّ وُجُوهٌ ۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱسْوَدَّتْ وُجُوهُهُمْ أَكَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَـٰنِكُمْ
فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿١٠٦﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱبْيَضَّتْ وُجُوهُهُمْ فَفِى رَحْمَةِ ٱللَّهِ ۖ
هُمْ فِيهَا خَـٰلِدُونَ ﴿١٠٧﴾﴾

« Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront. À ceux dont les visages seront assombris, (il sera dit) : « Avez-vous mécru après avoir eu la foi ? Alors, goûtez au châtiment, pour avoir renié la foi. » Et quant à ceux dont les visages s'éclaireront, ils seront dans la miséricorde d'Allah, où ils demeureront éternellement. »[2]



---

[1] Sourate *Az-Zumar*, v.60-61.

[2] Sourate *Âl ʿImrân*, v.106-107.

Règle 40

Ils croient que la gouvernance des gens doit être conforme au Livre d'Allah, la Sunna de Son Messager (ﷺ) et la compréhension des pieux prédécesseurs. Ils ne permettent pas ce qu'Allah a interdit en arguant de faciliter aux gens ou pour obtenir leur sympathie, parvenir à un poste, céder face aux désirs de l'âme ou la difficulté d'une annonce trompeuses. Et c'est Allah qui guide vers la voie droite

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَأَنِ ٱحْكُم بَيْنَهُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَهُمْ وَٱحْذَرْهُمْ أَن
يَفْتِنُوكَ عَنۢ بَعْضِ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ إِلَيْكَ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَٱعْلَمْ أَنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُصِيبَهُم بِبَعْضِ
ذُنُوبِهِمْ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ لَفَٰسِقُونَ ﴿٤٩﴾﴾

« Juge parmi eux d'après ce qu'Allah a révélé et ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne t'écartent d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. Et s'ils se détournent, sache qu'Allah veut les châtier [ici-bas] pour une partie de leurs péchés. Et beaucoup de gens sont pervers. »[1]

﴿وَإِن كَادُوا۟ لَيَفْتِنُونَكَ عَنِ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ لِتَفْتَرِىَ عَلَيْنَا غَيْرَهُۥ وَإِذًا لَّٱتَّخَذُوكَ
خَلِيلًا ﴿٧٣﴾ وَلَوْلَآ أَن ثَبَّتْنَٰكَ لَقَدْ كِدتَّ تَرْكَنُ إِلَيْهِمْ شَيْـًٔا قَلِيلًا ﴿٧٤﴾ إِذًا
لَّأَذَقْنَٰكَ ضِعْفَ ٱلْحَيَوٰةِ وَضِعْفَ ٱلْمَمَاتِ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ عَلَيْنَا نَصِيرًا ﴿٧٥﴾﴾

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.49.

« Ils ont failli te détourner de ce que Nous t'avons révélé, dans l'espoir qu'à la place de ceci, tu inventes quelque chose d'autre et Nous l'attribue. Et alors, ils t'auraient pris pour ami intime. Et si Nous ne t'avions pas raffermi, tu aurais bien failli t'incliner quelque peu vers eux. Alors, Nous t'aurions certes fait goûter un double supplice en cette vie et un double supplice après la mort, et tu n'aurais, ensuite, pas trouvé de secoureur contre Nous. »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les Enfants d'Israël étaient gouvernés par leurs prophètes. Chaque fois qu'un prophète mourait un autre le remplaçait, mais il n'y a pas de prophète après moi, et il y aura des califes et ils seront nombreux.* » Les Compagnons dirent : « Que nous ordonnes-tu ? » Il répondit : « *Prêtez serment d'allégeance au premier d'entre eux, puis successivement, accordez-leur leur droit, car Allah les interrogera sur ce qu'Il leur a confié.* »

« De même pour les savants s'ils appliquent le Livre d'Allah et comprennent ce qu'il contient de preuves qui sont les arguments d'Allah, et ce qu'il contient de guidée qui est la science profitable et les œuvres pieuses, et qu'ils appliquent la sagesse d'Allah avec laquelle Il a envoyé Son Messager (ﷺ) et qui est sa Sunna. Ils y trouveront différentes sciences profitables cernant la science de l'ensemble des gens, ils distingueront alors celui qui vise la vérité de celui qui vise le faux parmi toutes les créatures, par la description du témoignage qu'Allah a accordé à cette Communauté lorsqu'Il dit :

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَٰكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِّتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى ٱلنَّاسِ وَيَكُونَ ٱلرَّسُولُ عَلَيْكُمْ
شَهِيدًا ۗ وَمَا جَعَلْنَا ٱلْقِبْلَةَ ٱلَّتِى كُنتَ عَلَيْهَآ إِلَّا لِنَعْلَمَ مَن يَتَّبِعُ ٱلرَّسُولَ مِمَّن يَنقَلِبُ
عَلَىٰ عَقِبَيْهِ ۚ وَإِن كَانَتْ لَكَبِيرَةً إِلَّا عَلَى ٱلَّذِينَ هَدَى ٱللَّهُ ۗ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَٰنَكُمْ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٤٣﴾﴾

---

[1] Sourate Al-Isrâ', v.73-75.

« *Ainsi, Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins contre les gens, comme le Messager sera témoin contre vous. Et Nous n'avions établi la direction vers laquelle tu t'orientais que pour savoir qui suivrait le Messager et qui se détournerait. C'était [un changement] difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés. Et Allah ne veut pas vous faire perdre [la récompense de] de vos prières, car Allah est Clément et Miséricordieux envers les hommes.* »[1]

Cela les dispenserait de tout ce qu'ont innové les gens comme arguments fallacieux par lesquels les adeptes de *« Al-Kalâm »* prétendent secourir le fondement de la religion, de même que les avis corrompus par lesquels ceux qui pratiquent l'analogie prétendent compléter les subdivisions de la religion. Et tout argument authentique et avis juste trouve une fondement dans le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager (ﷺ), que l'individu le comprenne ou en soit privé. »[2]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Celui qui connaît ce avec quoi Allah a envoyé Son Messager (ﷺ), et ce sur quoi il était, lui et ses Compagnons, verra que la plupart de ceux qu'on montre comme étant religieux sont ceux qui ont le moins de religion, et c'est auprès d'Allah que nous cherchons l'aide. Quelle religion et quel bien y a-t-il chez celui qui est d'avis qu'on peut bafouer les interdits d'Allah, transgresser Ses limites, délaisser Sa religion et s'écarter de la Sunna du Messager d'Allah (ﷺ), au cœur froid, la langue silencieuse, un démon muet. De même que celui qui parle par le Faux est un démon parlant ! D'où vient l'épreuve pour la religion si ce n'est de ceux qui, si on leur laisse leur nourriture et leur pouvoir, ne se soucient pas de ce qui peut arriver à la religion, et le meilleur d'entre eux est le lugubre perfide. Et si on le conteste en ce qui sera pour lui une diminution dans son honneur ou ses biens, il s'emploie et s'acharne, s'applique et s'efforce, et utilise les trois degrés de la réprobation en fonction de ce qui lui est possible. Ceux-là, en plus de ne plus être considéré et d'être détestés par Allah ont été éprouvés par la plus grande épreuve qui soit en ce monde, sans qu'ils ne se rendent

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.143.
[2] *Iqtidâ' As-Sirât Al-Mustaqîm* (1/282).

compte, et qui est la mort du cœur. Ceci car plus la vie du cœur est complète, plus sa colère pour Allah et Son Messager se renforce, et plus il vient au secours de la religion. »[1]

« J'ai entendu un homme dire à notre shaykh : si un homme trompe dans le tri des dirhams, Allah lui enlève la connaissance du tri – ou il dit : Il la lui fait oublier. Le shaykh répondit : Il en est de même pour qui trompe Allah et Son Messager sur les questions religieuses. »[2]

Shaykh Fawzân dit : À l'opposé de l'exagération dans la gravité et le mal, on trouve la négligence dans le mélange et le tort. La négligence dans les questions religieuses n'est pas moins grave que l'extrémisme, mais elle est plus mauvaise encore, et c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱللَّهُ يُرِيدُ أَن يَتُوبَ عَلَيۡكُمۡ وَيُرِيدُ ٱلَّذِينَ يَتَّبِعُونَ ٱلشَّهَوَٰتِ أَن تَمِيلُواْ مَيۡلًا عَظِيمٗا﴾

« Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous penchiez grandement (vers l'égarement). »[3]

﴿۞ فَخَلَفَ مِنۢ بَعۡدِهِمۡ خَلۡفٌ أَضَاعُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَٱتَّبَعُواْ ٱلشَّهَوَٰتِۖ فَسَوۡفَ يَلۡقَوۡنَ غَيًّا﴾

« Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ceux-là trouveront bientôt le châtiment »[4]

Ceux qui sont négligents décrivent ceux qui s'attachent à la religion et au juste milieu comme étant rigoristes, extrémistes et radicaux. Ils sont d'avis de la permission et de la liberté dans la religion et le comportement pour l'essor, l'élévation et la civilisation. Ils disent que l'attachement à la religion réprime les libertés et empêche l'épanouissement avec la civilisation mondiale. Certains

---

[1] *Iʿlâm Al-Muwaqqiʿîn* (2/177).
[2] *Rawdah Al-Muhibbîn* (1/480).
[3] Sourate ***An-Nisâ'***, v.27.
[4] Sourate ***Maryam***, v.59.

d'eux disent : « la religion est facilité » en visant par cela le détachement vis-à-vis de ses pratiques. Nous disons : oui la religion est facilité dans sa législation et permission religieuses. Elle légifère pour chaque situation ce qu'il convient, en cas de maladie, de voyage, de peur ou de nécessité, et non pas qu'elle est facilité dans le détachement vis-à-vis de ses règles, cela n'est pas une facilité mais un crime et un péché. Le Prophète (ﷺ) n'a jamais eu à choisir entre deux choses sans prendre la plus aisée, tant que cela n'était pas un péché. La facilité qui fait tomber dans le péché est un écart vis-à-vis des traits et caractères de la religion. Les maux du délaissement de la religion sont pires que l'extrémisme en cela, et ces ignorants égarés ne sont pas ceux qui doivent fonder le sens de l'extrémisme, mais ceux qui fondent les limites de l'extrémisme et de l'exagération sont les savants pieux ancrés dans la science à la lumière du Livre et de la Sunna, et non pas les journalistes, les adeptes des désirs, les ignorants, les étudiants, ou les adeptes de l'égarement. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَآ أَرۡسَلۡنَا قَبۡلَكَ إِلَّا رِجَالٗا نُّوحِيٓ إِلَيۡهِمۡۖ فَسۡـَٔلُوٓاْ أَهۡلَ ٱلذِّكۡرِ إِن كُنتُمۡ لَا تَعۡلَمُونَ﴾

« Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui Nous inspirions une révélation. Demandez donc aux savants, si vous ne savez pas. »[1]

﴿قُلۡ هَلۡ يَسۡتَوِي ٱلَّذِينَ يَعۡلَمُونَ وَٱلَّذِينَ لَا يَعۡلَمُونَۗ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُوْلُواْ ٱلۡأَلۡبَٰبِ﴾

« Dis : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Seuls les doués d'intelligence se rappellent. »[2]

Lorsque nous avons délaissé les explications des savants pour celles des adeptes des passions et de l'égarement, cela nous a conduit à l'égarement et l'erreur. Aujourd'hui, nous entendons et lisons dans les différents médias des propos de gens qui se prononcent sur des questions religieuses, les questions de l'extrémisme et de la négligence, alors qu'ils s'expriment à tort. Soit par objectif mauvais,

---

[1] Sourate *Al-Anbiyâ'*, v.7.
[2] Sourate *Az-Zumar*, v.9.

soit par mauvaise compréhension, et ils parlent en fonction de leurs passions :

﴿وَلَوِ ٱتَّبَعَ ٱلْحَقُّ أَهْوَآءَهُمْ لَفَسَدَتِ ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ بَلْ أَتَيْنَٰهُم بِذِكْرِهِمْ فَهُمْ عَن ذِكْرِهِم مُّعْرِضُونَ﴾

« ***Si la vérité était conforme à leurs passions, les cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent seraient corrompus. Au contraire, Nous leur avons donné ce rappel, mais ils s'en détournent.*** »[1]

Ils décrivent l'attachement à la religion comme étant du rigorisme, ils décrivent ceux qui s'attachent à la religion et la croyance authentique comme étant radicaux, extrémistes, et ainsi de suite.



[1] Sourate *Al-Mu'minûn*, v.71.

Règle 41
Ils considèrent parmi les moyens légiférés du prêche à Allah de s'adresser aux gens en fonction de leur compréhension et de leur rang, et le fait de s'adresser d'une seule manière aux gens sans aucune spécification n'est pas une voie divine

Allah (ﷻ) dit :

﴿ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِ ۖ وَجَٰدِلْهُم بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ
رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ ۖ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٢٥﴾﴾

« Par la sagesse et la bonne exhortation appelle les gens au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. C'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés. »[1]

﴿وَإِذَا جَآءَهُمْ أَمْرٌ مِّنَ ٱلْأَمْنِ أَوِ ٱلْخَوْفِ أَذَاعُوا۟ بِهِۦ ۖ وَلَوْ رَدُّوهُ إِلَى ٱلرَّسُولِ وَإِلَىٰٓ أُو۟لِى
ٱلْأَمْرِ مِنْهُمْ لَعَلِمَهُ ٱلَّذِينَ يَسْتَنۢبِطُونَهُۥ مِنْهُمْ ۗ وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ لَٱتَّبَعْتُمُ
ٱلشَّيْطَٰنَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٨٣﴾﴾

« Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la propagent. Et s'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement, ceux d'entre eux qui en cherchent le sens, l'auraient su (de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement). Et sans la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns. »[2]

---

[1] Sourate *An-Nahl*, v.125.
[2] Sourate *An-Nisâ'*, v.83.

L'imam Al-Bukhârî a dit dans le Livre de la science : chapitre du fait de transmettre une science à certains plutôt qu'à d'autres de peur qu'ils ne la comprennent pas. ʿAlî (ﷺ) a dit : « Parlez aux gens de ce qu'ils connaissent. Voudriez-vous qu'on démente Allah et Son Messager (ﷺ) ? »

Is<u>h</u>âq Ibn Ibrâhîm nous a rapporté d'après Muʿâdh Ibn Hishâm, d'après son père, d'après Qatâdah, d'après Anas Ibn Mâlik que le Prophète (ﷺ) chevauchait avec Muʿâdh et il dit : « *Ô Muʿâdh Ibn Jabal !* » Il répondit : « Me voici soumis, je recherche ta satisfaction. » Il dit de nouveau : « *Ô Muʿâdh !* » Il répondit : « Me voici soumis, je recherche ta satisfaction. » trois fois. Puis il dit : « *Personne n'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Mu<u>h</u>ammad est le Messager d'Allah en toute sincérité émanant de son cœur, sans qu'Allah ne l'interdise à l'Enfer.* » Muʿâdh dit : « Ô Messager d'Allah ! Ne dois-je pas en informer les gens afin qu'ils se réjouissent ? » Il répondit : « *Non, sinon ils se reposeraient sur cela.* » Muʿâdh ne transmit cela qu'à l'approche de sa mort de peur de commettre un péché [en ayant caché cette science][1].

« De nombreuses personnes demandent de leurs proches qui parviennent au pouvoir d'agir avec eux de la même manière qu'ils le faisaient avant le pouvoir. Cela ne survient pas et l'affection qu'il y avait entre eux cesse, et ce généralement en raison de l'ignorance de celui qui adresse cette demande ; il est semblable à celui qui demande à son compagnon soûl d'agir envers lui comme celui qui est sobre. C'est une erreur car le pouvoir est une ivresse comme l'alcool, ou plus encore, et si le pouvoir n'avait pas cette ivresse, celui qui le possède ne le préfèrerait pas à l'au-delà éternel et durable. Son ivresse est beaucoup plus grande que l'ivresse de l'alcool, et il est impossible de voir l'homme soûl adopter le comportement et la nature de l'homme sobre. C'est pourquoi Allah a ordonné à la plus noble de Ses créatures de s'adresser au chef des coptes avec douceur. Donc le fait de s'adresser aux dirigeants avec douceur est demandé par la législation, la raison et les us, et ainsi les gens y sont naturellement enclins. C'est ainsi que s'adressait le Prophète (ﷺ) aux

[1] Al-Bukhârî (128) et Muslim (30/48).

dirigeants des clans et tribus. Médite sur la soumission de Mûsâ (ﷺ) à ce qu'on lui a ordonné quand il s'est adressé à Pharaon :

﴿فَقُلْ هَل لَّكَ إِلَىٰٓ أَن تَزَكَّىٰ ۝١٨ وَأَهْدِيَكَ إِلَىٰ رَبِّكَ فَتَخْشَىٰ ۝١٩﴾

« ***Puis dis-lui : Voudrais-tu te purifier ? Et que je te guide vers ton Seigneur afin que tu Le craignes ?*** »[1]

Il prononça donc une parole sous la forme d'une question et proposition, et non sous la forme d'un commandement. Il dit : « ***Voudrais-tu te purifier ?*** » et non : « Voudrais-tu que je te purifie ? » lui attribuant ainsi l'acte, et il a mentionné le terme de purification et non un autre en raison de ce qu'il contient comme bénédiction, bien et développement. Puis il dit : « ***Et que je te guide vers ton Seigneur*** » je serais pour toi comme un guide cheminant devant toi, et il dit : « ***vers ton Seigneur*** » afin de faire appel à sa foi en son Seigneur qui l'a créé, lui a accordé sa subsistance, l'a fait grandir par Ses bienfaits alors qu'il était enfant, adolescent et adulte.

De même les propos de Ibrâhîm, l'ami privilégié d'Allah, à son père :

﴿يَٰٓأَبَتِ لِمَ تَعْبُدُ مَا لَا يَسْمَعُ وَلَا يُبْصِرُ وَلَا يُغْنِى عَنكَ شَيْـًٔا﴾

« ***Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ?*** »[2]

Il commença son allocution en mentionnant sa paternité montrant son respect pour lui, sans l'appeler par son nom, puis il s'adressa à lui sous la forme d'une question : « ***pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien*** » et il ne lui a pas dit «n'adore pas » Puis il dit :

﴿يَٰٓأَبَتِ إِنِّى قَدْ جَآءَنِى مِنَ ٱلْعِلْمِ مَا لَمْ يَأْتِكَ فَٱتَّبِعْنِىٓ أَهْدِكَ صِرَٰطًا سَوِيًّا﴾

[1] Sourate *An-Nâzi'ât*, v.18-19.
[2] Sourate *Maryam*, v.42.

« Ô père, j'ai reçu une science ce que tu n'as pas reçu ; suis-moi afin que je te guide sur une voie droite. »[1]

De la même manière que Mûsâ dit à Pharaon « ***Et que je te guide vers ton Seigneur*** » Puis il dit :

﴿يَٰٓأَبَتِ إِنِّيٓ أَخَافُ أَن يَمَسَّكَ عَذَابٌ مِّنَ ٱلرَّحْمَٰنِ فَتَكُونَ لِلشَّيْطَٰنِ وَلِيًّا ٤٥﴾

« Ô père, je crains qu'un châtiment venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du diable. »[2]

Il s'est attribué la peur, et non à son père, ainsi qu'agit l'homme compatissant qui a peur pour celui envers qui il éprouve de la compassion. Il dit : « ***te touche*** » utilisant ici le terme du toucher qui est plus doux que d'autres, sans spécifier le châtiment, puis il mentionna le Tout Miséricordieux, et il n'a pas mentionné le Contraignant ni le Dominateur. Quels propos plus doux et tendres que ceux-là ?

À l'image de ces propos, ceux du membre du peuple de *Yâ-Sîn* adressés à son peuple lorsqu'il dit :

﴿وَجَآءَ مِنْ أَقْصَا ٱلْمَدِينَةِ رَجُلٌ يَسْعَىٰ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱتَّبِعُواْ ٱلْمُرْسَلِينَ ٢٠ ٱتَّبِعُواْ مَن لَّا
يَسْـَٔلُكُمْ أَجْرًا وَهُم مُّهْتَدُونَ ٢١ وَمَا لِيَ لَآ أَعْبُدُ ٱلَّذِي فَطَرَنِي وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ٢٢﴾

« Et du fin fond de la ville, un homme vint en courant et dit : « Ô mon peuple ! Suivez les messagers. Suivez ceux qui ne vous demandent aucun salaire et sont bien guidés. Pourquoi n'adorais-je pas Celui qui m'a créé ? Et c'est vers Lui que vous serez ramenés. »[3]

[1] Sourate *Maryam*, v.43.
[2] Sourate *Maryam*, v.45.
[3] Sourate *Yâ-Sîn*, v.20-22.

De même les propos de Nûh adressés à son peuple :

﴿يَٰقَوۡمِ إِنِّي لَكُمۡ نَذِيرٞ مُّبِينٌ أَنِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱتَّقُوهُ وَأَطِيعُونِ ۝٣ يَغۡفِرۡ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمۡ وَيُؤَخِّرۡكُمۡ إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمًّىۚ﴾

« Il leur dit : « Ô peuple ! Vraiment, je suis pour vous un avertisseur clair. Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi, afin qu'Il vous pardonne vos péchés et qu'Il vous fasse encore profiter de votre vie jusqu'à un terme défini, car lorsque survient la mort fixée par Allah, elle ne peut être retardée. Si seulement vous saviez ! » »[1]

Mais aussi, l'ensemble des propos adressés par les prophètes à leur communauté mentionnés dans le Coran. Si tu médites cela, tu constateras que ce sont les plus doux et plus tendres propos, et plus encore, les propos d'Allah (ﷻ) adressés à Ses serviteurs sont les plus doux et plus tendres propos, comme Sa Parole :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱعۡبُدُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِي خَلَقَكُمۡ وَٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِكُمۡ لَعَلَّكُمۡ تَتَّقُونَ ۝٢١ ٱلَّذِي جَعَلَ لَكُمُ ٱلۡأَرۡضَ فِرَٰشٗا وَٱلسَّمَآءَ بِنَآءٗ وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءٗ فَأَخۡرَجَ بِهِۦ مِنَ ٱلثَّمَرَٰتِ رِزۡقٗا لَّكُمۡۖ فَلَا تَجۡعَلُواْ لِلَّهِ أَندَادٗا وَأَنتُمۡ تَعۡلَمُونَ ۝٢٢ وَإِن كُنتُمۡ فِي رَيۡبٖ مِّمَّا نَزَّلۡنَا عَلَىٰ عَبۡدِنَا فَأۡتُواْ بِسُورَةٖ مِّن مِّثۡلِهِۦ وَٱدۡعُواْ شُهَدَآءَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ ۝٢٣ فَإِن لَّمۡ تَفۡعَلُواْ وَلَن تَفۡعَلُواْ فَٱتَّقُواْ ٱلنَّارَ ٱلَّتِي وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ وَٱلۡحِجَارَةُۖ أُعِدَّتۡ لِلۡكَٰفِرِينَ ۝٢٤﴾

« Ô vous les hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi vous atteindrez la piété. Celui qui a fait pour vous de la terre un lit, et du ciel un toit, qui fait tomber la pluie du ciel et par elle fait pousser toutes sortes de fruits pour votre subsistance. Ne Lui donnez donc pas d'égaux, alors que vous savez. Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à

[1] Sourate Nûh, v.2-4.

Notre Serviteur, essayez de produire une sourate semblable à ceci (le Coran) et appelez vos témoins (les idoles) [que vous adorez] en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas et, [à coup sûr], vous n'y parviendrez jamais, parez-vous contre un feu dont le combustible sera les hommes et les pierres, réservé aux mécréants. »[1]

﴿يَـٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ضُرِبَ مَثَلٌ فَٱسْتَمِعُوا۟ لَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَن
يَخْلُقُوا۟ ذُبَابًا وَلَوِ ٱجْتَمَعُوا۟ لَهُۥ ۖ﴾

« Ô vous les hommes ! Un exemple vous est cité, écoutez-le : ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche, même s'ils s'unissaient pour cela. »[2]

﴿يَـٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ ۖ فَلَا تَغُرَّنَّكُمُ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَا يَغُرَّنَّكُم بِٱللَّهِ ٱلْغَرُورُ ٥﴾

« Ô vous les hommes ! La promesse d'Allah est véridique. Ne soyez donc pas trompés par la vie présente, et ne soyez pas trompés par le diable au sujet d'Allah. »[3]

Médite sur la Parole d'Allah (ﷻ) et ces termes qui déconcertent les esprits :

﴿وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَـٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِـَٔادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ كَانَ مِنَ ٱلْجِنِّ فَفَسَقَ عَنْ أَمْرِ
رَبِّهِۦٓ ۗ أَفَتَتَّخِذُونَهُۥ وَذُرِّيَّتَهُۥٓ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِى وَهُمْ لَكُمْ عَدُوٌّۢ ۚ بِئْسَ لِلظَّـٰلِمِينَ بَدَلًا ٥٠﴾

« Et lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Âdam. » Ils se prosternèrent alors, sauf Iblîs qui faisait partie des djinns et se révolta contre l'ordre de son Seigneur. Le prendrez-vous donc, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi alors

---

[1] Sourate *Al-Baqarah*, v.21-24.
[2] Sourate *Al-Hajj*, v.73.
[3] Sourate *Fâtir*, v.5.

qu'ils vous sont ennemis ? Quel bien mauvais échange pour les injustes ! »[1]

﴿أَفَنَضْرِبُ عَنكُمُ ٱلذِّكْرَ صَفْحًا أَن كُنتُمْ قَوْمًا مُّسْرِفِينَ ﴿٥﴾﴾

« *Quoi ! Allons-Nous vous dispenser du Rappel [le Coran] pour la simple raison que vous êtes des gens outranciers du fait que n'y croyez pas ?* »[2]

Selon une des deux interprétations, ce verset signifie : allons-Nous vous laisser, ne pas vous conseiller, ne pas vous appeler et Nous détourner de vous, si vous vous détournez et êtes outranciers.

Médite sur la douceur des propos dans l'avertissement adressé par les djinns à leur peuple :

﴿يَٰقَوْمَنَآ أَجِيبُواْ دَاعِيَ ٱللَّهِ وَءَامِنُواْ بِهِۦ يَغْفِرْ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمْ وَيُجِرْكُم مِّنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣١﴾﴾

« *Ô peuple ! Répondez au prêcheur d'Allah et croyez en lui. Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtiment douloureux.* »[3] »[4]

Ibn Al-Qayyim a dit en un autre endroit en décrivant la parole du prophète d'Allah Mûsâ (ﷺ) : « Médite sur l'excellence de ce qui entoure ces phrases, l'organisation de ces paroles, la douceur de ces propos dont l'excellence et la douceur saisissent les cœurs, avec leur majesté et grandeur. La manière dont il a débuté son propos en disant : « *Je suis le messager de ton Seigneur* » cela implique que nous ne sommes pas venus te disputer ton royaume ou nous y associer, mais nous sommes deux serviteurs recevant des ordres et envoyés par ton Seigneur vers toi. Le fait de lier le nom du Seigneur à lui seul, et non à eux, a pour but d'amener son écoute, son obéissance et son acceptation. Comme le dit le messager envoyé par

[1] Sourate *Al-Kahf*, v.50.
[2] Sourate *Az-Zukhrûf*, v.5.
[3] Sourate *Al-Ahqâf*, v.31.
[4] *Badâ'i' Al-Fawâ'id* (3/652).

son maître : « je suis le messager de ton maître et enseignant envoyé vers toi », bien qu'il soit l'enseignant des deux, mais il attire son attention en le liant à lui afin qu'il l'écoute et lui obéisse. Puis ils lui ont demandé d'envoyer avec eux les Enfants d'Israël, de les laisser partir, de ne pas les châtier, et de demander à autres que lui de délaisser la transgression, l'injustice et la persécution de qui ne mérite pas de châtiment. Il ne lui a pas demandé d'extravagances et ne l'a pas accablé, mais il a demandé le summum de l'équité. Puis il l'informa de trois choses. La première, la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿قَدْ جِئْنَٰكَ بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكَ﴾

« Nous sommes venus à toi avec une preuve de ton Seigneur. »[1]

Nous sommes innocents de ce que tu nous attribues de mensonges et d'inventions par ce que nous apportons comme preuve claire. Les preuves ont été exposées, et celui à qui on a envoyé les messagers a deux choix : soit il écoute, obéit et se range parmi les adeptes de la guidée :

﴿وَٱلسَّلَٰمُ عَلَىٰ مَنِ ٱتَّبَعَ ٱلْهُدَىٰٓ﴾

« Et que la paix soit sur celui qui suit la guidée ! »

Soit il ne croit pas et se détourne, et :

﴿ٱلْعَذَابَ عَلَىٰ مَن كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ﴾

« Le châtiment est pour celui qui ne croit pas et se détourne. »[2]

Ainsi, le verset réunit la demande d'équité, l'exposé des preuves, l'exposé de ce que mérite celui qui écoute et obéit, et ce que mérite celui qui ne croit pas et se détourne, par les propos les plus doux, les paroles les plus convenables, et les plus éloquents encouragements et avertissements. »[3]

---

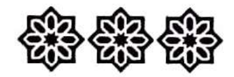
[1] Sourate *T̲a-Ha*, v.47.
[2] Sourate *T̲a-Ha*, v.48.
[3] *Badâ'iᶜ Al-Fawâ'id* (2/369).

Si on objecte : quelle est la réponse à la parole de Mûsâ (عليه السلام) :

﴿قَالَ لَقَدْ عَلِمْتَ مَآ أَنزَلَ هَٰٓؤُلَآءِ إِلَّا رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ بَصَآئِرَ وَإِنِّى لَأَظُنُّكَ يَٰفِرْعَوْنُ مَثْبُورًا ﴿١٠٢﴾﴾

« *Il dit : Tu sais très bien que ces miracles, seul le Seigneur des cieux et de la terre les a accomplis comme autant de preuves claires ; et certes, ô Pharaon, je te vois voué à la perte.* »[1]

On peut répondre que c'est là une information qu'il lui donne et non une parole qu'il prononce de lui-même. Et Allah est plus savant.



[1] Sourate *Al-Isrâ'*, v.102

Règle 42
Ils mettent en garde contre le fait de chercher à ressembler aux mécréants et de suivre leur voie

Allah (ﷻ) dit :

﴿كَٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِكُمۡ كَانُوٓاْ أَشَدَّ مِنكُمۡ قُوَّةٗ وَأَكۡثَرَ أَمۡوَٰلٗا وَأَوۡلَٰدٗا فَٱسۡتَمۡتَعُواْ بِخَلَٰقِهِمۡ فَٱسۡتَمۡتَعۡتُم بِخَلَٰقِكُمۡ كَمَا ٱسۡتَمۡتَعَ ٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِكُم بِخَلَٰقِهِمۡ وَخُضۡتُمۡ كَٱلَّذِي خَاضُوٓاْۚ أُوْلَٰٓئِكَ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡ فِي ٱلدُّنۡيَا وَٱلۡأٓخِرَةِۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡخَٰسِرُونَ ٦٩﴾

« De même, ceux qui vous ont précédés : ils étaient plus forts, plus riches et avaient plus d'enfants que vous. Ils jouirent de leur part [en ce monde] et vous avez joui de votre part comme vos prédécesseurs ont joui de leur part. Et vous avez polémiqué comme ceux qui ont polémiqué. Ceux-là verront leurs œuvres anéanties dans ce monde et dans l'autre, et ce sont eux les perdants. »[1]

Abû Hurayrah (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Vous suivrez les communautés d'avant vous, coudée par coudée, empan par empan, brasse par brasse, au point que si l'un d'eux entre dans le terrier d'un lézard, vous y entrerez.* » Abû Hurayrah dit : Lisez, si vous le voulez : « ***« De même, ceux qui vous ont précédés : ils étaient plus forts...*** » Ils dirent : « Ô Messager d'Allah ! À la manière dont ont agi les perses, les romains et les Gens du Livre ? » Il répondit : « *Qui d'autre autrement ?* »[2]

On rapporte de Ibn ʿAbbâs (ﷺ) à propos de ce verset : « Comme les jours se ressemblent, nous avons été comparés aux Enfants d'Israël. »[3]

---

[1] Sourate ***At-Tawbah***, v.69.
[2] Al-Bukhârî (3269) et Muslim (2669/6).
[3] *Tafsîr* At-Tabarî (14/342).

On rapporte que Ibn Mascûd (رضي الله عنه) a dit : « Vous êtes la communauté qui ressemble le plus aux Enfants d'Israël dans l'apparence et la voie, vous suivez leurs œuvres point par point, si ce n'est que je ne sais pas si vous adorerez le veau ou non ? »

On rapporte que Hudhayfah Ibn Al-Yaman (رضي الله عنه) a dit : « Les hypocrites parmi vous aujourd'hui sont pires que les hypocrites à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ). » Nous dîmes : « De quelle manière ? » Il dit : « Eux cachaient leur hypocrisie, alors que ceux-ci l'affichent. »[1]

Quant à la Sunna elle informe du fait de chercher à leur ressembler en ce monde, le blâme et l'interdit. De même pour la religion. Pour ce qui est du premier qui est le fait de jouir d'une part [de ce bas monde], cAmr Ibn cAwf rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) envoya Abû cUbaydah Ibn Al-Jarrâh au Bahreïn pour se rendre sur l'île, et le Messager d'Allah (ﷺ) avait conclu un pacte avec les habitants du Bahreïn et avait mis à leur tête Al-cAlâ Ibn Al-Hadramî. Abû cUbaydah revint du Bahreïn avec des biens, et les *Ansârs* entendirent parler de l'arrivée de Abû cUbaydah. Ils accomplirent la prière de l'aube avec le Messager d'Allah (ﷺ), et lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) eut terminé il se retourna et ils se mirent face à lui. Le Messager d'Allah (ﷺ) sourit en les voyant et dit : « *Je pense que vous avez entendu que Abû cUbaydah est revenu avec quelque chose du Bahreïn.* » Ils répondirent : « Tout à fait, ô Messager d'Allah ! » Il dit : « *Réjouissez-vous, et espérez ce qui vous réjouit, car par Allah ce n'est pas la pauvreté que je crains pour vous, mais je crains pour vous qu'on ne vous accorde ce bas monde comme on l'a accordé à ceux d'avant vous, que vous vous le disputiez comme ils se le sont disputés, et qu'il vous fasse périr comme il les a fait périr.* »[2] »[3]

Quant à la polémique, Muhammad Ibn cAmr rapporte d'après Abû Salamah, d'après Abû Hurayrah (رضي الله عنه) que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Les juifs se sont divisés en soixante et onze sectes ou soixante*

---

[1] *Sifah Al-Munâfiq* (51).
[2] Al-Bukhârî (2988) et Muslim (2961/6).
[3] *Iqtidâ' As-Sirât Al-Mustaqîm* (1/125-127)<

douze sectes, de même pour les chrétiens, et ma Communauté se divisera en soixante treize sectes. »

Muᶜâwiyah Ibn Abî Sufyân (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Les Gens des deux Livres ont divisé leur religion en soixante douze voies, et cette Communauté se divisera en soixante treize voies –* c'est-à-dire passions – *toutes en Enfer sauf une, et c'est Al-Jamâᶜah.* »

Il dit également : « *Sortiront de ma Communauté des gens en lesquels ces passions se répandront comme la rage chez l'homme enragé, ne laissant pas une veine ni une articulation sans la toucher.* » Ô vous les arabes ! Si vous n'appliquez pas ce avec quoi est venu Muhammad (ﷺ), d'autres hommes sont plus aptes à le faire. »[1] »[2]

[Ibn Al-Qayyim a dit :] « Sa Parole : « ***vous avez joui de votre part*** » indique le suivi des désirs qui est la maladie des pécheurs, et Sa Parole : « ***Et vous avez polémiqué comme ceux qui ont polémiqué*** » indique le suivi des ambiguïtés qui est la maladie des innovateurs et des adeptes des passions et dissensions ; et ils sont très souvent liés. Rares sont ceux dont la croyance est corrompue sans que cela n'apparaisse dans leurs actes, et le verset montre que ceux d'avant nous ont profité de leur part de la vie d'ici bas et qu'ils ont polémiqué, et eux ont fait de même. »[3]

Il dit également : « Il a interdit de chercher à ressembler aux Gens du Livre et aux autres mécréants en de nombreux endroits, car la ressemblance extérieure est un moyen vers l'approbation intérieure, ainsi si les apparences se ressemblent, les cœurs se ressemblent. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Notre voie s'oppose à celle des mécréants.* »[4] et il dit également : « *Celui qui cherche à ressembler à un peuple fait partie d'eux.* »[5] »[6]



[1] *Sahîh At-Targhîb* (1/12).
[2] *Iqtidâ' As-Sirât Al-Mustaqîm* (1/136-137)
[3] *Iᶜlâm Al-Muwaqqiᶜîn* (1/137).
[4] Al-Bayhaqî dans *As-Sunan* (2/322).
[5] *Al-Irwâ'* (1269).
[6] *Ighâthah Al-Lahfân* (1/364).

Règle 43
Ils appellent les gens à unifier Allah en s'attachant à Lui dans l'adoration et la recherche d'aide, à s'attacher à la voie prophétique en toutes leurs affaires, parmi lesquelles ce qu'ils affrontent comme épreuves et problèmes en ce monde, comme les traumatismes psychologiques

Allah (ﷻ) dit :

﴿مَا يَفْتَحِ ٱللَّهُ لِلنَّاسِ مِن رَّحْمَةٖ فَلَا مُمْسِكَ لَهَاۖ وَمَا يُمْسِكْ فَلَا مُرْسِلَ لَهُۥ مِنۢ بَعْدِهِۦۚ وَهُوَ
ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ٢﴾

« Ce qu'Allah accorde comme miséricorde aux gens, personne ne peut la retenir. Et ce qu'Il retient, personne ne peut l'accorder après Lui. Et c'est Lui le Puissant, le Sage. »[1]

﴿وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ بِضُرّٖ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ إِلَّا هُوَۖ وَإِن يُرِدْكَ بِخَيْرٖ فَلَا رَآدَّ لِفَضْلِهِۦۚ
يُصِيبُ بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦۚ وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ١٠٧﴾

« Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter si ce n'est Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. »[2]

[1] Sourate *Fâṯir*, v.2.
[2] Sourate *Yûnus*, v.107.

﴿ٱلَّذِى خَلَقَنِى فَهُوَ يَهْدِينِ ﴿٧٨﴾ وَٱلَّذِى هُوَ يُطْعِمُنِى وَيَسْقِينِ ﴿٧٩﴾ وَإِذَا مَرِضْتُ فَهُوَ يَشْفِينِ ﴿٨٠﴾﴾

« Celui qui m'a créé et qui me guide, Celui qui me nourrit et me donne à boire. Et lorsque je suis malade, c'est Lui qui me guérit »[1]

﴿وَبَشِّرِ ٱلصَّـٰبِرِينَ ﴿١٥٥﴾ ٱلَّذِينَ إِذَآ أَصَـٰبَتْهُم مُّصِيبَةٌ قَالُوٓا۟ إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّآ إِلَيْهِ رَٰجِعُونَ ﴿١٥٦﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ عَلَيْهِمْ صَلَوَٰتٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَرَحْمَةٌ ۖ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُهْتَدُونَ ﴿١٥٧﴾﴾

« Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et annonce la bonne nouvelle aux endurants qui disent, lorsqu'un malheur les atteint : « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournons. » Ceux-là recevront les éloges de leur Seigneur, ainsi que Sa miséricorde, et ils sont les biens guidés. »[2]

Ibn Al-Qayyim a dit : « On rapporte dans *Al-Musnad* que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Personne n'est touché par une épreuve et ne dit : « Nous sommes à Allah et à Lui nous revenons, ô Allah récompense-moi dans mon épreuve et remplace-la moi par une chose meilleure encore. » sans qu'Allah ne le récompense dans son épreuve et ne la lui remplace par une chose meilleure encore.* »[3]

Cette parole compte parmi les meilleurs remèdes aux épreuves, et les plus profitables dans ce bas monde et l'au-delà car elle comporte deux fondements éminents qui, si ils sont connus par le serviteur, le soulagent de son épreuve.

---

[1] Sourate *As-Shuarâ'*, v.78-80.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.155-157.
[3] Aḫmad (4/27), Muslim (918).

Le premier : Le serviteur, sa famille et ses biens appartiennent en vérité à Allah (ﷻ) qui les a prêtés au serviteur. Ainsi, si Il les lui reprend, Il est semblable à celui qui reprend les biens qu'il a prêtés. De plus il est cerné par deux néants : avant lui et après lui, et la propriété du serviteur est une jouissance prêtée pour un court temps. Il n'est pas celui qui les a créés du néant pour qu'ils soient réellement sa propriété, et il n'est pas celui qui les préserve des torts après leur existence, ni même celui qui maintient leur existence, donc il n'a ni impact ni propriété réels. De même, il les gère à la manière du serviteur à qui on commande et interdit certaines choses, et non à la manière de ceux qui possèdent réellement une chose, et c'est pourquoi il ne peut les gérer qu'en accord avec l'ordre de leur véritable propriétaire.

Le deuxième : La destination finale du serviteur et son retour se fait vers Allah, son véritable Maître, et il devra nécessairement laisser derrière lui ce bas monde. Il viendra à son Seigneur comme il a été créé la première fois, sans famille ni biens ni clan, mais uniquement avec ses bonnes et mauvaises actions. Si ce sont là le commencement, la vie et le terme du serviteur, alors comment peut-il se réjouir d'une chose existante ou désespérer d'une chose absente ! Ainsi, le fait de réfléchir sur son commencement et sa fin compte parmi les plus grands remèdes de cette maladie.

Parmi les remèdes : le fait qu'il sache avec certitude que ce qui l'atteint n'aurait su l'éviter, et que ce qui l'a évité n'aurait su le toucher. Allah (ﷻ) dit :

﴿مَآ أَصَابَ مِن مُّصِيبَةٍ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَا فِيٓ أَنفُسِكُمْ إِلَّا فِي كِتَٰبٍ مِّن قَبْلِ أَن نَّبْرَأَهَآ ۚ
إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٢٢﴾ لِّكَيْلَا تَأْسَوْا۟ عَلَىٰ مَا فَاتَكُمْ وَلَا تَفْرَحُوا۟ بِمَآ ءَاتَىٰكُمْ ۗ
وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ ﴿٢٣﴾﴾

« Il n'y aucun malheur sur terre ni en vous-mêmes, sans que cela ne soit écrit dans un Livre avant que Nous ne fassions arriver (ce malheur) ; et cela est facile à Allah. Afin que vous ne vous attristiez pas pour ce qui vous a échappé, ni ne vous vantiez pour ce qu'Il vous

a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole »[1]

Parmi les remèdes est qu'il réfléchisse sur ce qui l'a atteint, et il verra que son Seigneur lui a laissé l'équivalent ou mieux encore, et qu'Il lui garde – s'il patiente et agrée – ce qui est de nombreuses fois plus grand que la perte engendrée par cette épreuve, et s'Il l'avait voulu Il aurait fait en sorte qu'elle soit plus grande que ce qu'elle n'est.

Parmi les remèdes est qu'il éteigne le feu de son épreuve par la fraîcheur de la consolation de ceux qui sont éprouvés. Qu'il sache qu'il en est de même pour tous, qu'il regarde à droite, voit-il autre chose qu'une épreuve ? Puis qu'il se tourne à gauche, voit-il autre chose qu'un malheur ? S'il examinait la terre entière, il ne verrait que des gens éprouvés, soit par la perte d'un être aimé, soit la survenue d'une chose détestable. Les maux de ce bas monde sont comme un rêve ou une ombre passagère, si la vie fait rire un court instant, elle fait pleurer longtemps, si elle réjouit un jour, elle attriste la vie entière, si elle accorde un peu, elle prive longuement, elle ne remplit pas une maison de joie sans la remplir de larmes, et si elle réjouit en amenant un jour de bonheur, elle cache un jour mauvais.

Ibn Mas'ûd (ﷺ) a dit : « Chaque joie est accompagnée d'une peine, et pas une maison n'est remplie de joie sans être remplie de peine. »[2]

Ibn Sîrîn a dit : « Il n'y a pas un rire qui ne soit suivi de pleurs. »[3]

Hind Bint An-Nu'mân a dit : « Je nous voyais comme étant les gens les plus puissants et les plus riches, mais avant que le soleil ne disparaisse je nous ai vus comme les moins nombreux des gens, et c'est le droit d'Allah de ne pas remplir une maison de bonheur sans la remplir de pleurs. »[4]

---

[1] Sourate *Al-Hadîd*, v.22-23.
[2] Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Al-I'tibâr* (3).
[3] Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Al-I'tibâr* (5).
[4] Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Al-I'tibâr* (8).

Un homme lui demanda de lui parler de sa situation et elle dit : « Un beau matin, tous les arabes nous imploraient, puis au soir tous nous faisaient miséricorde. »[1] Sa sœur, Hurqah Bint An-Nucmân pleura un jour, alors qu'elle était encore jeune, et on lui demanda : « Qu'est-ce qui te fait pleurer ? Quelqu'un t'a fait du mal ? » Elle répondit : « Non, mais j'ai vu l'opulence dans la famille, et rares sont les maisons remplies de joie sans qu'elle ne soient ensuite remplies de tristesse. »[2]

Ishâq Ibn Talhah dit : « Je suis entré chez elle un jour et lui ai dit : « Comment as-tu vu les pleurs des rois ? » Elle répondit : « Notre situation aujourd'hui est meilleure qu'hier, mais nous voyons dans les livres que pas une famille ne vit dans le bonheur sans être ensuite frappée par les pleurs. Et la vie n'a pas montré à un peuple un jour aimé sans lui cacher un jour détestable. Puis elle dit :

Alors que nous dirigions les gens sous nos ordres
Nous voilà désormais dans la masse à demander l'équité
Fi de ce bas monde dont les délices ne durent pas
Il s'est retourné contre nous et s'est enfui[3]

Parmi les remèdes est qu'il sache que l'impatience ne la repousse pas mais la multiplie, et c'est en vérité un ajout à la maladie.

Parmi les remèdes est qu'il sache que le fait de manquer la rétribution de la patience et de la soumission que sont la prière, la miséricorde et la guidée qu'Allah a promis en récompense de la patience et du retour vers Allah, est en réalité pire que l'épreuve elle-même.

Parmi les remèdes est qu'il sache que l'impatience réjouit son ennemi, peine son ami, courrouce son Seigneur, ravit son démon, anéantit sa récompense, et affaiblit son âme. Par contre s'il patiente et espère la récompense d'Allah, cela affaiblit son démon et le chasse humilié, amène l'agrément de son Seigneur, réjouit son ami, attriste

[1] Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Al-Ictibâr* (10).
[2] Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Al-Ictibâr* (9).
[3] Ibn Abî Ad-Dunyâ dans *Al-Ictibâr* (8).

son ennemi. S'il supporte ses frères, leur présente ses condoléances avant qu'ils ne les lui présentent, c'est là l'affermissement et la plus grande perfection, et non le fait de frapper ses joues, de déchirer ses vêtements, d'implorer le malheur et la destruction, et de se courroucer face au destin.

Parmi les remèdes est qu'il sache que les délices et la joie qui suivent la patience et l'espoir en la récompense d'Allah sont beaucoup plus grands que ce qui lui serait arrivé si il était resté dans la situation dans laquelle il était. Lui suffit qu'on lui bâtisse une « maison de la louange » pour avoir loué son Seigneur et être revenu à Lui. Qu'il regarde donc qu'elle est la plus grande des deux calamités : la calamité de ce monde ou celle de perdre la « maison de la louange » au Paradis éternel ? At-Tirmidhî rapporte un hadith attribué au Prophète (ﷺ) dans lequel il dit : « *Au Jour de la Résurrection, les gens souhaiteront que leur peau eut été coupée aux ciseaux en raison de ce qu'ils verront de la récompense de ceux qui étaient éprouvés.* »[1] Un pieux prédécesseur a dit : « Sans les épreuves de ce monde nous arriverions au Jour de la Résurrection totalement démunis. »

Parmi les remèdes est qu'il réconforte son cœur par l'espoir en une contrepartie venant d'Allah, car toute chose a une compensation sauf Allah, comme on dit :

Toute chose perdue a une compensation
Mais tu n'as aucune compensation si tu perds Allah

Parmi les remèdes est qu'il sache que sa part d'épreuve consiste en ce qu'elle suscite chez lui, celui qui l'agrée obtient l'agrément et celui qui se courrouce obtient le courroux, donc ta part consiste en ce qu'elle suscite chez toi. Choisis donc la meilleure ou la pire des voies. Si elle suscite chez lui colère et mécréance, il sera inscrit dans les registres des gens voués à la perte ; si elle suscite chez lui impatience et négligence en délaissant une obligation ou en commettant un acte illicite, il sera inscrit dans les registres des négligents ; si elle suscite chez lui plainte et absence de patience, il sera inscrit dans les

---

[1] *Sahîh At-Targhîb* (3404).

registres de ceux qui sont trompés ; si elle suscite chez lui protestation envers Allah et critique de Sa sagesse, il aura frappé à la porte de l'athéisme ou l'aura franchie ; si elle suscite chez lui l'agrément d'Allah, il sera inscrit dans les registres de ceux qui agréent ; si elle suscite chez lui louange et reconnaissance, il sera inscrits dans les registres des reconnaissants et il sera sous l'étendard de la louange avec les louangeurs ; si elle suscite chez lui amour et désir de rencontrer son Seigneur, il sera inscrit dans les registres de ceux qui aiment et sont sincères. Dans le *Musnad* de l'imam Ahmad ainsi que dans [les *Sunan*] de At-Tirmidhî, on rapporte d'après Mahmûd Ibn Labîd que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Si Allah aime un peuple, Il les éprouve. Celui qui l'agrée obtiendra l'agrément, et celui qui se courrouce obtiendra le courroux.* » et Ahmad ajouta : « *Et celui qui s'impatiente obtiendra l'impatience.* »[1]

Parmi les remèdes est qu'il sache que même s'il atteint le summum de l'impatience, il se dirigera nécessairement vers une patience contrainte qui n'est ni louée ni récompensée. Un sage a dit : « L'homme doué de raison fait au premier jour de l'épreuve ce que l'ignorant ne fait qu'après plusieurs jours, et celui qui ne patiente pas à la manière des nobles oubliera comme le bétail. » On rapporte également que le Prophète (ﷺ) a dit : « *La patience se manifeste au premier choc.* »[2] Al-Ashᶜath Ibn Qays a dit : « Patiente avec foi et en espérant la récompense d'Allah, sinon tu oublieras comme le bétail. »

Parmi les remèdes est qu'il sache que le plus bénéfique des médicaments est qu'il soit en accord avec son Seigneur et sa Divinité en ce qu'Il lui a imposé et qu'Il a agréé pour lui. La particularité et le secret de l'amour est d'être en accord avec l'être aimé, ainsi celui qui prétend aimer quelqu'un puis se courrouce de ce qu'il aime et agrée ce qui le courrouce aura témoigné contre lui-même de son mensonge et il s'attirera l'aversion de l'être aimé. Abû Ad-Dardâ' a dit : « Lorsqu'Allah décrète une chose, Il aime qu'on l'agrée. » ᶜImrân Ibn Husayn disait à ce sujet : « Ce que je préfère est ce qu'Il préfère. », de même pour Abû Al-ᶜÂliyah. Ce médicament et remède ne fonctionne

[1] *As-Sahîhah* -146).
[2] Al-Bukhârî (1194) et Muslim (926).

qu'avec ceux qui aiment [réellement Allah], et il n'est pas donné à tout un chacun de se soigner de la sorte.

Parmi les remèdes est qu'il pèse entre la plus grande des deux délectations et jouissances, et la plus durable : la délectation de sa jouissance de ce en quoi il est éprouvé, et la délectation de sa jouissance de la récompense d'Allah. Si la prépondérance lui apparaît et qu'il choisit ce qui est meilleur, qu'il loue Allah de le lui avoir accordé. Et s'il choisit ce qui est moindre de tout point de vue, qu'il sache que son épreuve en sa raison, son cœur et sa religion est plus grande que l'épreuve qui l'a touchée en ce bas monde !

Parmi les remèdes est qu'il sache que Celui qui l'a éprouvé par cela est le plus Juste des juges, le plus miséricordieux des miséricordieux, et qu'Il ne lui a pas envoyé cette épreuve pour le faire périr ni pour le châtier ni pour le dévaster, mais Il l'a uniquement sondé afin de mettre à l'épreuve sa patience et son agrément d'Allah et sa foi, afin d'entendre ses supplications et implorations, afin de le voir frapper à Sa porte, s'abriter sous Son excellence, le cœur brisé devant Lui, élevant vers Lui les récits de ses plaintes.

Shaykh ʿAbd Al-Qâdir a dit : « Ô mon enfant ! L'épreuve ne vient pas te faire périr, mais éprouver ta patience et ta foi. Ô mon enfant ! Le destin est un fauve et le fauve ne mange pas la bête morte. »

L'essentiel est que l'épreuve est la forge du serviteur par laquelle on le purifie de ses déchets, et il en sort soit un or rouge soit une impureté, comme on dit :

Nous l'avons façonné en le pensant fait d'argent
Mais la forge a montré qu'il ne s'agissait que de vulgaire fer

Si cette forge ne lui sert pas en ce monde, alors devant lui se présente la grande forge. Si le serviteur sait que le fait qu'on le fasse entrer dans la forge et la fonderie en ce monde est meilleur pour lui que cette autre forge et fonderie, et qu'une de ces deux forges est

inévitable, qu'il reconnaisse le bienfait d'Allah dans cette forge de ce bas monde.

Parmi les remèdes est qu'il sache que sans les épreuves et calamités de ce monde, le serviteur aurait été atteint – en raison des maladies de l'orgueil, de la vanité, de la suffisance et de la dureté du cœur – par ce qui aurait été la cause de sa perte en ce bas monde et l'au-delà. C'est donc une miséricorde du plus miséricordieux des miséricordieux qu'Il l'en défasse dans le présent par divers types de remèdes aux épreuves qui seront pour lui une protection contre ces maux, préserveront la santé de sa servitude, et le libèreront des matières corrompues, viles et dangereuses. Gloire à Celui qui fait miséricorde par Ses épreuves et éprouve par Sa générosité, comme on dit :

Allah peut accorder un bienfait à travers une épreuve, même grande
Et Allah peut éprouver certaines personnes par les bienfaits

Si Allah ne soignait pas Ses serviteurs par les remèdes des épreuves et calamités, ils auraient transgressé, enfreint et outrepassé. Si Allah veut du bien à un serviteur, Il l'abreuve du remède de l'épreuve et de la calamité en fonction de sa situation, le libérant ainsi de maux dangereux, et lorsqu'Il l'a purifié et épuré, Il lui accorde le plus noble degré de ce bas monde qui est celui de la servitude, et la plus grande récompense de l'au-delà qui est de Le voir et d'être proche de Lui.

Parmi les remèdes est qu'il sache que l'amertume de ce bas monde est en fait la douceur de l'au-delà, Allah la transforme de cette façon, et la douceur de ce monde est en fait l'amertume de l'au-delà, et qu'il passe d'une amertume passagère à une douceur éternelle est meilleur pour lui que l'inverse. Si cela ne t'apparaît pas, regarde la parole du véridique et digne de foi : « *Le Paradis est entouré de désagréments et l'Enfer est entouré de désirs.* »[1]

[1] Muslim (2822).

Dans cette situation la raison des créatures diffère, la réalité des hommes apparaît, la plupart d'entre eux préfère la douceur passagère à la douceur éternelle qui ne disparaît jamais, et ils ne supportent pas l'amertume d'un temps pour la douceur éternelle, ni l'humiliation d'un temps pour la splendeur éternelle, ni l'épreuve d'un temps pour la préservation éternelle. Pour eux, le présent est visible et le futur invisible, la foi est faible, le pouvoir des désirs domine, et cela entraîne le choix de ce bas monde et le rejet de l'au-delà. C'est la situation de quiconque regarde les apparences des choses, leur commencement et fondements ; quant à celui qui a un regard perspicace qui déchire le voile de ce bas monde et le transporte vers la fin et l'objectif des choses, il est dans une toute autre situation !

Prépare-toi pour ce qu'Allah a préparé pour Ses alliés et les adeptes de Son obéissance comme délices permanents, réussite éternelle et plus grand succès ; et ce qu'Allah a préparé pour les adeptes du faux et de la perte comme humiliation, châtiment, et perte éternelle. Puis choisis lequel des deux te convient le plus, et chacun œuvre de même, chacun se dirige vers ce qui lui convient et lui est plus à même. Que ce remède ne te semble pas long, car l'impérieuse nécessité qu'en ont le médecin et le malade ont conduit à ce qu'il soit développé. Et c'est Allah qui accorde le succès.

Quant à la manière dont le Prophète (ﷺ) soignait l'affliction, l'angoisse, les soucis et la tristesse :

Ibn ʿAbbâs rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) disait dans l'affliction : « *Point de divinité digne d'adoration qu'Allah, l'Immense, l'Indulgent. Point de divinité digne d'adoration qu'Allah, le Seigneur du Trône immense. Point de divinité digne d'adoration qu'Allah, le Seigneur des cieux, le Seigneur de la terre, le Seigneur du noble Trône.* »[1]

[1] Al-Bukhârî (5985) et Muslim (2730/83).

Anas (ﷺ) rapporte que lorsqu'une chose attristait le Prophète (ﷺ), il disait : « *Ô Vivant ! Ô Subsistant ! Je cherche secours auprès de Ta miséricorde.* »[1]

Abû Hurayrah rapporte que lorsqu'une chose rendait le Prophète (ﷺ) soucieux, il levait le regard vers le ciel et disait : « Gloire et pureté à Allah l'Immense. » Et lorsqu'il persistait dans l'invocation, il disait : « Ô Vivant ! Ô Subsistant ! »[2]

Abû Bakrah rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'invocation de celui qui est dans l'affliction consiste à dire : Ô Allah ! C'est à Ta miséricorde que j'aspire. Ne m'abandonne donc pas à mon sort serait-ce le temps d'un clin d'œil, et améliore ma situation de tout point de vue. Point de divinité digne d'adoration que Toi.* »[3]

De même, Asmâ' Bint ʿUmays rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) lui a dit : « *Veux-tu que je t'enseigne des paroles à dire dans l'affliction : Allah est mon Seigneur et je ne Lui associe rien.* »[4] Et dans une version il est rapporté qu'il faut le dire sept fois.

Ibn Masʿûd rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Aucun serviteur touché par les soucis et la tristesse ne dit : Ô Allah ! Je suis Ton serviteur, fils de Ton serviteur, fils de Ta servante. Mon toupet est dans Ta main. Ton jugement à mon sujet s'accomplit. Ton décret me concernant n'est que justice. Je Te demande – par tous les noms qui T'appartiennent, par lesquels Tu t'es nommé, ou que Tu as révélés dans Ton livre, ou que Tu as enseignés à une de Tes créatures, ou que Tu as gardés pour Toi dans la science de l'invisible – de faire que le coran soit une ondée pour mon cœur et une lumière pour ma poitrine, qu'il dissipe ma tristesse et fasse disparaître mes soucis, sans qu'Allah ne fasse disparaître sa tristesse et ses soucis et qu'Il ne lui accorde à la place une joie.* »[5]

---

[1] *As-Sahîhah* (227).
[2] Le hadith est faible, voir *Al-Kalim At-Tayyib* (120).
[3] *Al-Kalim At-Tayyib* (121).
[4] *Al-Kalim At-Tayyib* (122).
[5] *As-Sahîhah* (199).

Saʿd Ibn Abî Waqqâs rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'invocation de Dhû An-Nûn (Yûnus) lorsqu'il invoqua son Seigneur dans le ventre du poisson était : « Il n'y a de divinité digne d'adoration que Toi, gloire à Toi j'étais du nombre des injustes. » Pas un musulman ne la prononce pour une chose sans qu'il ne soit exaucé.* »[1] et dans une autre version : « *Je connais une parole qui n'est prononcée par aucune personne affligée sans qu'Allah ne l'en soulage, la parole de mon frère Yûnus.* »[2]

Abû Saîʿd Al-Khudhrî rapporte : « Un jour le Messager d'Allah (ﷺ) entra dans la mosquée et il dit à un homme des *Ansârs* nommé Abû Umâmah : « Ô Abû Umâmah ! Qu'ai-je à te voir dans la mosquée en dehors de l'heure de la prière ? – Des soucis qui ne me quittent pas et des dettes, ô Messager d'Allah. – Veux-tu que je t'apprenne une parole qui, si tu la prononces, Allah dissipera tes soucis et comblera ta dette ? – Bien sûr, ô Messager d'Allah ! – Dis au lever et au coucher : Ô Allah ! Je cherche protection auprès de Toi contre les soucis, la tristesse, l'incapacité, la paresse, la lâcheté, l'avarice, le fardeau des dettes et l'oppression des hommes. » Il dit : « Je fis ceci et Allah (ﷻ) dissipa mes soucis et combla pour moi ma dette. »[3]

Ibn ʿAbbâs rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Celui qui s'attache à la demande de pardon, Allah dissipera tous ses soucis, lui accordera une issue à toutes ses difficultés et lui accordera sa subsistance d'où il ne s'attendait pas. »[4]

On rapporte dans *Al-Musnad* que lorsqu'une chose était pénible au Prophète (ﷺ), il se réfugiait la prière[5]. Et Allah (ﷻ) dit :

---

[1] *As-Sahîhah* (1744).

[2] Ibn As-Sunnî dans *ʿAmal Al-Yawm wa-l-Laylah* (342).

[3] Le hadith est faible sous cette forme, voir *Daʿîf Abû Dâwud*, et ce qui est authentique à ce sujet est ce qui est rapporté par Al-Bukhârî (2736) et d'autres, d'après Anas qui rapporte qu'il entendait souvent le Prophète (ﷺ) dire : « *Ô Allah ! Je cherche protection auprès de Toi contre les soucis, la tristesse, l'incapacité, la paresse, la lâcheté, l'avarice, le fardeau des dettes et l'oppression des hommes.* »

[4] Le hadith est faible, voir *Ad-Daʿîfah* (705).

[5] *Sahîh Abû Dâwud* (1171).

﴿وَٱسْتَعِينُوا۟ بِٱلصَّبْرِ وَٱلصَّلَوٰةِ﴾

***« Cherchez l'aide dans la patience et la prière. »*[1]**

On rapporte dans *As-Sunan* que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Attachez-vous au djihad, car c'est une des portes du Paradis, et par lui Allah écarte des âmes les soucis et l'angoisse.* »[2]

On rapporte de Ibn ʿAbbâs que le Prophète (ﷺ) a dit : « Celui dont les soucis et angoisses sont nombreux, qu'il dise souvent : il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. »[3]

Il est rapporté authentiquement dans les deux *Sahîh* que c'est un des trésors du Paradis[4], et chez At-Tirmidhî que c'est une des portes du Paradis[5].

Ces remèdes comportent quinze formes de remède, s'ils ne suffisent pas à faire disparaître la maladie des soucis, de l'angoisse et de la tristesse, c'est que la maladie s'est renforcée, que ses causes se sont installées, et qu'elle demande de s'en vider totalement :

Le premier : l'Unicité dans la Seigneurie.

Le deuxième : l'Unicité dans la divinité.

Le troisième : l'Unicité de la science et de la foi.

Le quatrième : Déclarer le Seigneur innocent de toute injustice envers Son serviteur, ou qu'Il le châtie sans cause émanant du serviteur.

Le cinquième : que le serviteur reconnaisse que c'est lui qui est injuste.

---

[1] Sourate ***Al-Baqarah***, v.45.
[2] As-*Sahîhah* (1941).
[3] Shaykh Al-Albânî qualifie ce hadith d'inventé, voir *Ad-Daʿîfah* (4564).
[4] Al-Bukhârî (3968) et Muslim (2704).
[5] As-*Sahîhah* (1746).

Le sixième : Chercher intercession auprès du Seigneur par les plus aimées des choses que sont Ses Noms et Attributs ; et parmi ceux qui englobent le plus les sens de Ses Noms et Attributs : le Vivant, le Subsistant.

Le septième : chercher l'aide uniquement auprès de Lui.

Le huitième : que le serviteur espère en Lui

Le neuvième : la réalisation de la confiance en Lui, du fait de s'en remettre à Lui, de reconnaître que son sort est dans Sa Main et qu'Il l'administre comme Il le veut, que Son jugement à son sujet s'accomplit, et que Son décret le concernant n'est que justice.

Le dixième : qu'il fasse paître son cœur dans les jardins du Coran, et qu'il soit pour son cœur comme l'ondée printanière pour les animaux, qu'il s'illumine par lui dans les ténèbres des ambiguïtés et des désirs, se console par lui pour toute chose manquée, se réconforte par lui de toute épreuve, se soigne par lui de toutes les maladies de son cœur, afin qu'il dissipe sa tristesse et soigne ses soucis et angoisses.

Le onzième : la demande de pardon.

Le douzième : le repentir.

Le treizième : le djihad.

Le quatorzième : la prière.

Le quinzième : se déclarer dépourvu de toute force et puissance et les attribuer à Celui qui les possède.

Sache qu'Allah (ﷻ) a créé le fils d'Adam et ses membres, et Il a donné à chaque membre une perfection qui, si elle est perdue, le serviteur ressent une douleur ; et Il a donné au roi des membres qu'est le cœur une perfection qui, si elle est perdue, le serviteur ressent douleurs et maladies des soucis, angoisses et tristesse.

Si l'œil perd la force de la vision pour laquelle il a été créé, que l'oreille perd la force de l'audition pour laquelle elle a été créée, et que la langue perd la force de la parole pour laquelle elle a été créée, tu auras perdu leur perfection.

Le cœur a été créé pour connaître son Créateur, L'aimer, L'unifier, se réjouir de Lui, se féliciter de Lui, L'agréer, placer sa confiance en Lui, aimer et détester pour Lui, prendre pour allié ou ennemi pour Lui, Le mentionner constamment, L'aimer plus que toute autre chose, espérer de Lui plus que de tout autre, qu'Il soit plus majestueux dans son cœur que tout autre ; et il n'a de délice, de choix et de délectation, et plus encore de vie que par cela. Cela est pour lui comme la nourriture, la santé et la vie, ainsi s'il perd sa nourriture, sa santé et sa vie, les soucis, angoisses et tristesses s'abattront sur lui de toutes parts et persisteront.

Parmi les plus grandes maladies : le polythéisme, les péchés, l'insouciance, la négligence de ce qu'Il aime et agrée, l'abandon du fait de s'en remettre à Lui, de peu s'appuyer sur Lui, s'appuyer sur d'autres que Lui, se courroucer de Sa prédestination, et douter de Sa promesse et Sa menace.

Si tu médites sur les maladies du cœur, tu constateras que ces choses et d'autres en sont les causes, et rien d'autre. La seule et unique guérison réside en ce que contiennent ces remèdes prophétiques parmi les choses luttant contre ces maladies, car la maladie disparaît en lui opposant son contraire, et la santé est préservé par ce qui est semblable. Ainsi, sa santé sera préservée par ces éléments prophétiques, et ses maladies soignées par leurs contraires.

L'Unicité ouvre au serviteur la porte du bien, du bonheur, de la délectation, de la joie et de la réjouissance ; et le repentir est vidage de tous les mélanges et matières corrompues causes de ses maladies, et il sera aussi une protection pour lui contre les mélanges, il ferme devant lui les portes du mal et lui ouvre les portes du succès, du bien et de l'Unicité. C'est par le repentir et la demande de pardon que l'on ferme la porte du mal.

Certains anciens parmi les imams de la médecine ont dit : celui qui cherche la santé du corps qu'il diminue sa nourriture et boisson, et celui qui veut préserver son cœur, qu'il délaisse les péchés.

Thâbit Ibn Qurrah a dit : « Le repos du corps réside dans la diminution de nourriture, le repos de l'âme réside dans la diminution des péchés, et le repos de la langue réside dans la diminution des paroles. »

Les péchés sont pour le cœur semblables aux poisons qui, même si ils ne le tuent pas l'affaiblissent nécessairement, et si sa force diminue, il n'est plus capable de combattre les maladies. »[1]



[1] *Zâd Al-Ma'âd* (4/189-203).

Règle 44
Ils croient que les droits du Tout Miséricordieux sont le but visé, et que les droits de l'homme en découlent

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَا خَلَقْتُ ٱلْجِنَّ وَٱلْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ۝٥٦ مَآ أُرِيدُ مِنْهُم مِّن رِّزْقٍ وَمَآ أُرِيدُ أَن يُطْعِمُونِ ۝٥٧ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلرَّزَّاقُ ذُو ٱلْقُوَّةِ ٱلْمَتِينُ ۝٥٨﴾

« ***Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. Je ne cherche d'eux aucune subsistance et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent. En vérité, c'est Allah qui accorde (par excellence) toute subsistance, le Détenteur de la force inébranlable.*** »[1]

﴿وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْقُرَىٰٓ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَفَتَحْنَا عَلَيْهِم بَرَكَٰتٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ وَلَٰكِن كَذَّبُوا۟ فَأَخَذْنَٰهُم بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ۝٩٦﴾

« ***Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont renié et Nous les avons donc punis, pour ce qu'ils avaient commis comme péchés.*** »[2]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Ô Muᶜâdh ! Sais-tu quel est le droit d'Allah sur Ses serviteurs, et le droit des serviteurs sur Allah ?* » Je répondis : « Non, Allah et Son Messager sont plus savants. » Il dit : « *Le droit d'Allah sur les serviteurs consiste à ce qu'ils L'adorent sans rien Lui associer, et le droit des serviteurs sur Allah consiste à ce qu'Il ne châtie pas celui qui ne lui associe rien.* »

---

[1] Sourate ***Ad-Dhâriyât***, v.56-58.
[2] Sourate ***Al-Aᶜrâf***, v.96.

À ce sujet, Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah dit : « Certains philosophes prétendent que le but de la religion est uniquement l'intérêt mondain ! Mais le but de la religion de vérité n'est pas uniquement l'intérêt mondain de l'application de la justice entre les hommes sur les questions mondaines comme le prétendent une partie des philosophes concernant le but des messages et prophéties en disant que l'objectif est uniquement d'établir ce dont ils ont besoin dans leur vie d'ici bas comme loi équitable qui organisera leur vie. Cela peut être le but dans les religions de ceux qui ne croient pas en Allah et Son Messager, parmi les adeptes des pontes de la philosophie et leurs semblables, comme le peuple de Nûh, Nemrod, Gengis Khan et d'autres. Chaque groupe des Enfants d'Adam a besoin de s'attacher à des obligations et de délaisser des interdits par lesquels s'organisera leur vie en ce bas monde. Ils ajouteront sûrement à cela de quoi vaincre et dominer d'autres groupes, ainsi qu'agissent les rois injustes comme Gengis Khan. Si le but de la religion et du message inventé n'est que de réaliser des bienfaits dans la vie d'ici bas et d'en repousser les maux, ils n'auront aucune part dans l'au-delà. Puis, si en plus de cela ils inventent ce par quoi ils vaincront et domineront d'autres fils d'Adam, comme Pharaon, Gengis Khan et leurs semblables, ils seront parmi les gens les plus durement châtiés dans l'au-delà, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿نَتْلُوا عَلَيْكَ مِن نَّبَإِ مُوسَىٰ وَفِرْعَوْنَ بِالْحَقِّ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٣﴾ إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي
الْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيَعًا يَسْتَضْعِفُ طَائِفَةً مِّنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَاءَهُمْ وَيَسْتَحْيِي نِسَاءَهُمْ ۚ
إِنَّهُ كَانَ مِنَ الْمُفْسِدِينَ ﴿٤﴾﴾

« Nous te racontons en toute vérité, une partie de l'histoire de Mûsâ et Pharaon, à l'intention des gens qui croient. Pharaon était hautain sur terre ; il divisa les habitants en clans, en méprisa une partie dont il égorgeait les fils et laissait les femmes vivantes. Il était un véritable fauteur de trouble. »[1]

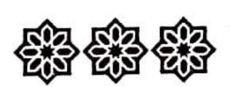
[1] Sourate *Al-Qaṣaṣ*, v.3-4.

Allah (ﷻ) a mentionné le récit de Pharaon en de nombreux endroits du Coran, et lui et son peuple suivaient une religion à eux, de la religion des rois, comme Allah (ﷻ) dit dans le récit de Yûsuf :

﴿مَا كَانَ لِيَأْخُذَ أَخَاهُ فِي دِينِ ٱلْمَلِكِ إِلَّآ أَن يَشَآءَ﴾

« ***Il ne pouvait pas se saisir de son frère, selon la religion du roi, si ce n'est par la volonté d'Allah*** »[1]

Ce roi était le Pharaon de Yûsuf avant le Pharaon de Mûsâ, et Pharaon est le nom donné à celui qui gouverne l'Égypte par les coptes, c'est un nom de genre comme Chosroês, César, le Négus et autre. Ces philosophes innovateurs [...] et ceux qui empruntent leur voie parmi ceux qui se prétendent des religions des musulmans, juifs et chrétiens considèrent les législations, les messages et religions comme l'invention de lois par lesquelles se réalisera l'intérêt de la vie d'ici bas, c'est pourquoi ils n'y ordonnent pas l'Unicité qui est l'adoration d'Allah seul, ni les actes pour la demeure de l'au-delà, et ils n'interdisent pas le polythéisme, mais ils y commandent l'équité, la véracité, le respect des engagements, et d'autres choses encore par lesquelles se réalisent les intérêts de ce monde, et ils légifèrent l'adoration pour les monothéistes et polythéistes. »



[1] Sourate *Yûsuf*, v.76.

Règle 45
Ils jugent les gens en fonction de ce qui transparaît de leurs actes, et ils laissent le for intérieur à Allah

Allah (ﷻ) dit :

﴿سَيَحْلِفُونَ بِاللَّهِ لَكُمْ إِذَا انقَلَبْتُمْ إِلَيْهِمْ لِتُعْرِضُوا عَنْهُمْ ۖ فَأَعْرِضُوا عَنْهُمْ ۖ إِنَّهُمْ رِجْسٌ ۖ وَمَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ جَزَاءً بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿٩٥﴾﴾

« *Ils jureront par Allah, lorsque vous reviendrez vers eux, afin que vous les laissiez tranquilles. Détournez-vous d'eux. Ils sont une souillure et leur destination finale est l'Enfer, en rétribution de leurs œuvres.* »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Vous vous disputez devant moi, et l'un de vous peut mieux exposer ses arguments qu'un autre, et moi je ne juge qu'en fonction de ce que j'entends. Ainsi, celui à qui j'ai accordé un droit de son frère, qu'il ne le prenne pas, car je lui aurais donné une part de l'Enfer.* »[2] Et ce sont là les propos de l'imam des juges et du maître des fils d'Adam.

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Attendez [qu'elle accouche] et si l'enfant né avec de grands yeux noirs et la peau mate, alors il sera de Sharîk Ibn Sahmâ'.* » L'enfant naquit ainsi et le Prophète (ﷺ) dit : « *Sans ce qui a précédé du Livre d'Allah, j'en aurais décidé autrement d'elle.* »[3]

Usâmah Ibn Zayd rapporte : « Le Prophète (ﷺ) nous envoya en expédition, et au matin nous sommes arrivés à la tribu de *Al-Huraqât* de Juhaynah. J'ai capturé un homme et il dit : Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah. Je l'ai tout de même tué mais je l'ai

---

[1] Sourate *At-Tawbah*, v.95.
[2] Al-Bukhârî (4470) et Muslim (1713/4).
[3] Al-Bukhârî (4470) et Muslim (1496/11).

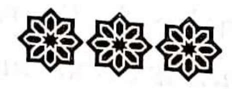
regretté par la suite. Je l'ai ensuite mentionné au Prophète (ﷺ) qui dit : « *A-t-il dit il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, et ensuite tu l'as tué ?* » Je dis : « Ô Messager d'Allah ! Il n'a dit cela que par peur de l'épée. » Il répondit : « *As-tu ouvert son cœur pour savoir s'il l'a dit pour cela ou non ?* » Il ne cessa de me répéter cela au point que j'eus souhaité n'embrasser l'islam qu'à ce jour. Saᶜd dit : « Quant à moi par Allah, je ne tuerai pas de musulman jusqu'à ce que *Dhû-l-Butayn* [Usâmah] ne le tue. » Un homme dit : « Allah ne dit-il pas :

﴿وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ كُلُّهُۥ لِلَّهِ﴾

« ***Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de troubles, et que la religion soit entièrement à Allah.*** »[1]

Saᶜd répondit : « Nous avons combattu jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de troubles [le polythéisme], mais toi et ton compagnon voulez combattre pour amener les troubles. »[2]

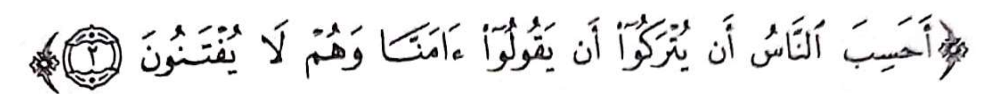
ᶜUmar Ibn Al-Khattâb disait : « Des gens étaient punis par la révélation à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ), mais la révélation s'est interrompue, et aujourd'hui nous ne punissons qu'en fonction de ce qui nous apparaît de vos actes. Celui qui nous montre le bien, nous lui accordons la sécurité et le rapprochons de nous, et ce qu'il cache ne nous regarde pas, Allah le jugera pour cela. Et celui qui nous montre le mal, nous ne lui accordons pas la sécurité et ne le croyons pas, même s'il nous dit que son for intérieur est bon. »[3]



[1] Sourate *Al-Anfâl*, v.39.
[2] Muslim (158).
[3] Al-Bukhârî (2498).

Règle 46
Ils mettent en garde les musulmans contre les épreuves qui égarent

Allah (ﷻ) dit :



« Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! » sans les éprouver ? »[1]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Hudhayfah Ibn Al-Yamân (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Les tentations sont exposées aux cœurs comme la natte est tissée branche par branche, tout cœur qui est imprégné de cette tentation sera marqué par un point noir et tout cœur qui la rejette sera marqué par un point blanc jusqu'à ce qu'il y ait deux types de cœurs. L'un noir et couvert de poussière comme une coupe renversée ne reconnaissant plus ce qui est bon et ne rejetant plus ce qui est mal, acceptant seulement ce qui est en concordance avec ses passions, et l'autre blanc qui ne sera touché par aucune tentation aussi longtemps que les cieux et la terre existent.* »[2]

Il a donc comparé l'exposition des troubles aux cœurs au tissage des branches des nattes, les unes après les autres. Il a divisé les cœurs en deux groupes lors de leur exposition :

Un cœur qui lorsqu'il est exposé aux troubles s'en imprègne comme l'éponge boit l'eau, et ainsi on y inscrit un point noir. Il ne cesse de s'imprégner de chaque trouble qui se présente à lui jusqu'à ce qu'il devienne noir et se renverse, et c'est le sens de sa parole « *comme une coupe renversée* ». Et lorsqu'il s'est noirci et renversé, on

---

[1] Sourate ***Al-ᶜAnkabût***, v.2.
[2] Muslim (144).

lui expose un de deux maux, deux maladies graves qui le jetteront dans la perdition :

La première : que pour lui le bien et le mal se ressemblent, ainsi il ne reconnaît plus ce qui est bien et ne rejette plus ce qui est mal, et cette maladie peut même se renforcer au point qu'il croit que le bien est mal et que le mal est bien, la sunna innovation et l'innovation sunna, la vérité le faux et le faux vérité.

La deuxième : qu'il s'en remette à ses passions plutôt qu'à ce avec quoi est venu le Messager (ﷺ), se soumette et suive ses passions.

Un cœur blanc dans lequel brille la lumière de la foi et illuminent ses flambeaux. Si on l'expose aux troubles, il les réprouve et les rejette, et ainsi sa lumière augmente, de même que sa brillance et sa force.

Les troubles exposés au cœur sont les causes de sa maladie, ce sont les troubles des désirs et des ambiguïtés, du fourvoiement et de l'égarement, des péchés et des innovations, de l'injustice et de l'ignorance. Le premier amène la corruption du but et de la volonté, et le deuxième la corruption de la science et de la croyance.

Les Compagnons ont divisé les cœurs en quatre types, comme cela est rapporté authentiquement de Hudhayfah Ibn Al-Yamân : « Les cœurs sont de quatre types :

Un cœur vide dans lequel brille une lampe, c'est le cœur du croyant.

Un cœur recouvert, c'est le cœur du mécréant.

Un cœur renversé, c'est le cœur de l'hypocrite qui a su puis renié, était clairvoyant puis aveugle.

Un cœur que deux matières font croître : la matière de la foi et la matière de l'hypocrisie, et il tend vers celle qui l'emporte des deux. »[1]

---

[1] Qualifié d'authentique par Al-Albânî dans *Al-Îmân* (1/106).

Sa parole « un cœur vide » signifie exempt de tout autre qu'Allah et Son Messager, il s'est défait et a été préservé de tout ce qui n'est pas la vérité, et en lui « brille une lampe » qu'est le flambeau de la foi. Il a montré par son dépouillement sa préservation contre les ambiguïtés du Faux et les désirs du fourvoiement, et à travers la lampe sa brillance et étincellement par la lumière de la science et de la foi.

Par le cœur recouvert, il a désigné le cœur du mécréant, car il est recouvert et ainsi la lumière de la science et de la foi ne lui parvient pas, comme Allah (ﷻ) l'a mentionné des juifs :

﴿وَقَالُواْ قُلُوبُنَا غُلْفٌۢ﴾

« Ils dirent : Nos coeurs sont couverts d'un voile » »[1]

Ils sont recouverts par le voile qu'Allah a mis sur leur cœur par punition pour avoir rejeté la vérité et s'en être détournés. Il s'agit donc d'un voile sur les cœurs, d'une lourdeur dans les oreilles, d'un aveuglement du regard, le voile qui recouvre les yeux dans la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ جَعَلْنَا بَيْنَكَ وَبَيْنَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْـَٔاخِرَةِ حِجَابًا مَّسْتُورًا ۝٤٥

وَجَعَلْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا﴾

« Et quand tu lis le Coran, Nous interposons, entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà, un voile les empêchant de le comprendre, Nous avons mis des voiles sur leur cœur, de sorte qu'ils ne le comprennent pas ; et dans leurs oreilles, une lourdeur les empêche de comprendre Nos paroles. Et quand, dans le Coran, tu évoques Ton Seigneur l'Unique, ils tournent le dos par répulsion. »[2]

---

[1] Sourate ***Al-Baqarah***, v.88.
[2] Sourate ***Al-Isrâ'***, v.45-46.

Lorsqu'on mentionne à ces cœurs l'Unicité et le suivi, ceux qui les possèdent tournent le dos pour fuir.

Par le cœur renversé, il a désigné le cœur de l'hypocrite, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿فَمَا لَكُمْ فِي ٱلْمُنَٰفِقِينَ فِئَتَيْنِ وَٱللَّهُ أَرْكَسَهُم بِمَا كَسَبُوٓا۟﴾

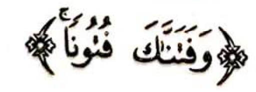
« ***Qu'avez-vous à vous diviser en deux groupes au sujet des hypocrites, alors qu'Allah les a refoulés (dans leur infidélité) pour ce qu'ils ont acquis ?*** »[1]

C'est-à-dire qu'Il les a rejetés et repoussés dans le Faux dans lequel ils étaient, en raison de ce qu'ils ont acquis et de leurs actes faux. C'est le pire et le plus ignoble des cœurs car il croit que le Faux est la Vérité et s'allie à ses adeptes, et que la Vérité est fausseté et s'oppose à ses adeptes. Et c'est auprès d'Allah que nous cherchons l'aide.

Par le cœur qui comprend deux matières, il a indiqué le cœur dans lequel la foi ne s'installe pas fermement, et où sa lampe ne brille pas, car il ne s'est pas dépouillé de tout pour la pure vérité avec laquelle Allah a envoyé Son Messager. Son cœur comprend une matière de foi et son contraire, et parfois il est plus proche de la mécréance que de la foi, et parfois plus proche de la foi que de la mécréance, et le jugement appartient à ce qui l'emporte et vers lequel il revient. »[2]

Il dit : « Le terme « troubles » (الفتنة) dans le Livre d'Allah désigne l'épreuve qui ne tente pas et dont on se défait, mais aussi l'épreuve tentatrice :

À l'exemple du premier, Sa Parole à Mûsâ (عليه السلام) :



[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.88.
[2] *Ighâthah Al-Lahfân* (1/13).

« Nous t'imposâmes plusieurs épreuves » [1]

À l'exemple du deuxième, Sa Parole :

﴿وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ﴾

« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de troubles » [2]

﴿أَلَا فِي ٱلْفِتْنَةِ سَقَطُوا۟﴾

« N'est-ce pas dans la tentation qu'ils sont (déjà) tombés ? » [3]

Et cela s'applique également à ce qui englobe les deux, comme dans Sa Parole :

﴿الٓمٓ ﴿١﴾ أَحَسِبَ ٱلنَّاسُ أَن يُتْرَكُوٓا۟ أَن يَقُولُوٓا۟ ءَامَنَّا وَهُمْ لَا يُفْتَنُونَ ﴿٢﴾ وَلَقَدْ فَتَنَّا ٱلَّذِينَ
مِن قَبْلِهِمْ ۖ فَلَيَعْلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ صَدَقُوا۟ وَلَيَعْلَمَنَّ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٣﴾﴾

« Alif, Lâm, Mîm. Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! » sans les éprouver ? Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux. Ainsi Allah reconnaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent. » [4]

Et parmi ceci, la parole de Mûsâ (عليه السلام) :

﴿إِنْ هِىَ إِلَّا فِتْنَتُكَ تُضِلُّ بِهَا مَن تَشَآءُ وَتَهْدِى مَن تَشَآءُ﴾

« Ce n'est là qu'une épreuve de Ta part, par laquelle Tu égares qui Tu veux, et guides qui Tu veux. » [5]

---

[1] Sourate *Ta-Ha*, v.40.
[2] Sourate *Al-Anfâl*, v.39.
[3] Sourate *At-Tawbah*, v.49.
[4] Sourate *Al-ᶜAnkabût*, v.1-3.
[5] Sourate *Al-Aᶜrâf*, v.155.

C'est-à-dire que par Ton épreuve et tentation, Tu égares celui qui y tombe, et Tu guides celui qui en est sauvé. Mais (الفتنة) désigne quelque chose de plus global que cela, comme dans Sa Parole :

﴿إِنَّمَآ أَمۡوَٰلُكُمۡ وَأَوۡلَٰدُكُمۡ فِتۡنَةٞۚ﴾

« ***Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation.*** »[1]

Muqâtil a dit : « C'est-à-dire une épreuve et un détournement vis-à-vis de l'au-delà. » Ibn ʿAbbâs a dit : « Ne leur obéis pas dans la désobéissance à Allah (ﷻ). » Az-Zujâj a dit : « Allah leur a appris que les biens et enfants pouvaient les tenter, et cela concerne l'ensemble des enfants, car l'homme est tenté par son enfant car il peut désobéir à Allah (ﷻ) par sa cause, chercher l'illicite pour lui, tomber dans des choses graves, sauf celui qu'Allah (ﷻ) préserve. »

Cela est attesté par ce qu'on rapporte disant que le Prophète (ﷺ) prononçait un sermon lorsqu'arrivèrent Al-Hasan et Al-Husayn (ﷺ) qui portaient deux tuniques rouges et se chamaillaient. Le Prophète (ﷺ) descendit vers eux, et les porta avec lui sur la chaire. Puis il dit : « *Allah a dit vrai : « **Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation** » j'ai vu ces deux enfants et je n'ai pu patienter.* »[2]

Ibn Masʿûd (ﷺ) a dit : « Qu'aucun de vous ne dise : ô Allah, je cherche protection auprès de toi contre les tentations, car tous parmi vous êtes soumis aux tentations. Allah (ﷻ) dit : « ***Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation*** » Ainsi, quiconque parmi cherche protection auprès d'Allah qu'il le fasse contre les tentations qui égarent. »[3]

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَجَعَلۡنَا بَعۡضَكُمۡ لِبَعۡضٖ فِتۡنَةً﴾

[1] Sourate *Al-Taghâbun*, v.15.
[2] *Sahîh* Al-Tirmidhî (2969).
[3] *Tafsîr* Al-Tabarî (13/475).

« ***Nous avons fait de vous des épreuves les uns pour les autres*** »[1]

Cela concerne l'ensemble de la création, ils sont une épreuve les uns pour les autres, les messagers ont été éprouvés par ceux vers qui ils ont été envoyés, leur appel à la vérité et leur patience sur leurs torts, le fait de supporter les difficultés dans la transmission des messages de leur Seigneur. De même que les gens ont été éprouvés par les messagers : vont-ils leur obéir, les secourir, les croire, ou vont-ils les renier, les repousser et les combattre ? Les savants ont été éprouvés par les ignorants : vont-ils leur enseigner, les conseiller et patienter dans leur enseignement, conseils et orientation, et ce que cela implique ? De même les ignorants ont été éprouvés par les savants : vont-ils leur obéir et les suivre ? Les rois ont été éprouvés par leurs sujets et les sujets par les rois, les riches par les pauvres et les pauvres par les riches, les faibles par les forts et les forts par les faibles, les meneurs par les adeptes et les adeptes par les meneurs, l'homme par ce qu'il possède et ce qu'il possède par lui, le mari par son épouse et son épouse par lui, les hommes par les femmes et les femmes par les hommes, les croyants par les mécréants et les mécréants par les croyants, ceux qui commandent le bien par ceux à qui ils l'ordonnent, et ceux à qui on l'ordonne par eux. C'est pourquoi les croyants pauvres et faibles parmi les adeptes des prophètes ont été une tentation pour les riches et meneurs, ils se sont abstenus de croire après avoir connu la véracité des prophètes en disant : « Si c'était un bien, ils ne nous auraient pas devancé en cela. » Ils ont dit à Nûh (ﷺ) :

﴿أَنُؤْمِنُ لَكَ وَٱتَّبَعَكَ ٱلْأَرْذَلُونَ﴾

« ***Croirons-nous en toi, alors que ce sont les plus misérables qui te suivent ?*** »[2]

Et Allah (ﷻ) dit :

﴿وَكَذَٰلِكَ فَتَنَّا بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لِّيَقُولُوٓا۟ أَهَٰٓؤُلَآءِ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنۢ بَيْنِنَآ﴾

---

[1] Sourate *Al-Furqân*, v.20.
[2] Sourate *As-Shuʿarâ'*, v.111.

« Ainsi éprouvons-Nous les gens les uns par les autres afin qu'ils disent : « Est-ce là ceux qu'Allah a favorisés parmi nous ? » »[1]

Si le noble dirigeant voit le pauvre misérable le devancer dans la foi et le suivi du Messager, il s'abstient et dédaigne d'être comme lui en disant : « Vais-je embrasser l'islam et ainsi que moi et ce misérable soyons semblables ? »

Az-Zujâj a dit : Il y avait sûrement des nobles qui désiraient l'islam mais s'en sont abstenus pour ne pas qu'on dise : des gens moindres que lui se sont soumis avant eux. Ainsi ils restent dans la mécréance pour ne pas que le musulman qui les a devancés ait un plus grand mérite qu'eux.

Quant au fait que certaines personnes soient une tentation pour d'autres, le pauvre dit : pourquoi ne suis-je pas comme le riche ? Le faible dit : pourquoi ne suis-je pas comme le fort ? L'éprouvé dit : pourquoi ne suis pas comme celui qui est préservé ? Et les mécréants disent :

﴿لَن نُّؤْمِنَ حَتَّىٰ نُؤْتَىٰ مِثْلَ مَآ أُوتِىَ رُسُلُ ٱللَّهِ﴾

« Nous ne croirons qu'après avoir reçu un don semblable à celui des messagers d'Allah. »[2]

Muqâtil a dit : « Ce verset a été révélé dans la tentation des polythéistes par les pauvres parmi les *Muhâjirîn*, comme Bilâl, Khabâb, Suhayb, Abû Dharr, Ibn Mas'ûd et 'Ammâr. Les mécréants du Quraysh disaient : « Regardez ceux qui ont suivi Muhammad parmi nos servants et plus vils d'entre nous ! » Allah (ﷻ) dit :

[1] Sourate *Al-An'âm*, v.53.
[2] Sourate *Al-An'âm*, v.124.

﴿إِنَّهُۥ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْ عِبَادِى يَقُولُونَ رَبَّنَآ ءَامَنَّا فَٱغْفِرْ لَنَا وَٱرْحَمْنَا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١٠٩﴾ فَٱتَّخَذْتُمُوهُمْ سِخْرِيًّا حَتَّىٰٓ أَنسَوْكُمْ ذِكْرِى وَكُنتُم مِّنْهُمْ تَضْحَكُونَ ﴿١١٠﴾ إِنِّى جَزَيْتُهُمُ ٱلْيَوْمَ بِمَا صَبَرُوٓا۟ أَنَّهُمْ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿١١١﴾﴾

« Un groupe de Mes serviteurs disaient : « Seigneur ! Nous avons cru ; pardonne-nous et fais-nous miséricorde, car Tu es le Meilleur des Miséricordieux ! » Vous les avez alors pris en dérision jusqu'à en oublier de M'invoquer, et vous vous moquiez d'eux. Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré ; ce sont eux qui ont réussi. »[1]

Allah (ﷻ) a informé de leur récompense pour leur patience, comme Il dit :

﴿وَجَعَلْنَا بَعْضَكُمْ لِبَعْضٍ فِتْنَةً أَتَصْبِرُونَ﴾

« Nous avons fait de vous des épreuves les uns pour les autres : serez-vous patients ? »[2]

Az-Zujâj a dit : « C'est-à-dire : patienterez-vous sur l'épreuve ? Car vous savez ce qu'obtiendront les patients. »

Je dis : Allah (ﷻ) a lié l'épreuve et la patience ici, ainsi que dans Sa Parole :

﴿ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ مِنۢ بَعْدِ مَا فُتِنُوا۟ ثُمَّ جَٰهَدُوا۟ وَصَبَرُوٓا۟﴾

« Quant à ceux qui ont émigré après avoir subi des épreuves, puis ont lutté et ont enduré, ton Seigneur après cela, est certes Pardonneur et Miséricordieux. »[3]

---

[1] Sourate *Al-Mu'minûn*, v.109-111.
[2] Sourate *Al-Furqân*, v.20.
[3] Sourate *An-Nahl*, v.110.

Ainsi, il n'y a pas de remède comparable à la patience pour qui a été éprouvé, car s'il patiente l'épreuve sera pour lui une purification et une expiation des péchés, de la même manière que la forge purifie l'or et l'argent de leurs impuretés. L'épreuve est la forge des cœurs et la pierre de touche de la foi, c'est par elle qu'on distingue celui qui est véridique de celui qui ment. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَقَدْ فَتَنَّا ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۖ فَلَيَعْلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ صَدَقُوا۟ وَلَيَعْلَمَنَّ ٱلْكَـٰذِبِينَ ﴿٣﴾﴾

« ***Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux. Ainsi Allah reconnaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent.*** »[1]

L'épreuve divise les gens entre véridique et menteur, croyant et hypocrite, bon et mauvais. Celui qui patiente, elle sera pour lui une miséricorde, et il sera sauvé par sa patience d'une épreuve plus grande encore ; et quant à celui qui ne patiente pas, il tombera dans une épreuve plus difficile encore.

L'épreuve est inévitable en ce monde et dans l'au-delà, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿يَوْمَ هُمْ عَلَى ٱلنَّارِ يُفْتَنُونَ ﴿١٣﴾ ذُوقُوا۟ فِتْنَتَكُمْ هَـٰذَا ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تَسْتَعْجِلُونَ ﴿١٤﴾﴾

« ***Le jour où ils seront éprouvés par le Feu : « Goûtez à votre châtiment ; voici ce que vous cherchiez à hâter.*** » »[2] »[3]

Il dit également : « L'épreuve est de deux types : l'épreuve des ambiguïtés qui est la plus grande des deux épreuves, et l'épreuve des désirs. Elles peuvent être réunies chez un serviteur, ou il peut n'en posséder qu'une des deux :

L'épreuve des ambiguïtés provient de la faiblesse de la clairvoyance et du manque de science, surtout si cela est lié à la corruption du but et la survenue des passions. C'est là la plus grande

---

[1] Sourate *Al-ʿAnkabût*, v.3.
[2] Sourate *Ad-Dhâriyât*, v.13-14.
[3] *Ighâthah Al-Lahfân* (2/154).

des épreuves et des calamités. Dis ce que tu veux concernant l'égarement de celui dont le but est mauvais, car ce qui le dirige sont ses passions et non la guidée, et sa clairvoyance est faible, de même que sa connaissance de ce avec quoi Allah a envoyé Son Messager. Il est de ceux à propos desquels Allah (ﷻ) dit :

﴿إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَمَا تَهْوَى ٱلْأَنفُسُ﴾

« ***Ils ne suivent que des suppositions et ce que leurs âmes leur suggèrent.*** »[1]

Allah (ﷻ) a informé que le suivi des passions égare du sentier d'Allah, en disant :

﴿يَـٰدَاوُۥدُ إِنَّا جَعَلْنَـٰكَ خَلِيفَةً فِى ٱلْأَرْضِ فَٱحْكُم بَيْنَ ٱلنَّاسِ بِٱلْحَقِّ وَلَا تَتَّبِعِ ٱلْهَوَىٰ فَيُضِلَّكَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَضِلُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌۢ بِمَا نَسُوا۟ يَوْمَ ٱلْحِسَابِ ﴿٢٦﴾﴾

« ***Ô Dâwûd, Nous avons fait de toi un calife sur terre. Juge donc en toute justice parmi les gens et ne suis pas les passions, sinon elles t'égareront du sentir d'Allah. Et ceux qui s'égarent du sentir d'Allah auront un dur châtiment pour avoir oublié le Jour des Comptes.*** »[2]

Cette épreuve conduit à la mécréance et l'hypocrisie, elle est l'épreuve des hypocrites. Quant à l'épreuve des adeptes de l'innovation, elle est fonction du degré de leurs innovations, et tous n'ont innové qu'en raison de l'épreuve des ambiguïtés qui leur a rendu confus la vérité et le faux, la guidée et l'égarement.

Seul peut sauver de cette épreuve le suivi du Messager (ﷺ), et le fait de le prendre pour juge dans les grandes et petites questions de la religion, apparentes et cachées, dans les croyances et les actes, ses réalités et sa législation. Ainsi, il doit prendre de lui les réalités de la

[1] Sourate *An-Najm*, v.23.
[2] Sourate *Sâd*, v.26.

foi et les règles de l'islam, ce qu'Allah confirme comme Attributs, actes, et Noms, et ce qu'Il rejette, de même qu'il doit prendre de lui l'obligation de l'accomplissement des prières en leurs temps et nombres, la fixation des valeurs minimales des biens soumis à la *Zakât* et ceux qui la méritent, l'obligation des ablutions et du bain consécutif à un état de grande impureté, la pratique du jeûne de Ramadan. Il n'en fait pas un messager pour une chose plutôt qu'une autre concernant la religion, au contraire il est un messager en toute chose dont a besoin la Communauté dans la science et les actes. Tout cela ne doit être pris que de lui, et non de sa propre personne. Toute la guidée gravite autour de ses paroles et actes, et tout ce qui en sort est égarement. Si son cœur s'attache à cela et se détourne de tout autre, et qu'il pèse les choses en fonction de ce qu'a apporté le Messager : acceptant tout ce qui y est conforme, et non parce qu'untel l'a dit, mais uniquement car cela est conforme à la Révélation ; et si cela est contraire, il le rejette, quel que soit celui qui le dit. Voilà celui qui sera sauvé de l'épreuve des ambiguïtés, et s'il manque cela, il sera atteint par une épreuve fonction de ce manque.

Cette épreuve naît parfois d'une compréhension corrompue, d'autres fois d'une transmission mensongère, d'autres fois encore d'une vérité confirmée mais ignorée par l'homme si bien qu'il ne l'obtient pas, et d'autres fois encore d'un but corrompu et du suivi des passions. Cela tient donc d'un aveuglement dans la clairvoyance et d'une corruption dans la volonté.

Quant au deuxième type d'épreuve, l'épreuve des désirs, Allah a (ﷻ) mentionné conjointement les deux épreuves dans Sa Parole :

﴿كَالَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ كَانُوٓا۟ أَشَدَّ مِنكُمْ قُوَّةً وَأَكْثَرَ أَمْوَٰلًا وَأَوْلَٰدًا فَٱسْتَمْتَعُوا۟ بِخَلَٰقِهِمْ فَٱسْتَمْتَعْتُم بِخَلَٰقِكُمْ﴾

« De même, ceux qui vous ont précédés : ils étaient plus forts, plus riches et avaient plus d'enfants que vous. Ils jouirent de leur part [en ce monde] et vous avez joui de votre part comme vos prédécesseurs ont joui de leur part. »[1]

C'est-à-dire qu'ils ont joui de leur part de ce monde et de ses désirs, une part délimitée, puis Il dit :

﴿وَخُضْتُمْ كَالَّذِي خَاضُوٓاْ﴾

« Et vous avez polémiqué comme ceux qui ont polémiqué. »[2]

Il s'agit de la polémique dans le Faux, c'est-à-dire les ambiguïtés.

Allah (ﷻ) a montré dans ce verset ce qu'amène la corruption des cœurs et des religions comme jouissance d'une part de ce monde et polémique dans le Faux, car la corruption de la religion vient soit d'une fausse croyance et de sa prononciation, soit d'un acte contraire à la science authentique. Le premier désigne les innovations et ce qui en découle, et le deuxième la dépravation des actes. Le premier désigne la corruption du point de vue des ambiguïtés et le deuxième du point de vue des désirs. C'est pourquoi les pieux prédécesseurs disaient : « Prenez garde à deux types de personnes : l'adepte des passions éprouvé par elles, et l'adepte de ce bas monde aveuglé par lui. »[3]

Il dit aussi : « Il y a une astuce du Diable dont ne se déjoue que l'homme habile est qui est qu'il lui fait apparaître sous une apparence mauvaise une part du bien, et il l'appelle à l'obtenir, et lorsqu'il s'en approche, il le jette dans l'ambiguïté. Et Allah est plus savant. »[4]



[1] Sourate *At-Tawbah*, v.69.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.69.
[3] *Ighâthah Al-Lahfân* (2/160).
[4] *ʿUddah As-Sâbirîn*, p.50.

Règle 47
Ils confirment que parmi les signes les plus évidents des adeptes de l'innovation sont leurs changements et revirements, et qu'on leur accorde peu de se repentir

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَقَالَت طَّآئِفَةٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ ءَامِنُوا۟ بِٱلَّذِىٓ أُنزِلَ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَجْهَ
ٱلنَّهَارِ وَٱكْفُرُوٓا۟ ءَاخِرَهُۥ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٧٢﴾﴾

« Ainsi un groupe parmi les Gens du Livre dit : « Croyez à ce qui a été révélé aux croyants en début de journée, rejetez-le à la fin de la journée, afin qu'ils retournent (à notre religion). » »[1]

﴿هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ مِنْهُ ءَايَٰتٌ مُّحْكَمَٰتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلْكِتَٰبِ وَأُخَرُ مُتَشَٰبِهَٰتٌ ۖ فَأَمَّا
ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِمْ زَيْغٌ فَيَتَّبِعُونَ مَا تَشَٰبَهَ مِنْهُ ٱبْتِغَآءَ ٱلْفِتْنَةِ وَٱبْتِغَآءَ تَأْوِيلِهِۦ ۗ وَمَا يَعْلَمُ
تَأْوِيلَهُۥٓ إِلَّا ٱللَّهُ ۗ وَٱلرَّٰسِخُونَ فِى ٱلْعِلْمِ يَقُولُونَ ءَامَنَّا بِهِۦ كُلٌّ مِّنْ عِندِ رَبِّنَا ۗ وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّآ
أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٧﴾﴾

« C'est Lui qui t'a révélé le Livre : il s'y trouve des versets sans ambiguïté, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens qui ont dans leur cœur un penchant vers l'égarement, suivent les versets à équivoque cherchant les conflits en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : « Nous y croyons :

[1] Sourate *Âl ʿImrân*, v.72.

tout est de la part de notre Seigneur !* » *Mais, seuls les doués d'intelligence s'en souviennent. »[1]

« Abû Al-Faraj Al-Hamdânî a dit : j'ai entendu Al-Marûzî dire : on a interrogé Ahmad à propos de ce qu'on rapporte du Prophète (ﷺ) : « *Allah a éloigné le repentir de l'adepte de l'innovation.* »[2] Que cela signifie-t-il ? Ahmad dit : « On n'accorde et ne facilite pas le repentir à l'adepte de l'innovation. » Le Prophète (ﷺ) dit à ᶜÂ'ishah lorsqu'il récita ce verset :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ فَرَّقُوا۟ دِينَهُمْ وَكَانُوا۟ شِيَعًا لَّسْتَ مِنْهُمْ فِى شَىْءٍ﴾

« ***Ceux qui fractionnent leur religion et se divisent en sectes, tu n'as pas à répondre d'eux.*** »[3]

« Ce sont les adeptes des passions et innovations. Ils n'ont aucun repentir. »[4] »[5]

« C'est pourquoi les imams de l'islam , comme Sufyân At-Thawrî et d'autres, ont dit que l'innovation était plus aimée du Diable que la désobéissance, car on ne se repent pas de l'innovation, alors qu'on se repent de la désobéissance. Le sens de leur parole : « on ne se repent pas de l'innovation » est que l'innovateur qui adopte pour religion ce qu'Allah et Son Messager ne lui ont pas légiféré, on lui a embelli sa mauvaise action et il la voit bonne, et tant qu'il la verra bonne, il ne se repentira pas. Ceci car le repentir débute par la connaissance du fait que son acte est mauvais afin qu'il s'en repente, ou qu'il a délaissé un acte bon commandé, un commandement obligatoire ou recommandé, afin qu'il s'en repente et l'accomplisse. Ainsi, tant qu'il voit son acte bon, alors qu'il est mauvais, il ne se repentira pas. »[6]

[1] Sourate ***Âl ᶜImrân***, v.7.
[2] *Sahîh Al-Jâmiᶜ* (2579).
[3] Sourate ***Al-Anᶜâm***, v.159.
[4] Le hadith est faible, voir *Dhilâl Al-Jannah* (4).
[5] *Badâ'iᶜ Al-Fawâ'id* (4/849).
[6] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (10/9).

« De même, celui qui s'est détourné du suivi de la vérité qu'il connaît pourtant afin de suivre ses passions, cela amène l'ignorance et l'égarement jusqu'à ce que son cœur soit aveugle face à la vérité évidente, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿فَلَمَّا زَاغُوٓا أَزَاغَ ٱللَّهُ قُلُوبَهُمْ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَـٰسِقِينَ﴾

« Lorsqu'ils s'écartèrent de la vérité, Allah fit dévier leurs cœurs, car Allah ne guide pas les gens pervers. »[1]

﴿فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَهُمُ ٱللَّهُ مَرَضًا ۖ﴾

« Ils ont dans leur coeur une maladie, et Allah laisse croître leur maladie. »[2]

﴿وَأَقْسَمُوا بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَـٰنِهِمْ لَئِن جَآءَتْهُمْ ءَايَةٌ لَّيُؤْمِنُنَّ بِهَا ۚ قُلْ إِنَّمَا ٱلْـَٔايَـٰتُ عِندَ ٱللَّهِ ۖ
وَمَا يُشْعِرُكُمْ أَنَّهَآ إِذَا جَآءَتْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠٩﴾ وَنُقَلِّبُ أَفْـِٔدَتَهُمْ وَأَبْصَـٰرَهُمْ كَمَا لَمْ يُؤْمِنُوا
بِهِۦٓ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَنَذَرُهُمْ فِى طُغْيَـٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١١٠﴾﴾

« Et ils jurent par Allah de toute la force de leurs serments que s'il leur venait un miracle, ils y croiraient assurément. Dis : « Les miracles ne dépendent que d'Allah. » Et qui pourrait vous informer que si un miracle leur venait, ils y croiraient effectivement ? Parce qu'ils n'ont pas cru la première fois, nous détournons leur coeur et leur vue, et Nous les laissons marcher aveuglément dans leur transgression. »[3]

C'est une forme interrogative de reniement et réprobation, c'est-à-dire : qui vous dit que si [le miracle] vient, ils n'y croiraient pas, et c'est Nous qui retournons leur cœur et vue de la même manière qu'ils n'y ont pas cru la première fois.

---

[1] Sourate *As-S̲aff*, v.5.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.10.
[3] Sourate *Al-Anʿâm*, v.109-110.

Et sous une autre lecture [(إنها) en lieu et place de (أنها)] le sens est alors une affirmation catégorique qu'ils n'y croiront pas si il vient, et Nous retournons leur cœur et vue de la même manière qu'ils n'y ont pas cru la première fois. C'est pourquoi certains pieux prédécesseurs, comme Saᶜîd Ibn Jubayr, ont dit : « Parmi les récompenses de la bonne action est qu'elle amène une autre bonne action après elle ; et parmi le châtiment de la mauvaise action est qu'elle amène une autre mauvaise action après elle. »

Il est rapporté authentiquement dans les deux Sa<u>h</u>î<u>h</u>, d'après Ibn Masᶜûd que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Attachez-vous à la véracité, car la véracité conduit à la bonté et la bonté conduit au Paradis. L'homme ne cesse d'être véridique et de chercher la véracité jusqu'à être inscrit auprès d'Allah comme un grand véridique. Et prenez garde au mensonge, car le mensonge conduit à la débauche, et la débauche conduit en Enfer. L'homme ne cesse de mentir et de chercher le mensonge jusqu'à être inscrit auprès d'Allah comme un grand menteur.* »[1] Le Prophète (ﷺ) nous a donc informé que la véracité est un fondement amenant la bonté et que le mensonge amenait la débauche. »[2]

« Le fondement de l'inimitié est la haine, de la même manière que le fondement de l'alliance est l'amour. Il est connu que tu ne verras pas une personne rejeter les Textes du Livre et de la Sunna par ses propos sans qu'il ne déteste ce qui s'oppose à son avis, et il souhaiterait que ce verset n'ait pas été révélé, que ce hadith n'ait pas été rapporté ; et s'il lui était possible de gratter cette chose du Coran, il le ferait[3]. Un pieux prédécesseur a dit : « Pas une personne n'apporte une innovation sans que la douceur du hadith ne quitte son cœur. »[4]

« Quiconque qui déteste une chose des Textes de la Révélation possède en lui une part d'inimitié envers Allah et Son Messager en fonction de cela ; et quiconque aime les Textes de la Révélation

---

[1] Al-Bukhârî (5743) et Muslim (2607/103).
[2] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (10/10).
[3] Ceci et d'autres choses encore ont été rapportées de ᶜAmr Ibn ᶜUbayd, voir *Akhbâr ᶜAmr Ibn ᶜUbayd* de Ad-Dâraqu<u>t</u>nî (ﷺ).
[4] *Dar' Taᶜâru<u>d</u> Al-ᶜAql wa-n-Naql* (5/217).

possède en lui une part d'alliance à Allah et Son Messager en fonction de cela. Le fondement de l'inimitié est la haine, de même que le fondement de l'alliance est l'amour. ʿAbd Allah Ibn Masʿûd a dit : « Qu'aucun d'entre vous n'interroge sur sa personne autre que le Coran. S'il aime le Coran, il aime Allah, et s'il déteste le Coran, il déteste Allah. » Et celui qui médite sur la Parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيَٰطِينَ ٱلْإِنسِ وَٱلْجِنِّ يُوحِي بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ زُخْرُفَ ٱلْقَوْلِ غُرُورًا﴾

« ***Ainsi avons-Nous attribué à chaque prophète un ennemi : des démons d'entre les hommes et les djinns qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles embellies.*** »[1]

verra que cela s'applique de la manière la plus parfaite sur eux. Ils s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles embellies, car elles sont enjolivées et trompent celui qui les entend. Les ambiguïtés qui s'opposent à la Révélation sont des paroles embellies qui trompent celui qui les entend :

﴿وَلِتَصْغَىٰٓ إِلَيْهِ أَفْـِٔدَةُ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْـَٔاخِرَةِ وَلِيَرْضَوْهُ وَلِيَقْتَرِفُوا۟ مَا هُم مُّقْتَرِفُونَ ١١٣﴾

« ***Afin que le coeur de ceux qui ne croient pas en l'au-delà se penche vers [ces paroles], les agrée, et qu'ils commettent ensuite ce qu'ils commettent.*** »[2]

Regarde le penchant de ceux qui les aiment, comment ils agréent cela, et le crime que cela implique, et médite sur cela. »[3]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Comment pourrait s'en repentir celui qui ne sait pas que c'est une innovation, ou pense que c'est une Sunna, y appelle et y encourage. Il ne pourra se rendre compte de ses péchés qui demandent un repentir qu'en s'inclinant vers la Sunna, en la

---

[1] Sourate *Al-Anʿâm*, v.112.
[2] Sourate *Al-Anʿâm*, v.113.
[3] *As-Ṣawâʿiq Al-Mursalah* (3/1042).

consultant abondamment, en la cherchant constamment, en la fouillant, et tu ne verras jamais un adepte de l'innovation ainsi. »[1]

Je dis : La confirmation de cela se trouve dans le Livre d'Allah (ﷻ), lorsqu'Il dit :

﴿أَفَتَطْمَعُونَ أَن يُؤْمِنُوا لَكُمْ وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَامَ اللَّهِ ثُمَّ
يُحَرِّفُونَهُ مِن بَعْدِ مَا عَقَلُوهُ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾﴾

« ***Espérez-vous [ô musulmans], qu'ils vous croiront, alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah, la falsifièrent sciemment ?*** »[2]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Parmi leurs[3] caractéristiques est leur grande nombre de changements, leur vitesse de revirements, leur incapacité à rester sur un état. Tu peux le voir dans une situation qui te plaît concernant la religion, l'adoration, une conduite pieuse, ou une véracité, puis changer pour l'opposé, comme s'il ne connaissait rien d'autre. Il est parmi ceux qui sont le plus soumis aux changements et revirements ! »[4]

La confirmation de cela se trouve dans le Livre d'Allah, lorsqu'Il dit :

﴿هُوَ الَّذِي أَنزَلَ عَلَيْكَ الْكِتَابَ مِنْهُ آيَاتٌ مُّحْكَمَاتٌ هُنَّ أُمُّ الْكِتَابِ وَأُخَرُ مُتَشَابِهَاتٌ فَأَمَّا
الَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمْ زَيْغٌ فَيَتَّبِعُونَ مَا تَشَابَهَ مِنْهُ ابْتِغَاءَ الْفِتْنَةِ وَابْتِغَاءَ تَأْوِيلِهِ وَمَا يَعْلَمُ
تَأْوِيلَهُ إِلَّا اللَّهُ وَالرَّاسِخُونَ فِي الْعِلْمِ يَقُولُونَ آمَنَّا بِهِ كُلٌّ مِّنْ عِندِ رَبِّنَا وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّا
أُولُو الْأَلْبَابِ ﴿٧﴾﴾

---

[1] *Madârij As-Sâlikîn* (1/374).
[2] Sourate ***Al-Baqarah***, v.75.
[3] C'est-à-dire les caractéristiques des adeptes de l'athéisme, de l'hypocrisie et des passions.
[4] *Țarîq Al-Hijratayn*, p.602.

« C'est Lui qui t'a révélé le Livre : il s'y trouve des versets sans ambiguïté, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont dans leur cœur un penchant vers l'égarement, suivent les versets à équivoque cherchant les conflits en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : « Nous y croyons : tout est de la part de notre Seigneur ! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en souviennent. »[1]

« C'est pourquoi Allah (ﷻ) a conditionné le repentir de ceux qui cachent ce qu'Allah a révélé comme preuves évidentes et guidée de les exposer clairement, car leur péché consistait à cacher, donc leur repentir consiste à exposer. Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكۡتُمُونَ مَآ أَنزَلۡنَا مِنَ ٱلۡبَيِّنَٰتِ وَٱلۡهُدَىٰ مِنۢ بَعۡدِ مَا بَيَّنَّٰهُ لِلنَّاسِ فِي ٱلۡكِتَٰبِ أُوْلَٰٓئِكَ يَلۡعَنُهُمُ ٱللَّهُ وَيَلۡعَنُهُمُ ٱللَّٰعِنُونَ ﴿١٥٩﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُواْ وَأَصۡلَحُواْ وَبَيَّنُواْ فَأُوْلَٰٓئِكَ أَتُوبُ عَلَيۡهِمۡ وَأَنَا ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٦٠﴾﴾

« Ceux qui cachent ce que Nous avons révélé comme preuves et guidée après que Nous l'ayons exposé aux gens, dans le Livre, voilà ceux qu'Allah maudit et que maudissent ceux qui maudissent. Sauf ceux qui se sont repentis, réformés et qui ont montré [ce qu'ils cachaient]. De ceux-là, J'accepte le repentir, car Je suis Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux. »[2]

Le péché de l'innovateur est plus grand que le péché de celui qui cache, car celui-ci a caché la vérité, alors que cet autre l'a cachée et a appelé à son contraire. Ainsi, tout innovateur cache la vérité, alors que l'inverse n'est pas forcément vrai. »[3]

---

[1] Sourate *Âl ʿImrân*, v.7.
[2] Sourate *Al-Baqarah*, v.159-160.
[3] *Madârij As-Sâlikîn* (1/363).

« Le repentir de celui qui appelle à l'innovation consiste à ce qu'il expose que ce à quoi il appelait est une innovation et un égarement, et que la guidée est à l'opposé. De la même manière qu'Allah (ﷻ) a conditionné le repentir des Gens du Livre dont le péché consistait à cacher ce qu'Allah a révélé comme preuves évidentes et guidée – pour qu'ils puissent égarer les gens – à rectifier leurs actes en eux-mêmes et exposer aux gens ce qu'ils cachaient. Ainsi, Il dit : « ***Ceux qui cachent ce que Nous avons révélé comme preuves et guidée après que Nous l'ayons exposé aux gens, dans le Livre, voilà ceux qu'Allah maudit et que maudissent ceux qui maudissent. Sauf ceux qui se sont repentis, réformés et qui ont montré [ce qu'ils cachaient]. De ceux-là, J'accepte le repentir, car Je suis Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux.*** » »[1]

« Le repentir [de l'innovateur] est possible et se produit, lorsqu'Allah le guide et l'oriente jusqu'à ce que la vérité lui apparaisse. De la même manière qu'Allah (ﷻ) a guidé des mécréants, hypocrites et des groupes d'adeptes de l'innovation et de l'égarement. Cela se produit en se conformant à la vérité que l'on connaît. Ainsi, celui qui met en pratique ce qu'il connaît, Allah lui accordera la science de ce qu'il ne savait pas, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱلَّذِينَ ٱهۡتَدَوۡاْ زَادَهُمۡ هُدٗى وَءَاتَىٰهُمۡ تَقۡوَىٰهُمۡ ١٧﴾

« ***Quant à ceux qui se sont guidés (par la foi et la soumission), Il les guida plus encore et leur accorda la piété.*** »[2]

﴿وَلَوۡ أَنَّهُمۡ فَعَلُواْ مَا يُوعَظُونَ بِهِۦ لَكَانَ خَيۡرٗا لَّهُمۡ وَأَشَدَّ تَثۡبِيتٗا ٦٦ وَإِذٗا لَّأٓتَيۡنَٰهُم مِّن لَّدُنَّآ أَجۡرًا عَظِيمٗا ٦٧ وَلَهَدَيۡنَٰهُمۡ صِرَٰطٗا مُّسۡتَقِيمٗا ٦٨﴾

[1] *ʿUddah As-Ṣâbirîn*, p.55.
[2] Sourate *Muhammad*, v.17.

« S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été meilleur pour eux, et cela les aurait raffermis. Et Nous leur aurions donné une grande récompense, Et Nous les aurions guidés vers un droit chemin. »[1]

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَءَامِنُواْ بِرَسُولِهِۦ يُؤْتِكُمْ كِفْلَيْنِ مِن رَّحْمَتِهِۦ وَيَجْعَل لَّكُمْ نُورًا تَمْشُونَ بِهِۦ وَيَغْفِرْ لَكُمْۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ٢٨﴾

« Ô vous les croyants ! Craignez Allah et croyez en Son messager afin qu'Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde, et qu'Il vous assigne une lumière avec laquelle vous marcherez, et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »[2]

﴿ٱللَّهُ وَلِيُّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ يُخْرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِۖ﴾

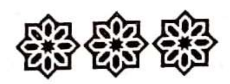
« Allah est l'allié de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière. »[3]

﴿قَدْ جَآءَكُم مِّنَ ٱللَّهِ نُورٌ وَكِتَٰبٌ مُّبِينٌ يَهْدِى بِهِ ٱللَّهُ مَنِ ٱتَّبَعَ رِضْوَٰنَهُۥ سُبُلَ ٱلسَّلَٰمِ وَيُخْرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذْنِهِۦ وَيَهْدِيهِمْ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ١٦﴾

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.66-68.
[2] Sourate *Al-Hadîd*, v.28.
[3] Sourate *Al-Baqarah*, v.257.

« Notre Messager (Muhammad) est venu à vous, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et vous épargnant bien d'autres choses ! Une lumière et un Livre explicite vous sont venus d'Allah ! Par ceci (le Coran), Allah guide vers les chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière par Sa volonté ; et Il les guide vers un chemin droit. »[1]

Et les preuves de cela sont nombreuses dans le Coran et la Sunna. »[2]



[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.15-16.
[2] *Majmû' Al-Fatâwâ* (10/9).

Règle 48
Fait partie de leur voie le fait d'agir vis-à-vis des gens avec véracité, loyauté, et conseil.

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَيَقُولُونَ طَاعَةٌ فَإِذَا بَرَزُوا مِنْ عِندِكَ بَيَّتَ طَائِفَةٌ مِّنْهُمْ غَيْرَ الَّذِي تَقُولُ ۖ وَاللَّهُ
يَكْتُبُ مَا يُبَيِّتُونَ ۖ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ وَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ بِاللَّهِ وَكِيلًا ﴿٨١﴾﴾

« Ils disent : « (Nous te vouons) obéissance ! » Puis, sitôt sortis de chez toi, un groupe d'entre eux passe la nuit à dire le contraire. Mais Allah enregistre ce qu'ils ont dit cette nuit-là. Détourne-toi d'eux et place ta confiance en Allah. Et Allah suffit comme Protecteur. »[1]

Des gens dirent à Ibn ʿUmar : « Nous entrons chez nos gouverneurs et leur disons le contraire de ce que nous disons en sortant de chez eux. » Il répondit : « Nous considérions cela comme une hypocrisie. »[2]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Si le croyant est parmi les mécréants et les débauchés, il n'a pas à les combattre par la main s'il en est incapable. Mais s'il le peut, alors par sa langue, sinon de son cœur. Et il ne doit pas mentir en disant de sa langue ce qui n'est pas en son cœur. Soit il expose sa religion, soit il la cache, mais il ne doit pas être totalement en accord avec leur religion ; au contraire son but doit être d'agir comme le croyant de la famille de Pharaon et la femme de Pharaon, sans être en accord avec eux sur l'ensemble de leur religion. Il n'a pas menti ou dit par sa langue ce qui n'était pas en son cœur, mais il cachait sa foi. Le fait de cacher la religion est une chose, et le fait d'afficher la fausse religion en est une autre, et Allah n'aime pas du tout cela, sauf pour celui qui y est contraint et à qui il

---

[1] Sourate *An-Nisâ'*, v.81.
[2] Al-Bukhârî (6756).

est permis de prononcer une parole de mécréance. Allah (ﷻ) a fait la distinction entre l'hypocrite et celui qui est contraint ; quant aux adeptes de l'innovation ils sont dans une situation semblable aux hypocrites et non à celui qui est contraint à la mécréance alors que son cœur est empli de la sérénité de la foi. Cette contrainte ne concerne pas l'ensemble des fils d'Adam, le musulman peut être prisonnier ou seul sur une terre de mécréance sans que personne ne le contraigne à une parole de mécréance, et qu'ainsi il ne la prononce pas, qu'il ne dise pas par sa langue ce qui n'est pas en son cœur. Il peut avoir besoin de se rapprocher de certains mécréants afin qu'ils le pensent l'un des leurs, mais malgré tout il ne doit pas dire de sa langue ce qui n'est pas en son cœur, mais il doit cacher ce qu'il y a en son cœur. Il y a une différence entre le mensonge et la dissimulation : la dissimulation est utilisée par le croyant lorsqu'Allah l'excuse de ne pouvoir afficher [sa religion], comme le croyant de la famille de Pharaon. Quant à celui qui prononce une parole de mécréance, il n'est excusé que s'il est contraint. Quant à l'hypocrite et au grand menteur, ils ne sont en aucun cas excusés, mais il y a dans les allusions une alternative au mensonge.

Puis, ce croyant qui cache sa foi est parmi les mécréants qui ne connaissent pas sa religion, mais malgré tout il est en sécurité parmi eux, ils l'aiment et l'honorent, car la foi qui est en son cœur implique qu'il agisse vis-à-vis d'eux avec véracité, loyauté, conseil, et volonté du bien pour eux, même s'il n'est pas d'accord avec eux sur leur religion, de la même manière que Yûsuf le véridique agissait avec les habitants d'Égypte qui étaient mécréants, de même que le croyant de la famille de Pharaon cachait sa foi et malgré tout vénérait Mûsâ en disant :

﴿أَتَقۡتُلُونَ رَجُلًا أَن يَقُولَ رَبِّيَ ٱللَّهُ﴾

« Tuez-vous un homme parce qu'il dit : « Mon seigneur est Allah ? »[1]

[1] Sourate *Ghâfir*, v.28.

Quant au *Râfiḏî*, il utilise l'hypocrisie avec tout le monde, la religion qui est en son cœur est une religion corrompue qui l'amène au mensonge et la tricherie, à tromper les gens, à vouloir le mal pour eux, ainsi il ne manque pas une occasion de leur nuire, ne délaisse aucun mal qu'il peut commettre sans le leur faire subir, il est détesté de celui qui ne le connaît pas, et si on ne sait pas qu'il est *Râfiḏî* le signe de l'hypocrisie apparaît sur son visage, ses expressions. On le voit user d'hypocrisie envers les faibles et ceux auprès desquels il n'en a pas besoin, en raison de ce que son cœur contient d'hypocrisie qui affaiblit son cœur. »[1]



[1] *Minhâj As-Sunnah* (6/425).

Règle 49
Ils croient que la convoitise de l'au-delà ne peut se réaliser qu'en délaissant ce bas monde

Allah (ﷻ) dit :

﴿مَا كَانَ لِنَبِيٍّ أَن يَكُونَ لَهُۥٓ أَسْرَىٰ حَتَّىٰ يُثْخِنَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ تُرِيدُونَ عَرَضَ ٱلدُّنْيَا وَٱللَّهُ يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٦٧﴾﴾

« Il ne convient pas à un prophète de faire des prisonniers avant d'avoir anéanti [les mécréants] sur terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut (pour vous) l'au-delà. Allah est Puissant et Sage. »[1]

﴿فَأَعْرِضْ عَن مَّن تَوَلَّىٰ عَن ذِكْرِنَا وَلَمْ يُرِدْ إِلَّا ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا ﴿٢٩﴾﴾

« Écarte-toi donc, de celui qui tourne le dos à Notre rappel et ne désire que la vie présente. »[2]

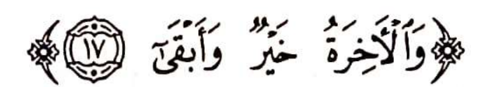
Ibn Al-Qayyim a dit : « L'ascétisme en ce monde n'est correct qu'après avoir considéré deux choses :

1 – La rapidité de la disparition [de ce bas monde] et de son anéantissement, son imperfection et sa bassesse, la souffrance de la concurrence et de l'avidité qu'il provoque, et tout ce qu'il contient comme chagrins, déceptions et malheurs. Et tout finit par la disparition et la séparation, avec tout ce que cela entraîne comme déceptions et regrets. Celui qui court après ce bas monde ne cesse d'être angoissé jusqu'au moment de l'atteindre, puis il est touché par

[1] Sourate *Al-Anfâl*, v.67.
[2] Sourate *An-Najm*, v.29.

les soucis et les regrets après l'avoir perdu. C'est là la première considération.

2 – Considérer l'au-delà, son imminence et sa nécessaire survenue, son éternité, l'éminence des biens et joies qu'il contient, et l'immense différence avec ce monde connu. L'au-delà est comme Allah (ﷻ) l'a décrit :



« ***L'au-delà est meilleur et plus durable*** »[1]

Les biens de l'au-delà sont parfaits et éternels, alors que [ceux de ce monde] ne sont que des illusions imparfaites, vouées à la séparation et l'anéantissement.

Si [le serviteur] réalise comme il se doit ces deux considérations, il choisira ce qu'implique la raison [saine] et il s'abstiendra [en ce monde] de ce qu'il convient de s'abstenir. D'instinct, personne ne laisse le profit immédiat et les délices présents pour le profit futur et les délices absents et attendus, sauf si le mérite [du profit] futur lui apparaît clairement et que son désir d'obtenir ce qui est plus élevé et meilleur se renforce.

S'il choisit ce qui est voué à disparaître et est imparfait, cela est dû soit au fait que le mérite [du profit futur] ne lui est pas apparu, soit qu'il ne désire pas atteindre ce qui est meilleur. Et chacune de ces deux choses montre une faiblesse de foi, de raison et de clairvoyance.

Concernant celui qui désire ce monde, en est avide et lui accorde préférence, de deux choses l'une : soit il reconnaît qu'il existe un monde plus éminent, meilleur et plus durable, soit il ne le reconnaît pas. S'il ne le reconnaît pas, il n'a aucune foi à la base, et s'il le reconnaît et ne le choisit pas, sa raison est corrompue et il fait un mauvais choix pour lui-même.

[1] Sourate *Al-Aᶜlâ*, v.17.

Cette subdivision est nécessaire, et le serviteur ne peut échapper à l'un de ces deux groupes. Accorder préférence à ce bas monde par rapport à l'au-delà découle d'une perversion de la foi ou de la raison, et le plus souvent tous les problèmes découlent de ces deux maux.

C'est pour cette raison que le Prophète (ﷺ) et ses Compagnons ont jeté ce bas monde derrière leur dos, en ont détourné leur cœur, l'ont rejeté, s'en sont écartés, l'ont abandonné sans pencher vers lui, et l'ont considéré comme une prison et non comme un paradis. Ils ont vécu en véritables ascètes, et s'ils l'avaient voulu, ils auraient obtenu et atteint toute chose désirable. On a présenté [au Prophète (ﷺ)] les clés des trésors de ce monde et il les a repoussées, de même pour ses Compagnons qui n'ont pas vendu leur part de l'au-delà pour les biens de ce monde. Ils ont su que cette vie n'était qu'un lieu de passage et non un lieu de résidence, un lieu de transit et non un lieu de plaisir. Elle est comme un nuage d'été se désagrégeant rapidement, ou comme un mirage qui disparaît au fur et à mesure que l'on s'en rapproche.

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Qu'ai-je à voir avec ce bas monde ? Je suis semblable à un cavalier endormi sous l'ombre d'un arbre, qui le délaisse après s'être reposé.* »[1]

Il dit aussi : « *En proportion de l'au-delà, cette vie est comparable à l'un d'entre vous qui plongerait son doigt dans la mer : que va-t-il en retirer ?* »[2]

Le Créateur de ce bas monde dit :

﴿إِنَّمَا مَثَلُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا كَمَآءٍ أَنزَلْنَٰهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَٱخْتَلَطَ بِهِۦ نَبَاتُ ٱلْأَرْضِ مِمَّا
يَأْكُلُ ٱلنَّاسُ وَٱلْأَنْعَٰمُ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَخَذَتِ ٱلْأَرْضُ زُخْرُفَهَا وَٱزَّيَّنَتْ وَظَنَّ أَهْلُهَآ أَنَّهُمْ
قَٰدِرُونَ عَلَيْهَآ أَتَىٰهَآ أَمْرُنَا لَيْلًا أَوْ نَهَارًا فَجَعَلْنَٰهَا حَصِيدًا كَأَن لَّمْ تَغْنَ بِٱلْأَمْسِ

[1] Ahmad (1/391), *As-Sahîhah* (436).
[2] Muslim (2858).

كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْـَٔايَٰتِ لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢٤﴾ وَٱللَّهُ يَدْعُوٓا۟ إِلَىٰ دَارِ ٱلسَّلَٰمِ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢٥﴾

« La vie présente est comparable à une eau que Nous faisons descendre du ciel et qui se mélange à la végétation de la terre dont se nourrissent les hommes et les bêtes. Puis, lorsque la terre prend sa parure et s'embellit, et que ses habitants pensent qu'elle est à leur entière disposition [pour toujours], Notre ordre lui vient, de nuit ou de jour, c'est alors que Nous la rendons toute fauchée, comme si elle n'avait pas été florissante la veille. Ainsi exposons-Nous les preuves pour des gens qui réfléchissent. Allah appelle à la demeure de la paix et guide qui Il veut vers un droit chemin »[1]

Il nous informe sur la bassesse de ce monde et de l'ascétisme qu'il faut y pratiquer, puis Il nous informe sur la Demeure de la paix et Il y invite.

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱضْرِبْ لَهُم مَّثَلَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا كَمَآءٍ أَنزَلْنَٰهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَٱخْتَلَطَ بِهِۦ نَبَاتُ ٱلْأَرْضِ فَأَصْبَحَ هَشِيمًا تَذْرُوهُ ٱلرِّيَٰحُ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ مُّقْتَدِرًا ﴿٤٥﴾ ٱلْمَالُ وَٱلْبَنُونَ زِينَةُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَٱلْبَٰقِيَٰتُ ٱلصَّٰلِحَٰتُ خَيْرٌ عِندَ رَبِّكَ ثَوَابًا وَخَيْرٌ أَمَلًا ﴿٤٦﴾﴾

« Et cite-leur l'exemple de la vie ici-bas. Elle est semblable à une eau que Nous faisons descendre du ciel ; la végétation de la terre se mélange à elle, puis elle devient de l'herbe desséchée que les vents dispersent. Allah est certes Puissant en toutes choses ! Les biens et les enfants sont la parure de la vie de ce monde. Cependant, les bonnes œuvres qui persistent ont, auprès de ton Seigneur, une meilleure récompense et [suscitent] un bien meilleur espoir. »[2]

---

[1] Sourate *Yûnus*, v.24-25.
[2] Sourate *Al-Kahf*, v.45-46.

﴿ٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّمَا ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَا لَعِبٞ وَلَهۡوٞ وَزِينَةٞ وَتَفَاخُرُۢ بَيۡنَكُمۡ وَتَكَاثُرٞ فِي ٱلۡأَمۡوَٰلِ وَٱلۡأَوۡلَٰدِۖ
كَمَثَلِ غَيۡثٍ أَعۡجَبَ ٱلۡكُفَّارَ نَبَاتُهُۥ ثُمَّ يَهِيجُ فَتَرَىٰهُ مُصۡفَرّٗا ثُمَّ يَكُونُ حُطَٰمٗاۖ وَفِي ٱلۡأٓخِرَةِ عَذَابٞ
شَدِيدٞ وَمَغۡفِرَةٞ مِّنَ ٱللَّهِ وَرِضۡوَٰنٞۚ وَمَا ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَآ إِلَّا مَتَٰعُ ٱلۡغُرُورِ ٢٠﴾

« Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une concurrence orgueilleuse entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants. Elle est comme une pluie qui fait pousser une végétation qui émerveille les mécréants, puis elle se fane et tu la vois jaunie ; puis, elle devient poussière. Et dans l'au-delà, il y a un dur châtiment, et aussi un pardon et un agrément d'Allah. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse. »[1]

﴿زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ ٱلشَّهَوَٰتِ مِنَ ٱلنِّسَآءِ وَٱلۡبَنِينَ وَٱلۡقَنَٰطِيرِ ٱلۡمُقَنطَرَةِ مِنَ ٱلذَّهَبِ
وَٱلۡفِضَّةِ وَٱلۡخَيۡلِ ٱلۡمُسَوَّمَةِ وَٱلۡأَنۡعَٰمِ وَٱلۡحَرۡثِۗ ذَٰلِكَ مَتَٰعُ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَاۖ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ
حُسۡنُ ٱلۡمَـَٔابِ ١٤ ۞ قُلۡ أَؤُنَبِّئُكُم بِخَيۡرٖ مِّن ذَٰلِكُمۡۖ لِلَّذِينَ ٱتَّقَوۡاْ عِندَ رَبِّهِمۡ جَنَّٰتٞ
تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا وَأَزۡوَٰجٞ مُّطَهَّرَةٞ وَرِضۡوَٰنٞ مِّنَ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ بَصِيرُۢ
بِٱلۡعِبَادِ ١٥﴾

« On a embelli aux gens l'amour de leurs passions comme les femmes, les enfants, les trésors thésaurisés d'or et d'argent, les chevaux marqués, le bétail et les cultures ; tout cela est l'objet de jouissance pour la vie présente, alors que c'est auprès d'Allah qu'est le meilleur retour. Dis : « Voulez-vous que je vous annonce une chose meilleure que tout cela ? Les pieux auront, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, et aussi, des épouses purifiées, et l'agrément d'Allah. » Et Allah voit parfaitement (ce que font) Ses serviteurs »[2]

---

[1] Sourate *Al-Hadîd*, v.20.
[2] Sourate *Âl-ᶜImrân*, v.14-15.

﴿وَفَرِحُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ إِلَّا مَتَـٰعٌ﴾

« Ils se réjouissent de la vie sur terre, mais la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance éphémère en comparaison de l'au-delà »[1]

Allah (ﷻ) a adressé le plus dur avertissement à celui qui se satisfait de la vie d'ici-bas, s'y attache, néglige Ses signes [universels et religieux], et n'espère pas Sa rencontre :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا وَرَضُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَٱطْمَأَنُّوا۟ بِهَا وَٱلَّذِينَ هُمْ عَنْ ءَايَـٰتِنَا
غَـٰفِلُونَ ﴿٧﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨﴾﴾

« Ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre, qui sont satisfaits de la vie présente et s'y attachent, et ceux qui sont inattentifs à Nos signes, leur destination finale sera l'Enfer, en récompense de ce qu'ils accomplissaient. »[2]

Allah (ﷻ) a aussi blâmé les croyants qui se sont satisfaits de la vie d'ici-bas :

﴿يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَا لَكُمْ إِذَا قِيلَ لَكُمُ ٱنفِرُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱثَّاقَلْتُمْ إِلَى
ٱلْأَرْضِ ۚ أَرَضِيتُم بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْـَٔاخِرَةِ ۚ فَمَا مَتَـٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا فِى
ٱلْـَٔاخِرَةِ إِلَّا قَلِيلٌ ﴿٣٨﴾﴾

« Ô vous les croyants ! Qu'avez-vous lorsqu'on vous dit : « Lancez-vous sur le sentier d'Allah » à vous appesantir sur terre. Préférez-vous la vie présente à l'au-delà ? Mais la jouissance de la vie présente n'est que peu de chose, comparée à celle de l'au-delà ! »[3]

La paresse du serviteur face à l'obéissance à Allah (ﷻ) et la recherche de l'au-delà sera fonction de son désir et de sa satisfaction de ce bas monde.

[1] Sourate *Ar-Ra'd*, v.26.
[2] Sourate *Yûnus*, v.7-8.
[3] Sourate *At-Tawbah*, v.38.

La Parole d'Allah (ﷻ) suivante suffit pour évoquer l'ascétisme en ce monde:

﴿أَفَرَءَيْتَ إِن مَّتَّعْنَٰهُمْ سِنِينَ ﴿٢٠٥﴾ ثُمَّ جَآءَهُم مَّا كَانُوا۟ يُوعَدُونَ ﴿٢٠٦﴾ مَآ أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا
كَانُوا۟ يُمَتَّعُونَ ﴿٢٠٧﴾﴾

***« Vois-tu si Nous leur permettions de jouir de la vie d'ici-bas, des années durant, et qu'ensuite survienne ce dont on les menaçait ? Ce dont ils jouissaient ne leur serait d'aucune utilité. »*[1]**

﴿وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ كَأَن لَّمْ يَلْبَثُوٓا۟ إِلَّا سَاعَةً مِّنَ ٱلنَّهَارِ يَتَعَارَفُونَ بَيْنَهُمْ﴾

***« Et le jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [sur terre] qu'une heure du jour et ils se reconnaîtront mutuellement. »*[2]**

﴿كَأَنَّهُمْ يَوْمَ يَرَوْنَ مَا يُوعَدُونَ لَمْ يَلْبَثُوٓا۟ إِلَّا سَاعَةً مِّن نَّهَارٍۭ ۚ بَلَٰغٌ ۚ فَهَلْ يُهْلَكُ إِلَّا
ٱلْقَوْمُ ٱلْفَٰسِقُونَ﴾

***« Le jour où ils verront ce qui leur est promis, il leur semblera qu'ils ne sont restés [sur terre] qu'une heure d'un jour. C'est un message clair. Qui sera anéanti sinon les gens pervers ? »*[3]**

﴿يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلسَّاعَةِ أَيَّانَ مُرْسَىٰهَا ﴿٤٢﴾ فِيمَ أَنتَ مِن ذِكْرَىٰهَآ ﴿٤٣﴾ إِلَىٰ رَبِّكَ مُنتَهَىٰهَآ ﴿٤٤﴾ إِنَّمَآ
أَنتَ مُنذِرُ مَن يَخْشَىٰهَا ﴿٤٥﴾ كَأَنَّهُمْ يَوْمَ يَرَوْنَهَا لَمْ يَلْبَثُوٓا۟ إِلَّا عَشِيَّةً أَوْ ضُحَىٰهَا ﴿٤٦﴾﴾

« Ils t'interrogent au sujet de l'Heure [du Jugement] : « Quand arrivera-t-elle ? » Qu'en sais-tu pour leur dire ? Sa date n'est connue que de ton Seigneur. Tu n'es qu'un avertisseur pour celui qui la

---

[1] Sourate *As-Shucarâ*, v.205-207.

[2] Sourate *Yûnus*, v.45.

[3] Sourate *Al-Ahqâf*, v.35.

redoute. Le jour où ils la verront, il leur semblera n'avoir demeuré sur terre qu'une soirée ou une matinée. »[1]

﴿وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ يُقْسِمُ ٱلْمُجْرِمُونَ مَا لَبِثُوا۟ غَيْرَ سَاعَةٍ ۚ﴾

« ***Et le jour où l'Heure arrivera, les criminels jureront qu'ils n'ont vécu qu'une heure.*** »[2]

﴿قَٰلَ كَمْ لَبِثْتُمْ فِى ٱلْأَرْضِ عَدَدَ سِنِينَ ﴿١١٢﴾ قَالُوا۟ لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ
فَسْـَٔلِ ٱلْعَآدِّينَ ﴿١١٣﴾ قَٰلَ إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا ۖ لَّوْ أَنَّكُمْ كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١١٤﴾﴾

« ***Il leur demandera : « Combien d'années êtes-vous restés sur terre ? » Ils répondront : « Nous y avons demeuré une journée ou une partie d'un jour. Interroge donc ceux qui ont fait les comptes. » Il dira : « Vous n'y êtes restés que peu de temps, si vous saviez !*** »[3]

﴿يَوْمَ يُنفَخُ فِى ٱلصُّورِ ۚ وَنَحْشُرُ ٱلْمُجْرِمِينَ يَوْمَئِذٍ زُرْقًا ﴿١٠٢﴾ يَتَخَٰفَتُونَ بَيْنَهُمْ إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا
عَشْرًا ﴿١٠٣﴾ نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَقُولُونَ إِذْ يَقُولُ أَمْثَلُهُمْ طَرِيقَةً إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا يَوْمًا ﴿١٠٤﴾﴾

« ***Le jour où l'on soufflera dans la Trompe. Ce jour-là Nous rassemblerons les criminels, bleus [de peur] ! Ils chuchoteront entre eux : « Vous n'êtes restés sur terre que dix jours ! » Nous savons parfaitement ce qu'ils diront et le plus droit d'entre eux dira : « Vous n'êtes restés qu'un jour. »*** »[4]

Et c'est auprès d'Allah (ﷻ) que nous cherchons l'aide et en Lui que nous plaçons notre confiance.



---

[1] Sourate *An-Nâzi^{c}ât*, v.42-46.
[2] Sourate *Ar-Rûm*, v.55.
[3] Sourate *Al-Mu'minûn*, v.112-114.
[4] Sourate *Tâ-Hâ*, v.102-104.

Règle 50
Ils établissent que l'on fait erreur dans la compréhension de la retenue de trois points de vue

Le premier : La croyance de nombreuses personnes que la retenue (*Al-Wara^c*) concerne le délaissement, ainsi ils ne voient la retenue que dans le délaissement de l'illicite, et non dans l'accomplissement de l'obligation. Nombre de religieux et d'adeptes de la retenue ont été éprouvés par cela, tu vois l'un d'eux s'abstenir d'une parole mensongère ou d'un dirham douteux car il compte parmi les biens d'une personne injuste ou d'une transaction mauvaise, il s'abstient également de s'appuyer sur les injustes en raison de l'innovation dans la religion et ceux qui sont débauchés en ce monde ; et malgré tout il délaisse des choses qui lui sont obligatoires, de manière individuelle ou collective. Des choses qui lui sont spécifiques comme le maintien des liens de parenté, le droit du voisin, du pauvre, du proche, de l'orphelin et du voyageur, le droit du musulman, celui qui possède l'autorité et celui qui possède la science, le commandement du bien et l'interdiction du mal, le djihad sur le sentier d'Allah, et d'autres choses encore qui renferment un intérêt pour les gens dans leur religion et vie d'ici bas, parmi les choses qui lui sont obligatoires. Ou alors il les accomplit mais non par adoration d'Allah, mais comme une charge dont il doit s'acquitter ou autre. Cette retenue peut conduire celui qui la pratique dans les plus grandes innovations, car la retenue de *Al-Khawârij*, *Ar-Rawâfid*, *Al-Mu^ctazilah* et autres est de ce genre. Ils se sont abstenus de l'injustice et de ce qu'ils ont considéré comme étant une injustice en se mélangeant aux injustes, comme ils le prétendent, et ce au point de délaisser de grandes obligations comme la prière du vendredi et la prière en groupe, le pèlerinage, le djihad, le conseil adressé aux musulmans, la miséricorde pour eux. Les adeptes de cette retenue ont été réprouvés par les imams, comme les quatre imams, et leur cas est désormais cité dans la croyance de *Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâ^cah*.

Le deuxième point de vue de cette croyance corrompue est que s'il accomplit l'obligatoire et ce qui est ambiguë, et délaisse ce qui est illicite et ambiguë, alors il convient que la croyance en ce qui est obligatoire et illicite soit basée sur les preuves du Coran et de la Sunna, et sur une science et non par suivi des passions. De nombreuses personnes fuient certaines choses par habitudes et autre, et cela peut renforcer son interdiction et caractère ambiguë pour eux, et certains peuvent être dans des illusions et supputations mensongères, et ces supputations sont fondées sur une retenue corrompue. Ainsi, celui qui la pratique sera de ceux à propos desquels Allah (ﷻ) dit :

﴿إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَمَا تَهْوَى ٱلْأَنفُسُ﴾

« Ils ne suivent que des suppositions et ce que leurs âmes leur suggèrent »[1]

C'est le cas de ceux qui sont soumis aux doutes concernant les impuretés, ils font partie des adeptes de la retenue corrompue, mélangeant une forme de religion et une faiblesse de raison et de science. De même, la retenue de ceux qui considèrent que la majeure partie ou la totalité des biens des gens est illicite ou douteux. Cela a conduit certains à les déclarer licites à celui qui dispose d'un pouvoir, car il en a le droit, mais aussi à ne pas couper pour cela la main du voleur ni même considérer cela comme des biens pris de force. Les imams ont réprouvé cela, comme l'imam Ahmad Ibn Hanbal et d'autres qui ont blâmé les extrémistes dans la retenue.

ʿAbd Allah Ibn Masʿûd (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : *« Malheur à ceux qui exagèrent. »* par trois fois[2]. La retenue des adeptes de l'innovation est très souvent de la sorte, et plus encore le délaissement des juifs, chrétiens et mécréants des obligations de la religion d'islam est de cet acabit. De même, ce qu'Allah (ﷻ) a blâmé dans le Coran de leur délaissement de ce qu'ils ont déclaré illicite et

[1] Sourate *An-Najm*, v.23.
[2] Muslim (2670/7).

qu'Allah (ﷻ) n'a pas interdit, comme *Al-Bahîrah*, *As-Sâ'ibah*, *Al-Wasîlah* et *Al-Hâm*.

Aussi, la retenue que le Messager d'Allah (ﷺ) a blâmée dans le hadith lorsqu'il a permis certaines choses et qu'on lui a rapporté que certains s'en abstenaient : « *Qu'ont ces hommes à s'écarter de choses que j'ai permis ? Par Allah, j'espère être celui d'entre eux qui connaît le mieux et craint le plus Allah.* » et dans une version : « *celui qui craint le plus Allah et connaît le mieux Ses limites.* »[1] De même, le hadith de celui qui a embrassé son épouse en état de jeûne. C'est pourquoi l'homme religieux et adepte de la retenue a besoin de beaucoup de science du Coran et de la Sunna, et de la compréhension dans la religion, sinon sa retenue corrompue amènera plus de mal que de bien, comme l'ont fait les mécréants et les adeptes de l'innovation parmi *Al-Khawârij*, *Ar-Rawâfid* et d'autres.

Le troisième : le point de vue du contraire prépondérant, et ce cas est plus dur que le précédent, car la corruption d'une chose peut impliquer son délaissement, ainsi celui qui pratique cette retenue le remarque, mais il ne voit pas ce qui s'y oppose comme rectitude prépondérante, et inversement. Il apparaît clairement que celui qui ne considère la retenue que du point de vue du délaissement, et inclut dans cette retenue les pratiques de gens qui ont des objectifs pieux mais sans aucune clairvoyance au sujet de leur religion, tout en se détournant de ce qu'ils ont manqué de bonnes actions prépondérantes, ce qu'il aura manqué de la religion d'islam est plus grand que ce qu'il en aura saisi, et il peut blâmer des gens pourtant plus proches que lui du salut et du succès.

Les bienfaits de cette règle sont très nombreux pour ce genre de personnes et leurs semblables. En tirent profit les adeptes de la retenue déficiente ou corrompue, de même que les adeptes de l'ascétisme déficient ou corrompu, car l'ascétisme qu'Allah et Son Messager ont ordonné consiste à ne pas rechercher ce qui n'est d'aucune utilité dans le superflu permis. Le fait de délaisser le superflu permis qui n'est d'aucun profit dans la religion est de

[1] Al-Bukhârî (5750) et Muslim (2356/127).

l'ascétisme (*Zuhd*) et non de la retenue (*Wara*c). Nul doute que l'avidité et la convoitise vis-à-vis des biens et du pouvoir dans la vie de ce monde et la demeure d'ici bas sont nuisibles. Kacb Ibn Mâlik rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Deux loups affamés lâchés dans une bergerie ne sont pas pires que l'avidité de l'homme pour les biens et l'honneur pour sa religion.* »[1]

Le Prophète (ﷺ) a blâmé l'avidité pour les biens et l'honneur qui désignent le commandement et le pouvoir. Il a montré que cela corrompait autant voire plus la religion que deux loups affamés lâchés dans une bergerie. C'est une preuve que cette avidité n'est blâmée que par ce qu'elle corrompt la religion qu'est la foi et la pratique des œuvres pieuses. Le délaissement de cette avidité se fait donc au profit des œuvres pieuses, et ils sont tous deux mentionnés dans la Parole d'Allah (ﷻ) :



« Ma fortune ne m'a servi à rien. Mon pouvoir a disparu. »[2]

Ce sont les deux choses qu'Allah a mentionnées dans sourate *Al-Qasas* en débutant par le cas de Pharaon et le fait qu'il soit hautain sur terre, c'est-à-dire dans le commandement, l'honneur et le pouvoir. Puis Il mentionna à la fin de la sourate Qârûn et les biens qu'on lui a accordés, et la fin du pouvoir de l'un et des biens de l'autre. Puis Il dit :

﴿تِلْكَ ٱلدَّارُ ٱلْـَٔاخِرَةُ نَجْعَلُهَا لِلَّذِينَ لَا يُرِيدُونَ عُلُوًّا فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فَسَادًا﴾

« Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne cherchent, ni à s'élever sur terre, ni à y semer la corruption. »[3]

---

[1] *Sahîh At-Targhîb wa-t-Tarhîb* (1710).
[2] Sourate *Al-Hâqqah*, v.28-29.
[3] Sourate *Al-Qasas*, v.83.

comme ce fut le cas de Pharaon et Qârûn, car il accumulé les biens sans les dépenser en ce qui était ordonné, et les a pris contrairement à ce qui convenait, et c'est là une forme de corruption. »[1]



[1] *Majmû^c Al-Fatâwâ* (20/143).

Règle 51
Ils appellent aux nobles caractères auxquels appelle le Coran

Allah (ﷻ) dit :

﴿خُذِ ٱلْعَفْوَ وَأْمُرْ بِٱلْعُرْفِ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿١٩٩﴾﴾

« ***Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, ordonne ce qui est convenable et détourne-toi des ignorants.*** »[1]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Médite sur ce que contient ce verset comme bon comportement vis-à-vis de la création, respect du droit d'Allah en eux, préservation contre leur mal. Si tous les gens appliquaient ce verset, il leur aurait été suffisant et salutaire, car « ***ce qui est raisonnable*** » désigne ce qu'ils montrent comme comportement, ce que leur nature permet, et ce qu'on leur a permis de donner comme biens et caractères. Cela concernant ce qui vient d'eux vers Lui, et concernant ce qui vient de Lui vers eux, Il leur a ordonné le bien qui désigne ce pour quoi témoigne la raison et dont elle reconnaît la bonté, ce qu'Allah a ordonné. Et pour ce qui est de la manière de se protéger des ignorants parmi eux, il faut s'en détourner, délaisser la vengeance pour soi-même et le fait de chercher à la faire triompher.

Quelle perfection plus grande pour le serviteur ? Quelles cohabitation et attitude meilleures pour le monde que celles-ci ? Si l'homme réfléchit sur tout le mal qui l'atteint de la part des gens, je veux dire le mal réel qui n'apporte ni élévation ni rapprochement vis-à-vis d'Allah, il verra que la cause en est le non respect de ces trois choses, ou une partie. Sinon, si elles sont respectées, tout ce qui l'atteint des gens est un bien pour lui, même si c'est en apparence un mal, car cela naît du commandement du bien et cela n'amènera que

[1] Sourate *Al-Acrâf*, v.199.

du bien même si cela parvient d'une manière mauvaise et nuisible, comme Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ جَآءُو بِٱلْإِفْكِ عُصْبَةٌ مِّنكُمْ لَا تَحْسَبُوهُ شَرًّا لَّكُم بَلْ هُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ﴾

« Ceux qui ont répandu la calomnie sont un groupe d'entre vous. Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, au contraire, c'est un bien.»[1]

Allah (ﷻ) a dit à Son Prophète (ﷺ) :

﴿فَٱعْفُ عَنْهُمْ وَٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ وَشَاوِرْهُمْ فِى ٱلْأَمْرِ فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ﴾

« Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, place ta confiance en Allah. »[2]

Ces paroles contiennent le respect du droit d'Allah et du droit des créatures, qui agissent mal soit vis-à-vis du droit d'Allah ou du droit de Son Messager (ﷺ). Et s'ils agissent mal envers toi réponds à cela par le pardon, et s'ils agissent mal envers Moi, demande-Moi de leur pardonner, attire leur cœur, prends leur avis en les consultant, car cela est plus à même d'amener leur obéissance et de leur adresser un conseil. Et lorsque tu te décides, plus de consultation après cela, mais place plutôt ta confiance en Allah et poursuis ce sur quoi tu t'es décidé, car Allah aime ceux qui placent leur confiance en Lui. Cela, et d'autres choses encore, compte parmi le comportement qu'Allah a donné à Son Messager (ﷺ). Allah (ﷻ) dit :



« Tu as vraiment un excellent comportement »[3]

'Â'ishah (ﷺ) a dit : *« Son comportement était conforme au Coran. »* et cela ne peut se réaliser que par trois choses :

---

[1] *Sourate An-Nûr, v.11.*

[2] *Sourate Âl 'Imrân, v.159.*

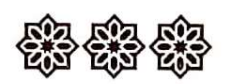
[3] *Sourate Al-Qalam, v.4.*

La première : que la nature soit bonne, car si la nature est dure, rude, sèche, il lui est difficile de remédier à cela en science, volonté et acte ; au contraire de la nature liée par les chaînes de la douceur qui est elle prête et ne cherche que le champ et la graine.

La deuxième : que l'âme soit forte et vainqueur, qu'elle domine les appels à l'oisiveté, au fourvoiement et aux passions, car ces choses sont contraires à la perfection. Si l'âme ne peut les dominer, elle sera sans cesse vaincue et dominée.

La troisième : une science salutaire de la réalité des choses, du fait de les mettre à leur place afin de distinguer la chair saine de la chair malade, et le verre de la pierre précieuse.

S'il réunit ces trois choses et qu'on lui accorde le succès, alors il fera partie de ceux pour qui leur Seigneur a écrit la meilleure des récompenses et pour qui Il a été plein de sollicitude. »[1]



[1] *Zâd Al-Muhâjir Ilâ Rabbih*, p.77.

Règle 52
Ils croient qu'Allah (ﷻ) suscite l'imamat dans la religion par la patience et la certitude

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَجَعَلْنَا مِنْهُمْ أَئِمَّةً يَهْدُونَ بِأَمْرِنَا لَمَّا صَبَرُوا ۖ وَكَانُوا بِآيَاتِنَا يُوقِنُونَ ﴿٢٤﴾﴾

« Nous avons élu parmi eux des imams qui guidaient par Notre ordre aussi longtemps qu'ils patientaient et croyaient avec certitude en Nos versets. »[1]

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Toute la religion consiste à connaître la vérité et la mettre en pratique, et la patience est nécessaire dans la mise en pratique ; et plus encore la recherche de cette connaissance demande de la patience, comme l'a dit Muᶜâdh Ibn Jabal : « Attachez-vous à la science, car sa quête est une adoration d'Allah, sa connaissance amène la crainte, sa recherche est un djihad, son enseignement à qui ne la connaît pas est une aumône, et son étude est une glorification. C'est par elle qu'on connaît Allah et qu'on L'adore, Le magnifie et L'unifie. Par la science, Allah élève des gens et en fait des guides et imams pour les gens, par lesquels ils se dirigent et adoptent leur voie. »[2]

Il a donc fait de la recherche dans la science une part du djihad, et la patience est nécessaire dans le djihad, c'est pourquoi Allah (ﷻ) dit :

﴿وَالْعَصْرِ ﴿١﴾ إِنَّ الْإِنسَانَ لَفِي خُسْرٍ ﴿٢﴾ إِلَّا الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ
وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ ﴿٣﴾﴾

[1] Sourate *As-Sajdah*, v.24.
[2] *Jâmiᶜ Bayân Al-ᶜIlm wa Fadlih* (1/236).

« Par le Temps ! Certes, l'homme court à sa perte, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, se recommandent la vérité et se recommandent la patience. »[1]

﴿وَٱذْكُرْ عِبَٰدَنَآ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ أُو۟لِى ٱلْأَيْدِى وَٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٤٥﴾﴾

« Et rappelle-toi Ibrâhîm, Is<u>h</u>âq et Yacqûb, Nos serviteurs puissants et clairvoyants. »[2]

La science bénéfique est le fondement de la guidée, et la mise en pratique de la vérité est la droiture. Le contraire du premier est l'égarement, et le contraire du deuxième est le fourvoiement. L'égarement consiste à agir sans science, et le fourvoiement à suivre ses passions. Allah (ﷻ) dit :

﴿وَٱلنَّجْمِ إِذَا هَوَىٰ ﴿١﴾ مَا ضَلَّ صَاحِبُكُمْ وَمَا غَوَىٰ ﴿٢﴾﴾

« Par l'étoile lorsqu'elle disparaît ! Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été trompé »[3]

Ainsi, on ne peut atteindre la guidée que par la science, et la droiture que par la patience, c'est pourquoi cAlî a dit : « La patience est pour la foi comme la tête pour le corps, si la tête est coupée elle se sépare du corps. » Puis il éleva la voix et dit : « Celui qui n'a aucune patience n'a aucune foi. »[4] »[5]

Ibn Al-Qayyim a dit : « Le fondement de tout trouble est de préférer les avis à la Législation, et les passions à la raison. Le premier est le fondement des troubles des ambiguïtés, et le deuxième est le fondement des troubles des désirs. Les troubles des ambiguïtés sont repoussés par la certitude et les troubles des désirs sont repoussés par la patience, c'est pourquoi Allah (ﷻ) a lié l'imamat

---

[1] Sourate *Al-cA<u>s</u>r*, v.1-3.
[2] Sourate *<u>S</u>âd*, v.45.
[3] Sourate *An-Najm*, v.1-2.
[4] Al-Lâlakâ'î dans *Shar<u>h</u> U<u>s</u>ûl Al-Ictiqâd* (1257).
[5] *Majmûc Al-Fatâwâ* (10/40).

dans la religion à ces deux choses : « *Nous avons élu parmi eux des dirigeants qui guidaient par Notre ordre aussi longtemps qu'ils patientaient et croyaient avec certitude en Nos versets.* » Cela montre donc que c'est par la patience et la certitude qu'on atteint l'imamat dans la religion. »[1]

Sache que l'homme ne peut être imam dans la religion jusqu'à être un meneur dans l'appel à l'Unicité, et vouer alliance et inimitié pour cela. Allah (ﷻ) dit :

﴿ وَإِذِ ٱبْتَلَىٰٓ إِبْرَٰهِـۧمَ رَبُّهُۥ بِكَلِمَٰتٍ فَأَتَمَّهُنَّ قَالَ إِنِّى جَاعِلُكَ لِلنَّاسِ إِمَامًا قَالَ وَمِن ذُرِّيَّتِى قَالَ لَا يَنَالُ عَهْدِى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٢٤﴾ ﴾

« *[Et rappelle-toi,] lorsque ton Seigneur a éprouvé Ibrâhîm par Ses commandements, et qu'il les a accomplis, Il lui dit : « Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens. » – [Ibrâhîm demanda :] « Et parmi ma descendance ? » – [Allah répondit :] « Mon engagement ne s'applique pas aux injustes.* » »[2]

﴿ قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ إِذْ قَالُوا۟ لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَءَٰٓؤُا۟ مِنكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةُ وَٱلْبَغْضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَحْدَهُۥٓ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ لَأَسْتَغْفِرَنَّ لَكَ وَمَآ أَمْلِكُ لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ رَّبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ أَنَبْنَا وَإِلَيْكَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٤﴾ ﴾

« *Vous avez eu un bel exemple à suivre en Ibrâhîm et en ceux qui étaient avec lui, lorsqu'ils dirent à leur peuple : « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions, et il y a entre vous et nous, inimitié et haine jusqu'à ce que vous croyiez en Allah Seul. » La seule exception à cela fut la parole d'Ibrâhîm adressée à son père : « J'implorerai le pardon d'Allah en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah. » « Seigneur,*

---

[1] *Ighâthah Al-Lahfân* (2/167).
[2] Sourate ***Al-Baqarah***, v.124.

c'est en Toi que nous plaçons notre confiance et vers Toi nous revenons. Et vers Toi est le retour. »[1]

Sache que celui qui suit ses passions ne mérite pas d'être obéi, et il ne doit être ni imam ni suivi, car Allah l'a éloigné de l'imamat et a interdit de lui obéir. Pour ce qui est du fait qu'Allah l'ait éloigné, Allah dit à son ami privilégié Ibrâhîm : « ***Il lui dit : « Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens. » – [Ibrâhîm demanda :] « Et parmi ma descendance ? » – [Allah répondit :] « Mon engagement ne s'applique pas aux injustes. »*** » c'est-à-dire que Mon engagement d'accorder l'imamat ne s'applique pas à l'injuste, et quiconque suit ses passions est injuste, comme Allah (ﷻ) dit :

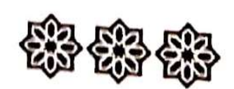
﴿بَلِ ٱتَّبَعَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ أَهْوَآءَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۖ فَمَن يَهْدِى مَنْ أَضَلَّ ٱللَّهُ ۖ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٢٩﴾﴾

« ***Ceux qui ont été injustes ont plutôt suivi leurs passions, sans savoir. Qui donc peut guider celui qu'Allah a égaré ? Et ils n'ont pas pour eux, de protecteur.*** »[2]

Quant à l'interdiction de lui obéir, elle réside dans Sa Parole :

﴿وَٱصْبِرْ نَفْسَكَ مَعَ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُم بِٱلْغَدَوٰةِ وَٱلْعَشِىِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُۥ ۖ وَلَا تَعْدُ عَيْنَاكَ عَنْهُمْ تُرِيدُ زِينَةَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَا تُطِعْ مَنْ أَغْفَلْنَا قَلْبَهُۥ عَن ذِكْرِنَا وَٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ وَكَانَ أَمْرُهُۥ فُرُطًا ﴿٢٨﴾﴾

« ***Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le coeur inattentif à Notre rappel, qui suit ses passions et dont le comportement dépasse les limites.*** »[3] »[4]



[1] Sourate *Al-Mumtaḥanah*, v.4.
[2] Sourate *Ar-Rûm*, v.29.
[3] Sourate *Al-Kahf*, v.28.
[4] *Rawḍah Al-Muḥibbîn* (1/475).

Règle 53
Pour eux les mécréants ne sont pas tous au même degré dans les relations qu'ils ont avec eux

Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ مَنْ إِن تَأْمَنْهُ بِقِنطَارٍ يُؤَدِّهِۦٓ إِلَيْكَ وَمِنْهُم مَّنْ إِن تَأْمَنْهُ
بِدِينَارٍ لَّا يُؤَدِّهِۦٓ إِلَيْكَ إِلَّا مَا دُمْتَ عَلَيْهِ قَآئِمًا ۗ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَيْسَ عَلَيْنَا فِى ٱلْأُمِّيِّۦنَ
سَبِيلٌ وَيَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾﴾

« *Et parmi les Gens du Livre il en est qui, si tu lui confies une grande richesse, te la rend. Mais, il en est aussi qui, si tu lui confies un dinar, ne te le rendra que si tu es derrière lui en permanence. Tout cela parce qu'ils disent : « Les (arabes) qui n'ont pas de livre n'ont aucun moyen de nous contraindre. » Ainsi, ils profèrent des mensonges contre Allah alors qu'ils savent.* »[1]

﴿لَّا يَنْهَىٰكُمُ ٱللَّهُ عَنِ ٱلَّذِينَ لَمْ يُقَٰتِلُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ وَلَمْ يُخْرِجُوكُم مِّن دِيَٰرِكُمْ أَن تَبَرُّوهُمْ
وَتُقْسِطُوٓا۟ إِلَيْهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ ﴿٨﴾﴾

« *Allah ne vous interdit pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures, car Allah aime les gens équitables.* »[2]

Ibn Kathîr a dit : La Parole d'Allah (ﷻ) : « *Allah ne vous interdit pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures* » signifie qu'Il ne vous interdit pas d'être bienfaisants

[1] Sourate *Âl ᶜImrân,* v.75.
[2] Sourate *Al-Mumtahanah,* v.8.

envers les mécréants qui ne vous ont pas combattus pour la religion, de même « ***ceux qui n'ont pas aidé*** » à vous chasser de vos demeures comme les femmes et faibles parmi eux, « ***Allah ne vous interdit pas d'être bienfaisants et équitables*** » « ***car Allah aime les gens équitables.*** »

L'imam A<u>h</u>mad rapporte d'après Abû Muᶜâwiyah, d'après Hishâm Ibn ᶜUrwah, d'après Fâ<u>t</u>imah Bint Al-Mundhir, d'après Asmâ' Bint Abû Bakr (﵅) : « Ma mère est venue chez moi alors qu'elle était encore mécréante à l'époque du pacte avec Quraysh. Je suis allé voir le Prophète (ﷺ) et lui dis : « Ô Messager d'Allah ! Ma mère est venue me visiter et me demande [de maintenir les liens avec elle], dois-je maintenir les liens de parenté ? » Il dit : « *Oui, maintiens ces liens avec ta mère.* »[1]

L'imam A<u>h</u>mad rapporte d'après ᶜÂmir, d'après ᶜAbd Allah Ibn Al-Mubârak, d'après Mu<u>s</u>ᶜab Ibn Thâbit, d'après ᶜÂmir Ibn ᶜAbd Allah Ibn Az-Zubayr, d'après son père : « Alors qu'elle était mécréante Qutaylah est venue rendre visite à sa fille Asmâ' Bint Abû Bakr avec des présents : du fromage et de la graisse. Asmâ' refusa d'accepter ses présents et de la faire entrer chez elle. »[2] Cela est rapporté ainsi par Ibn Jarîr et Ibn Abî <u>H</u>âtim d'après Mu<u>s</u>ᶜab Ibn Thâbit, et dans la version de A<u>h</u>mad et Ibn Jarîr, il est mentionné : « Qutaylah Bint ᶜAbd Al-ᶜUzzâ Ibn ᶜAbd Asᶜad de la tribu de Mâlik Ibn <u>H</u>isl. » Ibn Abî <u>H</u>âtim ajouta : « Dans la période où il y avait un pacte entre Quraysh et le Messager d'Allah (ﷺ). »

La Parole d'Allah : « ***Allah aime les gens équitables*** » est rapportée dans un hadith authentique : « *Ceux qui sont équitables seront sur des chaires de lumière à la droite du Trône, ceux qui sont équitables dans leurs jugements, leur famille et ce dont ils ont la charge.* »[3]

La Parole d'Allah (ﷻ) : « ***Mais Allah vous interdit seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion.*** » signifie qu'Il

[1] A<u>h</u>mad (6/345), Al-Bukhârî (2477) et Muslim (1003/50).
[2] A<u>h</u>mad (4/4).
[3] Muslim (1826/18).

vous interdit uniquement de prendre pour alliés ceux qui vous vouent inimitié, vous combattent, vous chassent de vos demeures et aident à votre expulsion. Allah (ﷻ) vous interdit de les prendre pour alliés et vous ordonne de les prendre pour ennemis, puis Il insista sur la menace du fait de les prendre pour alliés en disant : ***« Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. »***

De même, Allah (ﷻ) dit :

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلْيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوْلِيَآءَ ۘ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥١﴾ ﴾

« Ô vous les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, fait partie d'eux. Allah ne guide pas les gens injustes. »[1] »[2]

Le Prophète (ﷺ) a montré que leur dénonciation des pactes par trahison est la raison pour laquelle ils ont été dominés par les musulmans. Abû Hurayrah (ﷺ) rapporte : « Comment serez-vous lorsque vous ne collecterez plus aucun dinar ni dirham ? » Les gens dirent : « Comment cela pourrait-il être possible, ô Abû Hurayrah ? – Bien sûr, par Celui qui détient l'âme d'Abû Hurayrah dans Sa Main, cela est la parole du véridique, digne de foi. – Et qu'est-ce ? – *Le droit d'Allah et de Son Messager ne sera pas transgressé sans qu'Allah (ﷻ) ne renforce les cœurs des non musulmans et qu'ils refusent de s'acquitter de ce qu'ils possèdent.* »[3]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Le droit des musulmans est unique, ainsi quiconque dénonce son pacte avec un musulman, que la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes soient sur lui, et on n'acceptera rien de lui.* »[4]

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah*, v.51.

[2] *Tafsîr Ibn Kathîr* (4/350).

[3] Al-Bukhârî (3009).

[4] Al-Bukhârî (1771).

Il dit également : « *Celui qui tue une personne avec laquelle les musulmans ont conclu un pacte ne sentira pas l'odeur du Paradis, alors qu'on peut sentir son odeur d'une distance de quarante années de marche.* »[1]



[1] Al-Bukhârî (2995).

Règle 54
Ils croient en ce qui est indiqué dans la Parole d'Allah (ﷻ) : « *Si seulement il existait, dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisaient la corruption sur terre ! (Hélas) Il n'y en avait qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les injustes persistaient dans le luxe excessif de la vie ici-bas, et ils étaient criminels.* »

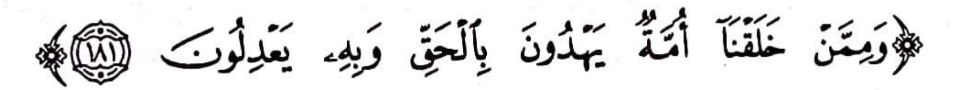
Allah (ﷻ) dit :

﴿وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ النَّاسَ أُمَّةً وَاحِدَةً ۖ وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ ﴿١١٨﴾ إِلَّا مَن رَّحِمَ رَبُّكَ ۚ وَلِذَٰلِكَ خَلَقَهُمْ ۗ وَتَمَّتْ كَلِمَةُ رَبِّكَ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١١٩﴾﴾

« Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord. Sauf ceux à qui ton Seigneur a fait miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés. Et la parole de ton Seigneur s'accomplit : « Certes, Je remplirai l'Enfer de djinns et d'hommes, tous ensemble. » »[1]

﴿وَمِن قَوْمِ مُوسَىٰ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِالْحَقِّ وَبِهِ يَعْدِلُونَ ﴿١٥٩﴾﴾

« Parmi le peuple de Mûsâ, il est une communauté qui se maintient dans la vérité et qui par elle guide les autres, et exerce la justice dans ses affaires. »[2]



[1] Sourate *Hûd*, v.118-119.
[2] Sourate *Al-Aʿrâf*, v.159.

« Parmi ceux que Nous avons créés, il y a une communauté qui guide (les autres) selon la vérité et par elle juge équitablement entre les gens. »[1]

﴿كَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ كَانُوٓا۟ أَشَدَّ مِنكُمْ قُوَّةً وَأَكْثَرَ أَمْوَٰلًا وَأَوْلَٰدًا فَٱسْتَمْتَعُوا۟ بِخَلَٰقِهِمْ فَٱسْتَمْتَعْتُم بِخَلَٰقِكُمْ كَمَا ٱسْتَمْتَعَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُم بِخَلَٰقِهِمْ وَخُضْتُمْ كَٱلَّذِى خَاضُوٓا۟ أُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٦٩﴾﴾

« De même, ceux qui vous ont précédés : ils étaient plus forts, plus riches et avaient plus d'enfants que vous. Ils jouirent de leur part [en ce monde] et vous avez joui de votre part comme vos prédécesseurs ont joui de leur part. Et vous avez polémiqué comme ceux qui ont polémiqué. Ceux-là verront leurs œuvres anéanties dans ce monde et dans l'autre, et ce sont eux les perdants. »[2]

Le Prophète (ﷺ) a dit, comme cela est rapporté dans les *Sunan* et *Masânîd*, de Abû Dâwud, At-Tirmidhî, An-Nasâ'î et d'autres : « *Les juifs se sont divisés en soixante et onze sectes, toutes en Enfer sauf une. Les chrétiens se sont divisés en soixante-douze sectes, toutes en Enfer sauf une. Et cette Communauté se divisera en soixante-treize sectes, toutes en Enfer sauf une.* » et sous une autre formulation « *en soixante-treize voies.* » et dans une version, les Compagnons dirent : « Ô Messager d'Allah ! Quel est le groupe sauvé ? » Il répondit : « *Ceux qui sont sur ce quoi je suis aujourd'hui, moi et mes Compagnons.* » et dans une version : « *C'est Al-Jamâ^cah, et la Main d'Allah est sur Al-Jamâ^cah.* » La division est une Loi d'Allah universelle et religieuse liée à des causes légales.

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « Si la réussite dans ce monde et l'au-delà réside dans le suivi des messagers, il est connu que ceux qui en sont le plus en droit sont les plus savants des récits des messagers et ceux qui les appliquent le mieux, ceux qui connaissent leurs paroles, leurs actes et les appliquent sont ceux qui atteignent la réussite en tout temps et tout lieu. Ils sont le groupe

[1] Sourate *Al-A^crâf*, v.181.
[2] Sourate *At-Tawbah*, v.69.

sauvé parmi les adeptes de toutes les voies, ils sont les adeptes de la Sunna et du hadith de cette Communauté. Ils s'associent à l'ensemble de la Communauté en ce qu'ils possèdent de la Révélation, et ils se distinguent d'eux par ce qu'on leur a accordé spécifiquement comme science rapportée du Messager (ﷺ) que d'autres ignorent ou rejettent. »[1]

Il dit également à propos du groupe sauvé qui sont les adeptes du hadith et de la Sunna : « Ils sont les plus savants des gens concernant ses paroles et situations, ceux qui distinguent le plus l'authentique de ce qui ne l'est pas, leurs imams sont savants sur ces questions, ceux qui en connaissent les sens et les suivent en les déclarant véridiques, en les mettant en pratique, en les aimant, en s'alliant à quiconque les adopte, et s'opposant à quiconque s'y oppose ; ceux qui ramènent les paroles générales à ce qui est rapporté dans le Livre et la Sunna, ainsi ils n'établissent aucune parole pour en faire un fondement de leur religion et un de leurs propos si cela n'est pas authentifié en ce qu'a apporté le Messager (ﷺ). Au contraire, ils font de ce avec quoi on a envoyé le Messager (ﷺ) comme Coran et Sunna le fondement de ce en quoi ils croient et ce sur quoi ils s'appuient. »[2]

Il dit : « C'est pourquoi tu vois *Al-Muᶜtazilah, Al-Murji'ah* et d'autres adeptes de l'innovation expliquer le Coran par leurs avis, raison et fausses interprétations de la langue [arabe]. Tu les vois ne pas s'appuyer sur les hadiths du Prophète (ﷺ), des Compagnons, de leurs successeurs et des imams musulmans. Ils ne s'appuient ni sur la Sunna, ni sur l'unanimité des pieux prédécesseurs, ni sur leurs récits, mais ils ne s'appuient que sur la raison et la langue [arabe]. Tu les vois ne pas s'appuyer les livres d'exégèses rapportées du Prophète (ﷺ), les hadiths et récits des pieux prédécesseurs, mais ils ne s'appuient que sur les livres de littérature et de scolastique écrits par leurs meneurs. C'est également la voie des athées qui ne prennent que des livres de philosophie, de littérature et de langue [arabe]. Quant aux livres sur le Coran, le hadith et les récits, ils n'y prêtent aucune attention. On les a détournés des Textes des prophètes, car

---

[1] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (4/26).
[2] *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* (3/347).

pour eux ils n'apportent aucune science. Ils interprètent faussement le Coran par leurs avis et leur compréhension, sans aucune parole du Prophète (ﷺ) et de ses Compagnons. »[1]

Il dit également à propos des adeptes du hadith : « C'est pourquoi tu vois les adeptes du hadith se purifier à travers le hadith, cherchant ainsi à suivre la vérité et non les passions, empruntant le chemin de la justice et de l'équité. Ils aiment le hadith et s'en délectent, de même qu'ils aiment sa profusion et le grand nombre de ses adeptes, leur préoccupation à ce sujet fait jaillir chez eux la volonté de le mettre en pratique ainsi que tout ce qu'il entraîne et implique, au contraire de celui qui n'en goûte pas la saveur, et dont le but n'est que l'argent ou le pouvoir. Ainsi, si un autre chemin se présente à ce dernier, il l'emprunte et peut le préférer s'il lui est plus facile. »[2]



[1] *Majmû^c Al-Fatâwâ* (7/119).
[2] *Minhâj As-Sunnah* (8/210).

Conclusion

Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Qu'Allah couvre d'éloges et salue notre Prophète Muhammad, ainsi que sa famille et ses Compagnons.

✓ Je te recommande mon frère, puisse Allah t'accorder la réussite, ainsi qu'à moi-même de craindre Allah, car si tu Le crains cela te suffira face à tout souci, alors que si tu crains les gens ils ne te seront d'aucune utilité devant Allah (ﷻ) qui dit :

﴿وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يَجْعَل لَّهُۥ مَخْرَجًا ۝ وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ﴾

« Celui qui craint Allah, Il lui donnera une issue favorable, et lui accordera sa subsistance sans qu'il s'en rende compte. » [1]

﴿وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يَجْعَل لَّهُۥ مِنْ أَمْرِهِۦ يُسْرًا﴾

« Celui qui craint Allah, Il lui facilite les choses. » [2]

✓ Je te recommande de choisir l'obéissance à Allah (ﷻ), de t'éloigner de toute opposition à Lui, de te diriger totalement vers Lui, de revenir pour tout souci ou malheur vers Lui, et de cesser de t'appuyer et te confier aux créatures. Prends garde de revenir vers eux en toute chose qui te frappe, que ton retour soit plutôt vers Allah, et que ton soutien et ta confiance se placent en Lui, car Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُۥٓ﴾

« Celui qui place sa confiance en Allah, Allah lui suffit. » [3]

---

[1] Sourate *At-Talâq*, v.2-3.
[2] Sourate *At-Talâq*, v.4.
[3] Sourate *At-Talâq*, v.3.

Sache que toutes les créatures sont impuissantes et administrées, et celui qui est incapable d'être profitable à lui-même comment pourrait-il profiter aux autres ? C'est pourquoi un pieux prédécesseur a dit : « La recherche de secours d'une créature auprès d'une créature est semblable à la recherche de secours du prisonnier auprès d'un autre prisonnier. »

✓ Fais en sorte que ni ta famille, ni tes biens, ni tes enfants ne te détournent d'Allah, sinon tu gâcherais ton existence. Allah (ﷻ) dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تُلۡهِكُمۡ أَمۡوَٰلُكُمۡ وَلَآ أَوۡلَٰدُكُمۡ عَن ذِكۡرِ ٱللَّهِۚ وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡخَٰسِرُونَ ۝٩﴾

« ***Ô vous les croyants ! Ne soyez pas distraits du rappel d'Allah par vos biens et vos enfants. Ceux qui agissent ainsi seront les perdants.*** »[1]

✓ La mention d'Allah te rapprochera de Lui par la lecture de Son Livre, la méditation, la réflexion et la recherche du sens de ce dont Il te parle parmi Ses commandements et interdictions. Soumets-toi à Ses commandements et éloigne-toi de Ses interdictions.

✓ Conforme-toi à la Sunna du Prophète (ﷺ) en tous tes actes et paroles, et en toute situation. Prends garde de t'opposer à la Sunna, sur les choses minimes ou grandes, car Allah (ﷻ) dit :

﴿فَلۡيَحۡذَرِ ٱلَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنۡ أَمۡرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمۡ فِتۡنَةٌ أَوۡ يُصِيبَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٌ﴾

« ***Que ceux qui s'opposent à ses ordres prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.*** »[2]

---

[1] Sourate *Al-Munâfiqûn*, v.9.
[2] Sourate *An-Nûr*, v.63.

﴿وَإِن تُطِيعُوهُ تَهۡتَدُواْۚ﴾

« ***Si vous lui obéissez, vous serez bien guidés.*** »[1]

✓ Prends pour exemple la vie des pieux prédécesseurs dans le commandement du bien et l'interdiction du mal, et commence en cela par toi-même, car Allah (ﷻ) mentionne à propos de Shuʿayb (عليه السلام) :

﴿وَمَآ أُرِيدُ أَنۡ أُخَالِفَكُمۡ إِلَىٰ مَآ أَنۡهَىٰكُمۡ عَنۡهُۚ﴾

« ***Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis.*** »[2]

✓ Reste en compagnie des meilleurs et éloigne-toi des gens mauvais, car il est authentifié que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui qui cherche à ressembler à un peuple en fait partie.* » et il dit : « *Celui qui aime un peuple en fait partie.* » et il dit : « *L'homme est avec ceux qu'il aime.* »[3]

✓ Limite ta fréquentation de ceux qui vivent dans l'opulence, des enfants de ce bas monde, car le fait de les fréquenter et de regarder leurs parures amenuise dans ton regard l'immensité des bienfaits d'Allah sur toi. Et Allah (ﷻ) dit à Son Prophète (ﷺ) :

﴿وَلَا تَمُدَّنَّ عَيۡنَيۡكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعۡنَا بِهِۦٓ أَزۡوَٰجٗا مِّنۡهُمۡ زَهۡرَةَ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا لِنَفۡتِنَهُمۡ فِيهِۚ وَرِزۡقُ رَبِّكَ خَيۡرٞ وَأَبۡقَىٰ ١٣١﴾

« ***Et ne regarde pas ce que Nous avons donné comme jouissance temporaire à certains d'entre eux, comme parure de cette vie, afin de les éprouver. Ce que ton Seigneur te donne est meilleur et plus durable.*** »[4]

---

[1] Sourate *An-Nûr*, v.54.
[2] Sourate *Hûd*, v.88.
[3] Al-Bukhârî (5816) et Muslim (2639/161).
[4] Sourate *Ta-Ha*, v.131.

✓ Fréquente les ascètes en ce monde, mélange-toi aux pieux qui espèrent en l'au-delà et délaissent leur part de cette vie d'ici bas périssable, cherchant ainsi l'agrément d'Allah, la Demeure de l'au-delà, car Allah nous a informés des deux groupes en disant :

﴿مَّن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعَاجِلَةَ عَجَّلْنَا لَهُۥ فِيهَا مَا نَشَآءُ لِمَن نُّرِيدُ ثُمَّ جَعَلْنَا لَهُۥ جَهَنَّمَ يَصْلَىٰهَا
مَذْمُومًا مَّدْحُورًا ﴿١٨﴾ وَمَنْ أَرَادَ ٱلْـَٔاخِرَةَ وَسَعَىٰ لَهَا سَعْيَهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ كَانَ
سَعْيُهُم مَّشْكُورًا ﴿١٩﴾﴾

« À ceux qui désirent [les délices de] la vie immédiate, Nous accordons à qui Nous voulons ce que Nous voulons hâtivement. Puis, Nous leur assignons l'Enfer où ils brûleront méprisés et démunis de tout soutien. Et ceux qui cherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants, alors leur effort sera reconnu et récompensé. »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Regarde celui qui est moindre que toi et ne regarde pas celui qui est au-dessus de toi, car cela est plus apte à ce que tu ne méprises pas les bienfaits d'Allah sur toi.* »[2]

✓ Ne te préoccupe en rien de ce bas monde, car on rapporte que Yahyâ Ibn Muᶜâdh a dit : « Ce bas monde est un néant qui ne vaut pas le souci d'une heure, alors que dire du souci durant toute ton existence alors que tu en obtiens si peu ? »[3]

✓ Demande à ton âme à tout moment ce qui te convient le mieux en ce moment, car Sahl Ibn ᶜAbd Allah a dit : « Ton temps est la chose la plus précieuse, alors occupe-le en ce qui est le plus précieux. »[4]

✓ Délaisse ce qui ne te regarde pas dans les actes, paroles, mouvements et recherches, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Fait partie du bon islam que chacun délaisse ce qui ne le concerne pas.* »[1]

---

[1] Sourate *Al-Isrâ'*, v.18-19.
[2] Muslim (2963/9).
[3] *ᶜUyûb An-Nafs* (1/45).
[4] *ᶜUyûb An-Nafs* (1/45).

✓ Attache-toi à la sincérité dans tous tes actes, obéissances, et agissements, car Allah (ﷻ) dit :

﴿وَمَآ أُمِرُوٓاْ إِلَّا لِيَعۡبُدُواْ ٱللَّهَ مُخۡلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ﴾

« ***Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah, en Lui vouant un culte exclusif*** »[2]

Voue ton acte en toute sincérité, et le plus minime te suffira. Et demande à ton âme la véracité dans ta sincérité en tous tes agissements, car toute chose dépourvue de véracité n'est que poussière. Allah (ﷻ) dit :

﴿مِّنَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ رِجَالٞ صَدَقُواْ مَا عَٰهَدُواْ ٱللَّهَ عَلَيۡهِۖ﴾

« ***Il y a, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans l'engagement qu'ils prirent envers Allah.*** »[3]

Et le Prophète (ﷺ) a dit : « *La véracité conduit à la bonté.* »

✓ Réfléchis constamment sur les désobéissances passées que tu as commises, car le Prophète (ﷺ) réfléchissait constamment, et sa tristesse était continue. Réfléchis donc sur les désobéissances et péchés que tu as commis, renouvelle cela, et tire de cette réflexion un regret, un repentir et une demande de pardon, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Le regret est un repentir.* »[4]

✓ Obéis à tes parents, car Allah (ﷻ) a lié leur droit au Sien lorsqu'Il dit :

﴿أَنِ ٱشۡكُرۡ لِي وَلِوَٰلِدَيۡكَ إِلَيَّ ٱلۡمَصِيرُ﴾

---

[1] Sahîh *Ibn Mâjah* (3211).
[2] Sourate ***Al-Bayyinah***, v.5.
[3] Sourate ***Al-Ahzâb***, v.23.
[4] Sahîh *At-Targhîb* (3146).

*« **Sois reconnaissant envers Moi, ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est le retour.** »*[1]

On demanda au Prophète (ﷺ) : « Qui mérite le plus ma bonté ? – *Ta mère.* – Puis ? – *Ta mère.* – Puis ? – *Ta mère.* – Puis ? – *Ton père, puis de proche en proche.* »[2]

✓ Maintiens les liens de parenté, car le maintien des liens de parenté prolonge l'existence, et la rupture des liens de parenté fait partie des grands péchés. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les liens de parenté (Ar-Rahim) sont tirés du Nom du Tout Miséricordieux (Ar-Rahmân). Allah dit : celui qui vous maintient, Je maintiens Mon lien avec lui ; et celui qui vous rompt, Je romps Mon lien avec lui.* »[3]

✓ Adopte un bon comportement envers tes frères, tes compagnons, tes employés, et ceux dont Allah t'a confiés la charge, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *La chose la plus lourde que l'on place dans la Balance est le bon comportement.* »[4]

✓ Sois généreux et bienfaisant envers tes voisins, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Jibrîl n'a cessé de me recommander le voisin si bien que j'ai cru qu'il aurait droit à une part d'héritage.* »[5]

✓ Aide celui qui te le demande, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Allah aide Son serviteur tant que le serviteur aide son frère.* »[6]

✓ Accepte les excuses de celui qui te les présente, qu'il soit véridique ou qu'il mente, car Allah (ﷻ) a loué Son Prophète Yûsuf (عليه السلام) pour avoir accepté les excuses de ses frères en disant :

﴿لَا تَثْرِيبَ عَلَيْكُمُ الْيَوْمَ يَغْفِرُ اللَّهُ لَكُمْ﴾

---

[1] Sourate *Luqmân*, v.14.
[2] Muslim (2548).
[3] Al-Bukhârî (5642).
[4] *As-Sahîhah* (876).
[5] Al-Bukhârî (5668) et Muslim (2624/140).
[6] Muslim (2669/38).

« Nul blâme contre vous aujourd'hui ! Qu'Allah vous pardonne. C'est Lui le plus Miséricordieux des Miséricordieux. »[1]

✓ Ne dévoile pas un musulman, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Celui qui couvre son frère musulman, Allah le couvrira en ce monde et dans l'au-delà.* »[2]

✓ Réponds à la rupture par le maintien des liens, à la malfaisance par la bienfaisance, à l'injustice par la patience et le pardon, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Maintiens les liens avec celui qui les rompt, pardonne à celui qui est injuste envers toi, et sois bienfaisant envers celui qui agit mal envers toi.* »[3]

✓ Éloigne-toi de la jalousie pour les choses de ce bas monde, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Ne vous jalousez pas.* »[4]

✓ Honore les anciens et fais miséricorde aux jeunes, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *N'est pas des nôtres celui qui ne fait pas miséricorde à nos jeunes et n'honorent pas nos anciens.* »[5]

✓ Sois humble, doux et clément envers les pauvres, car Allah (ﷻ) dit à Son Prophète (ﷺ) :

﴿وَلَا تَطْرُدِ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُم بِٱلْغَدَوٰةِ وَٱلْعَشِيِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُۥ﴾

« Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant sa Face. »[6]

✓ Si ta décision est prise après la consultation, place ta confiance en Allah Seul, et romps ton attachement aux créatures, car Allah (ﷻ) dit :

---

[1] Sourate ***Yûsuf***, v.92.
[2] *Sahîh Ibn Mâjah* (2063).
[3] *As-Sahîhah* (891).
[4] Muslim (2556).
[5] *As-Sahîhah* (2196).
[6] Sourate ***Al-Anᶜâm***, v.52.

﴿فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ﴾

« ***Puis une fois que tu t'es décidé, place ta confiance en Allah*** »[1]

Placer sa confiance signifie te confier totalement à Allah (ﷻ), accepter la bonté de Son choix pour toi, et ainsi Il te suffira.

✓ Protège ton âme et ton ouïe du fait d'entendre le mensonge, la médisance, la calomnie et les choses inutiles, car Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱلسَّمْعَ وَٱلْبَصَرَ وَٱلْفُؤَادَ كُلُّ أُوْلَٰٓئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْـُٔولًا﴾

« ***Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.*** »[2]

✓ Éloigne-toi du fait de consommer ce qui est illicite et ambiguë, car le Prophète (ﷺ) a dit : « *Toute viande provenant de biens illicites revient avant tout au feu.* »[3]

✓ Sois conscient de la surveillance d'Allah dans tes moments d'isolement, tes actes et toutes tes situations, car Allah (ﷻ) dit :

﴿إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا﴾

« ***Certes Allah vous observe parfaitement.*** »[4]

✓ Sois constamment dans la mention d'Allah, car en Le mentionnant, Il te mentionnera. Allah (ﷻ) dit :

﴿فَٱذْكُرُونِىٓ أَذْكُرْكُمْ﴾

---

[1] Sourate *Âl ʿImrân*, v.159.
[2] Sourate *Al-Isrâ'*, v.36.
[3] *As-Sahîhah* (2609).
[4] Sourate *An-Nisâ'*, v.1.

« ***Mentionnez-Moi, Je vous mentionnerai.*** »[1]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Allah (ﷻ) dit : celui qui Me mentionne plutôt que de Me demander, Je lui accorderai ce qui est meilleur encore que ce qu'on accorde à ceux qui demandent.* »[2]

✓ Diminue les rires, car on rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'excès de rire fait mourir le cœur.* »[3]

✓ Considère ton terme proche et tes espoirs lointains, cela t'aidera dans le bien, car Allah (ﷻ) dit :

﴿ذَرْهُمْ يَأْكُلُوا وَيَتَمَتَّعُوا وَيُلْهِهِمُ الْأَمَلُ﴾

« ***Laisse-les manger, jouir de leur vie, et être distraits par l'espoir*** »[4]

Le Prophète (ﷺ) traça deux traits et dit : « *Voici le fils d'Adam et son terme, et voici son espoir.* »[5]

✓ Multiplie les conseils envers les créatures, car Jarîr Ibn ʿAbd Allah (ﷺ) a dit : « J'ai prêté serment d'allégeance au Messager d'Allah sur le fait de conseiller tout musulman. »[6]

Et sache que tu ne pourras réaliser aucune des choses que j'ai mentionnées sans l'aide d'Allah (ﷻ). »[7]

---

[1] Sourate ***Al-Baqarah***, v.152.
[2] *As-Sahîhah* (1335).
[3] *As-Sahîhah* (506)
[4] Sourate ***Al-Hijr***, v.3.
[5] Al-Bukhârî (6054).
[6] Muslim (56/98).
[7] Recommandation de Abû ʿAbd Ar-Rahmân As-Sulamî dans son ouvrage *ʿUyûb An-Nafs* (1/42).

Ainsi s'achève cet ouvrage, louange à Allah Seigneur de l'univers, dans la nuit du samedi vingt-neuf du mois de Rajab de l'an 1428 de l'hégire de notre Prophète Mu<u>h</u>ammad, qu'Allah le couvre d'éloges, le salue et le bénisse, ainsi que sa famille et tous ses Compagnons.

Écrit par l'indigent dans le besoin de la clémence, du pardon et de la miséricorde de son Seigneur.

Abû ᶜAbd Ar-Ra<u>h</u>mân
ᶜAbd Allah Ibn <u>S</u>âli<u>h</u> Al-ᶜUbaylân

Sommaire

Préface de l'éditeur 7
Préface de Shaykh Salîh Al-Fawzân 9
Introduction de l'auteur 11
Règle 1 15
La religion est basée sur deux grands fondements : la sincérité et le suivi du Prophète (ﷺ) ....
Règle 2 25
La source de la législation, du prêche et de l'adoration est le Coran et la Sunna authentique ....
Règle 3 31
Ahl As-Sunnah wa-l-Jamâcah ne délaisse pas la Sunna pour comprendre le Coran ....
Règle 4 37
Ils ne délaissent pas la compréhension des pieux prédécesseurs pour comprendre le Coran et la Sunna ....
Règle 5 47
La première chose à laquelle ils appellent est l'Unicité, et aucun appel ne réussit et aucune adoration n'est valide sans cela ....
Règle 6 57
Ils débutent leur prêche par ce quoi Allah et Son Messager ont débuté. Ils avancent ou retardent ce qu'Allah et Son Messager ont avancé ou retardé. Et c'est ainsi qu'on réalise des bienfaits et se protège des méfaits. ....
Règle 7 63
Ils magnifient tout ce qui fait partie de la religion et appellent à ce quoi appelait le Prophète (ﷺ) en fonction de leur capacité ....
Règle 8 69
Ils ne contredisent pas les Textes par leur raison, leurs passions, leurs sentiments ou les propos d'hommes comme eux ....
Règle 9 79
La domination des musulmans et l'amélioration de leur situation sont liées à deux choses : la science bénéfique et les œuvres pieuses ...
Règle 10 91

Ils croient que *Al-Jamâ^cah* est un des fondements de leur religion........
Règle 11 99
Ils croient que la plus grande cause de division est le sectarisme et le ralliement autour de certains musulmans, sectes, groupes ou individus autres que le Messager d'Allah et ses Compagnons.............
Règle 12 115
Ils croient que le serment d'allégeance légiféré ne doit être fait qu'à l'imam des musulmans par les dirigeants représentants l'ensemble des gens ....
Règle 13 125
Ils ne sont pas d'avis qu'il faille se révolter contre les gouverneurs injustes et pervers, au contraire ils blâment cet acte et ceux qui se révoltent pour des raisons religieuses ou mondaines ....
Règle 14 137
Ils croient que le suivi des passions dans la religion – les innovations – est plus grave que le suivi des passions dans les désirs....................
Règle 15 145
Leur appel apparaît à tous les gens, il ne comporte ni secret ni spécificité ....
Règle 16 149
Ils croient que la suprématie sur terre est un don d'Allah (ﷻ) qu'Il accorde à qui applique ce qu'Allah lui a ordonné comme science profitable et œuvres pieuses...
Règle 17 153
Ils ordonnent le bien et interdisent le mal avec science, douceur et patience, en visant la rectification...
Règle 18 167
Ils appellent tous ceux qui s'opposent au commandement du bien et l'interdiction du mal à considérer les bienfaits et méfaits sur la Balance de la Législation..
Règle 19 171
Ils croient que le djihad est une obligation jusqu'au Jour de la Résurrection ....
Règle 20 177
Ils croient en ce qui est mentionné dans le Coran comme Loi universelle d'Allah dans la Création et la Législation, dans la Parole d'Allah : « *Si une blessure vous atteint, [sachez que] le peuple (ennemi) a subi aussi pareille blessure. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et*

mauvais) parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les injustes » ....
Règle 21 189
La religion gravite autour de la modération dans la pratique et l'attachement à la Sunna ....
Règle 22 193
Ils encouragent la Communauté à la compréhension du Coran et des hadiths ....
Règle 23 197
Ils encouragent à l'étude de la tradition prophétique et sa mise en pratique, et ils mettent en garde contre le fait de la délaisser ....
Règle 24 201
Pour eux les buts de la Législation sont au nombre de trois : repousser les méfaits, nommés par les spécialistes des fondements les impératifs ; réaliser des bienfaits, nommés par les spécialistes des fondements les nécessités ; propager les nobles caractères et les pratiques méritoires, nommés par les spécialistes des fondements les perfectionnements et complétudes...
Règle 25 209
Exposé de quelques causes de la propagation et de l'acceptation du Faux..
Règle 26 217
Ils mettent en garde contre le fait d'innover dans la religion et de parler sur Allah sans science ....
Règle 27 225
Ils mettent en garde contre la pratique des adeptes de l'innovation consistant à taxer les savants cheminant sur la voie des pieux prédécesseurs de dureté et rigorisme afin d'éloigner d'eux..................
Règle 28 231
Ils ne vouent alliance et inimitié que dans l'agrément d'Allah.............
Règle 29 235
Ils mettent en garde contre le fait de prendre la religion comme moyen d'obtenir ce bas monde ....
Règle 30 245
Ils croient en l'obligation de se conformer à la voie prophétique dans l'appel à Allah...
Règle 31 257

Ils croient que l'interaction avec les évènements variables doit être basée sur la compréhension des pieux prédécesseurs des preuves religieuses et la connaissance de la Loi universelle d'Allah dans Sa création ....
Règle 32 265
L'obligation de mettre en garde la Communauté contre les imams de l'innovation ....
Règle 33 269
Les adeptes de l'innovation sont de plusieurs types ....
Règle 34 273
Les torts causés aux musulmans par les adeptes de l'innovation peuvent être plus grands que ceux causés par les mécréants ....
Règle 35 277
L'obligation de mettre en garde les musulmans contre les livres contenant des innovations ....
Règle 36 283
L'obligation de l'équité dans le jugement porté sur les opposants ....
Règle 37 287
Les opposants à la voie des pieux prédécesseurs tombent soit dans l'extrémisme soit dans *Al-Irjâ'* ....
Règle 38 291
Les opposants à la voie des pieux prédécesseurs ont ouvert aux ennemis de l'islam la porte du doute sur la religion ....
Règle 39 295
Les signes de l'innovation apparaissent sur leur visage et leur langue
Règle 40 299
Ils croient que la gouvernance des gens doit être conforme au Livre d'Allah, la Sunna de Son Messager (ﷺ) et la compréhension des pieux prédécesseurs. Ils ne permettent pas ce qu'Allah a interdit en arguant de faciliter aux gens ou pour obtenir leur sympathie, parvenir à un poste et chuter face aux désirs de l'âme ou la difficulté d'une information trompeuses. Et c'est Allah qui guide vers la voie droite...
Règle 41 305
Ils considèrent parmi les moyens légiférés du prêche à Allah de s'adresser aux gens en fonction de leur compréhension et de leur rang, et le fait de s'adresser d'une seule manière aux gens sans aucune spécification n'est pas une voie divine..........
Règle 42 315

Ils mettent en garde contre le fait de chercher à ressembler aux mécréants et de suivre leur voie ....

Règle 43 .... **319**

Ils appellent les gens à unifier Allah en s'attachant à Lui dans l'adoration et la recherche d'aide, à s'attacher à la voie prophétique en toutes leurs affaires, parmi lesquelles ce qu'ils affrontent comme épreuves et problèmes en ce monde, comme les traumatismes psychologiques ....

Règle 44 .... **335**

Ils croient que les droits du Tout Miséricordieux sont le but visé, et que les droits de l'homme en découlent ....

Règle 45 .... **339**

Ils jugent les gens en fonction de ce qui transparaît de leurs actes, et ils laissent le for intérieur à Allah ....

Règle 46 .... **341**

Ils mettent en garde les musulmans contre les épreuves qui égarent...

Règle 47 .... **355**

Ils confirment que parmi les signes les plus évidents des adeptes de l'innovation sont leurs changements et revirements, et qu'on leur accorde peu de se repentir ....

Règle 48 .... **365**

Fait partie de leur voie le fait d'agir vis-à-vis des gens avec véracité, loyauté, et conseil. ....

Règle 49 .... **369**

Ils croient que convoitise de l'au-delà ne peut se réaliser qu'en délaissant ce bas monde ....

Règle 50 .... **377**

Ils établissent que l'on fait erreur dans la compréhension de la retenue de trois points de vue ....

Règle 51 .... **383**

Ils appellent aux nobles caractères auxquels appelle le Coran ....

Règle 52 .... **387**

Ils croient qu'Allah (ﷻ) amène l'imamat dans la religion par la patience et la certitude ....

Règle 53 .... **391**

Pour eux les mécréants ne sont pas tous au même degré dans les relations qu'ils ont avec eux ....

Règle 54 .... **395**

Ils croient en ce qui est indiqué dans la Parole d'Allah (ﷻ) : « Si seulement il existait, dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisaient la corruption sur terre ! (Hélas) Il n'y en avait qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les injustes persistaient dans le luxe excessif de la vie ici-bas, et ils étaient criminels. » 395
Conclusion 399
Sommaire 409


Lumière
sur la voie des
Pleux Prédécesseurs
Shaykh 'Abd Allah ibn Salih
Al-'Ubaylân
Shaykh Sâlih Al-Fawzân
GHERAS
Advertising & Publishing Co.
E-mail: info@gheras.com
Website: www.gheras.com
Prix de vente au public : 20 (Euro)